

Université Paris X-Nanterre

Thèse de Doctorat

Le temps chez Saussure

Présenté par **Yong-Ho CHOI**

Sous la direction de

Monsieur le professeur Michel Arrivé

Les membres de jury

Mesdames : F. Gadet

C. Normand

Messieurs : M. Arrivé

J. C. Coquet

R. Engler

Sciences du langage

Année Universitaire 1996-1997

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----|
| Introduction ----- | 3 |
| I. Critiques et reconstructions des idées | |
| saussuriennes ----- | 9 |
| I.1. Critiques ----- | 9 |
| I.1.1. La critique de la position an-historique | |
| de la linguistique saussurienne ----- | 15 |
| I.1.2. La critique de la position anti-pragmatique de la | |
| linguistique saussurienne ----- | 29 |
| I.2. Reconstructions ----- | 38 |
| I.2.1. La thèse structurale ----- | 42 |
| I.2.2. La thèse herméneutique ----- | 59 |
| I.3. Le retour à Saussure ----- | 76 |
| II. La langue et le temps ----- | 84 |
| II.1. Le temps et la théorie synchronique | |
| de la langue ----- | 87 |
| II.1.1. Passé et présent ----- | 88 |
| II.1.2. conscience et langue ----- | 100 |
| II.1.3. savoir originaire et savoir linguistique ----- | 107 |
| II.2. Le temps diachronique ----- | 115 |
| II.2.1. Origine de la langue et vie de la langue ----- | 115 |
| II.2.2. Continuité et discontinuité ----- | 121 |
| II.2.3. Force du clocher et force de l'intercourse ---- | 126 |
| II.2.4. langue naturelle et langue littéraire ----- | 133 |
| II.3. Le temps linéaire ----- | 141 |
| II.3.1. Le principe de la linéarité ----- | 142 |

| | |
|---|-----|
| II.3.2. L'arbitraire du signe ----- | 158 |
| II.3.3. la réalisation de la langue en discours ----- | 171 |
| II.3.4. La linguistique de la parole ----- | 179 |
| II.4. L'unicité du temps saussurien: | |
| à propos de l'analogie ----- | 191 |
| III. La légende et le temps ----- | 202 |
| III.1. Le destin de la légende: | |
| histoire, légende et épopée ----- | 212 |
| III.2. La (dé)formation du symbole ----- | 222 |
| III.3. L'identité du symbole et le temps ----- | 234 |
| IV. L'anagramme et le temps ----- | 243 |
| IV.1. Répéter, c'est harmoniser ----- | 253 |
| IV.2. Répéter, c'est rappeler ----- | 257 |
| IV.3. Répéter, c'est compter ----- | 264 |
| V. Le cours de versification française ----- | 274 |
| V.1. Le schéma poétique et la conscience du poète ----- | 277 |
| V.2. Langue naturelle et langue versifiée ----- | 282 |
| VI. Conclusion ----- | 291 |
| Bibliographie ----- | 298 |

Introduction

Qu'est-ce donc que le temps? Quand personne ne me le demande, je le sais. Qu'on vienne à m'interroger là-dessus, je me propose d'expliquer, et je ne sais pas (Saint Augustin).

C'est ainsi que s'articule le questionnement d'un confesseur, dans lequel réside précisément la célèbre aporie du temps, voire de la philosophie elle-même¹). La vie, *notre vie qui dure* depuis la naissance jusqu'à la mort s'affaire autour du temps qui ne cesse de s'écouler. Elle baigne dans le fleuve du temps, et le temps n'est vécu comme tel que dans la préoccupation de la vie. Ils se confondent profondément à tel point qu'ils sont indissociables. Ainsi constatée, la confusion de la vie qui dure et du temps vécu n'est rien d'autre que la familiarité absolue, qui pourtant risque d'être brisée dès lors qu'une question embarrassante, voire étrangère se pose à propos d'elle. L'aporie phénoménologique du temps reçoit son expression la plus énigmatique, là où ce qui était le plus familier au niveau ontique est devenu le plus étranger au niveau ontologique²).

¹) Ainsi, H. Gadamer érige l'aporie du temps en prototype de tout embarras philosophique: "cette célèbre description introduisant à l'analyse augustinienne me semble être le prototype de tout embarras philosophique authentique"(1969, «Du temps vide et du temps plein», in *Langage et vérité*(1995), Paris, Gallimard, p.84).

²) Pour accentuer l'aporie du temps, nous avons emprunté la distinction entre les deux niveaux à M. Heidegger, qui, à partir d'elle, éclaire la structure formelle de la question de l'être. Il dit: "Ontiquement le Dasein est à lui-même, «on ne peut plus proche» ontologiquement on ne peut plus lointain, mais préontologiquement pas du tout étranger"(1927(1986), *Etre et temps* Paris, Gallimard, p.41).

Qu'est-ce donc que le temps?, cette question violente faisant irruption dans notre familiarité avec le temps, nous ne la poserons pas dans la présente étude pour la simple raison que Saussure lui-même ne la posait pas en tant que telle. L'aporie phénoménologique du temps qui vient de s'énoncer nous incite pourtant à nous interroger à bon droit sur la familiarité de la pensée saussurienne avec le problème du temps. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que Saussure ne cherchait pas, soit à définir le temps, soit à régler de quelque manière que ce soit l'aporie du temps. Ce serait absurde de réclamer d'un linguiste une solution philosophique au problème du temps. Bref, Saussure n'a pas pris le temps pour objet de recherche en tant que tel. Ce qui ne l'empêche pourtant pas de l'utiliser à la manière habituelle pour construire son système. Peut-être qu'il a très bien compris que le temps n'est pas définissable au fond en quelques termes que ce soit. Ceci ne veut pas dire qu'il l'a évacué de sa préoccupation. Tout se passe comme si, chez lui, le facteur temps était déjà là où il est question de la langue. S'il n'est pas définissable, c'est parce qu'il est pré-compris comme principe absolu à partir duquel la langue se définit comme *étant* historique. Saussure dit: "Il n'y a pas d'exemple d'immobilité absolue. Ce qui est absolu, c'est le principe du mouvement de la langue dans le temps"³). S'il lui est arrivé de méditer sur le problème du temps, ce n'est pas parce qu'il voulait savoir ce qu'est le temps, mais dans la mesure où il lui était familier. Cette familiarité existentielle, qui échappait à la saisie structuraliste, doit retrouver la place qui lui est propre dans la pensée saussurienne. Ce serait la tâche majeure

³) CLG/E (1), p.318-319, N23.1.

de la présente thèse, laquelle est fondée sur quelques remarques perspicaces, lourdes de conséquences. C'est entre autres M. Arrivé qui, dans son remarquable article intitulé «Saussure le temps et la symbolisation»(1990), a réveillé à juste titre le problème du temps oublié depuis longtemps dans la littérature saussurienne.

Il convient avant tout de résister à la tentation de poser le temps comme refoulé de la réflexion saussurienne. Non, le temps n'est pas refoulé. Il est même omniprésent, surtout quand il paraît évacué.⁴⁾

D'où vient cette omniprésence du temps en question, sinon de la familiarité de la pensée saussurienne avec celui-ci? L'auteur allait jusqu'à parler d'"une longue et obstinée méditation sur le temps"⁵⁾. S'appuyant sur M. Arrivé, H. Parret, dans sa contribution au colloque Saussure tenu à Cerisy en 1992, a soutenu l'idée que "les réflexions saussuriennes sur le temps ne peuvent être considérées comme marginales ni parasitaires. Le temps, par contre, est une véritable obsession pour Saussure"⁶⁾. Signalons en même temps que A.-J. Pétroff(1990), de son côté, a entamé l'entreprise passionnante d'établir un rapport épistémologique entre la conception saussurienne du temps et la conception thermodynamique du temps formulée par Ilya Prigogine, Prix Nobel de chimie en 1977⁷⁾. Il s'ensuit que reprocher à

⁴⁾ M. Arrivé, 1990, «Saussure le temps et la symbolisation», in *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p.45.

⁵⁾ *ibid.*, p.46.

⁶⁾ H. Parret, 1995, «Réflexion saussurienne sur le Temps et le Moi», in *Saussure aujourd'hui* Numéro spécial de LINX, p.54.

⁷⁾ Voir aussi Pétroff (A.-J.), 1995, «Le temps perdu et le temps retrouvé de Ferdinand de Saussure» in De Mauro et Shigeaki Sugeto 1995, p.107-124. Ce que l'auteur cherche à "retrouver" chez Saussure en s'appuyant sur Prigogine, c'est en effet le *temps cosmique*. Ce qui nous intéresse dans le cadre de notre thèse,

Saussure d'avoir refoulé la problématique du temps en linguistique ne se justifie pas. Dans la présente étude, nous soutiendrons la thèse que le temps se situe au coeur même du mouvement de la pensée saussurienne qui cherche à pénétrer dans la nature de l'ensemble des phénomènes langagiers, que ce soit la langue, la légende ou les oeuvres d'ordre poétique.

La présente étude est née d'un effort pour prendre au sérieux l'aspect omniprésent, voire obsessionnel du temps chez Saussure. Qu'on nous permette de préciser encore la question que nous allons nous poser dans l'étude qui va suivre: elle n'est pas de chercher à définir une conception saussurienne du temps, mais de dévoiler avec quelle familiarité la pensée saussurienne saisit le temps; Cette familiarité désigne non seulement le lieu où Saussure rencontre le problème du temps mais aussi la façon dont cette rencontre se fait; la question se pose donc en termes d'où et de *comment*, et non en termes de *quoi* à propos du temps; elle est en effet de savoir où et *comment* se pose le problème du temps dans une série de travaux de Saussure.

Reste à préciser la question de savoir quel temps est en question? Cette question ne porte pas sur la définition du temps, mais sur la typologie du temps sur lequel Saussure travaille. Il ne s'agit, ni du temps grammatical, celui qui est lié à la classification des formes du verbe, ni des indications sémantiques du temps impliquées dans un énoncé, par exemple le repère temporel ou aspectuel à partir duquel tel ou tel énoncé devient compréhensible. Pour tout dire en un mot, il ne s'agit pas du tout du temps conçu comme objet d'analyse linguistique.

c'est plutôt le *temps phénoménologique et linguistique* lié aux divers actes sémiologiques.

Il s'agit plutôt de l'ensemble des phénomènes temporels, à savoir de la phénoménologie du temps chez Saussure. Somme toute, la question sera donc de faire voir ce qui se montre sous la forme temporelle dans la complexité de la pensée saussurienne.

La question ainsi posée, notre étude se répartira selon le genre des travaux de Saussure. D'abord, le *Cours de linguistique général* (désormais, *Cours*) sera mis en examen selon la double optique telle qu'elle est formulée par M. Arrivé: sous l'optique du temps diachronique, on s'interrogera sur l'évolutivité de la langue; sous l'optique du temps linéaire, sur la réalisation de la langue en discours. La possibilité d'une rencontre des deux concepts du temps en question sera examinée en fonction de la notion d'analogie. Ensuite, en ce qui concerne les recherches de Saussure sur la légende, le rapport entre le temps historique et le temps fictif sera mis en lumière dans le cadre de la symbolisation, processus à partir duquel l'événement historique se transforme en unité dramatique au cours de la transmission de la légende. Nous essayerons aussi d'apporter quelques éclaircissements aux recherches de Saussure sur les anagrammes du point de vue du temps esthétique qui est celui de la répétition⁸). Enfin, en présentant quelques fragments des manuscrits inédits de Saussure sur le *Cours de versification française*, nous ferons des remarques à la lumière du problème du temps.

Au lieu de nous attaquer directement au problème du temps chez Saussure, nous avons ainsi décidé, en nous cantonnant dans chaque texte que nous avons choisi comme objet de recherche, de

⁸) Nous empruntons la notion de répétition à Gadamer, qui, à partir d'elle, caractérise le temps esthétique.

faire des analyses textuelles, et cela pour montrer ce qui apparaît sous la forme temporelle dans le mouvement même de la pensée saussurienne. Il nous paraît pourtant nécessaire de donner quelques éléments de réponse à la question liée au choix du texte. Nous pensons que nous pouvons répondre à cette question d'un double point de vue. D'une part, d'un point de vue chronologique, les textes que nous avons choisis se situent sur la même époque, à savoir sur la dernière époque de la vie scientifique de Saussure. D'autre part, d'un point de vue théorique, ces textes peuvent se rassembler autour de la notion d'acte sémiologique. Le *Cours* est, pour parler brièvement, consacré à l'acte de parler ; la légende, à l'acte de raconter ; l'anagramme et la versification française, à l'acte de versifier. Ce que nous voudrions démontrer, c'est que tous ces actes sont profondément liés au mouvement phénoménologique du temps.

Avant d'entamer nos études ainsi circonscrites, nous allons commencer par passer en revue d'une part l'histoire des critiques et d'autre part celle des reconstructions de la pensée saussurienne, afin de porter à jour la problématique du temps peu éclairée dans l'histoire de la linguistique postsaussurienne.

I. Critiques et reconstructions des idées saussuriennes

I.1. Critiques

On admet en général que le *Cours* de Saussure joue un rôle inaugural, sinon primordial dans le développement de la pensée linguistique du 20ème siècle. D'après R. Jakobson(1973), il marque pour ainsi dire "le point de départ d'une ère nouvelle

dans la science du langage"⁹. Ceci ne veut pourtant pas dire qu'il établit une vérité toute faite, que la linguistique postsaussurienne n'a qu'à accueillir sans critique. C'est exactement le contraire qui s'observe dans l'histoire de la linguistique postsaussurienne. Là, les enseignements du *Cours*, transmis souvent sous forme de dichotomies, ne sont pas considérées simplement comme le point de départ à passer mais aussi à dépasser. Et c'est dans ce dépassement que se réalise paradoxalement le progrès le plus intéressant de la linguistique postsaussurienne. Jakobson précise que "les efforts progressifs tendant à surmonter ces dualités internes et à en faire la synthèse marquent en réalité la linguistique postsaussurienne"¹⁰). La présente partie vise à examiner en quoi consiste essentiellement le prétendu dépassement de la linguistique saussurienne. Au lieu de détailler une longue histoire critique constituée par la linguistique postsaussurienne, nous nous bornerons à en saisir l'essentiel, ce qui nous conduira au problème caché derrière elle, à savoir celui du temps.

Nous partirons d'un remarquable ouvrage de M. Bakhtin, intitulé *Le marxisme et la philosophie du langage*(1929), ouvrage qui est tout à fait exemplaire pour notre travail. Le choix de cet exemple n'est pas arbitraire dans la mesure où celui-ci satisfait à l'objectif que nous nous sommes fixé pour nos études. C'est dire que par sa dimension philosophico-linguistique, l'ouvrage de Bakhtin est prêt à fournir une vue d'ensemble sur la position philosophique de Saussure et sa

⁹) R. Jakobson, 1973, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, p.17.

¹⁰) *ibid.*, p.18.

limite épistémologique. Nous entendons en dégager les éléments qui constituent l'essentiel des critiques de Saussure.

Bakhtin formule sa principale critique de Saussure dans les 4ème et 5ème chapitres de la deuxième partie de son ouvrage. Le premier chapitre dont le titre est consiste à extrapoler la pensée philosophico-linguistique de l'époque en deux positions radicalement disjointes: subjectivisme idéaliste et objectivisme abstrait. L'enjeu en est de surmonter leurs antinomies théoriques et d'en faire la synthèse pour ouvrir la voie à "la philosophie marxiste du langage", laquelle s'incarne dans une théorie de l'énonciation¹¹⁾. Le deuxième chapitre est consacré à la distinction typiquement saussurienne: langue, langage et parole. Là, l'auteur essaye de surmonter la dichotomie langue/parole. Il ne s'agira ici ni de détailler ses arguments ni de le suivre jusque dans ses analyses sur le discours rapporté¹²⁾, mais d'examiner en quoi consiste le dépassement de la position philosophico-linguistique de la seconde orientation dans laquelle s'inscrit la linguistique saussurienne.

Selon Bakhtin, la pensée philosophico-linguistique de son époque, comme nous venons de le remarquer, se scinde en deux orientations radicalement différentes: subjectivisme idéaliste et objectivisme abstrait. Essayons dès maintenant de les soumettre à une analyse plus détaillée. Inspirée à la fois de la

¹¹⁾ Par l'énonciation, Bakhtin entend non pas l'énonciation monologue mais l'énonciation complète où le "discours d'autrui" joue un rôle capital.

¹²⁾ Dans la troisième partie, Bakhtin met à l'épreuve sa méthode sociologique dans le domaine syntaxique. Il prend pour exemple le discours rapporté, qui est non seulement "le discours dans le discours" mais aussi "le discours sur le discours". (1929(1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, p.161). Ainsi, le discours rapporté a ceci de remarquable qu'il constitue l'énoncé dont la structure syntaxique est marquée par la forme dialectique.

linguistique humboldtienne et de la psychologie wundtienne¹³⁾, la première orientation met l'accent sur l'acte de parole. Cet acte de parole exprime à la fois les caractères individualo-psychiques et créatifs relatifs au phénomène du langage. Dans cette orientation, la langue apparaît non pas comme produit mais comme production, voire "création continue"¹⁴⁾. Elle ne constitue pas de système abstrait, mais une activité relevant pour ainsi dire d'une capacité anthropologique des sujets parlants. Dans ces conditions, la tâche des linguistes sera de découvrir les lois de création sous-jacentes à l'activité linguistique, lois capables de fournir finalement une explication causale sur le changement linguistique. En bref, cette première orientation relève de l'historicisme basé sur la conception pragmatique de la langue.

A quoi s'oppose diamétralement la deuxième orientation qui, qualifiée d'objectivisme abstrait, reconnaît aux actes de paroles un système normalisé qui à la fois les transcende et les gouverne. Ce système a ses propres lois immanentes qui débordent le cadre individuel ou social. Il s'ensuit qu'aucune place ne peut être accordée à l'activité créatrice des individus. On exige seulement de ceux-ci qu'ils agissent conformément à une norme linguistique donnée. Bakhtin résume clairement les directives de cette orientation en quatre points fondamentaux¹⁵⁾ qui méritent d'être examinés à fond:

1) La langue est un système stable, immuable, de formes linguistiques soumises à une norme fournie telle quelle à la conscience individuelle et péremptoire pour celle-ci.

¹³⁾ *ibid.*, p.75-76.

¹⁴⁾ *ibid.*, p.75.

¹⁵⁾ *ibid.*, p.86-87.

2) Les lois de la langue sont essentiellement des lois linguistiques spécifiques établissant des liens entre les signes linguistiques à l'intérieur d'un système fermé. Ces lois sont objectives par rapport à la conscience subjective.

3) Les liens linguistiques spécifiques n'ont rien à voir avec des valeurs idéologiques (artistiques, cognitives ou autres).

4) Les actes de paroles individuels constituent du point de vue de la langue de simples réfractions ou variations fortuites ou même des déformations des formes normalisées.

Ces quatre points s'articulent les uns aux autres de telle façon qu'ils forment un ensemble cohérent. Il est à noter que c'est autour du concept de langue qu'ils s'énoncent et s'ordonnent d'une façon cohérente. Nous nous permettons d'en faire un commentaire très brièvement et cela pour montrer comment ils vont être soumis aux critiques.

Le premier point énonce la thèse élémentaire de la seconde orientation selon laquelle la langue est un système stable. Il fait que cette orientation se distingue clairement de la première orientation mettant l'accent sur l'aspect dynamique de la langue. La stabilité d'un système linguistique s'explique là en fonction de sa normativité. Et cette normativité apparaît comme quelque chose qui s'impose face à la conscience des sujets parlants. Si la langue reste un système stable, c'est-à-dire immuable à travers le temps, cela revient à dire qu'aucun changement ne peut avoir lieu en elle. Or, ceci contredit exactement le fait évident que la langue change d'elle-même au cours du temps. Avec cette évidence incontestable, Bakhtin condamne la position théorique de la seconde orientation à être

an-historique. Il dit: "la réflexion linguistique à caractère formalo-systématique est incompatible avec une approche historique et vivante de la langue"¹⁶). Etant donné que la linguistique saussurienne constitue un point de départ de cette orientation dite formalo-systématique, elle n'échapperait pas non plus à la critique d'être an-historique. En fin de compte, ce n'est que l'approche historique qui est supposée atteindre l'être-langue dans sa réalité complète.

Le deuxième point s'articule sur les lois de la langue. Il précise que ces lois ne peuvent être valables qu'à l'intérieur du système fermé qu'est la langue, c'est-à-dire qu'elles sont d'ordre immanent. L'immanence des lois de langue signale en même temps leur objectivité par rapport à la conscience des sujets parlants. D'où les caractères extérieur et autonome de la langue. Bahktin dit: "le système linguistique constitue un fait objectif externe à la conscience individuelle et (qu')il est indépendant de cette conscience"¹⁷). L'extériorité et l'autonomie de la langue à l'égard de la conscience individuelle débouchent nécessairement sur sa primauté sur l'acte individuel de parole. Eloignée de la conscience des sujets parlants, la langue, système fermé, ne peut être envisagée que d'un point de vue social et, par voie de conséquence, la parole perd sa place à cause de son caractère individuel. Dans cette mesure, Bahktin reproche à Saussure de ne comprendre la parole que d'un point de vue individuel et de ne pas tenir compte de son aspect intersubjectif¹⁸). Pour tout dire en un mot, ce reproche consiste

¹⁶) *ibid.*, p.113.

¹⁷) *ibid.*, p.96.

¹⁸) Ainsi, Bakhtin résume son propos: "En réalité, l'acte de parole, ou exactement son produit, l'énonciation, ne peut être considéré comme individuel au sens étroit de ce terme; il ne

en effet à remettre en cause la position anti-pragmatique de la linguistique saussurienne.

Les troisième et quatrième points sont des conséquences logiques des premier et deuxième points que nous venons d'examiner. En liaison avec la déssubjectivation de la langue, toute valeur pragmatique (idéologique, artistique, cognitive) disparaît. Il en résulte que la parole est dépréciée par rapport à la langue.

Ainsi avons-nous dégagé les deux principales critiques de la linguistique saussurienne, lesquelles persistent tout au long de l'histoire de la linguistique postsaussurienne. En un mot, la linguistique saussurienne est condamnée à être à la fois an-historique et anti-pragmatique. Avant d'arriver à l'ultime conséquence de ces critiques, continuons notre survol de l'histoire critique qui marque la linguistique postsaussurienne, nous verrons de quelle manière on tente de dépasser à partir des critiques ainsi dégagées la limite des enseignements du *Cours*.

I.1.1. La critique de la position an-historique de la linguistique saussurienne

Si la linguistique saussurienne est condamnée à être an-historique, c'est d'abord parce qu'elle rejette la méthode historique pour s'assurer une solide base scientifique dans la dimension synchronique. Ainsi, la critique de sa position an-historique peut se traduire pratiquement par celle de la

peut être expliqué par référence aux conditions psychologiques du sujet parlant. *L'énonciation est de nature sociale*. Cette thèse, il nous appartient de l'étayer dans le prochain chapitre" (ibid., p.119).

synchronie saussurienne. Du coup, nous nous concentrerons dans ce qui suit sur la question de savoir avec quels arguments on prétend que la fameuse dichotomie saussurienne synchronie et diachronie est surmontée dans l'histoire de la linguistique postsaussurienne. Notre démarche ne sera pas chronologique mais logique, en faisant valoir des arguments critiques plutôt que de simples descriptions historiques. Elle consiste en effet à passer en revue les trois principaux arguments dont on se sert, soit pour rejeter, soit pour réviser la dichotomie en question.

1. Le premier argument consiste à remplacer l'opposition radicale entre synchronie et diachronie par un concept synthétique, à savoir celui d'histoire. La langue n'est pas d'une nature telle qu'elle puisse être coupée selon deux axes de quelque manière que ce soit. Si elle le peut, ce n'est sûrement pas dans sa réalité mais par un choix arbitraire. Si l'on peut introduire à partir d'un choix arbitraire une coupure arbitraire dans un *mode de considération* sur la langue, on aura raison de dire aussi qu'en réalité la langue se donne comme unité indivisible dans son *mode d'existence*. La langue ne mène sa vie nulle part ailleurs que dans une tradition historique, et dans cette mesure elle constitue, non pas une unité abstraite mais une unité réellement vivante. Du coup, on ne pourra la prendre au sérieux sans tenir compte de sa condition ontologique. Tel est l'argument qu'on se donne pour remettre en cause la dichotomie saussurienne.

C'est d'abord Schuchardt(1917) qui, dans son compte rendu sur le *Cours*, se propose d'introduire le terme d'"histoire du langage"(Sprachgeschichte). Et il dénonce l'opposition entre

synchronie et diachronie. C'est parce que le repos et le mouvement constituent deux faces d'une même pièce.

Repos et mouvement (ce dernier terme pris dans sa plus grande extension) ne se trouvent nulle part en opposition; il en est donc de même pour le langage; seul est réel le mouvement, seul est perceptible le repos¹⁹).

D'après lui, l'opposition radicale entre synchronie et diachronie doit se neutraliser dans l'histoire du langage, qui seule correspond à la réalité linguistique. C'est justement la notion de réalité qui lui sert d'argument pour réfuter la distinction arbitraire. Il se permet pourtant d'introduire un autre type de distinction, ce qui mérite notre attention: à côté de l'histoire du langage, il met en place un concept analogue à la synchronie saussurienne, à savoir la psychologie du langage. Ainsi la dichotomie synchronie et diachronie revêt une nouvelle forme, à savoir celle de la distinction entre histoire du langage et psychologie du langage. Ceci ne veut pourtant pas dire que la dichotomie synchronie et diachronie s'accorde bien avec la distinction entre histoire du langage et psychologie du langage. Il est à noter que la psychologie du langage a pour objet non pas la langue, système stable et immuable mais "le devenir du langage" (Sprachgeschehen) dont le trait essentiel réside dans son ouverture. Dans cette mesure elle se rabattra difficilement sur la synchronie saussurienne. Schuchardt se propose dans un style d'individualiste méthodologique de ne reconnaître la véritable réalité linguistique qu'au langage

¹⁹) H. Schuchardt, 1917(1978), «Compte rendu du CLG», in *Avant Saussure*, tr. par P. Caussat, Bruxelles, Editions complexes, p.117.

individualo-psychique²⁰). D'après lui, ce langage individualo-psychique constitue le procès perpétuel qu'est le devenir du langage. Or, le devenir du langage ne contrevient pas à la loi universelle de l'histoire du langage, parce que le "Sprachgeschehen", notion à la fois génétique et dynamique, ne s'oppose nullement à la "Sprachgeschichte".

Dans le même contexte philosophico-linguistique, mais muni d'un appareil épistémologique, E. Coseriu(1973), de son côté, a mené la tentative qui nous paraît la plus synthétique de surmonter la dichotomie synchronie et diachronie dans son remarquable ouvrage intitulé *Synchronie, Diachronie und Geschichte*. Le titre du livre nous offre un indice sur ce qu'il a dans l'esprit pour accomplir son ambitieux projet, c'est-à-dire que c'est dans et par l'histoire que la dichotomie saussurienne est à surmonter. Disons tout de suite que chez lui comme chez Schuchardt la langue ne reçoit de détermination réelle que de son enracinement dans la tradition historique. Ceci ne l'empêche pas, contrairement à Schuchardt, d'admettre la validité méthodologique de la dichotomie en question. Tout au long de son argumentation, il insiste lourdement sur le fait que "Der Daseinsmodus der Ding und ihr Betrachtungsmodus dürfen keineswegs verwechselt werden"²¹). D'après lui, la distinction entre synchronie et diachronie ne prend son véritable sens qu'au moment où elle est comprise comme mode de considération de la

²⁰) Ainsi dit-il: "La langue elle-même consiste dans un procès perpétuel; chaque mot singulier n'est que la somme de répétitions innombrables d'un événement chez des individus innombrables".(ibid., p.180). La langue en question n'est plus celle de Saussure. D'après lui, en tant que langue individuelle, elle se rapproche plutôt de ce que Saussure appelle "le langage".(ibid., p.178).

²¹) E. Coseriu, 1974, *Synchronie, Diachronie und Geschichte*, München, Wilhelm Fink Verlag, p.43.

langue, et non pas comme mode d'existence de la langue. Mais c'est l'historicité de la langue qui seule révèle sa véritable réalité. Comme Schuchardt, Coseriu dit: "Die Sprache, die sich wandelt, ist die wirkliche Sprache in ihrer konkreten Existenz"²²). L'historicité de la langue ne signifie rien d'autre que sa traditionalité. Ainsi la langue synchronique se définit-elle comme "ein aktuelles System vom alten und neueren Sprachtraditionen"²³). Si la langue est le produit de la dialectique d'un ancien et d'un nouveau comme le dirait Coseriu, la distinction faite par Saussure des deux axes de la langue n'a aucun sens, dans la mesure où elle dissimule ce processus dialectique. Autrement dit, l'antinomie synchronie et diachronie, bien qu'elle soit valable au niveau méthodologique, doit se résoudre dans le concept de l'histoire. Coseriu proclame que "auf der Ebene der Untersuchung die Antinomie Synchronie - Diachronie allein in und durch die Geschichte zu überwinden ist"²⁴). Vu sous l'ensemble, le dépassement de la dichotomie saussurienne est effectué dans un double sens du mot "aufheben": d'une part, elle garde sa validité théorique au niveau méthodologique; d'autre part, elle se neutralise au niveau ontologique dans le concept d'histoire. Dans cette mesure Coseriu dit que la dichotomie saussurienne n'est pas simplement "beseitigt" mais "aufgehoben"²⁵).

Le premier argument que nous venons d'examiner a un double mérite: d'une part, il insiste sur l'historicité de la langue qui est à la base de sa facticité. Il est incontestable que la

²²) *ibid.*, p.11.

²³) *ibid.*, p.56.

²⁴) *ibid.*, p.10.

²⁵) *ibid.*, p.237.

langue change d'elle-même au cours du temps, c'est-à-dire qu'elle a son histoire. D'autre part, cet argument, par voie de conséquence, parvient à mettre l'accent sur l'aspect dynamique de la langue. Pour qu'il se produise un changement quelconque, il est hors de doute que la langue doit être un système dynamique.

2. Le deuxième argument remet en cause la dichotomie synchronie et diachronie à deux égards: d'une part, il consiste à enlever l'aspect statique à la synchronie saussurienne et à ouvrir la voie à la synchronie dynamique. D'autre part, en accusant la diachronie saussurienne d'être atomique, on nous invite à la remplacer par la diachronie structurale douée d'un sens téléologique.

i) la thèse de la synchronie dynamique: elle consiste à remettre en cause l'assimilation faite d'abord par Saussure lui-même de la synchronie à la statique. Il est remarquable que Jakobson, dans son article de «Principe de phonologie historique» daté de 1937, ait déjà dénoncé l'éventuelle confusion entre la synchronie et la statique²⁶⁾. Coseriu(1974), de son côté, accuse Saussure de "seine blosse Gleichsetzung von Sprachzustand und Sprache"²⁷⁾. D'après lui, la langue ne peut se réduire à l'état de langue parce qu'elle est toujours en état de changement, c'est-à-dire qu'elle est toujours hors d'état de soi-même. Mais c'est A. Martinet(1989) qui, entre autres, a

²⁶⁾ Il dit: "Ce serait une faute grave de considérer la statique et la synchronie comme des synonymes".(1931(1976), «Principes de phonologie historique», in *Principes de phonologie* par N.S. Troubetzkoy, Paris, Klincksieck, p.333). Dans son *Essais de linguistique générale*(1973), il continue à critiquer l'identification des deux oppositions: celle de la synchronie et de diachronie et celle de la statique et de la dynamique.(p.22).

²⁷⁾ E. Coseriu, 1974, op.cit., p.219-220.

systématiquement réfuté l'idée statique de la synchronie saussurienne, en soutenant la thèse de la synchronie dynamique. Dans la lignée de la tradition humboltienne²⁸⁾, il défend l'idée que la langue n'est pas un produit fini mais une activité, un procès²⁹⁾. Sur ce point, il est d'accord avec Schuchardt qui parle du "Sprachgeschehen". Mais contrairement à celui-ci qui n'a vu qu'une contradiction entre structure et histoire, Martinet reconnaît à la synchronie même un aspect dynamique. Pour lui, il n'y a pas la moindre contradiction entre structure et histoire.

Il n'y a pas contradiction entre le fonctionnement de la langue et son évolution, mais coïncidence. Ce n'est pas un paradoxe de dire qu'une langue change parce qu'elle fonctionne.³⁰⁾

Le seul reproche qu'il adresse aux structuralistes, c'est que ceux-ci "se sont généralement fait de la structure, une conception absolument statique"³¹⁾. Cette conception absolument statique est attribuée à l'inspiration saussurienne:

Après plus d'un siècle d'une linguistique comparée qui se pensait historiciste, la linguistique descriptive s'est présentée comme synchronique. D'inspiration saussurienne en Europe, elle a conçu la synchronie comme statique.³²⁾

Dans la même perspective, A. Juilland(1967) blâme le structuralisme bloomfieldien d'avoir renforcé "l'interdit jeté

²⁸⁾ A. Martinet, 1989, *Fonctions et dynamique des langues*, Paris, Armand Colin, p.26.

²⁹⁾ *ibid.*, p.26.

³⁰⁾ *ibid.*, p.40.

³¹⁾ *ibid.*, p.7.

³²⁾ *ibid.*, p.26.

par l'antinomie saussurienne"³³⁾ par la limitation de son programme scientifique à la description statique. D'un point de vue réaliste et dialectologique, J. Allières(1988) rejoint Martinet, qui, à partir de la thèse de la synchronie dynamique, met en cause la notion statique de langue. Il se propose de remplacer la vision statique de la synchronie par la vision dynamique qui fait valoir des variations spatiales et des changements temporels dans la façon de décrire le phénomène du langage³⁴⁾.

Examinons de plus près la thèse de la synchronie dynamique soutenue par A. Martinet. Nous nous concentrerons sur la question de savoir dans quelle mesure l'aspect statique de la synchronie saussurienne est mis en cause par elle. Martinet, un des meilleurs observateurs sur le phénomène du langage, ne peut se contenter de la coupure transversale faite par Saussure en vue d'ouvrir le champ synchronique, coupure qui fait abstraction des variations spatio-temporelles de la langue. Avec la thèse de la synchronie dynamique, il vise donc à faire valoir des phénomènes qui échappent à la description basée sur la coupure transversale.

Il peut donc être indiqué d'opposer, à l'étude diachronique visant délibérément à comparer différents états successifs du même objet d'étude, une synchronie dynamique où l'attention se concentre, certes, sur un seul et même état, mais sans qu'on renonce jamais à y relever des variations et à y évaluer le caractère progressif ou récessif de chaque trait. Une telle synchronie ne ressemble guère à la coupe transversale qui a servi à Saussure pour illustrer sa conception d'une présentation synchronique³⁵⁾.

³³⁾ A. Juilland, 1967, «Perspectives du structuralisme évolutif», *Word* vol.23, p.352.

³⁴⁾ J. Allières, 1988, «Système linguistique, dynamique du langage, et flux tempri-spatial», *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. LXXXIII, fasc.1, p.48.

³⁵⁾ A. Martinet, 1975, *Evolution des langues et reconstruction*, Paris, Puf., p.9.

Notons tout d'abord que Martinet n'a pas envisagé de rejeter totalement la dichotomie saussurienne, mais qu'il a voulu justement la réviser en lui accordant un trait dynamique. La synchronie dynamique dont il parle ne désigne rien d'autre que des phénomènes de variation spatio-temporelle des unités linguistiques. Il nous fait constater par exemple que "sur 17 sujets parisiens, 8 utilisent régulièrement l'opposition d'un / / long à un / / bref, alors que 9 n'en font rien"³⁶). La coexistence de cette opposition peut se concevoir à deux égards: d'une part, on peut constater synchroniquement deux sous-systèmes en conflit; il est à noter que la synchronie ne peut être formulée là de quelque manière que ce soit en termes statiques; d'autre part, diachroniquement, on peut parler d'un phénomène d'affaiblissement de cette opposition. Celle-ci s'explique ensuite en fonction du besoin de la communication. Par exemple, alors que l'opposition / a presque totalement disparu de la France à quelques régions provençales près, à cause de sa pauvreté en lexique, l'opposition / , physiquement de même type, continue à se maintenir pour la raison inverse. L'important est que Martinet recourt là à une explication d'ordre structural, selon laquelle, contrairement à la première opposition ayant perdu sa fonction distinctive dans un système phonologique français, la seconde continue à exercer cette fonction structurale.

Ainsi la thèse de la synchronie dynamique a le mérite d'expliquer la tendance évolutive des unités linguistiques sans méconnaître pour autant leur condition structurale.

³⁶) *ibid.*, p.8.

ii) la thèse de la diachronie structurale: Fondé en octobre 1926, le cercle linguistique de Prague soutient à l'occasion d'un premier congrès des phonologues salves qui eût lieu en 1929, neuf thèses principales, dont la première expose sa position théorique sur le changement linguistique³⁷⁾. Là il tient pour acquis théorique la notion de système dans le cadre de la description synchronique de la langue. En plus, il se propose de l'appliquer au domaine de la diachronie. Ainsi, il réfute la thèse atomique et causale du changement phonologique, soutenue par l'école des néogrammairiens, en faveur de la thèse de la diachronie structurale. Un des pionniers du cercle de Prague, R. Jakobson, deux ans plus tard, a consacré un bel article aux «Principes de phonologie historique»(1932). Il se propose de rejeter la méthode isolatrice des néogrammairiens et de se tourner vers la méthode intégrale, susceptible de fournir une explication systématique sur le changement phonologique. Il dit: "toute modification doit être traitée en fonction du système à l'intérieur duquel elle a lieu"³⁸⁾. Dans ses *Essais de linguistique générale*(1973), il précise: "Par conséquent, aucun des changements ne peut être compris et expliqué qu'en fonction du système qui les subit et du rôle qu'ils jouent à l'intérieur de ce système"³⁹⁾. Selon lui, Saussure, pionnier d'une méthode structurale, n'a pourtant pas dépassé la considération atomique sur le changement linguistique. Toutefois, il est tout à fait possible d'appliquer sa nouvelle méthode au domaine de la diachronie. Il s'ensuit que Jakobson lui reproche de suivre "le

³⁷⁾ G. C. Lepschy, 1968, *La linguistique structurale*, Paris, Payot, p.58-59.

³⁸⁾ R. Jakobson, 1932, *op.cit.*, p.316.

³⁹⁾ R. Jakobson, 1970, «Relations entre la science du langage et les autres sciences»in *Essais*(1973), *op.cit.*, p.22.

vieux dogme atomiste des néogrammairiens en linguistique historique⁴⁰⁾). La prise en compte du système s'impose donc non seulement pour la description synchronique mais aussi pour l'explication diachronique. Dans le même contexte Martinet(1975) dit que la linguistique structurale peut et doit apporter sa contribution non seulement à la description scientifique des états de langue mais aussi à celle de l'évolution de la langue⁴¹⁾). Pour l'illustration de son propos, il a essayé d'appliquer la notion de "marque", qui connaissait un grand succès dans le domaine de la phonologie structurale, au domaine de la phonologie diachronique.

Si, en effet, un élément n'obtient une valeur quelconque que dans son rapport avec d'autres éléments dans un système donné, il s'ensuit que telle ou telle modification que subit cet élément à un moment donné se répercutera nécessairement sur les autres éléments avec lesquels il entretient un rapport structural. Par exemple, dans un système phonologique de russe blanc où il y a des phonèmes /t/, /t'/, /d/, /d'/, /s/, /s'/, /c/, un phonème /t'/ se change en /c'/ et de même /d'/ en /e'/. D'après Jakobson⁴²⁾, si l'on veut décrire le changement de /t'/ en /c'/', il faut d'abord exposer les rapports du phonème /t'/ avec les autres phonèmes du système auquel il a appartenu, donc avec /t/, /d/, /d'/, /s/, /s'/, /c/, et ensuite les rapports du phonème /c'/' avec les autres phonèmes du système en question, donc avec les phonèmes immodiés: /t/, /d/, /d'/, /s/, /s'/, /c/, et le phonème nouvellement créé /e'/. Dans ces conditions, le changement de /t'/ en /c'/' ne s'explique pas d'un point de

⁴⁰⁾ *ibid.*

⁴¹⁾ A. Martinet, 1975, *op.cit.*, p.84.

⁴²⁾ R. Jakobson, 1932(1973), *op.cit.*, p.316-317.

vue atomique mais en fonction de sa condition structurale. On ne peut concevoir désormais la phonologie diachronique hors du cadre structural. On peut formaliser l'enchaînement structural du changement linguistique tout simplement comme suit: $A > A'$. Or, Jakobson ne se contente pas d'avoir recours aux conditions structurales d'un changement linguistique, il ajoute une interprétation téléologique à la fonction ">". D'où sa thèse téléologique concernant la modification linguistique. Il dit: "Quand nous considérons une mutation linguistique dans le contexte de la synchronie linguistique, nous l'introduisons dans la sphère des problèmes téléologiques. Il s'ensuit nécessairement que le problème de la finalité s'applique à une chaîne de mutations successives, c'est-à-dire à la linguistique diachronique⁴³). Ainsi, la systématisme du changement linguistique se dote-t-elle d'un sens téléologique.

Récapitulons: le deuxième argument que nous venons d'examiner a le mérite d'accentuer le rapport dialectique entre synchronie et diachronie. Il consiste en effet à faire un sort à la fois à la dynamique de la synchronie et à la systématisme de la diachronie. C'est ainsi que Jakobson(1973) a cru réfuter l'identification erronée des deux oppositions: celle de la synchronie et de la diachronie et celle de la statique et de la dynamique. Nous nous permettons pour terminer de citer un passage, qui résume très bien son propos:

Par conséquent aucun des changements ne peut être compris et expliqué qu'en fonction du système qui les subit et du rôle qu'ils jouent à l'intérieur de ce système, inversement, aucune langue ne peut recevoir une description complète et adéquate sans qu'il soit tenu compte «des changements qui sont en train

⁴³) *ibid.*, p.334.

de s'opérer». La prohibition absolue introduite par Saussure d'étudier simultanément les rapports le temps et les rapports dans le système perd de sa validité les changements apparaissent comme relevant d'une synchronie dynamique.⁴⁴⁾

3. Le troisième argument est d'ordre épistémologique. Il consiste à dire que la distinction entre synchronie et diachronie ne tient pas à l'ordre des choses, mais relève de la façon de considérer ces choses. Comme l'on l'a vu précédemment, c'est E. Coseriu(1974) qui a avancé sa critique dans cette perspective. Donc, on n'a pas besoin de revenir en détail sur ce problème. Ici on se contente de faire une très brève remarque. D'après Coseriu, il ne faut pas confondre tout d'abord le "Daseinsmodus der Ding" avec son "Betrachtungsmodus". C'est une exigence épistémologique de prime abord. Ainsi il se propose de considérer le trait anhistorique de la synchronie comme relevant d'un mode de description. Il dit: "Die Ungeschichtlichkeit (Synchroniezeit) gehört zum Sein der Beschreibung und nicht zum Sein der Sprache"⁴⁵⁾. D'après lui, l'erreur de Saussure est que ce dernier a chosifié la distinction méthodologique entre synchronie et diachronie, en l'identifiant à la distinction factuelle entre statique et dynamique. Mais on sait très bien que depuis l'excellent travail d'Amacker(1975), "la distinction diachronie-synchronie est une distinction de point de vue"⁴⁶⁾. Wunderli(1981), de son côté, précise: "Wenn die Sprache homogenen (essentiell historischen) Charakter hat, dann kann die Unterscheidung zwischen Synchronie und Diachronie nicht mehr vom Objekt her begründet werden, dann hat sie rein methodologischen

⁴⁴⁾ R. Jakobson, 1970(1973), op.cit., p.22.

⁴⁵⁾ E. Coseriu, 1974, op.cit., p.20.

⁴⁶⁾ R. Amacker, 1975, *Linguistique saussurienne*, Genève, Droz, p.56.

Charakter"⁴⁷). Autrement dit, Saussure n'éprouverait aucune difficulté à suivre les propositions faites par Coseriu dans le cadre de l'épistémologie générale. En fin de compte, Coseriu avait raison de dire: "De Saussure betrieb keine Ontologie, sondern Methodologie"⁴⁸).

Nous venons de passer en revue les trois principaux arguments avancés en vue de dépasser la dichotomie synchronie et diachronie. Ce faisant, nous ne nous sommes pas directement engagé pour notre part, ni à défendre, ni à réfuter les idées de Saussure. Ceci ne veut pas dire que nous avons tenu pour fondés ces arguments critiques, qui manquent d'ailleurs d'une considération philologique devenue indispensable depuis Godel pour la discussion sur les idées de Saussure. Notre position se rendra à l'évidence au fur et à mesure que notre discussion à ce sujet se développera dans ce qui suit. Arrivé au terme d'un parcours sur l'histoire critique de la linguistique postsaussurienne, nous sommes en mesure de faire surgir en dernier ressort une perspective ignorée ou cachée, à savoir une perspective temporelle. Il n'est pas très difficile de se rendre compte que la critique de la position an-historique de la linguistique saussurienne se révèle en dernier ressort comme celle de sa position a-temporelle. Ce n'est pas une erreur de dire que le problème du temps était toujours dans le sillage de l'histoire critique. Cette histoire critique a raison de le réveiller, mais a tort d'ignorer le fait que ce problème du temps est une préoccupation majeure de Saussure, comme nous le

⁴⁷) P. Wunderli, 1981, *Saussure-Studien*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p.144.

⁴⁸) E. Coseriu, op.cit., p.21.

verrons plus tard. C'est exactement ce problème du temps qui, ignoré dans la littérature saussurienne, peut seule rendre compréhensibles tous les paradoxes semés par Saussure lui-même à travers ses enseignements. En ce sens, Martinet(1974) a tout à fait raison de remarquer ceci:

En contraignant les linguistes à distinguer toujours soigneusement entre synchronie et diachronie, les recherches structurales ont non seulement donné naissance à la description scientifique des états de langue, mais également pour la première fois de façon consciente, introduit en linguistique la perspective temporelle.⁴⁹⁾

La perspective temporelle ainsi éclaircie est indispensable, non seulement pour mener à bien les recherches sur le langage mais aussi pour nous transporter au coeur des idées de Saussure. Telle est la position que nous allons proposer et défendre dans le cadre de notre thèse.

I.1.2. La critique de la position anti-pragmatique de la linguistique saussurienne

Si la linguistique saussurienne est condamnée à être anti-pragmatique, c'est dans la mesure où la distinction faite par Saussure entre langue et parole se transforme immédiatement en opposition, et que cette opposition n'est pas neutre mais apparaît la plupart du temps comme hiérarchisée, c'est-à-dire que dans le programme saussurien, la langue tient une place privilégiée par rapport à la parole⁵⁰⁾. Or, est-il nécessaire

⁴⁹⁾ Martinet, 1974, op.cit., 84.

⁵⁰⁾ Il est vrai que l'opposition essentiel/secondaire sous la forme de laquelle la dichotomie langue/parole est introduite a pour conséquence de caractériser l'épistémologie saussurienne non seulement comme dichotomique mais aussi comme hiérarchique.

d'introduire une telle division dans l'être-langue? N'est-ce pas que la langue apparaît toujours par la parole? Ainsi, O. Jespersen, dans son compte rendu du *Cours*, critique Saussure comme suit:

Ainsi, quand il parle de «linguistique de la langue» et de «linguistique de la parole», en opposant l'une à l'autre ces deux notions; je ne vois pas que l'on y gagne rien, car, malgré tout, la langue n'existe que dans et par la parole des individus⁵¹⁾.

La critique ainsi formulée est pratiquement liée à l'absence de la linguistique de la parole chez Saussure. Or, il n'est pas tout à fait juste de parler d'absence, car Saussure était conscient du droit à l'existence de la linguistique de la parole. En plus, il n'est pas impossible de combler rétrospectivement cette absence par des indications très significatives. On en discutera en détail plus loin⁵²⁾. Nous nous bornerons pour l'instant à tracer le contour des critiques formulées dans le cadre de la position pragmatique. Nous nous concentrerons particulièrement sur deux aspects, mis en relief dans l'histoire critique de la linguistique postsaussurienne: l'immanence et l'intersubjectivité. L'aspect immanent de la linguistique saussurienne revêt sa forme la plus parfaite dans la glossématique hjelmslevienne. Nous allons donc examiner le programme immanent de la linguistique saussurienne et sa limite épistémologique en étroite liaison avec la glossématique

⁵¹⁾ O. Jespersen, 1916(1970), «Compte rendu du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure», in *Linguistica*, p.111.

⁵²⁾ Nous y reviendrons en détail quand nous abordons la linguistique de la parole chez Saussure dans le cadre de la pragmatique.

hjelmslevienne. Nous allons voir ensuite comment l'aspect individuel de la parole saussurienne est soumis à la critique dans le cadre de l'intersubjectivité.

i) L'immanence: Si la linguistique saussurienne débouche sur l'immanentisme, c'est dans la mesure où elle suppose que la langue constitue un système clos. Ce n'est pas par hasard qu'elle se tient en butte à la critique sévère au moment où la pensée pragmatique fait son apparition dans le domaine linguistique⁵³). Ainsi Berrendonner écrit-il dans son *Cours critique de grammaire générative*(1983):

Le concept de langue dans la théorie saussurienne a essentiellement pour fonction de réaliser une abstraction. Il sert à évacuer les propriétés individuelles, à construire un objet clos qui puisse être étudié en soi et pour soi et qui fonctionne comme un principe de classification.⁵⁴)

Dans cette note laconique et claire, l'auteur touche au coeur du problème: la clôture de la langue saussurienne. La clôture de la langue signifie que cette dernière, comme l'a bien dit Bakhtin, est à la fois autonome et externe à la conscience individuelle. La langue est ainsi protégée contre tout dérangement situationnel qui peut être provoqué éventuellement par des individus. Elle constitue pour ainsi dire un système de valeurs pures dont la réalisation ne dépend pas de la

⁵³) Il n'est peut-être pas juste de dire que la critique de l'immanentisme débute avec l'apparition de la pragmatique moderne. Si l'on se rappelle que l'immanentisme est foncièrement lié à la dichotomie langue/parole, il faut dire qu'il est toujours remis en cause depuis la publication du *Cours*. Par exemple, O. Jespersen expose clairement dans son compte rendu du *Cours* son désaccord avec Saussure sur la distinction entre linguistique de la langue et linguistique de la parole. Il dit: "je ne vois pas que l'on y gagne rien".(1916(1970), op.cit., p.111).

⁵⁴) A. Berrendonner, 1983, *Cours critique de grammaire générative*, P.U.L., Lyon, p.16.

disposition personnelle des sujets parlants. Il va de soi qu'elle relève d'un monde de possibilité et non de réalité concrète. Si, malgré tout, elle peut servir à la communication, ce n'est pas parce qu'elle se met librement à la disposition des sujets parlants mais plutôt dans la mesure où cette disponibilité est déjà conditionnée par des principes a priori.

Fidèle à la doctrine saussurienne, L. Hjelmslev est allé le plus loin dans l'établissement de ces principes a priori. Il prétend qu'on doit suivre pour mener à bien la description linguistique trois principes: principe de non-contradiction, principe d'exhaustivité et principe de simplicité⁵⁵). D'après lui, ces trois principes peuvent être intégrés à ce qu'il appelle "le principe d'empirisme"⁵⁶). Si toutefois le principe d'empirisme suggère de quelque manière que ce soit une notion de réalité, alors il contredit le principe d'immanence qui veut exclure toute contamination factuelle en matière de langue. Or, c'est loin d'être le cas de la glossématique hjelmslevienne. Nous nous expliquons.

Il est important de noter que la réalité chez Hjelmslev relève d'un des mondes possibles, et ne dénote pas simplement l'unique monde réel. Elle ne constitue pas d'unité expérimentale à partir de laquelle telle ou telle théorie est, soit confirmée, soit infirmée. Dire que telle ou telle théorie est réaliste, cela signifie simplement qu'elle est adéquate. La réalité n'est qu'un concept *déduit* d'un enchaînement logique. Bref, elle

⁵⁵) L. Hjelmslev, 1943(1968), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Minuit, Paris, p.19.

⁵⁶) *ibid.*, p.19.

constitue un monde sans sujet. Voilà pourquoi le principe d'empirisme consolide paradoxalement le principe d'immanence⁵⁷).

Il est intéressant de noter que chez Hjelmslev il n'y a pas de notion relative à la réalisation, même si la notion de réalité ne lui manque pas. La raison n'en est peut-être pas légère. Cela peut s'expliquer par le fait que la notion de réalisation, quelle qu'elle soit, présuppose nécessairement un sujet, à savoir un réalisateur. Il faut noter que Hjelmslev recourt à la notion de manifestation pour éclaircir le procédé à partir duquel le monde des possibilités passe à l'épreuve de ce qu'il appelle la réalité. Par exemple, la relation entre forme et substance s'explique entièrement par le recours à la notion de manifestation, et non à celle de réalisation⁵⁸). C'est-à-dire que la forme est manifestée par la substance et que la substance manifeste la forme. Ce qui est regrettable, c'est que la relation ainsi caractérisée entre forme et substance exclut la possibilité d'introduire la notion de sujet. Car dans la notion de manifestation il n'y a que celui qui se manifeste, à savoir

⁵⁷) Précisons: la théorie chez Hjelmslev signifie deux choses:

1. "La théorie elle-même ne dépend pas de l'expérience. Rien en elle n'indique si elle aura des applications en rapport avec des données de l'expérience ou non"(ibid., p.24).

C'est précisément le principe d'immanence qui détermine la signification d'une théorie chez Hjelmslev. Mais il ne faut pas perdre de vue l'envers de ce principe. Voici le deuxième sens de la théorie hjelmslevienne.

2. "Le théoricien sait par expérience que certaines prémisses énoncées dans la théorie remplissent les conditions nécessaires pour que celle-ci soit applicable à certaines données de l'expérience"(ibid.).

Il s'agit là de l'application et non de la validation d'une théorie. Hjelmslev précise: "Toutefois, il découle de ce qui précède que les données de l'expérience ne peuvent jamais ni confirmer ni infirmer la validité de la théorie même, mais seulement son applicabilité"(ibid.). Voilà pourquoi le principe d'empirisme est en parfaite harmonie avec le principe d'immanence chez Hjelmslev.

⁵⁸) L. Hjelmslev, 1954(1971), «La stratification du langage», in *Essais linguistiques* Paris, Minuit p.45-77.

le "manifestant". Le manifestant n'est pourtant pas l'auteur de la manifestation; il ne désigne rien d'autre qu'un phénomène qui se manifeste. Il en va tout autrement de la notion de réalisation. La notion de réalisation suppose un sujet qui est capable d'accomplir un acte de réalisation, à savoir un "réalisateur". Il est inutile de souligner que le réalisateur n'est pas celui qui se réalise mais celui qui réalise; il diffère pour cette raison d'un manifestant.

Qu'on nous permette à cette occasion d'exprimer clairement notre position face à la notion immanente de langue et d'encadrer la problématique dans laquelle nous voulons situer nos études: la langue naturelle qu'on utilise comme moyen de communication dans la vie quotidienne constitue un système de disponibilité, plutôt qu'un système de possibilité. Le système de possibilité demeure un système clos, dans la mesure où son fonctionnement est déterminé par la nécessité logique. Là, la notion de réalité n'est comprise que comme variante et, par voie de conséquence, privée de force de détermination d'une théorie. Par contre, le système de disponibilité est un système ouvert au sens véritable du terme, dans la mesure où son ouverture est déterminée par la liberté de ceux qui s'en servent. Là, la notion de réalité sert de constante. C'est à travers la confrontation avec cette réalité qu'on peut, soit infirmer, soit confirmer telle ou telle théorie. Réinterprétée dans les termes de l'immanentisme par Hjelmslev, la pensée saussurienne risque d'être anti-pragmatique. Signalons pourtant que, comme nous le verrons plus tard, il y a chez Saussure une notion de réalisation, ce qui nous permettra de débattre de la possibilité d'une pragmatique saussurienne.

ii) L'intersubjectivité: Comme on l'a vu plus haut, Bakhtin reproche à Saussure de ne pas tenir compte de l'aspect intersubjectif de la parole. Jakobson lui adresse le même reproche, en reprenant la thèse de Bakhtin: la parole est sociale⁵⁹). Il essaie de démontrer que la parole n'est pas simplement un acte individuel mais un acte bilatéral dans sa forme essentielle. S'agissant de la parole, il importe donc de poser la question de savoir qui adresse la parole et à qui elle est adressée. Autrement dit, la parole suppose une situation de communication où au moins deux personnes sont engagées. Bref, elle a un aspect intersubjectif. Ceci ne lui ôte pas un aspect proprement individuel. Il importe de noter que chaque parole constitue une opération individuelle à partir de laquelle la langue s'articule. Somme toute la parole est à la fois individuelle et sociale. Jakobson opère le même raisonnement en ce qui concerne la langue. D'après lui, la langue est individuelle autant que sociale. Comme l'a enseigné Saussure, elle a d'abord un aspect social, dans la mesure où elle constitue un ensemble de conventions collectives, lequel s'impose impérativement aux individus dans une communauté linguistique donnée. Mais elle a aussi un aspect individuel au sens où chacun possède un nombre d'habitudes personnelles dans sa manière de suivre telle ou telle norme collective.

D'après Jakobson, l'erreur de Saussure est que ce dernier, qui s'est appliqué à radicaliser l'opposition entre langue et parole, ne parvient pas à percevoir leur rapport réciproque. Du coup, le dépassement de la doctrine saussurienne consiste à

⁵⁹) R. Jakobson, 1984, «La théorie saussurienne en rétrospection» in *Linguistics* Vol. 22-2, p.173.

reconnaître le trait dialectique à chaque terme de la dichotomie:

Nous aboutissons nécessairement à une modification de la doctrine saussurienne concernant la langue et la parole. La langue a à côté de l'aspect social un aspect individuel et la parole a à côté de l'aspect individuel un aspect social⁶⁰).

D'après lui, la véritable opposition entre langue et parole ne peut être formulée qu'en termes de valeur virtuelle et valeur en acte. Cette opposition nous semble avoir le mérite de porter au jour la problématique de l'énonciation sans être prise pour autant au piège de l'absurde opposition entre social et individuel. Qu'on nous permette de faire remarquer pour finir que cette problématique est foncièrement basée sur l'idée de réalisation dont nous avons parlé tout à l'heure.

Les deux arguments que nous venons d'examiner peuvent converger vers l'effort de dépasser l'opposition rigide entre langue et parole à travers la notion de réalisation. Cette notion de réalisation veut que la langue ne soit pas simplement un système abstrait mais un système à réaliser, et que la parole devienne un produit intelligible et systématique. Ainsi, elle rend possible l'ouverture d'un système linguistique. Il importe de noter que cette ouverture n'est pas une ouverture *logique* comme c'était le cas de la glossématique hjelmslevienne mais une ouverture *libre* au sens où c'est le sujet parlant qui déclenche l'ouverture. La langue constitue ainsi un système librement ouvert. N'est-ce pas cette ouverture libre qui apparaît en dernier ressort comme ouverture de la temporalité humaine?

⁶⁰) *ibid.*, p.179.

*

Récapitulons: la linguistique saussurienne, comme nous l'avons examiné, est condamnée à être à la fois an-historique et anti-pragmatique. Elle est anti-pragmatique dans la mesure où elle voit la langue comme système clos; elle est an-historique dans la mesure où elle veut que la langue reste une norme stable ou immuable. Que signifie alors la fermeture ou la stabilité? La fermeture d'un système, n'est-elle pas une fermeture de la temporalité? La stabilité d'un système, n'est-elle pas une expression de la négation de tout changement possible? Si la linguistique saussurienne est accusée d'être à la fois an-historique et anti-pragmatique, cela revient à dire tout simplement qu'elle possède un modèle a-temporel de la langue. La présente étude a l'ambition de défendre l'idée de Saussure contre cette accusation, en arguant de l'omniprésence du temps chez Saussure.

I.2. Les reconstructions

Lire Saussure n'est pas une tâche facile. On le sait: la difficulté est originairement lié au fait que le *Cours* n'est pas une oeuvre faite de la main de Saussure, mais une oeuvre posthume, oeuvre qui ne doit sa publication qu'au travail de retouche des éditeurs. Dans cette circonstance, rien de surprenant si, derrière l'histoire du succès de l'édition standard du *Cours*, se tenait l'ombre du doute sur la fidélité des éditeurs à la pensée de l'auteur absent. L'absence de l'auteur est donc un facteur crucial rendant difficile et laborieuse la lecture du *Cours*. La question se pose là de savoir comment avoir accès aux idées authentiques de Saussure à travers le livre qu'il n'a pas écrit. Il n'est pas surprenant que A. Meillet ait exprimé des doutes face au "livre que le maître n'avait pas fait, qu'il n'aurait sans doute jamais fait"⁶¹). Ce disant, il a pourtant oublié d'une part la promesse que Saussure avait faite dans une ancienne lettre adressée à lui en 1894. Là, le maître genevois avait laissé un indice relatif à son projet de publication en matière de linguistique générale. D'autre part, Meillet a ironiquement confirmé l'abandon de ce projet. Vingt ans après, il semble à Saussure que "ce serait absurde de recommencer de longues recherches pour la publication"⁶²). Le moins qu'on puisse dire après tout cela, c'est que le *Cours* est né dans une situation tout à fait paradoxale.

⁶¹) A. Meillet, 1916(1978), «Compte rendu du CLG», in *Avant Saussure*, Paris, Editions complexe, p.163.

⁶²) R. Godel, 1957, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, Droze, p.30.

Dans ces conditions, il n'est pas absurde de dire que la construction même du *Cours* par les éditeurs était déjà un travail de reconstruction. Ce disant, nous n'avons l'intention de parler en aucune façon de problèmes éditoriaux fort connus depuis l'excellent travail de Godel, mais d'alléguer que lire Saussure présuppose foncièrement un travail de retouche et que ce travail ne peut être épistémologiquement innocent. La difficulté qu'on éprouve dans la lecture du *Cours*, ce n'est pas simplement un problème philologique lié à l'absence de l'auteur, mais un problème foncièrement théorique, dans la mesure où cette absence ne peut être philologiquement comblée d'une façon satisfaisante. Il y a, à côté de la question philologique, la question théorique, lourde de conséquences. Il n'est pas excessif de dire que lire Saussure équivaut à l'écrire à nouveau et cela avec une arrière pensée. Cela revient à dire que l'on ne peut faire autrement que l'ont déjà fait les éditeurs du *Cours*⁶³), bien que ce soit d'une autre façon: il faut reconstruire pour construire les idées de Saussure. Dans cette mesure, J. Wüest a raison de dire qu'"il y a plusieurs Saussure", en mettant en cause "la recherche d'un Saussure authentique"⁶⁴). S'il y a plusieurs Saussure, c'est parce qu'il

⁶³) Dans l'avant-propos de son remarquable livre déjà cité, Godel(1957) exprime sa conviction personnelle selon laquelle "à l'époque, le parti auquel se sont arrêtés, non sans hésitations et scrupules, les éditeurs du *Cours* était, en sa hardiesse, le plus sage qu'on pût prendre"(p.9). Mais ceci ne veut pas dire qu'ils avaient raison dans tous les points de leur travail de reconstruction. C'est loin d'être le cas. L'histoire de la philologie saussurienne à laquelle on assiste depuis Godel atteste même le contraire. Ce qui est pourtant important, c'est que toute lecture sur Saussure présuppose un travail de reconstruction.

⁶⁴) J. Wüest, 1990, «La linguistique de la parole», in *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Festschrift für Rudolf Engler zum 60. Geburtstag, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p.336.

peut y avoir plusieurs interprétations de Saussure. Il est à noter que le travail de Godel, qui fit date dans l'histoire de la littérature saussurienne, se divise principalement en deux parties: reconstruction philologique de la pensée saussurienne(chapitre II et III) et interprétation théorique(chapitre IV). Cela signifie que le problème philologique s'accompagne toujours du problème théorique. En bref, l'absence de l'auteur donne lieu paradoxalement à la pluralité de l'auteur.

Dans son remarquable article intitulé «Propositions et notes en vue d'une lecture de F. de Saussure», C. Normand(1970) a bien saisi cette difficulté théorique débordant le cadre philologique. A partir de la notion de "coupure épistémologique"⁶⁵), elle a essayé de dégager un trait distinctif susceptible de rendre compte de la rupture radicale entre la démarche méthodique de Saussure et celle des linguistes du siècle dernier. D'après elle, cette rupture se fait jour entre la méthode déductive et la méthode inductive. Or, elle n'apparaît pas d'une façon claire dès le début, parce que Saussure lui-même baignait dans la tradition de la linguistique du siècle dernier. D'où la difficulté de la lecture. Notons que cette difficulté n'est pas une difficulté philologique mais théorique. Pour la régler, C. Normand avait recours à la notion de "coupure épistémologique". Saussure est parti par exemple d'une analyse empirique pour délimiter des unités linguistiques.

⁶⁵) Elle emprunte ce terme à Bachelard pour tenter de répondre à la question suivante: "sommes-nous avec Saussure, devant une «coupure épistémologique», «constitutive d'une science», comparable à l'exemple généralement évoqué des travaux de Galilée?"(1970, «Propositions et notes en vue d'une lecture de F. de Saussure», *La pensée* 154, p.35.

Il était alors sous l'influence de la tradition linguistique de son époque, où règne la méthode inductive. Mais la démarche inductive de Saussure ainsi déclenchée ne se maintient pas jusqu'à la fin de sa recherche. Le concept de valeur, aboutissement de sa réflexion, n'est pas obtenu par la généralisation des résultats de l'observation des faits linguistiques, mais, comme l'a bien démontré C. Normand, par l'analogie avec le jeu d'échec. La coupure saussurienne se met en jeu, là où cette analogie commence à s'établir. C. Normand en tire la conclusion suivante: "Saussure optait, en définitive, pour une démarche nettement déductive⁶⁶). Il n'est pas question ici de juger si elle a raison ou tort dans sa conclusion. Mais nous voulons simplement monter par là à quel point lire Saussure pose problème.

La présente section vise à mettre en évidence les présupposés théoriques à partir desquels on prétend reconstruire les idées authentiques de Saussure. Nous avons parlé "des présupposés", mais Il y en a finalement deux qui méritent discussion, dans la mesure où ils se contredisent. Il s'agit de la thèse structurale (Amacker) et de la thèse herméneutique (Jäger). Selon la thèse structurale, la linguistique saussurienne constitue un système clos, où tout se tient ensemble. Qui plus est, les éléments constitutifs de ce système sont hiérarchisés autour d'un principe magistral, à savoir le principe d'arbitraire. Par contre, la thèse herméneutique veut que ce système clos soit ouvert et que les éléments constitutifs de ce système entretiennent des rapports dialectiques. Dans l'étude qui va suivre, il ne s'agira pas de prendre position

⁶⁶) *ibid.*, p.48.

entre les deux thèses. Nous nous concentrerons sur leur enjeu et aussi sur leur difficulté; et nous présenterons notre position, qui ne consistera pas simplement à synthétiser les deux thèses contradictoires, mais plutôt à ouvrir un nouvel enjeu. Il va de soi que durant notre discussion, l'accent sera donc mis sur le problème du temps.

I.2.1. La thèse structurale

Par thèse structurale, nous entendons l'ensemble des positions qui disent que la linguistique saussurienne constitue un système clos⁶⁷⁾, où tout se tient ensemble. Si le *Cours* de Saussure pouvait être considéré comme marquant le point de départ du mouvement structuraliste du XXème siècle, c'est dans l'exacte mesure où il a été construit, voire reconstruit sous l'unique optique structuraliste ainsi caractérisée. Depuis la première synthèse des éditeurs, la reconstruction structuraliste du *Cours* revêt sa forme la plus complète dans le remarquable ouvrage de R. Amacker intitulé *Linguistique saussurienne*⁶⁸⁾. Là,

⁶⁷⁾ Il est vrai qu'il y a plusieurs types de structuralisme. Mais il est également vrai que quand on lit Saussure dans un climat structuraliste qui règne pendant un demi siècle, on a un certain préjugé à l'égard de la linguistique saussurienne, c'est-à-dire, qu'elle pêche par double exclusion de la diachronie et de la parole. Autrement dit, le système linguistique saussurien constitue un système clos. Dans le cadre de notre thèse, nous allons attaquer précisément ce préjugé.

⁶⁸⁾ En terminant son travail de confrontation entre les sources et le *Cours*, Godel(1957) dit que ce travail vise à "prolonger un peu l'entreprise hardie et utile de Bally et de Sechehaye"(p.251). Malgré quelques points de divergence, il n'hésite pas à situer son travail dans la lignée du travail des éditeurs du *Cours*. Amacker(1975) exprime à son tour l'intention de prolonger le travail de Godel. Il dit: "l'intention de ce livre est justement de défendre et d'illustrer une interprétation de ce genre, celle de Godel et de Mauro"(p.10). Du coup, on n'a pas tort de dire que son travail est l'accomplissement de l'interprétation structurale sur le *Cours*.

l'auteur qualifie la linguistique saussurienne de constructiviste d'un point de vue épistémologique. Nous nous poserions dans les lignes qui suivent sur la question de savoir dans quelle mesure la linguistique saussurienne peut s'intégrer dans la lignée de la pensée constructiviste. Nous nous demanderons aussi pour quelle raison le constructivisme tout court se transforme en ce que Amacker appellera plus tard "le constructivisme héraclitéen". Disons tout de suite que cette transformation ne parvient pourtant pas à la véritable reconnaissance du problème du temps inscrit dans l'épistémologie saussurienne. On verra qu'il ne s'agit là que d'un mouvement réflexif, et non d'un mouvement temporel de la langue.

Après avoir terminé sa longue incursion interprétative, R. Godel(1957) a dépeint le jardin de la pensée de F. de Saussure de la façon suivante:

A ce long chapitre, on ne donnera qu'une brève conclusion. La pensée de F. de Saussure, dans les notes inédites et les cahiers de cours, apparaît tout ensemble lumineuse et malaisée à saisir. On la voit s'ordonner autour de quelques idées fondamentales, sortes de points géométriques que devrait relier un système de lignes dessinant en fin de compte une figure nette et cohérente.⁶⁹⁾

Aux yeux de Godel, la pensée saussurienne apparaît comme "une figure nette et cohérente" à tel point qu'elle constitue un système quasiment géométrique. Amacker prend le relais de Godel, en ajoutant une teneur théorique à la formule métaphorique "sortes de points géométriques que devrait relier un système de lignes". C'est ainsi qu'il a projeté la recreation interprétative de la linguistique saussurienne. Bref, la

⁶⁹⁾ R. Godel, 1957, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, Droz, p.249.

géométrie sert de modèle dans son ordre interprétatif. Tout ceci se justifie par le fait même que Saussure concevait la géométrie comme modèle linguistique⁷⁰).

Vue sous cette optique, la linguistique saussurienne va constituer un ensemble de connaissances de nature hypothético-déductive, à savoir un système clos, analogue au système géométrique qui est le système logico-mathématique. Or, on peut objecter que la langue naturelle, objet de la linguistique, est d'une telle nature qu'elle est difficilement soumise à la formalisation logico-mathématique et, par voie de conséquence, qu'elle ne constitue pas un tel système. Face à cette objection, Amacker se propose de faire la distinction entre formalisation forte et formalisation faible. Alors que la formalisation forte est celle qui satisfait à l'exigence logico-mathématique, la formalisation faible balance "entre la simple accumulation d'informations et l'axiomatisation logico-mathématique pure"⁷¹). La formalisation forte s'applique bel et bien au système mathématique. Quant à la formalisation faible, elle affecte le système linguistique.

Mais en quoi consiste exactement le point faible de la formalisation linguistique en question? Pour y répondre, il nous faut tenir compte des spécificités qu'a le système linguistique par rapport au système mathématique. D'après Amacker, le système linguistique a ceci de particulier qu'il est le fait d'une langue naturelle. Par contre, le système mathématique est le fait d'une langue artificielle. A propos de la langue naturelle,

⁷⁰) Dans son entretien avec M.L. Gautier, Saussure exprime l'idée que la linguistique générale constituerait un système de géométrie. Voir Godel, 1957, op.cit., p.30.

⁷¹) R. Amacker, 1975, *Linguistique saussurienne*, Genève, Droz, p.11.

Amacker observe deux propriétés fondamentales, par lesquelles elle se distingue de la langue artificielle constituant un système mathématique⁷²⁾: omnipotence et réflexivité. L'omnipotence veut dire que la langue naturelle est capable de couvrir l'ensemble de la matière à signifier; la preuve en est que l'on peut parler de n'importe quoi au moyen de telle ou telle langue naturelle; la réflexivité veut dire que la langue naturelle peut et doit parler légitimement d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle est douée d'une fonction métalinguistique. Mais ce n'est pas tout. Dans son article récent intitulé «Saussure héraclitéen : épistémologie constructiviste et réflexivité», Amacker est conduit à reconnaître amplement la nature temporelle de la langue. Il tranche: "la langue est en devenir constant"⁷³⁾.

Il s'ensuit que la langue naturelle se distingue de la langue artificielle par les trois caractères suivants: omnipotence, réflexivité et temporalité. Le premier caractère, à savoir, l'omnipotence des langues naturelles ne joue pourtant pas un grand rôle dans la détermination d'une épistémologie saussurienne. Laissons de côté pour l'instant le problème du temps, qui pèse lourdement sur l'épistémologie saussurienne. Du coup, nous nous concentrons sur la réflexivité des langues naturelles. Amacker insiste là-dessus, quand il caractérise l'épistémologie saussurienne. C'est à partir de la réflexivité des langues naturelles qu'il soutient l'idée que l'épistémologie saussurienne est d'ordre constructiviste.

⁷²⁾ *ibid.*, p.118-119.

⁷³⁾ R. Amacker, 1995, «Saussure héraclitéen : épistémologie constructiviste et réflexivité», in *Saussure aujourd'hui*, Numéro Spécial de LINX, p.20.

Qu'est-ce alors que la réflexivité de la langue? A cette question Amacker donne la réponse suivante.

La réflexivité est la propriété qu'a toute langue naturelle d'être sa propre métalangue: on a besoin de la langue pour parler de la langue, ce qui signifie que les énoncés théoriques du linguiste s'expriment au moyen de cela même précisément sur quoi ils portent⁷⁴⁾.

Ainsi définie, la réflexivité des langues naturelles met les linguistes en danger de circularité dans leur description linguistique. Cette "propriété qu'a toute langue naturelle d'être sa propre métalangue", ne forme-t-elle pas un cercle vicieux? Comment s'en sortir? Ce n'est pas tout. Si les linguistes n'ont pas d'autres choix que d'utiliser la langue naturelle pour la décrire et, par voie de conséquence, s'il leur manque un pur moyen, privé de tout contact direct ou indirect avec l'objet à décrire, comment peut-on tirer une ligne de démarcation nette entre le savoir épilinguistique des sujets parlants et le savoir métalinguistique des linguistes?⁷⁵⁾

D'abord, Amacker met en garde contre l'idée que ce cercle serait d'ordre herméneutique⁷⁶⁾. Ensuite, il présente une solution constructiviste à tout ces problèmes. C'est dire que le cercle réflexif dans lequel sont pris les linguistes désigne précisément une sorte de "jeu des interactions entre le sujet connaissant et l'objet de connaissance"⁷⁷⁾. Lors de ce jeu interactionnel, le sujet connaissant est tenu d'"établir une

⁷⁴⁾ *ibid.*, p.18.

⁷⁵⁾ Pour cette distinction entre le savoir épilinguistique et le savoir métalinguistique, nous vous renvoyons à S. Auroux, *La révolution technologique de la grammatisation*, 1994, Mardaga, p.23-26.

⁷⁶⁾ R. Amacker, 1995, *op.cit.*, p.18.

⁷⁷⁾ R. Amacker, 1975, *op.cit.*, p.99.

construction formelle de l'objet de sa science qui soit telle que, en s'enrichissant progressivement (c'est-à-dire en devenant progressivement plus complexe), elle finisse par coïncider avec la langue de la description, fournissant non seulement l'interprétation des faits de langue, mais surtout -- les moyens formels précisément qui auront été utilisés pour établir cette construction même⁷⁸). Notons que l'aporie méthodologique liée à la réflexivité des langues naturelles se règle là par la "*construction formelle*". C'est dire que la réflexivité des langues naturelles a pour conséquence nécessaire en linguistique l'épistémologie constructiviste.

Mais ce serait une erreur de ne pas questionner sur le statut ontologique de celui qui opère cette construction formelle, parce que c'est précisément cette question qui éclairera la manière dont le savoir linguistique se constitue. Il importe de noter que le jeu interactionnel qui caractérise le rapport entre le sujet connaissant et l'objet de la connaissance n'exprime pas un simple rapport de va-et-vient mais constitue une dialectique constructiviste, qui implique une procédure de dépassement de ce rapport même.

Cette dialectique constructiviste explique la genèse des connaissances chez le sujet en supposant qu'il possède dès la naissance des structures mentales dont la fonction est de se dépasser tout en constituant les connaissances, connaissances dont le sujet se sert à chaque pas de sa formation de façon libre et créatrice, à peine elles sont ainsi construites⁷⁹).

Dans le cadre de l'épistémologie constructiviste, le sujet apparaît comme un sujet connaissant, et dans cette mesure il

⁷⁸) R. Amacker, 1995, op.cit., p.19.

⁷⁹) R. Amacker, 1975, op.cit., p.99.

devient l'agent du mouvement dialectique. Il sait pour ainsi dire contrôler "d'une façon libre et créatrice" le mouvement dialectique qui ne cesse de se surpasser. L'accent doit être mis sur les aspects libre et créateur qu'on peut trouver dans la façon dont le sujet construit les connaissances. Ces deux aspects libre et créateur du sujet constructiviste tiennent un rôle fondamental dans la construction théorique, ils rendent possible pour ainsi dire la transcendance du sujet dans son rapport avec l'objet. Ils expliquent ainsi la façon dont se construisent les connaissances linguistiques. En bref, c'est le sujet *libre et créateur* qui opère la construction formelle d'un savoir épilinguistique.

Nous voici au coeur de la thèse constructiviste d'Amacker: La réflexivité de la langue naturelle a pour conséquence l'épistémologie constructiviste; l'épistémologie constructiviste veut que tout énoncé théorique soit une construction théorique et que cette construction théorique soit faite d'une façon libre et créatrice par un sujet linguiste.

Mais en quel sens précis la linguistique saussurienne est-elle programmée à la manière constructiviste d'un point de vue épistémologique? Quel est chez Saussure le programme linguistique qui est à la hauteur de l'épistémologie constructiviste? Il n'est pas suffisant de recourir à la réflexivité de la langue pour en conclure que l'épistémologie saussurienne est d'ordre constructiviste. Pour apporter une réponse satisfaisante à ces questions, il faut savoir d'une part en quoi consiste précisément la construction théorique chez Saussure; d'autre part, on doit s'interroger sur ce qui correspond à la notion de sujet libre et créateur chez Saussure.

L'originalité d'Amacker, selon nous, consiste à répondre d'une façon cohérente à toutes ces questions par les deux théorèmes saussuriens: le théorème de l'arbitraire et le théorème du point de vue.

D'après Amacker, c'est l'arbitraire radical qui constitue la pierre angulaire de toute construction théorique chez Saussure. Nous avons dit que selon la thèse structuraliste la linguistique saussurienne constitue un système clos, où tout se tient ensemble. C'est précisément le théorème de l'arbitraire qui a pour mission de totaliser le système saussurien. Il lui appartient d'ordonner l'ensemble des énoncés théoriques en un tout cohérent. C'est dire que toutes les dichotomies saussuriennes s'ordonnent autour de lui. Amacker nous invite de la sorte au morceau de bravoure de son projet de reconstruction de la linguistique saussurienne.

L'arbitraire radical est la construction théorique qui permet de rendre compte de toutes les dualités de la linguistique et qui ordonne l'ensemble des dichotomies saussuriennes en un tout cohérent: l'arbitraire exprime en effet la manière dont s'établissent et subsistent les identités linguistiques, du point de vue diachronique comme du point de vue synchronique; les identités traduisent les classements abstraits de réalisations concrètes reconnues par les sujets parlants (forme et substance, langue et parole); les signes linguistiques, sans rapport nécessaire avec la réalité extralinguistique sont par conséquent des entités déterminées relativement et à double face (expression et contenu); et leur aspect formel doit être souligné sur chacun de ces deux plans (signifiant et signifié). Cette conception de l'arbitraire présuppose cependant une décision méthodologique: la séparation primordiale de l'institution variable, particulière, et de la faculté universelle et constante⁸⁰).

Ainsi se dessine "une figure nette et cohérente" de la pensée saussurienne envisagée d'abord par Godel sous forme

⁸⁰) *ibid.*, p.84-85.

métaphorique. Nous apportons notre soutien à la position structuraliste selon laquelle le système linguistique saussurien se voudrait aussi cohérent que possible. La géométrie reste toujours un modèle idéal - mais pas réel- chez Saussure. Mais ceci n'empêche pas celui-ci de douter de son système "serré"⁸¹). Dans son remarquable livre intitulé *Saussure: Zwischen Linguistik und Semiologie*, J. Fehr a bien thématiqué dans ce sens le doute de Saussure. D'après lui, ce doute saussurien n'est pas simplement d'origine psychologique, mais a une raison théorique⁸²). Si Saussure n'a pas réussi à dissiper ses doutes pour des raisons théoriques, n'est-ce pas parce que son système théorique contient en lui-même des éléments qui l'empêchent d'être un système serré? Disons tout de suite que notre étude a l'ambition de chercher un de ces éléments du côté du problème du temps. Bornons-nous pour l'instant au théorème de l'arbitraire tel qu'il est conçu par Amacker. La question est de savoir s'il est légitime d'accorder à l'arbitraire saussurien un statut métathéorique dans le cadre de l'épistémologie constructiviste. Amacker soutient l'idée selon laquelle l'arbitraire radical est une "construction théorique". En effet, il est construction de la construction, en ce sens que c'est lui qui, en tant que construction théorique primordiale, rend possible l'articulation

⁸¹) Dans un entretien avec A. Riedlinger, Saussure dit: "la langue est un système serré, et la théorie doit être un système aussi serré que la langue"(R. Godel, 1957, op.cit., p.29).

⁸²) Il se demande d'où vient le doute saussurien qui empêche la publication du *Cours*; soit, de sa personnalité particulière, qu'on peut éclairer par la prise en compte des circonstances biographiques?; soit, de la raison théorique liée au problème interne du langage? Il va de soi qu'il se concentre sur la raison théorique dans son travail, qui a l'ambition de dégager les éléments qui contredisent la clôture du système linguistique.(1995, *Saussure: Zwischen Linguistik und Semiologie*, Max-Planck-Institut Für Wissenschaftsgeschichte, Preprint 23, p.8.).

des autres constructions théoriques. Il est un terme relevant de la théorie de la science des signes et non de la théorie des signes. Il est doté pour ainsi dire d'un rôle métathéorique: construire tout l'édifice théorique de la sémiologie saussurienne.

Notre perplexité à l'égard de la conception métathéorique de l'arbitraire radical présentée par Amacker consiste dans le fait que ce que Saussure voulait démontrer par le théorème de l'arbitraire, ce n'est pas l'arbitraire de la sémiologie, mais celui du signe. Autre chose de dire que le signe linguistique est arbitraire, autre chose de dire que la sémiologie constitue un système arbitraire. Pour nous faire comprendre, il suffit de rappeler que le premier chapitre de la première partie du *Cours* s'intitule "Nature du signe linguistique". Là, il s'agit de l'arbitraire du signe et non de la sémiologie en tant que science du signe. Il s'ensuit que pour Saussure, l'arbitraire concerne non pas la "construction théorique" ou la "décision méthodologique" mais la nature du signe, même s'il n'est pas démontrable empiriquement.

Lorsque Amacker érige en concept métathéorique le terme d'arbitraire, il confond par conséquent le niveau du signe avec celui de la sémiologie. Cette confusion n'est pas sans conséquence: si la sémiologie saussurienne se déclare d'elle-même arbitraire en tant que science des signes, il en résulte que sa valeur théorique ne se détermine qu'en fonction des conventions arbitraires. Nous convenons avec Amacker que la sémiologie saussurienne constitue un système cohérent, quasiment déductif, mais ceci ne veut pas dire que sa valeur théorique est aussi déterminée d'une façon arbitraire, indépendamment de la

réalité linguistique. On ne saurait trop souligner le fait que Saussure se soucie d'une façon presque obsédante d'une preuve externe pour démontrer sa théorie. Les recherches sur les anagrammes et sur la légende en témoignent de façon dramatique⁸³). Il en serait de même avec les études d'ordre linguistique. Ce n'est pas un hasard si C. Bally écrit: "Et ne croyez pas qu'il s'agisse de principes construits a priori: il(Saussure; le rédacteur) les a trouvés par une observation entièrement objective des phénomènes linguistiques"⁸⁴). De ce point de vue, Engler a tout à fait raison de qualifier la méthodologie saussurienne d'abductive⁸⁵). En ce qui concerne l'épistémologie saussurienne, il faut toujours avoir à l'esprit le fait que le problème de la cohérence interne de la théorie saussurienne ne peut et ne doit pas se confondre avec celui de sa validation externe. Tout ceci ne montre-il pas que la thèse constructiviste n'est pas une position adéquate à la reconstruction de la linguistique saussurienne? Le moins qu'on puisse dire, c'est que le théorème de l'arbitraire ne se donne pas comme argument solide pour étayer l'épistémologie constructiviste.

Examinons ensuite de quelle manière le théorème du point de vue apporte sa pierre à l'élaboration de l'épistémologie

⁸³) Si les recherches sur la légende peuvent se résumer en quelques mots, ce serait la quête du fond historique sur la base duquel telle ou telle légende se construit. Les recherches sur les anagrammes montrent la même obsession de Saussure pour la preuve matérielle, susceptible de fonder sa théorie. Aussi, l'abandon brutal de ces recherches ne témoigne-t-il pas dramatiquement de sa disposition pour la positivité originare?

⁸⁴) C. Bally, 1925(1965), *Le langage et la vie*, Genève, Droz, p.148.

⁸⁵) R. Engler, 1975, «European structuralism : Saussure», *CTL* n°13, p.846. Voir aussi Engler (R.), 1995, «La forme idéale de la linguistique saussurienne»in De Mauro et Shigeaki Sugeto 1995, p.22-25.

constructiviste chez Saussure. Si Amacker recourt au théorème de l'arbitraire pour expliquer le modèle de construction chez Saussure, c'est le théorème du point de vue qui lui donne l'argument pour fonder ce modèle. Ainsi l'épistémologie constructiviste se programme-t-elle complètement dans la linguistique saussurienne. Autrement dit, si l'arbitraire est une construction théorique, le point de vue constitue la source de cette construction. Le théorème du point de vue est pour ainsi dire le centre de gravitation de l'épistémologie constructiviste. Pour y voir clair, l'accent doit être mis sur l'idée de création impliquée dans le théorème du point de vue. On se souvient que quand Saussure cherche à définir à partir du théorème du point de vue l'objet linguistique, l'idée de création ne lui manque pas: "Ici il y a d'abord des points de vue, justes ou faux, <mais uniquement des points de vue> à l'aide desquels on CREE <secondairement> les choses"⁸⁶). Tout acte de création se réalise, comme il est facile de s'en rendre compte, dans des conditions libres. Sous cette double optique libre et créatrice, le point de vue se comprend comme un acte libre consistant à créer le champ des objets. A partir du théorème du point de vue ainsi caractérisé, Amacker s'attaque surtout à la position réaliste selon laquelle les dichotomies saussuriennes sont des oppositions de choses. Par contre, "les dichotomies, d'après Amacker, doivent être comprises comme la forme théorique de ces points de vue"⁸⁷). Dire que la dichotomie langue et parole, par exemple, n'est qu'une distinction des points de vue, c'est dire que l'on peut observer le phénomène du

⁸⁶) CLG/E, p.26, N 9.2.

⁸⁷) R. Amacker, 1975, op.cit., p.50.

langage soit d'un point de vue de la langue, soit d'un point de vue de la parole et cela d'une façon libre et créatrice: libre, parce que le choix d'un point de vue dépend de la liberté de celui qui observe; créatrice, parce que c'est en effet ce choix qui fait surgir l'horizon des objets, que ce soit la langue ou la parole. C'est exactement dans ce sens qu'Amacker parle de "l'arbitraire du point de vue"⁸⁸). En fin de compte, c'est l'étrange mise en liaison du théorème du point de vue avec celui de l'arbitraire qui confirme d'une façon très simple et claire l'épistémologie constructiviste chez Saussure.

La question que nous allons nous poser ici est de savoir si le point de vue, tel qu'il est enseigné par Saussure, est de nature arbitraire, comme l'a dit Amacker. Ce que nous pouvons observer chez Saussure, c'est d'abord la nécessité des points de vue dans le domaine linguistique.

131 Ici, il y a d'abord des points de vue, juste ou faux, <mais uniquement des points de vue> à l'aide desquels on crée <secondairement> les choses.⁸⁹)

La thématique du point de vue s'introduit chez Saussure tout d'abord comme une nécessité épistémologique en liaison avec la question de l'objet linguistique. 'Il y a d'abord des points de vue', cette formule signifie que les points de vue précèdent épistémologiquement les objets. Ils se donnent comme condition de possibilité des objets linguistiques. Il en va tout autrement avec les autres sciences où les objets sont toujours déjà là à leur disposition. Voilà pourquoi Saussure précise: "il nous est interdit en linguistique <quoique nous ne cessions de le faire>

⁸⁸) R. Amacker, 1995, op.cit., p.22.

⁸⁹) CLG/E, p.26, N9.21.

de parler d'une chose à des différents points de vue, ou d'une chose en générale"⁹⁰).

Or, la nécessité épistémologique sous la forme de laquelle s'exige la précedence des points de vue à l'égard des objets linguistiques est entachée d'embrouillement pour des raisons suivantes. Saussure conçoit l'idée que les points de vue en matière de linguistique ne prennent sens que lorsqu'ils correspondent à la réalité linguistique. C'est dire que s'il y a un point de vue juste, il peut y avoir aussi un point de vue faux. D'où vient le critère de cette évaluation, sinon des propriétés intrinsèques aux objets linguistiques? Autrement dit, la justesse ou fausseté de tel ou tel point de vue ne dépend pas du libre choix d'un sujet linguiste, mais de sa correspondance à la réalité linguistique. Saussure précise.

Ces créations se trouvent correspondre à des réalités quand le point de départ est juste, ou ne pas y correspondre dans le cas contraire; mais dans les deux cas, aucune chose, aucun objet n'est donné <un seul instant en soi>⁹¹)

On peut aller plus loin en disant que le point de vue s'impose en linguistique par la nature même des choses, ce qui n'est pourtant pas le cas chez Amacker. Pour l'illustration de notre propos, citons parmi tant d'autres deux passages:

1357 L'expérience conduit à la même conclusion. Il faut séparer en deux la linguistique, car il y a une dualité irrémédiable, créée par la nature même des choses, quand il s'agit des valeurs.⁹²)

⁹⁰) CLG/E, p.26, N 9.2.

⁹¹) *ibid.*

⁹²) CLG/E, p.182, J 167. Ce qui est en question dans ce passage, c'est la dichotomie synchronie et diachronie. Il faut d'abord s'entendre sur le fait que les dichotomies saussuriennes sont des expressions théoriques du point de vue. Dans ce passage, Saussure dit que la dualité synchronie et diachronie est créée

1334 Nous voyons pourtant ce que nous avons vu, que la division primordiale à introduire nous est imposée, hors de notre choix, par la nature des choses; synchronie et diachronie, /((49) Il ne dépend pas de nous (de) préférer ou non cette distinction. C'est la condition sine qua non pour qu'il n'y ait pas confusion du tout.⁹³⁾

Le point de vue dont on se munit pour observer les phénomènes linguistiques ne se réduit pas à l'arbitraire d'un choix ou d'une convention linguistique, mais doit refléter la nature même de la langue pour être juste.

Or, le problème est que comment réconcilier deux discours apparemment contradictoires, l'un selon lequel les points de vue précèdent les objets et l'autre selon lequel ils sont imposés par la nature même des choses. Nous n'avons pas pour l'instant d'autres solutions que celle qui a été proposée par R. Engler(1975). Comme nous l'avons déjà noté, Engler se propose de qualifier d'abductive la méthode saussurienne⁹⁴⁾. Notre solution provisoire consiste à comprendre le théorème du point de vue saussurien dans le cadre de la démarche abductive. La méthode abductive, élaborée par Peirce, ne peut être assimilée, ni à une méthode inductive, parce qu'elle implique une procédure inférentielle, ni à une méthode déductive parce qu'elle est pour ainsi dire une induction qualitative⁹⁵⁾. Nous pensons que le point de vue saussurien a des spécificités de la démarche abductive: il ne peut être réduit, ni à une démarche axiomatico-

par la nature même des choses. Autrement dit, le point de vue saussurien en général est fortement lié à la nature des choses linguistiques.

⁹³⁾ CLG/E, p.179, B48.

⁹⁴⁾ Il me paraît vraisemblable qu'il emprunte cette notion d'abduction à C.S. Peirce.

⁹⁵⁾ C. Tiercelin, 1993, *C.S. Peirce et le pragmatisme*, Paris, Puf, p.95-97.

déductive, parce qu'il est imposé par la nature même des choses, ni à une démarche inductive, parce qu'il représente une position du sujet linguiste.

Récapitulons: dans la mesure où, pour Saussure, l'arbitraire porte sur la nature du signe, il est difficile de le considérer comme un terme métathéorique relevant de la théorie de la sémiologie. De même, le point de vue n'est pas un mot d'ordre pour l'épistémologie constructiviste. Car il n'est pas tout à fait arbitraire, dans la mesure où il établit un lien essentiel avec ce sur quoi il porte. Tout ceci ne montre-t-il pas que l'épistémologie constructiviste n'a pas sa place dans la linguistique saussurienne? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle ne peut se réclamer des deux théorèmes en question pour se justifier.

Amacker a projeté de reconstruire la linguistique saussurienne sur le modèle de la géométrie. Il est vrai que Saussure rêve d'un idéal géométrique en matière de linguistique générale. Autrement dit, la linguistique générale doit constituer un système cohérent, voire déductif. Rien ne nous empêche d'en convenir. Mais il est vrai aussi que le rêve de Saussure n'est pas réalisé théoriquement aussi bien que pratiquement. La raison n'en est pas le simple hasard d'une mort prématurée. Ne comporte-t-elle pas un aspect essentiellement théorique? Linguiste de terrain avant d'être généraliste, Saussure était toujours aux prises avec la réalité linguistique. Nous sommes tenté de dire que cette réalité linguistique contient quelques éléments, qui résistent à la réalisation de

son rêve. N'est-ce pas la temporalité de l'être-langue qui constitue un de ces éléments troublants⁹⁶⁾?

Dans son article récent dont nous avons parlé, Amacker recourt à la philosophie héraclitéenne pour intégrer la problématique du temps dans l'épistémologie saussurienne. Ainsi, l'épistémologie saussurienne revêt sa nouvelle forme: le "constructivisme héraclitéen". Dans la mesure où le constructivisme héraclitéen donne du poids au facteur temps, il mérite discussion dans le cadre de notre étude, centrée sur le problème du temps.

Amacker reconnaît en toute clarté le fait que "la langue est en devenir constant"⁹⁷⁾. Il appuie son idée sur une note autographe de Saussure. Là, celui-ci insiste lourdement sur "le principe du mouvement de la langue dans le temps": "Il n'y a pas d'exemple d'immobilité absolue, ce qui est absolu, c'est le principe du mouvement de la langue dans le temps"⁹⁸⁾. Par souci de cohérence, Amacker se propose d'expliquer le principe du mouvement de la langue dans le temps en fonction du principe de la réflexivité. Comme on l'a déjà vu, la réflexivité de la langue signifie un cercle métalinguistique, lequel ne cesse de basculer entre le niveau de la langue et le niveau de la métalangue. Elle présuppose pour ainsi dire un mouvement de va-et-vient entre les deux niveaux. C'est précisément en ce sens qu'Amacker dit que "Tout se passe donc comme si la langue

⁹⁶⁾ On peut y ajouter un élément lié à la subjectivité. Nous vous renvoyons à ce propos à C. Normand, «Le sujet dans la langue»(1985) langages 77, p.7-19.

⁹⁷⁾ R. Amacker, 1995, op.cit., p.20.

⁹⁸⁾ ibid.

réalisait le mouvement perpétuel⁹⁹). Précisons que ce mouvement perpétuel ne désigne rien d'autre que le mouvement réflexif.

Or, la note de Saussure que Amacker cite pour justifier son propos, ne porte-t-elle pas non sur le mouvement réflexif de la langue, mais plutôt sur le mouvement temporel de la langue? Amacker recourt aux exemples du ruban de Moebius et de moulin du tableau d'Escher pour expliquer la nature essentiellement temporelle de la langue¹⁰⁰). Mais la métaphore que Saussure utilise pour illustrer le caractère temporel de la langue, ce n'est pas le ruban du Moebius ou le moulin du tableau d'Escher, mais le "fleuve de la langue"¹⁰¹). C'est véritablement l'historicité de la langue qui est mise en jeu chez Saussure.

De ce qui précède, on peut tirer la conclusion suivante: le constructivisme héraclitéen ne parvient pas à reconnaître véritablement le caractère temporel de la langue dans sa réalité complète.

I.2.2. La thèse herméneutique

Depuis Godel, l'écart entre le *Cours* et ses sources ne cesse de se creuser. C'est d'abord T. de Mauro qui, dans son édition critique du *Cours*, a entamé une entreprise tout à fait passionnante consistant à confronter fragments par fragments les passages du *Cours* avec ceux de ses sources; en sorte qu'apparaissent d'une façon flagrante les convergences et divergences entre le *Cours* et ses sources. Il est pourtant regrettable que les divergences ainsi constatées n'aient pas été

⁹⁹) *ibid.*, p.19.

¹⁰⁰) *ibid.*, p.19.

¹⁰¹) CLG/E p.318-319 N 23.1.

éclairées de façon à susciter un intérêt particulièrement théorique, mais qu'elles soient restées un problème purement et simplement philologique. Il n'est donc pas surprenant qu'après avoir confronté le *Cours* avec ses sources, De Mauro s'était contenté de faire la remarque suivante: "les cas de véritables méprises sont très rares"¹⁰²). Quels sont en effet "les cas de véritables méprises" en question? N'est-ce pas ceux qui pouvaient déformer les idées de Saussure d'un point de vue non seulement philologique mais aussi théorique? Malgré l'appréciation favorable de Mauro, l'histoire de la philologie saussurienne à laquelle on assiste depuis Godel montre que "les cas de véritables méprises" sont nombreux.

C'est surtout à P. Wunderli qu'on doit les interprétations perspicaces sur "les cas de véritables méprises", à savoir sur le décalage théorique entre le *Cours* et ses sources. Dans une série de ses travaux, il porte à jour les enjeux théoriques en puissance dans la pensée flexible de Saussure¹⁰³). Ces enjeux théoriques sont multiples. Nous nous contentons d'en noter deux. D'une part, dans son livre de *Principes de diachronie*(1990), Wunderli a rendu hommage à la pensée saussurienne, en dénonçant

¹⁰²) CLG/M p.406.

¹⁰³) Wunderli trouve dans la flexibilité de la pensée saussurienne la raison pour laquelle celle-ci reste en vigueur dans le débat linguistique actuel. Il dit: "Malgré cette définition restrictive de la linguistique, la conception saussurienne est ouverte à tous les égards: Saussure n'emploie le terme que dans le sens que nous venons de dégager, mais il ne niera jamais l'intérêt, voire la nécessité de tous les aspects et de toutes les disciplines qui, au premier abord, sont relégués en marge avec désinvolture. Or c'est par ce procédé que Saussure sauvegarde la flexibilité de sa conception et c'est pour cette raison qu'aujourd'hui même elle est loin d'être dépassée: elle n'est pas un objet de pure analyse historique, comme le prétendent certains(p.ex. Gauger), elle constitue un élément dynamique dans le développement actuel et futur de notre discipline".(1982, «Problèmes et résultats de la recherche saussurienne» *CFS* 36 p.136.

la critique classique selon laquelle elle ne reconnaît pas la portée diachronique de la langue dans son programme scientifique. D'autre part, dans son article intitulé «Acte, activité und action»(1988), il a montré à juste titre la possibilité de réconcilier la linguistique saussurienne avec la pragmatique. Ainsi, il redresse les torts commis dans l'histoire de la réception structuraliste de la pensée saussurienne. Pour tout dire en un mot, il a remis en cause courageusement les images à la fois anhistorique et antipragmatique de la pensée saussurienne. Les études saussuriennes de Wunderli ont le mérite d'exploiter, autant que possible, la flexibilité de la pensée saussurienne en vue de faire entrer celle-ci à nouveau dans le contexte théorique actuel. Or, leur mérite est en même temps leur défaut. Menées de manières diverses suivant chaque contexte actuel, elles restent isolées l'une de l'autre et n'arrivent pas à former un tout cohérent au point de mettre en évidence le contour général de la pensée saussurienne. Bref, elles restent des commentaires d'ordre philologique.

C'est entre autres L. Jäger qui comble cette lacune. Ses études ne s'en tiennent pas aux commentaires philologiques, mais visent à leur donner un poids théorique, traçant d'un point de vue épistémologique les grandes lignes de la pensée saussurienne. Il soutient la thèse herméneutique, qui s'oppose radicalement à la thèse structuraliste. De la série de ses travaux consacrés à ce sujet, nous retiendrons pour la discussion ultérieure les trois suivants: «F. de Saussures historisch-hermeneutische Idee der Sprache»(1976); «F. de Saussures semiologische Begründung der Sprachtheorie»(1978);

«Der saussuresche Begriff des Aposeme als Grundlagenbegriff einer hermeneutischen Semiologie»(1983).

Dans le premier article cité ci-dessus, l'auteur part d'une opposition polémique¹⁰⁴). Il se propose pour ainsi dire d'opposer aussi radicalement que possible le Saussure fictif au Saussure authentique. Alors que le Saussure fictif désigne le Saussure structuraliste qu'on connaît à travers le *Cours*, le Saussure authentique est celui qu'on peut retrouver à travers les analyses textuelles sur les sources du *Cours*. Avant de suivre son argument en détail, arrêtons-nous pour l'instant sur cette opposition si radicale qu'elle se donne comme une opposition bien réelle. Est-il légitime de prendre au sérieux cette opposition fictif/authentique? La question est embarrassante à deux égards. D'une part, compte tenu de l'histoire de la linguistique moderne, il est difficile de rabattre le Saussure structuraliste sur le Saussure fictif. Il faut avouer plutôt avec C. Normand¹⁰⁵) que le Saussure structuraliste qu'on connaît à travers le *Cours* est le Saussure historiquement bien réel. Il est vrai que le Saussure structuraliste ne peut représenter totalement le vrai Saussure, mais il est vrai aussi que c'est lui qui a accompli d'une façon formidable sa mission historique. En bref, le Saussure fictif en question, c'est paradoxalement le Saussure réel. D'autre part, il est d'autant plus difficile de parler du Saussure authentique que celui-ci ne se défend plus à présent par sa propre parole. Comment peut-on le faire parler depuis son silence éternel? Dans ces conditions, ce n'est pas

¹⁰⁴) L. Jäger, 1976, «F. de Saussures historisch-hermeneutische Idee der Sprache», *LuD* 27, p.220-222.

¹⁰⁵) C. Normand, 1995, «La coupure saussurienne» Numéro Spécial de *LINX* p.221.

absurde de dire comme Wüest qu'"il y a plusieurs Saussure"¹⁰⁶). Le Saussure authentique dont se réclame Jäger, ce n'est ni un Saussure historique, ni un Saussure réel. Tout ceci donne à penser que l'opposition radicale entre le Saussure fictif et le Saussure authentique n'est pas une opposition réelle, mais n'acquiert son sens qu'à titre d'opposition idéale.

Dans ces conditions, ce n'est pas par hasard que la quête d'un Saussure authentique chez Jäger part d'un contexte idéal, à savoir d'un contexte critique. Ce n'est que dans ce contexte critique que la pensée authentique de Saussure se fait jour. Là, Jäger fait d'une pierre deux coups: il prend pour cible d'une part la position épistémologique des néogrammairiens, à savoir le positivisme naïf et d'autre part celle des structuralistes, à savoir le conventionnalisme. Dans ce contexte doublement critique, la pensée saussurienne prend sa forme authentique, à savoir celle de la position herméneutique.

C'est entre autres au théorème du point de vue saussurien que Jäger attribue une mission au plus haut point critique¹⁰⁷). Cette mission est double: s'attaquer d'une part à la thèse positiviste qui est celle des néogrammairiens; d'autre part à la thèse conventionnaliste qui est celle des structuralistes. Selon la thèse positiviste, les faits linguistiques sont considérés comme étant donnés directement à la sensation sans aucune médiation intellectuelle. La thèse herméneutique et la thèse conventionnaliste ont ceci de commun qu'elles s'y opposent toutes les deux, mais cela d'une façon différente, ce qui mérite

¹⁰⁶) J. Wüest, 1990, «La linguistique de la parole» in *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Festschrift für R. Engler zum 60. Geburtstag, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p.336

¹⁰⁷) L. Jäger, 1976, op.cit., p.222-225.

attention. Pour tout dire en un mot, la thèse conventionnaliste quitte définitivement le terrain empirique pour la convention arbitraire. C'est précisément le *libre choix* d'un point de vue qui entre en jeu pour créer l'objet de la science. Ainsi créé, cet objet soi-disant scientifique se trouve privé de toute contamination empirique liée à sa condition socio-historique. L'enjeu de la thèse herméneutique consiste en effet à trouver sa place entre les deux thèses en conflit, à savoir entre la thèse positiviste et la thèse conventionnaliste. Elle s'oppose d'une part à la thèse positiviste, dans la mesure où comme la thèse conventionnaliste, elle met l'accent sur le rôle intellectuel dans le procédé de détermination des objets linguistiques. Il appartient précisément au théorème du point de vue de jouer ce rôle intellectuel. D'autre part, elle garde ses distances en même temps à l'égard de la thèse conventionnaliste, en ceci qu'elle vise l'objet toujours dans son contexte socio-historique. Elle se tient ainsi aux antipodes de la thèse immanentiste qui fait prévaloir la forme sur la substance. Selon elle, le choix d'un point de vue en linguistique n'est pas librement déterminé par le sujet linguiste, comme l'ont dit les conventionnalistes, mais prédéterminé par la nécessité interne de l'enchaînement des choses¹⁰⁸).

Cette mission critique s'illustre bien aussi dans la mise en place d'une série de dichotomies¹⁰⁹). D'après Jäger, Saussure entend réfuter d'une part la thèse positiviste des

¹⁰⁸) Ainsi, Jäger dit-il: "Für ihn(=Saussure) kann sich das linguistische Erkenntnissubjekt bei der 'Wahl' des gegenstandskonstitutiven, theoretischen Gesichtspunktes gerade nicht von 'kreativen' Dezsionen leiten lassen, sondern allein 'vom Objekt selbst, mit innerer und klarer Notwendigkeit'(1976, *ibid.*, p.225).

¹⁰⁹) *ibid.*, p.239-241.

néogrammairiens au moyen de concepts tels que la synchronie, la langue et l'association, concepts qui expriment bien l'aspect synthétique qu'on peut retrouver dans la constitution d'un savoir linguistique; d'autre part, la thèse conventionnaliste des structuralistes au moyen de concepts tels que la diachronie, la parole et le syntagme, concepts qui rendent justice à la saisie socio-historique d'une réalité linguistique.

Or, cette mission critique attribuée à la pensée saussurienne n'aura d'accomplissement que dans une vision synthétique. Cette vision synthétique se résume par la position herméneutique. Pour y voir claire, nous examinerons d'une part l'enjeu méthodologique de cette position et d'autre part son implication philosophique. On verra que dans cette position herméneutique, Saussure se révèle comme successeur de la tradition idéaliste de la philosophie allemande.

Dans le paradigme structuraliste, la pensée saussurienne, d'après Jäger, a été interprétée et reçue d'un unique point de vue conventionnaliste. Selon la position conventionnaliste, toute valeur théorique trouve appui dans une convention arbitraire et, par voie de conséquence, n'a aucun lien avec la réalité. C'est dire qu'elle est soumise au système axiomatico-déductif qui la détermine a priori. D'après Jäger, cette position conventionnaliste sur laquelle se fonde la reconstruction structuraliste de la pensée saussurienne n'est pas adéquate à la description linguistique, parce que celle-ci doit prendre en compte la réalité socio-historique de la langue. Il faut donc partir d'une observation empirique pour faire valoir la réalité linguistique. C'est alors la méthode inductive qui serait un bon départ pour la description linguistique

adéquate. Pour étayer sa position herméneutique, Jäger réfute de la sorte la thèse conventionnaliste, en faisant valoir la réalité socio-historique de la langue. Il a tout à fait raison d'attirer ainsi notre attention sur l'historicité de la langue que le structuralisme linguistique a mis hors du champ scientifique.

Mais on sait très bien que cette méthode inductive porte en elle-même une lacune irrémédiable du point de vue de la théorie de la connaissance. Avec elle, on arrive difficilement à la vérité universelle, voire nécessaire débordant le cadre empirique, quoique la description empirique soit aussi complète que possible. Comment combler cette lacune? Faut-il avoir recours à nouveau à la méthode déductive? Si tel serait vraiment le cas, n'est-ce pas que la démarche inductive perd de toute sa validité en dernière instance? Dans cette situation délicate, Jäger se propose de faire une distinction entre induction naïve et induction philosophique¹¹⁰). Alors que l'induction naïve s'en tient à la généralisation des faits empiriques, l'induction philosophique a l'avantage de dépasser cette limite empirique par une sorte de "présavoir théorique" (theoretisches Vorwissen)¹¹¹). Elle opère pour ainsi dire une synthèse intuitive, ce qui lui permet de faire contact avec la nature même des choses. Qu'est-ce alors que ce présavoir théorique? Dès lors qu'il entre en jeu dans la description linguistique, est-il légitime encore de qualifier la méthode saussurienne d'inductive? Que signifie précisément l'induction philosophique?

¹¹⁰) L. Jäger, 1978, «F. de Saussures semiologische Begründung der Sprachtheorie» *ZGL* 6.1. p.19-20.

¹¹¹) *ibid.*, p.23.

L'induction philosophique ne demeure pas au niveau de la sensation atomique, mais a l'ambition d'aller droit à la nature même des choses. C'est une erreur de penser qu'elle est une généralisation des données sensorielles, parce qu'elle est fondée non pas sur une observation externe mais sur une observation interne¹¹²). Jäger notait justement que le jugement d'identité par lequel l'unité linguistique est déterminé est fondé sur cette observation interne. Il s'ensuit que la linguistique ne devient possible qu'à titre de savoir subjectif, voire intersubjectif. Or, ce qui fait problème, ce n'est pas la possibilité même d'une fondation interne du savoir linguistique, mais la prétention idéaliste à tout réduire à l'intériorité. On se souvient que Saussure voulait également fonder le savoir linguistique sur l'analyse subjective des sujets parlants¹¹³). Ceci ne veut pas dire que l'analyse subjective chez Saussure a l'ambition *philosophique* d'aller droit à la nature même des choses. Il est vrai que l'analyse objective des grammairiens doit se conformer à l'analyse subjective des sujets parlants et que celle-ci ne doit sa légitimation intersubjective, voire objective qu'à celle-là. Mais il ne faut pas perdre de vue le fait que tout cela reste chez Saussure une problématique, voire un problème. Pour Saussure, "tout est de savoir dans quelle mesure le classement de la langue et du grammairien correspondent, <de voir> dans quelle mesure existent vraiment ces unités dans la conscience des sujets parlants"¹¹⁴). Cette question ne montre-t-elle pas une ombre de doute de Saussure à

¹¹²) *ibid.*, p.21. Jäger parle aussi de "innere Wahrnehmung" (1976, *op.cit.*, p.224).

¹¹³) CLG/M p.251-253.

¹¹⁴) CLG/E p.419 I R 2.36.

l'égard de la conformité idéale entre fait de conscience et fait de langue? N'est-ce pas dans la réalité linguistique qu'il y a quelque chose de fugitif? N'est-ce pas ce quelque chose d'insaisissable qui échappe à l'ambition philosophique de tout posséder, de tout construire, voire de tout réduire?

Dans le cadre de la philosophie idéaliste, il est dit que la réalité n'est pas donnée, mais constituée comme objet de la conscience significative. Mais on ne sait pas en quel sens cette constitution est sans lacune quand il s'agit de la vie de la langue qui ne cesse de se transmettre. Ce qu'on appelle la réalité dans le cadre de la philosophie idéaliste perd son sens corporel, est pour ainsi dire idéalisé. Or, peut-on trouver la même tentative chez Saussure d'idéaliser la réalité linguistique dans son système théorique? Le moins qu'on puisse dire, c'est que Saussure voulait confronter sa théorie avec la réalité. La réalité n'est pas là pour la constitution idéaliste mais pour la validation théorique. Ici, la réalité doit être prise au sens positiviste du terme. Il importe de noter qu'il y a toujours chez Saussure une espèce de tension souvent dramatique¹¹⁵⁾ entre la théorie et la réalité. En soutenant la thèse herméneutique, Jäger a bien fait d'introduire la notion de réalité dans le royaume de la sémiologie saussurienne, mais il avait tort de réduire cette réalité vivante au monde des idées dans le cadre de la philosophie idéaliste.

Avant de pousser plus loin notre interrogation, examinons avec quel argument Jäger se justifie de caractériser la pensée authentique de Saussure par la position herméneutique, voire par

¹¹⁵⁾ L'arrêt brutal des recherches sur les anagrammes, par exemple, n'est-il pas la preuve de cette tension entre la théorie ambitieuse de Saussure et la réalité insaisissable?

la position idéaliste. Pour ce faire, nous nous référons à son article, intitulé «Der saussuresche Begriff des Aposeme als Grundlagenbegriff einer hermeneutische Semiologie»(1983).

En fouillant les manuscrits de Saussure classés sous le signe de *Notes item*, Jäger se propose de caractériser la sémiologie saussurienne comme aboutissement de la théorie herméneutique du langage issue de la tradition idéaliste¹¹⁶). Ainsi la sémiologie saussurienne se révèle-t-elle comme sémiologie herméneutique. Elle entre en conflit avec la tradition sémiotique d'origine aristotélicienne. C'est parce qu'elle tient le signe non pas pour un moyen prédisposé à la communication, mais pour un "organe constitutif de la pensée"(bildende Organ des Gedanken)¹¹⁷). Pour se faire comprendre, Jäger prend soin de préciser d'une part ce qu'il entend par l'adjectif "herméneutique" et d'autre part ce qu'il entend par le nominal "sémiologie". L'adjectif "herméneutique" contient trois thèses, qui s'énoncent comme suit(nous les avons reproduites à notre façon)¹¹⁸):

i) Il n'existe pas de monde de transcendance qui précède logiquement l'acte de compréhension.

ii) Il n'existe pas non plus de concept de fondement qui précède logiquement l'acte de compréhension.

iii) Enfin, il n'existe pas de sujet de la conscience de soi qui précède logiquement l'acte de compréhension.

Dans ces trois thèses, Jäger met en avant l'idée que c'est l'acte de compréhension qui constitue la condition de

¹¹⁶) L. Jäger, 1986, «Der saussuresche Begriff des Aposeme als Grundlagenbegriff einer hermeneutischen Semiologie» in *Zeichen und Verstehen* RaderVerlag, p.9-10.

¹¹⁷) *ibid.*, p.11.

¹¹⁸) *ibid.*, p.10.

possibilité d'un monde, que ce soit le monde des objets, des concepts ou des sujets. Bref, il n'y a pas de monde humain sans l'intervention d'un acte de compréhension, sinon le sujet de la compréhension. L'herméneutique relève de l'idéalisme en ceci que c'est ce sujet de la compréhension qui constitue le sens du monde¹¹⁹). Or, où est-ce qu'on peut trouver ce sujet herméneutique chez Saussure?

Par la sémiologie, Jäger désigne la science des signes. Il précise que dans cette science, le signe linguistique tient une place primordiale¹²⁰). La primauté du signe linguistique sur les autres signes s'explique par le fait qu'il est constitutif de la connaissance. Il est pour ainsi dire un "bildende Organ des Gedanken". Dire que le signe linguistique est constitutif de la connaissance, c'est dénoncer l'idée qu'il est déterminé par un fondement a priori du sens. Bref, il n'y a pas de connaissance sans signe linguistique. Or, comme nous venons de le voir, la thèse herméneutique voulait également que toute connaissance soit coextensive à l'acte de compréhension. Comment réconcilier la thèse herméneutique selon laquelle tout est soumis à l'acte de compréhension et la thèse sémiologique selon laquelle tout est réduit au signe linguistique? La réconciliation des deux thèses se réalise dans une perspective pragmatique. Il est important de noter d'une part que la compréhension pragmatique (acte de compréhension) est sémiologiquement médiatisée, et d'autre part que le signe ne peut être compris qu'à travers le

¹¹⁹) C'est une erreur de confondre ce sujet herméneutique avec le sujet transcendantal, car alors que le dernier désigne un sujet clos en soi-même, le premier est un sujet dont la structure est ouverte vers une meilleure compréhension.

¹²⁰) L. Jäger, 1986, op.cit., p.11.

"Zeichenack", à savoir l'acte de signe. Ainsi, la sémiologie saussurienne est mise au point dans une perspective pragmatique.

Jäger fait remarquer que cette mise au point pragmatique de la sémiologie saussurienne se réalise à travers le soin que Saussure a de rénover la terminologie dans les *Notes item*. Là, le signifié n'a plus sa place; c'est plutôt le parasème qui prend de l'importance; il s'ensuit que le sens n'est plus considéré comme facteur psychologique préconstruit, mais comme *effet* pragmatique du rapport parasémique; enveloppe du signe, l'aposème, qui remplace le signifiant, apparaît comme figure discursif dans un acte de communication; le signe est remplacé par le sème qui n'est plus réduit à une relation du signifiant et du signifié, mais fonctionne comme entité synthétique et autonome. Il s'ensuit que la sémiologie saussurienne possède un modèle trichotomique, ce qui la fait se démarquer de la sémiotique traditionnelle basée sur le modèle dichotomique. Pour rendre raison de sa position selon laquelle la sémiologie saussurienne est bâtie sur le modèle trichotomique, Jäger attire notre attention sur le rôle synthétique du sème.

Il est important de noter que le sème n'exprime pas simplement une relation mais un moment de la mise en relation, à savoir celui de la synthèse sémiologique. La synthèse sémiologique consiste en effet à mettre en liaison les deux moments présémiologiques, à savoir le sôme et l'anti-sôme pour constituer une unité sémiologique¹²¹). Or, c'est une erreur de penser que sôme et anti-sôme ont leur domaine autonome indépendamment de l'acte synthétique qui est l'acte de

¹²¹) Précisons: alors que le sôme désigne le côté matériel du signe, l'anti-sôme désigne le côté idéologique du signe.

compréhension. Ce n'est que par l'opération d'après-coup qu'on peut les reconstituer de façon arbitraire. L'erreur de la sémiotique traditionnelle est que celle-ci présuppose l'existence positive d'un monde présémiologique. La sémiologie herméneutique redresse ce tort en soutenant la thèse idéaliste selon laquelle les objets du monde ne nous sont pas donnés, mais constitués comme objet de la conscience à travers l'opération synthétique et sémiologique.

Or, il nous paraît difficile de se réclamer de l'idéalisme pour caractériser la sémiologie saussurienne, non pas parce que chez Saussure les objets préexistent aux signes, ce qui n'est pas le cas, mais parce qu'une fois constituée, la vie sémiologique se laisse traverser par la réalité mouvante. On dirait que la sémiologie saussurienne ne cesse d'être menacée par la non-sémiologie. Il n'y a pas d'ambition de type idéaliste chez Saussure de sémiologiser le monde, mais il existe chez lui seulement un monde sémiologique qui est ouvert au monde historique¹²²).

Il ne paraît pourtant pas impossible de mettre au point la sémiologie saussurienne dans une perspective pragmatique. Si l'on se réfère aux recherches sur la légende de Saussure, il devient claire que *c'est précisément la circulation et la transmission des signes qui constituent la dimension pragmatique de la sémiologie saussurienne*. Mais cette perspective pragmatique chez Saussure n'est pas réduite comme chez Jäger à l'acte de compréhension. Il ne faut pas perdre de vue le fait que dans ses recherches sur la légende, Saussure parle non

¹²²) Cette ouverture s'illustre bien dans les recherches sur la légende de Saussure. Là, Saussure part de la thèse selon laquelle la légende ressort au fond historique.

seulement de la transmission des signes mais aussi des erreurs de la transmission¹²³). Autrement dit, la perspective pragmatique de la sémiologie saussurienne ne serait pas épuisée par l'acte de compréhension mais aussi tourmentée par le manque de compréhension. On peut dire que l'horizon de la mémoire sur le fond de laquelle se détache le réseau parasémique est l'oubli. Il est regrettable que Jäger se borne à mentionner la structure de la mémoire pour caractériser le rapport parasémique. Il aurait du prendre en compte également le facteur oubli en jeu dans la mise en forme sémiologique. Chez Saussure ce facteur est une source de la créativité, et non de la compréhension¹²⁴). Par ailleurs, la synthèse sémiologique par laquelle son et idée se réunissent constitue chez Saussure non pas un moment herméneutique mais un moment en quelque sorte mystérieux. L'accent doit être mis sur le fait que la mise en rapport de deux masses amorphes est pour Saussure "en quelque sorte mystérieuse"¹²⁵). Cet aspect mystérieux doit être pris en compte quand on prend la mesure de l'ampleur de la sémiologie saussurienne. Nous pensons qu'il est fondamentalement lié au destin temporaire des signes. Bref, la sémiologie saussurienne n'est pas simplement herméneutique mais aussi mystificatrice. Le passage suivant, plein d'humour, confirme notre position.

3320.4 *Item*. <En me promenant>, je fais <sans rien dire> une encoche sur un arbre, comme par plaisir. La personne qui m'accompagne garde l'idée de cette encoche, et il est incontestable qu'elle associe deux ou trois idées à cette encoche dès ce moment, alors que je n'avais pas moi-même

¹²³) A. Marionetti et M. Meli, 1986, *Ferdinand de Saussure Le Leggenda Germanische* (Désormais, LG/MM), Libreria Editrice Zielo-Este, p.132 3958.6.45v.

¹²⁴) *ibid.*, p.440.

¹²⁵) CLG/E p.253 II R 37.

d'autres idées que de la *mystifier* (nous soulignons) ou de m'amuser.¹²⁶⁾

On peut donc affirmer que les éléments mystiques ou ludiques tiennent une place importante, sinon primordiale dans la sémiologie saussurienne.

Pour exprimer notre perplexité devant la thèse herméneutique soutenue par Jäger, il nous paraît nécessaire de prendre au sérieux la question suivante: Saussure est-il idéaliste? Compte tenu de la condition socio-historique de la formation de la pensée saussurienne, notre réponse est plutôt négative¹²⁷⁾. Nous nous expliquons. D'une part, Saussure est trop positiviste pour devenir idéaliste; il n'a pas fondé la valeur de sa théorie sur la réflexion de type idéaliste, mais sur l'observation empirique au sens positiviste du terme¹²⁸⁾; il faut reconnaître chez Saussure un style subjectiviste; ceci n'empêche pas Saussure d'être réaliste au sens positiviste; autrement dit, Saussure est scientifique¹²⁹⁾. D'autre part, il est trop rationaliste pour devenir positiviste; il s'est montré soucieux d'un principe de type géométrique pour fonder rationnellement ses observations empiriques¹³⁰⁾. Koerner a raison de caractériser la tendance

¹²⁶⁾ CLG/E t.2., p.40.

¹²⁷⁾ Voir Koerner, 1988, *Saussurean studies/Etudes saussurienne*, Genève, Slatkin, p.68.

¹²⁸⁾ Pour s'en convaincre, on n'a qu'à rappeler la découverte faite en 1927 par Kurylowicz d'un phonème *h*, découverte qui confirme empiriquement la théorie formulée cinquante ans auparavant par Saussure dans son fameux *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues européennes*. Voir aussi Bally, 1925, op.cit., p.148.

¹²⁹⁾ S. Auroux n'a pas tort de classer Saussure parmi des scientifiques. (voir Auroux, S., 1991, «Lois, normes et règles» in *Histoire Epistémologie langage* 13/I, p78.

¹³⁰⁾ On se souvient que dans un entretien avec M. L. Gautier, Saussure dit que "pour le moment, la linguistique générale m'apparaît comme un système de géométrie" (Godel, 1957, op.cit., p.30).

intellectuelle de Saussure dans la tradition rationaliste¹³¹). Ceci ne veut pas dire que Saussure est rationaliste confiant au sens cartésien du terme. Ce n'est pas le cas. Pour notre part, ce n'est pas dans la tradition rationaliste mais dans la crise du rationalisme que la pensée saussurienne doit prendre relief. Dès lors que la confrontation de sa théorie avec la réalité entre en jeu, Saussure n'arrive pas à dissiper, voire à dissimuler ses doutes sur tout ce qu'il a tenu pour acquis. D'où viennent ses doutes? Dans son remarquable livre déjà cité, J. Fehr notait qu'ils ne sont pas simplement d'origine psychologique, mais ont une raison théorique. Si tel est le cas, la sémiologie saussurienne ne constitue pas un système clos qu'à condition que cette clôture soit toujours fragile. D'où vient cet aspect de fragilité? N'est-ce pas parce que la réalité vivante et mouvante pénètre dans la vie sémiologique de la langue qui, comme l'a très bien démontré J. Fehr, ne cesse de se transmettre de génération en génération? Tout ceci donne à penser que la quête d'un Saussure authentique menée par Jäger risque d'être réduite à un effort d'éliminer de Saussure l'image d'un savant inquiet, comme l'ont déjà fait de façon admirable les éditeurs du *Cours*.

¹³¹) Il dit: "Indeed, it appears that Saussure's thought follows a much more rationalistic, if not positivistic, tradition incompatible with the idealistic stance of these scholars" (Koerner, 1988, op.cit., p.68)

1.3. Le retour à Saussure

Pour exposer la position théorique dans laquelle notre lecture sur Saussure se situe, il nous paraît intéressant de méditer sur la signification d'une expression "*Le retour à Saussure*". Partons d'une constatation événementielle. Les trois derniers colloques de Saussure -qui se tenaient à Genève(1988), à Tokyo(1992) et à Cerisy(1992)- ont porté respectivement les titres suivants, dont le trait commun saute aux yeux: *Présence de Saussure; Saussure et la linguistique d'aujourd'hui; Saussure aujourd'hui*. Sans parler d'innombrables articles consacrés à Saussure de ces dernières années, on assiste ainsi au grand débat sur l'actualité de la pensée saussurienne¹³²). Après la défaillance du structuralisme dont Saussure est le fondateur, en quel sens est-il légitime de prétendre que la pensée saussurienne reste en vigueur? N'est-ce pas qu'il lui reste plutôt le rôle historique d'être l'origine de la linguistique moderne? Or, il est tout à fait étonnant de voir que la pensée saussurienne garde encore sa vigueur dans le débat linguistique actuel. En passant en revue les «Problèmes et résultats de la recherche saussurienne», Wunderli(1982) témoigne ainsi de la

¹³²) Notons tout de suite que l'actualité de la pensée saussurienne en question ne doit pas être assimilée à l'«l'actualité du saussurisme» (Greimas, 1956). Parmi tant d'autres, nous nous contentons de citer quelques articles soucieux de démontrer l'actualité de la pensée saussurienne: «Peirce und Saussure» (C. Stetter, 1978); «Acte, activité und action bei Saussure» (P. Wunderli, 1988); *Principe de diachronie*(P. Wunderli, 1990). Tout ces articles contribuent à corriger à leur manière l'image à la fois anhistorique et antipragmatique de la pensée saussurienne. Dans son article intitulé «Die Theorie des zeichen bei Saussure und Derrida»(1992), J. Fehr démontre que la déconstruction est opérée chez Saussure d'une façon plus radicale que chez Derrida. Ainsi Saussure est-il considéré non seulement comme précurseur du structuralisme mais aussi comme celui du poststructuralisme.

productivité inépuisable de la pensée saussurienne, qui déborde "le pur fait historique": "Le *Cours* n'est pas un pur fait historique: d'abord, sa gloire a survécu, ensuite il continue à nourrir les controverses; Saussure reste donc au centre de la discussion"¹³³).

Dans ces conditions, ce n'est pas un geste anachronique d'avoir le courage de parler d'un retour à Saussure comme moyen de participer à cette discussion. C'est entre autres M. C. Capt-Artaud(1994) qui affiche cette intention lorsqu'elle ouvre son remarquable ouvrage intitulé *Petit traité de rhétorique saussurienne* par l'interrogation suivante: *Le temps serait-il venu d'un retour à Saussure?*¹³⁴) C'est à travers cette interrogation que l'auteur montre son intention de mettre au point la problématique de la linguistique saussurienne. En réalité le retour à Saussure signifie pour elle le retour à la linguistique saussurienne. Mais c'est une erreur de penser que la linguistique saussurienne que l'auteur a en tête s'en tient à la sphère de la langue. Elle inclut aussi la sphère de la parole, ce qui lui permet de renouer avec le mouvement de la pragmatique. En bref, le temps est venu de prendre au sérieux la dichotomie langue/parole. A partir de cette dichotomie typiquement saussurienne, l'auteur se propose de distinguer entre deux régions, à savoir celle de la rhétorique et celle de la stylistique: la rhétorique relève de l'ordre de la parole; la stylistique, de l'ordre de la langue. Cela prouve que l'on reste

¹³³) P. Wunderli, 1982, «Problèmes et résultats de la recherche saussurienne», *CFS* 36, p.121.

¹³⁴) M. C. Capt-Artaud, 1994, *Petit traité de rhétorique saussurienne*, Genève, Droz, p.16.

toujours dans la problématique saussurienne, bien que celle-ci soit conçue sous une forme rénovée.

Le retour à Saussure, cette expression est apparue sauf erreur pour la première fois dans un article de J. L. Chiss intitulé , qui date de 1976. Là, la signification d'un retour à Saussure a une teneur plus profonde que chez M. C. Cap-Adard, à savoir le retour à la "richesse théorique du C.L.G."¹³⁵). Ce retour s'impose d'après l'auteur pour se prémunir contre les dangers de la vulgate saussurienne. Il précise: "La signification d'un retour à Saussure doit être la prise en compte d'une exigence théorique pour le développement ici et maintenant de la linguistique"¹³⁶). La vigueur de la pensée saussurienne se trouve ainsi confirmée non seulement dans son aspect problématique mais aussi dans son aspect théorique.

Si nous tenons à reprendre ici l'expression *le retour à Saussure*, ce n'est pas pour avoir l'occasion de ressusciter le mouvement du saussurisme, mais pour jeter une lumière sur la signification que cette expression doit revêtir. Qu'est-ce alors que le sens d'un retour à Saussure? La question sera précisément de savoir à qui on doit revenir; elle est d'autant plus importante, voire urgente qu'on sait qu'"il y a plusieurs Saussure". Deux réponses à cette question ont été examinées dans notre étude précédente: le retour au Saussure structuraliste et le retour au Saussure authentique.

Si la réponse à la question de savoir à qui on doit revenir se cherche dans le cadre de l'histoire de la linguistique à laquelle on ne peut assister qu'une seule fois, le Saussure à

¹³⁵) J. L. Chiss, 1976, «Synchronie/diachronie: méthodologie et théorie en linguistique», *Langages* 49, p.91.

¹³⁶) *ibid.*, p.91

qui on se condamne à retourner, c'est le Saussure structuraliste. Que signifie le retour au Saussure structuraliste, sinon le retour à la doctrine structuraliste? Autrement dit, faire retour au Saussure structuraliste, c'est faire valoir l'ancien paradigme qui est le paradigme structuraliste. Mais en quel sens est-il légitime de donner droit à l'ancien paradigme au détriment d'un nouveau paradigme? Ce n'est pas absurde de parler d'un retour à Kant au sens d'un retour au paradigme kantien, qui fait prévaloir l'ordre sur le désordre, la structure sur l'histoire. Peut-on soutenir dans ce sens le retour au Saussure structuraliste? Même s'il est possible de proclamer le retour à Kant dans le sens d'un retour au paradigme kantien, il est difficile d'afficher la même proclamation dans le domaine de l'histoire de la science linguistique qui ne connaît pas le même sort que l'histoire de la philosophie. Le retour au paradigme saussurien qui est le paradigme structuraliste n'est pas le bon retour, dans l'exacte mesure où le Saussure structuraliste est dépassé au sens hégélien du terme dans l'histoire de la linguistique postsaussurienne.

Depuis l'excellent travail de Godel(1957), on sait que le *Cours* ne représente que le Saussure officiel. Et on assiste à l'histoire de la philologie saussurienne ainsi ouverte, laquelle démontre au sens fort du terme qu'il y a une sorte de discordance entre le Saussure du *Cours* et le Saussure des *Sources*. Qui plus est, le Saussure du *Cours* est conçu de plus en plus comme étant insuffisant pour représenter le vrai Saussure. Il trahit pour ainsi dire la pensée authentique de Saussure. On assiste de la sorte à la polémique véhémement entre le Saussure

authentique et le Saussure fictif. Toutes les études d'ordre philologique sont marquées par cette polémique. Il va sans dire que dans ce contexte polémique le retour à Saussure retrouve sa signification exacte dans le retour au Saussure authentique. C'est entre autres Jäger qui prétend au Saussure authentique. Il est important de noter que le Saussure authentique dont il se réclame est finalement le Saussure idéaliste. Mais comme nous venons de le remarquer, ce serait absurde d'intégrer la pensée saussurienne dans la lignée de la tradition idéaliste de la philosophie allemande. Si l'on est d'accord sur le fait que Saussure reste durant toute sa vie un "savant inquiet"¹³⁷), la quête d'un Saussure authentique perdra de son sens. C'est à cause de l'absence permanente de l'auteur en question que le retour au Saussure authentique en général risque de finir par un retour à l'origine indéterminable comme le retour au vrai Marx. Voilà pourquoi toute polémique du vrai et du faux tourne à vide.

Si les deux réponses à la question de savoir à qui on doit revenir, comme nous venons de le remarquer, ne sont pas satisfaisantes, que signifierait le retour à Saussure? Nous répondrons à cette question par la formule suivante: le retour à la possibilité de la pensée saussurienne. Nous nous expliquons.

Dans son célèbre Rapport au congrès de Rome(1953), Lacan expose le sens de son aventure intellectuelle.

Si la psychanalyse peut devenir une science, -car elle ne l'est pas encore-, et si elle ne doit pas dégénérer dans sa technique, - et peut-être est-ce déjà fait-, nous devons retrouver le sens de son expérience.

Nous ne saurions mieux faire à cette fin que de revenir à l'oeuvre de Freud¹³⁸).

¹³⁷) F. Gadet, 1987, *Saussure une science de la langue*, Paris, Puf, p.24.

¹³⁸) J. Lacan, 1966, *Ecrits*, t.I, Paris, Seuil(Points), p.145.

Au moment où la psychanalyse risque de "dégénérer dans sa technique", dépourvue d'un statut scientifique, Lacan avait le courage de poser la question radicale: celle du sens de l'expérience psychanalytique. Pour trouver une réponse à cette question fondamentale, il ne lui paraît rester qu'une seule solution: "revenir à l'oeuvre de Freud". Si toute entreprise lacanienne peut se résumer en quelques mots, on n'aura pas tort de dire que c'est *le retour à Freud*. C'est par le biais de ce que Lacan voulait entendre par retour à Freud que nous terminerons notre réflexion sur le sens d'un retour à Saussure.

Qu'est-ce alors que le sens d'un retour à Freud pour Lacan? Le retour à Freud que Lacan proclame ne doit pas être traduit abusivement par le retour à la doctrine freudienne comme le retour à la doctrine kantienne, car il était durant toute sa vie contre cette doctrine en tant que doctrine¹³⁹). Il n'est pas freudien au sens orthodoxe du terme. Le retour à Freud n'est pas non plus la prétention au vrai Freud comme la prétention au vrai Marx, parce que Freud était toujours le vrai Freud en ce sens qu'il savait défendre sa pensée authentique.

Pour y voir clair, retournons au passage cité ci-dessus. Si le retour à Freud s'impose là pour saisir *d'une façon originale* le sens de l'expérience psychanalytique, retourner à Freud ne signifie rien d'autre que retrouver l'origine de l'expérience freudienne. Comment se peut-il qu'on remonte l'histoire pour participer à l'expérience freudienne? Qu'est-ce que Lacan entend par "origine"? Il le précise:

¹³⁹) J. M. Palmier, 1972, *Lacan*, Editions Universitaires, p.108-112.

Quand on retourne à l'origine de l'expérience freudienne- quand je dis origine, je ne dis pas origine historique mais point de source- on se rend compte que c'est cela qui fait toujours vivre l'analyse, malgré les habillements profondément différents qui lui sont donnés¹⁴⁰).

L'origine à laquelle on se condamne à retourner n'est pas l'origine historique mais, selon Lacan, "le point de source". Le retour au "point de source" est important, dans la mesure où il "fait toujours vivre l'analyse". Retourner à l'origine de l'expérience freudienne, c'est en quelque sorte faire expérience avec Freud, son projet, son questionnement, voire avec la possibilité même de l'expérience freudienne. C'est à travers cette co-expérience que l'on peut retrouver le sens perdu de l'expérience psychanalytique.

C'est précisément dans ce sens que nous nous proposons de comprendre le retour à Saussure. Retourner à Saussure, c'est désormais faire-expérience avec Saussure, son projet, son questionnement, son inquiétude, son doute, voire avec la possibilité elle-même de sa pensée. Si Saussure reste encore au centre de la discussion, ce n'est pas parce qu'il a dit toute la vérité en matière de linguistique, mais parce qu'il fut le seul linguiste à avoir posé des questions essentielles concernant "*ce qu'on peut faire finalement en linguistique*"¹⁴¹). Retourner à Saussure, ce n'est pas vouloir répondre à toutes les questions, mais c'est plutôt vouloir rechercher, voire questionner avec lui. La signification d'un retour à Saussure est donc la remise en question de la raison et de la raison d'être linguiste. S'il

¹⁴⁰) Lacan, 1975, *Séminaire I: Les écrits techniques de Freud*, Paris, Seuil, p.19.

¹⁴¹) R. Godel, 1957, op.cit., p.31.

y a plusieurs Saussure, cette pluralité n'a de sens qu'à partir du moment où elle se transforme en productivité. Et la productivité de la pensée saussurienne se nourrit de sa possibilité, possibilité du questionnement, voire du doute. Voilà pourquoi Saussure reste toujours au centre de la discussion.

Dans l'étude qui va suivre, nous tentons de nous interroger, avec Saussure, sur le problème du temps, ce qui nous permettra de lire Saussure *autrement*.

II. La langue et le temps

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, si l'on critique la linguistique saussurienne en disant qu'elle est construite sur le modèle a-temporel, c'est dans la mesure où elle prend pour objet de recherche la langue considérée comme système à la fois stable et clos. Système stable, la langue est privée de possibilité de changement; d'où la critique selon laquelle la linguistique saussurienne est de modèle anhistorique. Si la langue constitue un système clos, alors la possibilité de sa réalisation en discours est tronquée; d'où la critique selon laquelle la linguistique saussurienne est anti-pragmatique. Nous avons essayé de démontrer que ces deux critiques sont liées toutes les deux au problème du temps. Le problème du temps constitue ainsi le fond sur lequel se détache l'intention historique de la linguistique postsaussurienne de dépasser l'héritage saussurien. Or, n'est-ce pas du manque de réflexion sur le problème du temps chez Saussure que ces deux critiques sont issues à leur tour?

La présente partie a l'ambition de réfuter ces deux critiques en arguant des "deux modes d'intervention du temps dans la langue", à savoir le temps diachronique et le temps linéaire¹⁾. Que va-t-il arriver au régime de la langue dès lors que le temps y intervient en tant que facteur résistant à son ordre? Où en serait le sort de la langue, une fois qu'il se met

¹⁾ Nous devons beaucoup à M. Arrivé, qui, dans son article «Le temps et la symbolisation», enrichit l'aporie saussurienne du temps, en parlant de "deux modes d'intervention du temps dans la langue" (1990, «Le temps et la symbolisation», in *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft* Festschrift für R. Engler zum 30. Geburtstag, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p.41).

à la merci du facteur temps? Dès lors que le temps diachronique intervient dans la langue, n'est-ce pas que celle-ci ne peut plus rester à aucun moment dans son équilibre synchronique? De même, la langue, qui s'enfermait dans un enclos systémique, ne s'exposerait-t-elle pas inévitablement à l'ouverture discursive, une fois que le temps linéaire se déclenche? Dans les études qui vont suivre, nous soutiendrons l'idée que la langue saussurienne ne peut être dite stable que dans la mesure où cette stabilité est menacée. De même elle ne peut être dite close que dans la mesure où cette clôture est fragile¹⁴²). Comme nous l'avons vu précédemment, on n'a pourtant pas accordé au problème du temps le statut qui lui est propre dans l'épistémologie saussurienne, lorsqu'on a tenté de reconstruire l'architecture de la pensée saussurienne. Il est d'autant plus regrettable que c'est le facteur temps qui à la fois complète et ouvre l'épistémologie saussurienne: il la complète, dans la mesure où il nous permet de comprendre le fait que la langue est un système qui connaît sa propre histoire; ainsi l'épistémologie saussurienne se révèle-t-elle capable de recouvrir non seulement l'aspect structural mais aussi l'aspect historique de la langue. Le problème du temps peut aussi ouvrir l'épistémologie saussurienne, parce qu'il nous permet de reconnaître que la langue n'est pas un système clos mais un système à réaliser. Il est donc impératif de se pencher sur le problème du temps, qui constitue l'enjeu principal de la recherche qui va suivre.

¹⁴²) Ainsi, nous apportons notre soutien à J. Fehr, qui démontre que l'originalité de la pensée saussurienne réside dans l'effort de penser ensemble système et mouvement. (1995, *Saussure: Zwischen Linguistik und Semiologie*, Max-Planck-Institut Für Wissenschaftsgeschichte, p.55).

Par souci de clarté, il nous paraît utile de préciser la question que nous allons nous poser dans la suite: elle n'est pas de décrire la définition que Saussure donne, soit du temps diachronique, soit du temps linéaire. Comme tout le monde le sait, le temps diachronique est le facteur qui ouvre le champ de la linguistique diachronique, dont les principes ont été tirés au clair dans le remarquable ouvrage de Wunderli(1990), intitulé *Principes de diachronie*. Il n'est pas question d'y revenir. On se souvient aussi que le temps linéaire se définit chez Saussure comme caractère particulier du signifiant linguistique de nature auditive¹⁴³). Etant admis que les recherches qui visent à mettre à nu les principes de la diachronie et de la linéarité ont été suffisamment approfondies à travers d'innombrables travaux des éminents saussuriens, il ne s'agit pas ici de les reproduire. Notre intérêt se portera plutôt sur un problème peu éclairé, à savoir celui de la manière dont les deux temps en question interviennent dans la langue. C'est une chose de définir ou d'expliquer ce qu'est le temps diachronique ou le temps linéaire; c'en est une autre de s'interroger sur leurs modes d'intervention dans la langue. C'est à travers cette interrogation que nous tenterons d'éclaircir la familiarité de la pensée saussurienne avec le problème du temps.

¹⁴³) Voir, par exemple, le CLG/M, p.103.

II.1. Le temps et la théorie synchronique de la langue

Avant que le temps, diachronique ou linéaire, n'intervienne dans la langue, dans quel état la langue se tient-elle? Peut-on dire qu'elle est à l'abri de la violence temporelle? Si elle reste à l'état pur, à savoir dans la dimension synchronique, va-t-elle prendre une forme a-temporelle? Peut-on dire pour autant que c'est sur cette dimension synchronique, autrement dit, a-chronique que Saussure voulait situer une science de la langue?

Avant de mettre en chantier notre sujet de recherche, il nous paraît donc impératif de répondre à toutes ces questions. D'où la justification de l'existence de ce chapitre. Nous nous permettons de reformuler la question que nous allons soumettre à l'épreuve dans la suite: la théorie synchronique de la langue doit-elle exclure le facteur temps en sorte qu'elle se réclame de la scientificité? Tout simplement: la synchronie saussurienne doit-elle se traduire par le modèle a-temporel, comme Greimas s'est proposé de le faire¹⁴⁴)? Si la réponse à cette dernière question est négative, c'est-à-dire si la synchronie saussurienne n'est pas d'ordre a-chronique, mais d'ordre chronique, il est important de préciser en quel sens elle l'est. La linguistique saussurienne ne peut être qualifiée de synchronique qu'à condition que le qualificatif "synchronique" soit bien compris. La présente section vise donc à éclairer le sens du mot "synchronique" et, à travers cela, à dénouer l'intrigue chronique de la théorie syn-chronique de la langue.

¹⁴⁴) En critiquant l'intrigue chronique de la synchronie saussurienne, Greimas se propose de concevoir la structure d'un état linguistique comme "une sorte de mécanisme achronique". (1970, *Du sens*, Paris, Seuil, p.107-109).

Il s'articule comme suit: i) présent et passé; ii) conscience et langue; iii) savoir originaire et savoir linguistique.

1.1. Passé et présent

Si l'on attribue en général à Saussure le titre de révolutionnaire non seulement en linguistique mais aussi en sciences humaines¹⁴⁵), c'est dans la mesure où il avait le courage de remettre en cause le paradigme du siècle dernier qui est celui de l'historicisme, en reconnaissant à la langue une nouvelle dimension, à savoir une dimension synchronique, lourde de conséquences¹⁴⁶). Compte tenu du fait qu'au siècle dernier, la langue n'est envisagée que sous l'optique historique, à savoir temporelle, on s'aperçoit à la réflexion que la révolution saussurienne, si l'on peut le dire, ne pouvait s'accomplir qu'à travers le coup de génie qui consiste à mettre hors jeu le facteur temps. Voilà pourquoi la négation du facteur temps va de pair avec l'apparition d'un nouvel ordre de la langue:

1320 Axe des contemporanéités -ou des rapports entre les choses coexistantes -/(329) lequel équivaut à faire disparaître le facteur temps et l'axe des successivités -ou rapports des choses successives -choses multipliées par le temps

—
 _____> axe des contemporanéité (excluant facteur temps)
 —
 axe des successivités

¹⁴⁵) Est-il nécessaire de noter que c'est à l'édition standard du *Cours* que Saussure doit sa réputation dans le monde du savant?

¹⁴⁶) C'est une erreur de penser que cette vision synchronique est une élaboration personnelle de Saussure. Elle a été de mise au siècle dernier parmi des linguistes perspicaces tels Whitney, Baudoin de Courtenay, Georg von der Gabelentz...etc.(voir, par exemple, E. Coseriu, 1967, «Georg von der Gabelentz et la linguistique synchronique», *Word* vol 23).

(dans l'axe verticale nous avons les choses multipliées par le temps)¹⁴⁷).

l'"apparaître" de la synchronie situé sur l'axe des contemporanéités, est coextensif au "disparaître" du facteur temps qui trame l'axe des successivités. Le déplacement axial ainsi opéré n'est pas sans conséquence sur le travail des linguistes: il ouvre pour ainsi dire à la préoccupation des linguistes une nouvelle carrière, qui consiste à décrire l'état de langue, objet ultime de l'étude synchronique. L'objet d'étude ainsi changé, la rançon à payer, c'est qu'il faut "faire table rase de ce qui est diachronique"¹⁴⁸). C'est à travers cette opération d'oubli que les linguistes sont autorisés à entrer dans le monde de la conscience des sujets parlants. Nous reviendrons plus tard sur le problème de la conscience des sujets parlants.

Le problème qui nous préoccupe pour l'instant, ce n'est pas la possibilité d'une séparation entre deux axes, mais la radicalité avec laquelle Saussure voulait tracer une ligne de démarcation entre eux. En quel sens est-il légitime de séparer radicalement les deux modes d'existence de la langue? N'est-ce pas la radicalité de l'opposition entre les deux axes qui doit se neutraliser, comme H. Schuchardt disait: "Repos et mouvement... ne se trouvent nulle part en opposition"?¹⁴⁹) Faut-il dire pour autant que la séparation des deux axes perd toute sa validité? L'objection ainsi soulevée n'a pourtant de sens qu'à partir du moment où la synchronie, dans laquelle se loge le

¹⁴⁷) CLG/E p.177 III C 328.

¹⁴⁸) CLG/E p.181 III C 336.

¹⁴⁹) H. Schuchardt, 1917(1978), «Compte rendu du CLG», tr. par P. Caussat, in *Avant Saussure*, Paris, Editions Complexe, p.177.

système linguistique, se comprend comme dimension achronique. Mais si, comme l'a bien noté A. Jacob¹⁵⁰), on ne réussit pas à effacer définitivement la tache "chronique" dans l'expression "syn-chronique", il est difficile de juger simplement la synchronie saussurienne "achronique". Cela revient à dire que la synchronie saussurienne demeure de l'ordre chronique, pour autant qu'elle porte en soi la marque "chronique". De ce qui vient d'être observé au niveau terminologique, surgit pourtant une contradiction flagrante, car la synchronie, étant de l'ordre chronique, ne peut être mise en place sans contradiction à travers l'opération consistant à "faire disparaître le facteur temps"¹⁵¹). Comment se peut-il qu'après l'opération de l'exclusion du temps reste toujours en vigueur le trait temporel? Devant cette contradiction on n'a qu'à admettre que l'exclusion du temps, qui crée la dimension synchronique de la langue, est une expression équivoque, non pas parce que son opération est ratée, mais dans la mesure où l'objet de cette opération exclusive n'est pas précisée.

De quel temps est-il question? Cette question, si frivole qu'elle paraisse, est d'autant plus nécessaire que Saussure ne donne pas du temps une définition précise chaque fois qu'il l'utilise dans son système conceptuel. Tout se passe comme si, chez lui, le concept du temps était déjà compris de tous et même facile à comprendre. Il est donc impératif de poser cette question puérile pour ne pas tomber dans l'ambiguïté dont se

¹⁵⁰) A. Jacob, 1967(1992), *Temps et langage*, Paris, Armand Colin, p.32-33. D'après lui, le préfixe "syn-" dans l'expression "synchronique" exprime la structure, tandis que "-chronique" signifie l'histoire. Il s'ensuit que la "syn-chronie" doit être comprise comme dialectique du système et de l'histoire.

¹⁵¹) CLG/E p.177 III C 328.

nourrit l'emploi saussurien du temps. Sans prétendre à l'exhaustivité requise d'une analyse philologique, nous nous contenterons d'une solution cohérente, lourde de significations théoriques. Si l'on observe de plus près ce qui est soumis à l'opération consistant à "exclure", "faire disparaître", ou "faire table rase", on peut en arriver à la constatation suivante: ce que Saussure a en tête lorsqu'il parle du "facteur temps", c'est précisément "ce qui est diachronique", et ce qui est diachronique désigne à son tour ce qui relève du "passé".

1498 Une observation: le seul moyen de se rendre compte de ce qu'il y a dans une langue à un moment donné, c'est de faire table rase de son passé. Résultat de l'antinomie du diachronique et du synchronique¹⁵²).

A la question de savoir de quel temps il est question, on peut donc répondre en disant que c'est le passé qui est finalement pris pour cible et soumis à l'opération d'exclusion. Poussons notre enquête un peu plus loin.

Qu'est-ce alors que le passé? Le passé n'est rien d'autre qu'une somme de connaissances reconstruites par les linguistes en vue d'une explication rationnelle concernant l'histoire d'une langue, connaissances que les sujets parlants ignorent pourtant dans leur pratique linguistique. Les sujets parlants ne sont pas en mesure de dégager, par exemple, le préfixe "en" des mots français tels entier, enfant, enceinte... etc¹⁵³). C'est parce que leurs connaissances linguistiques ne concernent pas la carrière passée du préfixe en question, mais son fonctionnement tel qu'il est mis en place dans le système linguistique actuel. Les sujets

¹⁵²) CLG/E p.199 B 46.

¹⁵³) Nous empruntons ces exemples au CLG/M p.251.

parlants se trouvent pour ainsi dire engagés dans un état de langue, lequel laisse périmer le sens "privatif" que le préfixe "en" se donna dans l'ancien régime de la langue française. Le passé constitue ainsi une forme particulière de savoir, qui échappe à la conscience des sujets parlants. Voilà la raison pour laquelle il doit être exclu d'un champ synchronique où gît "notre sens linguistique immédiat".

Tout le côté historique de la langue, tout ce qui est dans le passé <est forcé d'> échapper à notre sens linguistique immédiat¹⁵⁴).

Si le passé échappe à "notre sens linguistique immédiat", ce n'est pas parce qu'il reste un souvenir si lointain qu'on ne peut le retrouver à présent, mais parce qu'il est un savoir particulier reconstruit après coup par les linguistes, savoir qui n'a rien à voir avec la pratique linguistique. Il se manifeste, non pas sous la forme du temps vécu mais sous la forme du "temps nécessaire" à partir duquel les linguistes tentent de reconstruire l'histoire de la langue.

Reconstruire, c'est rendre <aux diversités que je veux raisonner> la perspective du/(49) <temps nécessaire pour une explication rationnelle¹⁵⁵>).

Arrivé à ce stade de notre investigation à propos de l'objet de l'exclusion en question, qui entraîna le changement paradigmatique, nous pouvons soutenir l'idée que ce qu'il faut faire disparaître, ce n'est pas le temps tout court, mais

¹⁵⁴) CLG/E p.317-318 I R 1.47.

¹⁵⁵) CLG/E p.489 I R 3.48.

l'ensemble des connaissances tributaires du "passé"¹⁵⁶, voire du "temps nécessaire". Dans ces conditions, ce n'est plus juste de blâmer Saussure d'avoir exclu le facteur temps, car, en effet, ce qui est exclu, ce n'est que le passé. On sera tenté de dire que l'oubli du passé ainsi opéré constitue le moment où le présent se fait jour.

Faire disparaître, cette opération, qui échappe à l'attention des exégètes saussuriens, est importante, non seulement parce qu'elle donne lieu au changement paradigmatique, mais aussi parce qu'elle constitue une condition même de l'établissement d'une science linguistique. Dans cette mesure, elle mérite éclaircissement. Pour ce faire, nous emprunterons la voie phénoménologique¹⁵⁷). On s'étonnera tout d'abord de l'analogie qu'on peut établir entre la méthode phénoménologique de Husserl et la méthode synchronique de Saussure. De même que

¹⁵⁶) on verra qu'il y a chez Saussure deux conceptions différentes du passé : d'une part, il y a un passé conçu comme forme particulière de savoir ; d'autre part, il y a un passé comme tradition linguistique. La synchronie saussurienne inclut la tradition linguistique, alors qu'elle exclut le passé comme forme de savoir linguistique.

¹⁵⁷) C'est entre autres H. Parret (1973) qui, dans son remarquable article intitulé «Expression et articulation : une confrontation des points de vue husserlien et saussurien concernant la langue et le discours», tente la possibilité de confronter la linguistique saussurienne avec la phénoménologie husserlienne. Cette confrontation a pour conséquence une série de dichotomies : langue comme expression et langue comme articulation ; signe linguistique comme reflet et signe linguistique comme marque ; forme linguistique comme spatialité et forme linguistique comme linéarité ; discours comme thématique et discours comme syntagmatique. Les différents points de vue entre Husserl et Saussure tiennent au fait que, alors que le premier réduit toute activité linguistique à la forme eidétique, le deuxième envisage l'ouverture factuelle d'un système linguistique par la discursivité. Ceci ne nous empêche pourtant pas de tenter la possibilité de jeter un pont entre Husserl et Saussure. Il est regrettable que l'analyse de Parret se borne la plupart du temps à la confrontation entre le Husserl logiciste et le Saussure du *Cours*. Nous pouvons pourtant trouver un point commun dans leur façon d'ouvrir la nouvelle dimension des études scientifiques. Notre comparaison se fera dans cette direction.

Husserl se propose de mettre entre parenthèses tout ce qui relève d'une forme de savoir, qu'elle soit idéale ou empirique, de même Saussure a le courage d'exclure le passé, à savoir le temps nécessaire auquel s'accroche tout le savoir reconstruit. De même que la réduction phénoménologique ainsi opérée vise à dévoiler le monde de la phénoménalité pure, de même l'exclusion du passé consiste en effet à ouvrir le monde synchronique qui est celui du "présent vivant"¹⁵⁸), monde où gît "notre sens linguistique immédiat". Si le passé, autrement dit, le temps nécessaire doit être exclu, c'est parce qu'il n'a pas, si l'on peut le dire, un pied dans le présent vivant. Il faut donner libre cours au temps vécu pour avoir accès au monde de la conscience des sujets parlants, une fois que le temps nécessaire est mis hors circuit. Qu'on nous permette d'aller un peu plus loin.

Le présent vivant, auquel parvient notre analyse sur le trait chronique de la synchronie saussurienne, n'est pas unidimensionnel, comme s'il s'agissait d'un présent tout seul, mais tridimensionnel, en ce sens qu'il lui est permis d'avoir comme son horizon le passé vécu et le futur vécu. C'est par la fenêtre phénoménologique que nous sommes invité à entrevoir d'une façon aussi complète que possible la structure temporelle de la synchronie saussurienne. Apportons de la sorte une

¹⁵⁸) Pour accentuer le moment vivant de la conscience synchronique, nous empruntons le concept de "présent vivant" à Husserl.(1964, *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, Paris, Puf.). D'après J. Derrida, le présent vivant, en tant qu'"absolu primordial de la temporalité", exprime la "dialectique de la protention et de la rétention"(1962, «Introduction» de *L'origine de la géométrie*, Paris, Puf, p.46). Ainsi, il se donne comme prototype du "*temps immanent* du cours de la conscience", qui constitue l'enjeu principal de *Leçon* de Husserl(op.cit., p.7).

dernière pierre à l'architecture de la phénoménologie du temps chez Saussure. Peut-être nous objectera-t-on que tous ces mots: "présent vivant", "passé vécu", "futur vécu" ne proviennent pas de Saussure lui-même, mais il faut rappeler que notre analyse ne se fonde pas sur les mots mais sur les concepts dont on peut tirer la conséquence théorique. Ce qui est hautement intéressant, c'est que quand Saussure a traité la question du changement linguistique, que ce soit analogique ou agglutinatif, il s'est attaché aux phénomènes d'ordre psychologique, ainsi que l'oubli, le souvenir, le besoin de la communication¹⁵⁹). Tous ces phénomènes, qui sont, comme il est facile de s'en rendre compte, de nature essentiellement temporelle, se font jour sur le champ synchronique où se réalise l'acte de parole. Ils s'intègrent tous dans le monde du présent vivant qui les génère de façon variée selon le cas. Le souvenir, une meilleure façon de vivre le passé, a le droit de cité dans le trait chronique de la synchronie saussurienne, car l'acte de parole lui doit non seulement sa rigueur mais aussi son ampleur. L'oubli, autant que le souvenir, appartient à "notre sens linguistique immédiat", qui pourtant sombre de plus en plus dans le passé lointain. Bref, il fait partie du passé vécu. La création analogique, sur laquelle nous reviendrons plus tard, est un mode d'expérience qui relève du futur vécu, en ceci qu'elle contribue à satisfaire le "besoin"¹⁶⁰) de communication. Est-il nécessaire de faire remarquer que le besoin est une sorte d'appel au futur pour remplir le manque du présent? Par ailleurs, Saussure met l'acte

¹⁵⁹) Nous reviendrons en détail sur ce problème dans le chapitre qui traite de l'analogie.

¹⁶⁰) CLG/E p.384 I R 1.22.

de parole au compte de "la volonté individuelle"¹⁶¹) ou de "la liberté individuelle"¹⁶²). La volonté ou la liberté n'est-elle pas une meilleure façon de vivre le futur qu'on veut conquérir?

Pour tout dire en un mot, c'est précisément le triple présent, selon P. Ricoeur¹⁶³), qui fait preuve de temporalité interne de la synchronie saussurienne. La synchronie saussurienne n'est pas statique, comme A. Martinet l'a vivement critiqué, mais dynamique, en ce sens que, comme nous l'avons vu, elle est ourdie avec les fils du triple présent¹⁶⁴). Nous voici à la conséquence inattendue de l'exclusion du "facteur temps": produite par l'opération de l'exclusion du facteur temps, la synchronie saussurienne, loin d'être achronique, constitue la zone où le présent l'emporte sur le passé, le temps vécu sur le temps nécessaire. De ce point de vue, Buysens n'a pas tort d'opposer à sa manière le temps objectif de la diachronie au temps subjectif de la synchronie¹⁶⁵). *La priorité de la synchronie sur la diachronie, au sujet de laquelle on fait couler beaucoup d'encre, n'est pas en dernière analyse celle du statique sur le dynamique mais celle du présent sur le passé, dans l'exacte mesure où ce n'est que le présent qui constitue la zone où langue et conscience coïncident.*

Avant d'arriver au terme de notre analyse sur la structure temporelle de la synchronie saussurienne, qu'on nous permette

¹⁶¹) CLG/E p.42 N22.1.

¹⁶²) CLG/E p.286 D184.

¹⁶³) C'est chez Saint Augustin qu'il découvre la structure interne du temps de l'âme.(1983, *Temps et récit 1*, Paris, Seuil(points), p.24-35).

¹⁶⁴) Il importe de noter que, alors que la synchronie dynamique de Martinet dénote la pluralité spatio-temporelle des unités linguistiques, la synchronie saussurienne signifie la dynamique interne de la conscience synchronique.

¹⁶⁵)E. Buysens, 1942, «Les six linguistiques de F. de Saussure», *Revue des langues vivantes*, n°1 p.15-23.

d'avoir l'occasion de méditer sur la nécessité avec laquelle Saussure a introduit la dichotomie en question. Il faut d'abord noter que l'antinomie entre synchronie(présent) et diachronie(passé) reste en vigueur dans notre analyse; même la primauté de la première sur la dernière se trouve confirmée par un détour phénoménologique. Mais il est à remarquer encore que l'antinomie en question ne doit pas sa forme radicale au fond ontologique mais au geste méthodologique -phénoménologique- permettant d'ouvrir la voie d'accès au monde de la conscience des sujets parlants.

En quel sens la méthode synchronique se démarque-elle de la méthode diachronique? Soulignons d'abord la différence de perspective entre elles, lourde de conséquences.

Dans le champ diachronique, deux perspectives, selon Saussure¹⁶⁶), sont mises à notre disposition: prospective et rétrospective. La première consiste à décrire la marche de l'évolution des langues suivant l'ordre du temps; à commencer par le commencement lui-même, à savoir par la langue-source historiquement confirmée. Par exemple, on peut commencer par le latin pour établir la généalogie des langues latines, ainsi que le français. Mais cette perspective qui a le mérite de commencer par le commencement même, on ne peut pourtant pas l'appliquer à tous les cas, car il n'est pas aisé de trouver chaque fois la langue-source par laquelle on peut commencer. C'est à cause de son défaut matériel qu'elle est à rejeter. D'ailleurs, elle risque de finir, d'après Saussure, en "simple narration"¹⁶⁷), dépourvue de considérations méthodologiques. Ce n'est que la

¹⁶⁶) CLG/E p.200 II R 109; p.479 II R 109.

¹⁶⁷) CLG/E p.481 II R 112.

deuxième perspective, à savoir la rétrospective qui mérite d'être adoptée finalement, car, aux yeux de Saussure, c'est cette perspective qui est seule scientifique. Au lieu de suivre le cours du temps, elle consiste à le remonter à partir des langues historiquement constatées et cela jusqu'à leur origine commune. L'enjeu est de comparer les langues proches les unes des autres pour en dégager les liens communs permettant de rétablir leur généalogie. C'est précisément la méthode comparative qui prend valeur dans cette perspective.

Les deux perspectives que nous venons d'examiner ont ceci de commun qu'elles sont accrochées d'une façon ou d'une autre aux éléments extérieurs, c'est-à-dire soit à la langue-source, soit à la famille des langues historiquement constatées. Vue sous cet angle, la méthode diachronique, prospective ou rétrospective, s'intègre bel et bien au projet de type positiviste soucieux d'une preuve externe, c'est-à-dire historique.

Dès lors que la synchronie entre en jeu, on n'est plus dans la même situation méthodologique. Là, il nous est permis de recourir à une seule méthode, qui a pour étalon "la perspective des sujets parlants"¹⁶⁸). Dans cette perspective, on n'a qu'à observer ce qui se passe dans la conscience des sujets parlants.

1503 Dans le champs synchronique, il n'y a qu'une perspective et qu'une méthode: <observer ce qui est ressenti par les sujets parlants>¹⁶⁹).

L'observation de ce qui est ressenti par les sujets parlants n'est rien d'autre que celle que Saussure appelle ailleurs

¹⁶⁸) CLG/E p.479 II R 85.

¹⁶⁹) CLG/E p.200 II C 64.

"l'observation intérieure"¹⁷⁰). Saussure la baptise théoriquement sous le nom d' "analyse subjective"¹⁷¹), laquelle sert sinon de fondement du moins de point de départ de toute "analyse objective" des grammairiens. Ainsi conçue, la méthode synchronique se révèle, non pas extensive mais inclusive, ne dépend pas d'une preuve externe mais d'une unité interne. C'est ainsi que le renversement méthodologique s'opère dans le champ synchronique, où le critère subjectif domine.

Ce renversement méthodologique n'est pas sans conséquence sur la question de l'identité linguistique: "Y a-t-il des préfixes en français?"¹⁷²), cette question ne doit pas être comprise sous la forme objective: "Y en a-t-il eu ou bien les grammairiens en distinguent-ils?" mais sous la forme subjective: "Y a-t-il des préfixes <présents> à la conscience de ceux qui s'en servent". Il s'ensuit que l'analyse de la synchronie doit se traduire par celle de la conscience de ceux qui se servent de la langue¹⁷³.

Si la méthode synchronique prime la méthode diachronique, c'est dans la mesure où ce n'est que dans le champ synchronique que la langue a du sens, c'est-à-dire devient chose significative.

¹⁷⁰) CLG/E p.309 II R 108.

¹⁷¹) On trouve la distinction entre analyse subjective et analyse objective dans le CLG/M p.251-253.

¹⁷²) Nous avons emprunté tout ces exemples au CLG/E p.415 I R 2.37.

¹⁷³) Nous convenons avec S. Auroux(1994) que l'objet de la science linguistique ne peut être défini que phénoménologiquement. Auroux précise: 'Il faut situer notre objet par rapport seulement à un champ de phénomènes, saisissable au ras de la conscience quotidienne'(1994, *La révolution technologique de la grammatisation*, Mardaga, p.15).

Dans le champ synchronique, il ne peut exister que des choses significatives¹⁷⁴⁾.

L'"être-langue", c'est d'abord "l'être-pour-le-sens". Telle ou telle langue peut, soit être condamnée à mort, soit se maintenir en vie et cela selon qu'elle est ou n'est pas saisie d'une façon significative par la conscience des sujets parlants. C'est précisément la conscience des sujets parlants qui donne sens aux formes linguistiques. Le présent vivant où se loge la langue n'est rien d'autre que le présent significatif, pris en charge par la conscience synchronique, c'est-à-dire significative. Dans le champ diachronique, il ne reste que des formes vides de significations, c'est-à-dire des cadavres séparés définitivement des esprits qui leur donnent vie, tandis que dans le champ synchronique qui est celui du présent vivant, "la langue vraie"¹⁷⁵⁾, pour reprendre une expression de Saussure, révèle sa forme "librement vivante"¹⁷⁶⁾, elle se comporte pour ainsi dire comme le corps habité par l'esprit. La nécessité de distinguer entre synchronie et diachronie est donc une exigence méthodologique -et phénoménologique- pour rejoindre le monde du présent vivant, où la langue est saisie d'une façon significative par la conscience des sujets parlants.

1.2. Conscience et langue

Si l'analyse chronique de la synchronie saussurienne aboutit au couronnement de la conscience des sujets parlants, il est à

¹⁷⁴⁾ CLG/E p.307 II R 85.

¹⁷⁵⁾ CLG/E p.319 N23.1. Par la métaphore de vie, Saussure tente de démontrer la facticité de langue.

¹⁷⁶⁾ *ibid.*

noter que celle-ci, en retour, confirme cette analyse par sa forme essentielle, car elle ne peut être comprise dans son mode de manifestation que sous la forme de vécu temporel: elle perçoit la langue telle qu'elle est, aussi la *garde en mémoire* autant qu'elle le peut, même l'*anticipe* selon le besoin communicatif, bref, elle la vise dans sa forme fluctuante. La langue mène ainsi sa vie dans des conditions liées au flux du vécu, d'où son caractère essentiellement temporel. C'est précisément le recouvrement du flux du vécu et de la langue qui trame la structure temporelle de la synchronie saussurienne. Arrêtons-nous pour le moment sur la question de savoir dans quelle condition se réalise ce recouvrement.

Pour chercher quelques éléments de réponse à cette question, il nous paraît nécessaire d'avoir une idée précise sur ce que Saussure entend par "conscience des sujets parlants"; désigne-t-elle une sorte de réflexion ou simplement un état de conscience?; quel est son mode d'existence?

Avant d'y répondre directement, il nous paraît intéressant de faire un détour philologique, parce que la conscience n'est pas le seul mot que Saussure utilise pour exprimer ce par quoi la langue se repère. Par exemple, il cite le cerveau du sujet parlant pour illustrer le lieu où se loge la langue¹⁷⁷). Pour comprendre ce que signifie la conscience des sujets parlants, il est donc important de remarquer d'abord le fait que Saussure laisse proliférer les termes dans lesquels s'exprime le rapport entre le sujet parlant et l'objet-langue. Ce n'est pas simplement la conscience qui caractérise ce rapport. Il faut donc partir de la prolifération lexicale pour mieux cerner

¹⁷⁷) Voir, par exemple, le CLG/E p.41 III C 14.

l'ampleur de la signification d'une expression: *être conscient de*. Sans prétendre à l'exhaustivité nous avons essayé de récolter une série de termes que l'on peut mettre sur le même pied que la conscience. Par souci de clarté, nous les avons répartis en quatre catégories:

1. Nom: sentiment¹⁷⁸), instinct¹⁷⁹), perception instinctive¹⁸⁰), activité inconsciente¹⁸¹), analyse involontaire¹⁸²), sens linguistique immédiat¹⁸³), inconscience...

2. Verbe: voir¹⁸⁴), apercevoir¹⁸⁵), sentir¹⁸⁶)...

3. Adjectif: inconscient¹⁸⁷), immédiat¹⁸⁸), subconscient¹⁸⁹), instinctif...

4. Adverbe: inconsciemment¹⁹⁰), instinctivement¹⁹¹)...

Etant donnée la diversité des termes ainsi classés, il est peu souhaitable d'en faire une analyse détaillée pour dégager quelques traits communs au niveau sémantique. Bornons-nous plutôt à faire quelques remarques sinon essentielles du moins élémentaires dans le cadre de la théorie de la connaissance. La question sera ici de savoir en quels termes s'exprime le rapport entre le sujet parlant et l'objet-langue. Si l'on part des deux dernières catégories, on s'aperçoit vite que le sujet parlant noue avec sa langue un rapport si intime qu'il est difficile de

¹⁷⁸) CLG/E p.363 I R 2.56; p.350 I R 1; p.317 I R 2.89.

¹⁷⁹) CLG/E p.356 I R 1.96.

¹⁸⁰) CLG/E p.369 I R 2.56.

¹⁸¹) CLG/E p.310 Ca 125.

¹⁸²) CLG/E p.289 Ca 12.7; p.295 I R 2.28.

¹⁸³) CLG/E p.317 I R 1.47.

¹⁸⁴) CLG/E p.325 II R 359.

¹⁸⁵) CLG/E p.318 D 252; p.227 III C 326; p.266 N 10.

¹⁸⁶) CLG/E p.356 I R 1.96.

¹⁸⁷) CLG/E p.310 Ca 125.

¹⁸⁸) CLG/E p.317 I R 1.47.

¹⁸⁹) CLG/E p.427 I R 2.42.

¹⁹⁰) CLG/E p.280 III C 386; p.287 III C 382.

¹⁹¹) CLG/E p.191 D 242; III C 347.

les concevoir de façon isolée. Autant ce rapport est qualifié de spontané, voire d'inconscient, autant la ligne de démarcation entre sujet et objet s'estompe. Le rapport inconscient du sujet parlant et de sa langue parlée ne doit pourtant pas être pris au sens psychanalytique du terme. Il se borne à désigner un état de non-conscience. Ce n'est pas l'étrangeté inquiétante mais la familiarité absolue qui caractérise le rapport de non-conscience entre le sujet *parlant* et sa langue parlée. Il n'y a rien de paradoxal dans le fait que l'on peut être aveugle sur ce avec quoi on est familier. On peut appliquer cette remarque aux deux autres catégories. La catégorie du verbe insiste sur l'idée de spontanéité ou d'immédiateté sous-jacente au rapport habituel entre la langue et l'acte qui la saisit. La catégorie du nom contient les divers actes qui expriment un rapport d'immédiateté avec l'objet-langue.

Les divers termes liés au fonctionnement de la conscience des sujets parlants ont ceci de remarquable qu'ils impliquent un rapport immédiat, à savoir non médiatisé entre le sujet et l'objet mis à sa disposition. Pour y voir clair, la distinction épistémologique entre l'acte improvisé et l'acte de réflexion s'impose encore: l'instinct ne peut s'élever au rang de la raison qui le transcende; la perception instinctive se distingue d'une façon originaire de la représentation qui la reprend; sentir, ce n'est pas réfléchir. Tous ces actes improvisés font preuve de co-originarité du sujet parlant et de l'objet-langue. Car si le sujet ne vise l'objet-langue qu'à titre de sujet *parlant*, l'objet-langue n'est saisie à son tour par le sujet parlant qu'en tant que parole de ce dernier.

Ainsi glosée, la conscience des sujets parlants n'a rien à voir avec l'acte de réflexion, parce qu'elle ne fait qu'un avec l'objet qu'elle vise; ce serait une erreur de la rabattre simplement sur un état de conscience, parce qu'elle n'est qu'une "vague conscience"¹⁹²⁾, "conscience latente"¹⁹³⁾, voire une espèce d'inconscience. Le rapport qu'elle tisse avec son objet, à savoir sa langue n'est pas calquée sur le rapport d'intelligence abstraite, mais plutôt sur celui de sensation directe. Elle n'est pas ignorante mais potentiellement incollable sur ce tout qui est à sa disposition. Pour parler autrement, ce n'est pas l'idée de "betweenness" mais celle de "familiarité"¹⁹⁴⁾ qui révèle l'essence du "rapport" entre le sujet parlant et sa langue parlée. La langue se détache sur le fond de l'habitude si intime que la conscience des sujets parlants n'a pas besoin de la représenter pour s'en servir. On n'a qu'un pas à faire pour rejoindre la thèse wittgensteinienne selon laquelle la langue est une "forme de vie"¹⁹⁵⁾. C'est précisément dans cette condition ontologique de la familiarité que se réalise le recouvrement de la conscience des sujets parlants et de la langue parlée.

Cette familiarité est comparable avec celle qu'un individu éprouve avec son corps. Il faut prendre au sérieux la coïncidence lexicale entre la langue conçue comme outil de la communication linguistique et la langue conçue comme outil de la

¹⁹²⁾ CLG/E p.299 I R 2.40.

¹⁹³⁾ CLG/E p.293 II R 96.

¹⁹⁴⁾ Hjelmslev n'hésite pas à gloser le sentiment linguistique par "la familiarité avec une langue"(1963(1966), *Le langage* Paris, Minuit, p.69.

¹⁹⁵⁾ Nous nous contentons de citer une phrase, qui montre bien la thèse wittgensteinienne: "Here the term "language-game" is meant to bring into prominence the fact that the speaking of language is part of an activity, or of a form of life."(1953(1978), *Philosophical investigations* Oxford, Basil Blackwell, p.11).

consommation alimentaire. La langue et le corps ont ceci de commun qu'ils nous sont familiers. Qu'on nous permette d'approfondir un peu plus notre réflexion dans cette direction. Nous devons la grande ligne de nos réflexions à la phénoménologie de la perception de Merleau-Ponty. Etant donné la limite de notre sujet de recherche, bornons-nous à ce qu'il y a de plus original dans le concept du corps introduit par Merleau-Ponty. Avec l'introduction du thème du corps dans le débat philosophique, l'éminent phénoménologue vise en effet à faire d'une pierre deux coups. D'une part, il réfute la thèse rationaliste selon laquelle c'est l'esprit qui se porte garant de la transparence du savoir. D'après lui, ce n'est pas la perspicacité de l'esprit, mais *la motricité*¹⁹⁶⁾ du corps qui constitue la couche originaire sur le fond de laquelle se détache la possibilité d'un savoir, car c'est le corps qui établit le premier contact avec l'environnement. La conscience cartésienne cède le pas à la motricité du corps qui la fonde originairement. C'est ainsi que la coupure épistémologique se fait jour: ce n'est pas nous-même qui faisons expérience avec notre corps, mais c'est notre corps qui est lui-même l'auteur de cette expérience. D'autre part, il bat en brèche la thèse empiriciste, qui, à ses yeux, pêche par ignorance du rôle synthétique qu'a le corps de constituer la connaissance. Reconnaître la corporéité du savoir n'équivaut pas à approuver sa matérialité. C'est une erreur de ne pas tenir compte du rôle qu'a le "schéma corporel"¹⁹⁷⁾ de synthétiser nos expériences. Le

¹⁹⁶⁾ Par la motricité, Merleau-Ponty entend "l'intentionnalité originale". (1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, p.160, voir aussi p.166).

¹⁹⁷⁾ C'est selon le schéma corporel que la position d'un sujet se détermine dans le monde. D'après Merleau-Ponty, ce schéma

corps n'est pas un cadavre, objet de l'anatomie, comme le diraient les adeptes de la thèse empiriciste; il est rempli pour ainsi dire de plénitude spirituelle; il se comporte selon le schéma qui lui est propre, schéma rendant possible la synthèse de nos expériences.

Le concept du corps ainsi dégagé nous servira de fil conducteur pour éclairer ce qu'il y a de plus essentiel dans la familiarité que nous éprouvons avec notre langue¹⁹⁸). D'une part parler une langue ne peut être comprise qu'en fonction de sa motricité, à savoir de son *agir communicationnel*. D'autre part, il importe de noter que cette motricité constitue la couche originiaire sur le fond de laquelle se détache la possibilité d'un savoir linguistique. De même que l'on dispose du pied pour marcher, de même on dispose, pour parler, d'une langue prise au double sens du mot français; De même que le corps n'est pas simplement un objet du monde mais ce par quoi il y a des objets¹⁹⁹), de même la langue n'est plus qu'un instrument de la pensée mais ce par quoi il y a des objets pensables; elle est, pour reprendre l'expression de Saussure, "un verre de la lunette par lequel et au travers duquel nous saisissons les autres objets"²⁰⁰); de même que ce n'est pas de nos yeux que nous voyons les choses mais c'est nos yeux qui voient, de même ce n'est pas avec notre langue que nous parlons, mais c'est notre langue qui parle. Comme Merleau-Ponty a bien expliqué: "la conscience est

constitue un *résumé* de chaque expérience corporelle.(op.cit., p.114).

¹⁹⁸) Précisons qu'il ne s'agit pas là d'une comparaison entre langue et corps mais d'une comparaison entre familiarité avec notre langue et familiarité avec notre corps. Pour l'étude plus détaillée, nous vous renvoyons à Merleau-Ponty, 1960, *Signes*, Paris, Gallimard, p.111.

¹⁹⁹) op.cit., p.108.

²⁰⁰) CLG/E p.244 II R 1.

originellement non pas <je pense que> mais <je peux>²⁰¹), la conscience linguistique *peut* se servir de la langue avant de *savoir* ce qu'est la langue; de même que le savoir qu'un individu a de son corps n'est pas une transparence de la conscience, mais "un savoir latent"²⁰²), ou "un savoir habituel"²⁰³), de même le savoir que le sujet parlant a de sa langue n'existe pas sous la forme d'un savoir scientifique bien fondé mais sous la forme d'un savoir "préscientifique" (Pos)²⁰⁴), "savoir technique" (Coseriu)²⁰⁵), "épilinguistique" (Culioli)²⁰⁶); il forme une "connaissance originaire"²⁰⁷), celle qui est à la base de la connaissance grammaticale. A ce stade de notre investigation, nous sommes conduit à nous interroger sur la complexité du rapport entre le savoir originaire des sujets parlants et le savoir scientifique des grammairiens.

1.3. Le savoir originaire et le savoir linguistique

Si la conscience des sujets parlants constitue un moment originaire à partir duquel tout le savoir linguistique devient possible, il reste encore à s'interroger radicalement sur cette possibilité même. Avant d'aller droit au problème, nous nous permettons de revenir encore sinon sur l'exhaustivité du moins sur la sincérité de notre classement des termes mis sur le même

²⁰¹) Merleau-Ponty, 1945, op.cit., p.160.

²⁰²) ibid., p.269.

²⁰³) ibid., p.275.

²⁰⁴) H. J. Pos, 1937-1938, «Phénoménologie et linguistique», *Revue internationale de la philosophie* n°1, p.356.

²⁰⁵) E. Coseriu, 1979, «Der Mensch und seine Sprache» in *Sprache Strukturen und Funktionen*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p.95.

²⁰⁶) A. Culioli, 1968, «A propos du genre en anglais contemporain» *Les langues modernes*, 3, p.40.

²⁰⁷) Merleau-Ponty, 1945, op.cit., p.53.

piéd que la conscience des sujets parlants, car ce classement manque au moins de deux termes susceptibles de soulever l'objection à notre commentaire.

i) reconnaître: "ce que la conscience de la langue reconnaît"²⁰⁸); "Ce préfixe peut être reconnu par la langue"²⁰⁹).

ii) ressentir: "observer ce qui est ressenti par les sujets parlants"²¹⁰); "il lui correspond <dans ce sens une valeur> ressentie par les sujets parlants"²¹¹); "ce qui est ressenti à un degré quelconque"²¹²).

Si, dans le cas précédent, le rapport entre le sujet parlant et l'objet-langue est décrit dans les termes qui peuvent gommer la ligne de fracture entre eux, les deux verbes cités ci-dessus impliquent dans leur forme de composition à préfixe "re-" une opération grâce à laquelle cette ligne de fracture retrouve sa rigueur: reconnaître, c'est connaître à nouveau ce qu'on a déjà connu; ressentir, c'est sentir à nouveau ce qu'on a déjà senti. C'est de cette manière qu'on est invité à revenir sur ce qu'on a déjà dit. Cette opération qu'on peut qualifier sans risque de métalinguistique transforme la ligne de soudure en ligne de fracture entre le sujet parlant et l'objet-langue. Ainsi entre en jeu la discordance entre la conscience des sujets parlants et la langue, discordance qui brise la familiarité de celle-là avec celle-ci. Faut-il concéder pour autant que notre commentaire était en défaut? Ce ne serait pas le cas. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à noter que la discordance en question s'instaure, non pas entre le sujet parlant et son objet-langue, mais entre le

²⁰⁸) CLG/E p.309 II R 109.

²⁰⁹) CLG/E p.299 I R 2.40.

²¹⁰) CLG/E p.200 II R 85.

²¹¹) CLG/E p.359 I R 2.2.

²¹²) CLG/E p.239 II R 42.

sujet réfléchissant et l'objet de la réflexion. Ce n'est qu'au moment où le sujet parlant se métamorphose en sujet réfléchissant, à savoir qu'il est interrogé par les linguistes sur ce qu'il a déjà dit que la fonction métalinguistique entre en jeu. Il sera fâcheux de confondre les deux sujets qui, dans leur façon de viser la langue, ne se situent pas au même niveau épistémologique. Le sujet qui "sent" est un "sujet incarné" (Merleau-Ponty)²¹³) ancré dans "l'instance de non-sujet" (J.C. Coquet)²¹⁴), tandis que le sujet qui "re-sent", c'est-à-dire, celui qui s'interroge sur ce qu'il a déjà senti est un "sujet épistémologique ou pensant" (Merleau-Ponty)²¹⁵) s'élevant à l'"instance de sujet" (J.-C. Coquet)²¹⁶) qui puisse seul juger. La discordance entre le sujet parlant et le sujet réfléchissant ne tient pas dans leurs différentes natures mais dans leurs différents statuts épistémologiques.

Le changement du statut épistémologique ainsi opéré suffit-il à trancher sur la question de savoir de quelle manière le savoir linguistique se constitue à travers le savoir originare que le sujet parlant a de sa langue? Il ne fait aucun doute que le jugement métalinguistique rendu possible par le changement

²¹³) Merleau-Ponty, 1945, op.cit., p.180.

²¹⁴) C'est à partir de la notion de jugement que J.-C. Coquet se propose de distinguer au sein du prime actant entre sujet et non-sujet. Alors que le sujet est en mesure de juger, le non-sujet ne l'est pas. Il est important de noter que le non-sujet inclut un sujet qui pré-juge, à savoir un pré-sujet. En introduisant une telle distinction, M. Coquet opère le changement paradigmatique en sémiotique, changement de la sémiotique objectale en sémiotique discursive subjectale. (1987, «Linguistique et sémiologie» Actes sémiotiques - Documents CNRS p.16. Voir aussi «Temps ou aspect? Le problème du devenir» (1993) in *Temps et discours*, La pensée linguistique v 4, p.41; «La syntagmatisation d'Aristote à Benveniste» (1995) in *Saussure aujourd'hui*, Numéro Spécial de LINX p.36).

²¹⁵) Merleau-Ponty, op.cit., p.180.

²¹⁶) Voir la note 70.

d'attitude du sujet parlant montre la possibilité d'une connaissance linguistique. Mais il est aussi douloureusement vrai que ce jugement parviendra difficilement à l'unanimité pour la simple raison qu'il y a plusieurs sujets. Autant il y a plusieurs sujets, autant le degré de conscience est varié. Le fait qu'il y a plusieurs dialectes, ne tient-il pas au fait qu'il y a plusieurs consciences linguistiques dans une communauté linguistique donnée? Dans quel processus peut-on prétendre parvenir à un accord entre des sujets parlants? La pluralité des jugements possibles ne trahit-elle pas paradoxalement l'impossibilité d'un savoir linguistique quelconque. Le jugement linguistique n'est pas de nature logique mais de nature perceptive. Il va sans dire que la perception linguistique varie selon des régions, des classes, des âges... *La conscience des sujets parlants*, cette expression est violente, dans la mesure où elle camoufle, voire refoule la pluralité, voire la diversité des jugements perceptifs possibles. Dans ces conditions, ce serait juste de dire qu'il existe entre le savoir originaire et le savoir linguistique des conformités précaires et des tensions inavouées. Interrogeons-nous un peu plus.

Il faut d'abord rappeler que la distinction entre le savoir originaire et le savoir linguistique se fonde sur la découverte de la phénoménologie. Sauf erreur, H.J. Pos fut le premier à saisir l'intérêt fondamental que la linguistique aura pour la phénoménologie. Dans l'article intitulé «Phénoménologie et linguistique» publié en 1937-38 dans une revue internationale de philosophie, article qui, malgré sa date ancienne, participe en plein droit aux intérêts actuels aussi bien par la renaissance

de la phénoménologie dans le débat actuel²¹⁷⁾ que par la perspicacité dont il fait preuve, l'auteur explore une des questions essentielles en linguistique d'un point de vue phénoménologique: il s'agit de la tension entre la conscience originnaire et la connaissance scientifique. La conscience originnaire a ceci de remarquable qu'elle existe sous la forme de savoir primitif. C'est une erreur de penser que le savoir primitif apporte quelque chose de nouveau à notre connaissance du monde, car s'il prend une forme de savoir, c'est dans la mesure où il concerne non pas la connaissance du monde mais notre façon d'être au monde. Il s'ensuit qu'il n'a pas le même titre que le savoir scientifique lié à notre connaissance du monde. Ceci ne veut pourtant pas dire qu'il est ascientifique. On dirait que c'est lui qui fonde originellement le savoir scientifique. Dans cette mesure, il est plus juste de dire qu'il est préscientifique. S'il n'ajoute rien de nouveau à notre connaissance du monde, c'est parce qu'il est un savoir déjà connu, à savoir celui qui nous est familier. La question mérite de se poser: n'y a-t-il pas une espèce de tension entre le savoir déjà connu et le savoir à connaître? S'il y en a une comme telle, quelle forme va-t-elle prendre en linguistique?

Cette tension, Pos la décrit sous la forme de "trois extensions par l'observation linguistique"²¹⁸⁾.

²¹⁷⁾ Il est à noter que J.-C. Coquet se réclame de Merleau-Ponty pour fonder la sémiotique discursive subjectale. Aussi, on trouve parmi des cognitivistes la tentative de renouer avec la phénoménologie. Dans le cadre pragmatique Helmut Schnelle a tenté d'appliquer la méthode phénoménologique aux analyses linguistiques. (1981, «Phénoménological analysis of language and its applicaion to time and tense» *Stdies in language companion series* v 7, Amsterdam).

²¹⁸⁾ H.-J. Pos, op.cit., p.358-361.

i) La première extension par l'observation linguistique se réalise par "la découverte du caractère arbitraire du mot par rapport à sa signification"²¹⁹). Si cette découverte est confirmée empiriquement par la diversité des langues naturelles, elle risque pourtant de contredire le sentiment général que les sujets parlants éprouvent à l'égard de leur langue, car celle-ci, à leurs yeux, est, loin d'être arbitraire, parfaitement adéquate à la description naturelle des choses.

ii) La deuxième extension par l'observation linguistique se repère autour de la notion de temporalité. Là, l'antinomie du présent et du passé prend son relief. Alors que la conscience originare gît dans l'univers du présent, la connaissance linguistique s'accumule en fouillant les documents du passé.

iii) La troisième extension par l'observation linguistique consiste à démontrer l'atomisation des phénomènes linguistiques. Pour les linguistes dont le point de vue se voudrait aussi objectif que possible, c'est la diversité des phénomènes linguistiques qui seule correspond à l'observation empirique. Tout se passe autrement chez les sujets parlants dont le souci est de minimaliser autant que possible la diversité pour réussir leur communication.

D'abord remarquons ceci: ces trois extensions que nous venons d'examiner brièvement, Saussure en est parfaitement conscient. Nul ne doutera que le principe de l'arbitraire du signe constitue une pièce maîtresse dans l'édifice théorique de la pensée saussurienne. Comme nous l'avons vu précédemment, l'antinomie de la synchronie et de la diachronie acquiert la signification exacte lorsqu'elle prend appui sur l'opposition du

²¹⁹) *ibid.*, p.358.

présent et du passé. Il est à remarquer que, dans son troisième et dernier cours sur la linguistique générale, Saussure se propose de partir de la diversité géographique des langues. La notion de système chez lui contribue pourtant à préserver l'unité linguistique de l'atomisation.

Mais la coïncidence ainsi observée entre les vues de Pos et celles de Saussure ne suffit pas à montrer directement la façon dont celui-ci conçoit le lien entre le savoir originaire des sujets parlants et le savoir scientifique des linguistes. Amacker touche au fond lorsqu'il affirme que "le fond de la pensée saussurienne est d'ordre éminemment épistémologique"²²⁰). D'après lui, Saussure se montre toujours soucieux d'un fondement linguistique; il se demande sur quoi se fonde la légitimité de la linguistique. C'est à travers cette question qu'il arrive à prendre au sérieux le rapport du savoir originaire et du savoir linguistique.

Une des grandes difficultés est de savoir si la langue parlée va elle-même aussi loin que nos analyses grammaticales²²¹).

Il faut que "nos analyses grammaticales" aillent de pair avec "la langue parlée". La langue parlée suppose un sujet qui parle, à savoir un sujet parlant. C'est-à-dire qu'en linguistique, la recherche est portée par la subjectivité²²²). Voilà pourquoi la linguistique se heurte à "une des grandes

²²⁰) R. Amacker, 1995, «Saussure herclitéen : épistémologie constructiviste et réflexivité», in *Saussure aujourd'hui*, Numéro Spécial de LINX, p.26.

²²¹) CLG/E p.312 III C 297; p.389 I 2.64.

²²²) Pour la discussion approfondie sur ce sujet, nous vous envoyons à deux articles de C. Normand, «Le sujet dans la langue»(1985, langages 77), «Quelle sorte d'objet est le sujet de la langue»(1985, Linx n°13).

difficultés". N'est-ce pas cette difficulté qui, de toutes les tensions décrites par Pos entre le savoir originaire et le savoir linguistique, prend la forme la plus originaire? Le problème est: comment la surmonter? On s'étonnera de la solution optimiste de Saussure:

Mais il se trouvera qu'il y aura un accord entre cette opération, <activité> inconsciente et continue des matériaux accumulés et les opérations conscientes du linguiste²²³).

Dans ce passage, l'accent doit être mis sur la forme futur des verbes: il se trouvera qu'il y aura. C'est dire que Saussure compte sur un futur accord entre l'activité inconsciente du sujet parlant et l'activité consciente du linguiste. Pour lui, les tensions observées par Pos entre le savoir originaire et le savoir linguistique sont de nature purement et simplement phénoménale, elles ne sont pas là pour le désaccord mais pour l'accord entre eux. Or, ce qui fait problème, c'est que cet accord est différé pour toujours dans l'avenir. N'est-ce pas dans ce futur accord que réside précisément l'idéal de la science linguistique? L'enjeu de cette science et aussi sa difficulté sont pourtant liés au présent, présent vivant dans lequel baigne la synchronie saussurienne.

²²³) CLG/E p.310 Ca 125.

II.2. Le temps diachronique

Il ne s'agit pas ici du "temps nécessaire"²²⁴) à partir duquel on peut reconstruire rationnellement ce qu'on appelle la langue indo-européenne; il ne s'agit pas non plus de principes généraux de diachronie, qui ont été tirés au clair par Wunderli²²⁵). Dans les études qui vont suivre il s'agit plutôt du temps universel auquel est soumise la vie²²⁶) de la langue. Une fois déliée de l'origine infiniment mystérieuse, la langue est prête à mener une vie proprement sémiologique. Quitter l'origine, ce n'est pourtant pas ignorer la temporalité originaire, car la vie de la langue ainsi déclenchée ne peut être envisagée autrement que temporellement. Cette vie proprement temporelle de la langue ne peut s'expliquer simplement par l'évolutivité naturelle ou mécanique, mais par la forme qui lui est propre, à savoir celle de conflit. Le présent chapitre vise à démontrer que le conflit, qui, comme nous verrons plus tard, a lieu entre deux forces antinomiques, est le mode d'intervention authentique du temps diachronique dans la langue. Il s'articulera comme suit:

1. l'origine de la langue et la vie de la langue
2. la continuité et la discontinuité
3. la force du clocher et la force de l'intercourse
4. la langue naturelle et la langue littéraire

II.2.1. l'origine de la langue et la vie de la langue

²²⁴) CLG/E p.489 I R 3.48.

²²⁵) P. Wunderli, 1990, *Principes de diachronie*, Frankfurt am Main Bern New York Paris, Peter Lang. Voir aussi *Saussure-Studien*(1981) Tübingen, Gunter Narr Verlag, p.121-146.

²²⁶) CLG/E p.30 N 12.

En éliminant, ou plus précisément, en idéalisant la question de l'origine tenant une place primordiale dans la préoccupation de la linguistique du siècle dernier, F. de Saussure apporta un changement paradigmatique plein de significations à la pensée linguistique du 20ème siècle. La question de l'origine est devenue désormais une "question absolument puérile"²²⁷⁾ dans la pratique linguistique, ainsi que la "question de la source du Rhône"²²⁸⁾. Saussure en donne la raison simple et claire.

Il n'y a aucun moment où la genèse diffère caractéristiquement de la vie du langage, et l'ensemble est d'avoir compris la vie²²⁹⁾.

Si Saussure se décide à abandonner la question de la genèse de la langue, ce n'est pas parce qu'il n'y a aucun moment génétique, mais parce qu'"il n'y a aucun moment où la genèse diffère caractéristiquement de la vie du langage". Autrement dit, ce n'est pas le moment génétique qui donne vie au langage, mais c'est la vie elle-même qui le conçoit dans son mode d'existence. Voilà la raison pour laquelle on doit quitter la genèse pour la vie.

Or, quitter la problématique génétique, n'est-ce pas finalement ignorer la temporalité originaire liée au berceau langagier? Si Saussure tourne le dos à la question de la genèse en faveur de la question de la vie, ceci ne l'empêche pourtant pas d'admettre l'existence d'un "contrat primitif"²³⁰⁾ à condition qu'il soit compris comme "acte idéal"²³¹⁾. Si "la question de

²²⁷⁾ CLG/E p.30 G 1.35.

²²⁸⁾ CLG/E p.160 D 213.

²²⁹⁾ CLG/E p.30 N 12.

²³⁰⁾ CLG/E p.30 G 1.3b; p.160 D 213; p.170 II R 23.

²³¹⁾ CLG/E p.160 III C 312.

l'origine du langage n'existe même pas"²³²), c'est parce qu'elle n'est qu'une question idéale, question qui n'a rien à voir avec tel ou tel détail historique. Le moment génétique n'est pas un moment historiquement bien réel, mais un moment idéal auquel on ne peut avoir accès qu'a priori. Et c'est à ce moment idéal que s'établit le soi-disant contrat primitif entre signe et idée.

1191 (=140) Le moment où l'on s'accorde sur les signes n'existe pas réellement, n'est qu'idéal²³³).

Ainsi comprise, la question de l'origine chez Saussure n'est pas éliminée tout simplement mais idéalisée finalement.

Le concept de langue primitive chez Saussure illustre notre propos. Saussure énumère les trois étapes de connaissances linguistiques pour illustrer la façon dont la langue primitive prend figure dans chaque étape²³⁴). A la première étape des connaissances linguistiques, la langue primitive marque un point de départ absolu, à partir duquel on peut enchaîner des déductions pour rétablir la filiation réelle de toutes les langues. Mais cette idée est fautive, car elle présuppose une langue absolument primaire, déliée d'un joug appelé la tradition linguistique. Pour parler comme Saussure²³⁵), la langue qui se parle le matin n'est rien d'autre que celle qui s'est parlée la veille. Dans ces conditions, c'est absurde de soutenir l'hypothèse d'une langue primitive absolue. A la deuxième étape, on essaie de relativiser le concept de langue primitive

²³²) CLG/E p.30 G 1.3b.

²³³) CLG/E p.160 II R 20.

²³⁴) Nous nous référons au CLG/M p.291-294 et au CLG/E p.485.

²³⁵) Saussure dit: "<autant de fois que le soleil se lève,> il n'y a jamais une langue qui ne soit la continuation de ce qui s'était parlé la veille..."(CLG/E p.485 II R 137).

pour éviter la fausse hypothèse relative à l'origine absolue. On remplace ainsi la thèse absolue par la thèse relative, qui énonce que la langue primitive n'est rien d'autre que celle qui se situe simplement au stade plus ancien que les autres. Par exemple, le latin est la langue primitive par rapport au français. Il est à noter pourtant que l'origine de la langue, ici comme ailleurs, est repérée avec le même critère qui est celui de datation. A la troisième et dernière étape, l'origine de la langue n'est pas cherchée dans le cadre de la datation soit absolue, soit relative, mais dans le cadre de la modélisation. Il s'ensuit que la langue primitive se comprend comme celle qui est la plus proche du "modèle primitif hors de toute question de date"²³⁶).

Tout ceci montre que Saussure n'abandonne pas simplement la question de l'origine. Ce qu'il voulait faire finalement, c'est remettre en place cette question en fonction du modèle primitif. On aura tort de le blâmer d'avoir exclu la question de l'origine, parce que ce qui a été exclu, c'était précisément l'origine historique. Il remplace la question de l'origine historique par la question du modèle primitif. N'est-ce pas parce ce modèle primitif que Saussure obtient le moyen d'évaluer la question de l'origine historique du langage?

Retournons à la question de la vie de la langue. Le premier moment une fois passé, la langue mène sa vie dans des conditions tellement différentes de celles qui l'ont constituée qu'elle paraît être, pour reprendre une jolie expression de Saussure, comme "un canard couvé par une poule"²³⁷). Oeuvre de la volonté,

²³⁶) CLG/E p.485 II R 138.

²³⁷) CLG/E p.170 II R 21.

l'espéranto ne relève même pas de cas exceptionnel une fois qu'il se plonge dans la mer sémiologique. Il devient pour ainsi dire un "vaisseau non pas en chantier, mais sur la mer"²³⁸). La vie sémiologique ainsi déclenchée est une "vie régulière"²³⁹, qui fait valoir "les conditions permanentes de la langue"²⁴⁰). De ce point de vue, la remarque de M. Arrivé(1995) est pénétrante: "Il faut ici prendre garde à la métaphore de la vie, apte à la rigueur à se prêter à une interprétation historique. Il n'en est rien: la métaphore -- plus discrète, d'ailleurs, dans les notes des auditeurs -- vise ici le *fonctionnement* des signes"²⁴¹). Autrement dit, la mer sur laquelle navigue le vaisseau dit de la langue n'est pas la mer du temps mais la mer remplie d'une *masse sociale*. Voilà que l'abandon de l'origine de la langue ouvre un nouvel horizon, celui de la *vie sociale* de la langue.

Si toutefois la métaphore de la vie se prête difficilement à "une explication historique" et vise uniquement "le fonctionnement des signes", autrement dit, si la vie de la langue, qui se déclenche avec l'abandon de l'origine, n'a d'horizon que socialement déterminé, comment peut-on dire que cette vie sémiologique de la langue s'expose à l'ouverture historique, à savoir temporelle? Quitter la genèse pour la vie, n'est-ce pas s'égarer dans l'intemporel? Cette objection n'a pourtant de vigueur qu'à condition que la langue mène sa vie sociale dans des conditions stables, voire stagnantes. Il est vrai que la métaphore de la vie ne vise que l'aspect social de la langue, mais la vie sociale de la langue n'est pas une vie

²³⁸) CLG/E p.171 II R 23.

²³⁹) CLG/E p.160 II R 20.

²⁴⁰) CLG/E p.30 II R 20; p.172 II C 21.

²⁴¹) M. Arrivé, 1995, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*, Paris, Puf, p.40.

stable, mais celle portée par des conflits sociaux, que nous allons mettre en scène dans l'analyse ultérieure. L'accent doit être mis sur cet aspect conflictuel de la vie de la langue pour faire entrer en ligne de compte des éléments historiques. Voici un passage bien instructif.

(3309) *Item.* <Aucun> psychologue moderne ou ancien, en faisant allusion à la langue, ou en la considérant même comme véhicule <essentiel (b.)> de la pensée, n'a eu un seul instant une idée quelconque de ses lois. Tous sans exception se figurent la langue comme une forme *fixe*, et tous aussi sans exception comme une forme *conventionnelle*. Ils se meuvent, très naturellement, dans ce que j'appelle la tranche horizontale de la langue, mais sans la moindre idée du phénomène soci<o-historique> qui entraîne <immédiatement(b.)> le tourbillon des signes dans la colonne verticale et défend alors d'en faire ni un <langage> *fixe* ni un langage *conventionnel*, puisqu'il est le résultat incessant de l'*action humaine*(nous soulignons), imposé hors de tout choix.²⁴²⁾

En refusant l'idée de fixité et de conventionnalité du langage, Saussure ne fait-il pas basculer la sémiologie vers la pragmatique? Nous soutiendrons dans la suite l'idée que c'est en vertu de "*l'action humaine*" que la vie sociale de la langue est douée d'un *sens* historique. De ce point de vue, on n'a pas tort de dire que l'être-langue est historique, parce qu'il est d'abord social. Bref, l'historicité de la langue procède de sa socialité. S'attacher à la vie de la langue, ce n'est donc pas s'égarer dans l'intemporel, mais prendre conscience d'un *mouvement social*, source d'une marche historique. La mer dite de la masse sociale n'est pas une mer en tranquillité permanente mais en mouvement constant. Le mouvement de la mer a lieu, là où deux courants se rencontrent. Nous considérerons ces deux courants dans la triple optique: i) continuité / discontinuité;

²⁴²⁾ CLG/E t.2 p.35 3309 *Item.*

ii) force du clocher / force de l'intercourse; iii) langue naturelle / langue littéraire.

II.2.2. La continuité et la discontinuité

Pour se faire comprendre sur sa décision de quitter l'origine pour la vie, Saussure dispose d'un argument de poids: la langue qui se parle le matin est celle qui s'est parlée la veille²⁴³). C'est la continuité de la langue qui l'emporte sur l'origine absolue, qui présuppose un moment de discontinuité. Si l'accent doit être mis sur "les conditions permanentes de la langue"²⁴⁴), c'est parce qu'une langue ne peut être vécue que sous forme de continuité. Il faut donc admettre d'abord le poids de la continuité en matière d'habitude linguistique pour nous aiguiller ensuite vers le point où cette force de continuité est mise au défi par d'autre force, celle de discontinuité. Examinons un peu plus.

Ce que Saussure entend par continuité de la langue, c'est "la solidarité au passé"²⁴⁵) dont l'expression la plus autoritaire est la tradition linguistique dans laquelle notre habitude linguistique s'enracine. A la question: "Pourquoi disons-nous: homme, chien ?"²⁴⁶), Saussure donne la réponse simple et claire: "Parce qu'on a dit avant nous homme, chien"²⁴⁷). La tradition pèse sur l'usage actuel du langage, constitue ainsi la base ontologique de la raison d'être linguistique. Cette base ontologique, on peut l'exprimer en trois mots: *toujours déjà là*.

²⁴³) CLG/E p.485 II R 137.

²⁴⁴) CLG/E p.30 II R 20.

²⁴⁵) CLG/E p.164 III C 317.

²⁴⁶) CLG/E p.165 III C 317.

²⁴⁷) *ibid.*

Que la langue existe sous forme d'être-toujours-déjà-là, cela signifie qu'elle s'emmure dans la prison de la traditionnalité.

Précisons que la continuité de la langue exprime "la non-liberté à travers le temps"²⁴⁸). La "solidarité au passé" prive ainsi la langue de sa liberté.

1233 (V°) La langue est solidaire du passé. C'est ce qui lui ôte la liberté²⁴⁹).

Patrimoine des générations précédentes, la langue s'impose donc à des générations suivantes comme "carte forcée". Tout se passe comme si elle restait la même à travers le temps. Mais la vérité de la traditionnalité de la langue ainsi confirmée ne contredit-elle pas une autre vérité, celle de l'évolutivité de la langue? Comment peut-on concevoir une langue qui ne change pas? Pour qu'il lui arrive un changement quelconque, ne doit-elle pas se rendre libre? Il nous paraît impératif de nous interroger sur la question de savoir comment une langue peut changer malgré qu'elle ne soit pas libre de la contrainte traditionnelle.

Il est d'une évidence absolue que nous parlons la même langue que celle qui a été parlée avant nous, mais ceci ne veut pourtant pas dire que nous la parlons *de la même manière* dont elle a été parlée avant nous. N'est-ce pas cette manière de parler qui relève de ce que Saussure appelle "la liberté individuelle"²⁵⁰), liberté de parler *autrement*? L'être-déjà-là de la langue n'entre-t-il pas ainsi en conflit avec l'être-à-venir de la langue?

²⁴⁸) CLG/E p.170 N 23.6.

²⁴⁹) CLG/E p.164 D 217.

²⁵⁰) CLG/E p.286 D 184.

Par ailleurs il est intéressant de noter que Saussure pose à côté du principe de "la non-liberté dans le temps" un principe de "la liberté hors du temps", qui est le principe de l'arbitraire²⁵¹). C'est la tendance dichotomisante de la pensée saussurienne qui rend possible cette étrange cohabitation des deux principes apparemment contradictoires dans un tableau parfaitement symétrique²⁵²), ce qui nous donne pourtant une impression troublante. Comment est-il possible que les deux principes si antinomiques co-existent l'un à côté de l'autre sans contradiction? Si contradiction il y a, que peut-il arriver au régime traditionnel de la langue? N'est-ce pas là que se cache une perspective proprement historique dans laquelle la langue figure comme "devenir permanent"(Wunderli)²⁵³? N'est-ce pas l'image symétrique du tableau en question qui dissimule sournoisement le moment de conflit à partir duquel la langue devient libre de la contrainte traditionnelle, moment qui signale en même temps son aventure historique²⁵⁴)?

Interrogeons-nous pour voir clair sur la manière dont la perspective historique s'ouvre sur l'horizon de la continuité. Nous sommes ainsi conduit à une des formules les plus énigmatiques chez Saussure: "Continuité dans le temps liée à l'altération dans le temps"²⁵⁵). Cette formule dit que

²⁵¹) CLG/E p.166 III C 318.

²⁵²) Le tableau se dessine comme suit(CLG/E p.166 D 218):

| | | |
|-------------------------|---|---------------------------------|
| hors de la donnée temps | / | en vertu de la donnée temps |
| arbitraire du signe, | | 1° non-liberté(immutabilité) |
| donc liberté | | 2° Altérité |
| (libre choix) | | (mutabilité d'un certain ordre) |

²⁵³) P. Wunderli, 1982, « La recherche saussurienne» CFS 36 p.128. Il dit qu'"au niveau de l'objet, la langue n'est rien qu'un devenir permanent".

²⁵⁴) Nous reviendrons en détail sur ce sujet quand nous examinerons le principe de l'arbitraire.

²⁵⁵) CLG/E p.171 D 222.

l'altération est de plain-pied avec la continuité, en ceci qu'elle a lieu dans le temps qui *dure*. Le paradoxe du temps, qui fait que la discontinuité est pensée sous la forme de la continuité, est d'une évidence telle que Martinet ne peut faire autrement que de le reproduire à la même manière que Saussure.

Il n'y a pas contradiction entre le fonctionnement de la langue et son évolution, mais coïncidence. Ce n'est pas un paradoxe de dire qu'une langue change parce qu'elle fonctionne²⁵⁶).

Pour Saussure comme pour Martinet, l'altération n'est qu'"une des formes de la continuité"²⁵⁷), elle est en dernière instance réductible au "principe de la continuité"²⁵⁸).

La question de savoir de quelle manière la continuité dans le temps est mise en liaison avec la discontinuité dans le temps reste pourtant sans réponse. Si ces deux mouvements antinomiques se manifestent tous les deux dans le temps, leur mise en liaison se fait en vertu de ce que Saussure appelle "le principe de la liberté", qui, rappelons-nous, vaut hors du temps. Le paradoxe du temps atteint ici le point culminant, dans la mesure où *c'est précisément le non-temps(moment de la liberté) qui produit le temps(moment de la non-liberté)*. En quel sens peut-on dire que la liberté constitue un facteur permettant le changement linguistique?

Dans le régime traditionnel de la langue, telle ou telle altération est à considérer comme "infidélité relative"²⁵⁹) envers l'autorité traditionnelle. C'est à travers cette infidélité

²⁵⁶) A. Martinet, 1989, *Fonction et dynamique des langues* Armand Colin, p.40.

²⁵⁷) CLG/E p.171 D 222.

²⁵⁸) CLG/E p.174 D 225.

²⁵⁹) CLG/E p.165-166 D 218.

envers la tradition linguistique que la vie de la langue cesse d'être la même. N'est-ce pas l'infidélité qui exprime un des modes de liberté? La mise en liaison de la continuité avec la discontinuité se fait par l'acte d'infidélité qui est l'acte de liberté. Cette "infidélité relative" peut produire des effets considérables, quand elle obtient gain de cause dans la tribune dite de la communauté linguistique.

1300. 2° Continuité enferme comme un fait inséparable l'altération, déplacement plus ou moins considérable des valeurs, inévitable avec la durée²⁶⁰).

Dès lors que "l'infidélité relative" commence à devenir "plus ou moins considérable", voire "inévitable", n'est-ce pas la discontinuité qui prend le pas sur la continuité? Le "déplacement plus ou moins considérable des valeurs" met la langue en danger de rompre son lien avec la tradition dont elle procède. C'est ainsi que la discontinuité saisit le moment où elle l'emporte sur la continuité. Elle n'est pourtant pas une trahison totale mais une autre traduction plus ou moins infidèle, voire, une autre interprétation à l'égard de la version originale dite de la tradition linguistique. Interpréter autrement, c'est une carrière authentique de la langue.

La langue passe son temps à interpréter et à décomposer ce qui est en elle de l'apport/(78) des générations précédentes - c'est là sa carrière - pour ensuite avec les sous-unités qu'elle a obtenues combiner de nouvelles constructions²⁶¹).

La carrière de la langue consiste à "combiner de nouvelles constructions" avec des éléments transmis par des générations

²⁶⁰) CLG/E p.174 D 225.

²⁶¹) CLG/E p.386 I R 2.72.

précédentes. Nous parlons la même langue que celle qui a été parlée avant nous, mais nous la parlons *autrement*. *Parler autrement*, cet acte linguistique se réalise à travers le travail d'interprétation, qui présuppose un esprit de liberté face à la contrainte traditionnelle.

On assiste de la sorte au changement de la priorité: la langue est d'abord considérée comme héritage de la tradition linguistique, d'où la primauté de la continuité sur la discontinuité; mais la discontinuité l'emporte sur la continuité quand Saussure fait valoir la carrière de la langue. N'est-ce pas par ce jeu de renversement dialectique que s'ouvre une nouvelle perspective historique sur la *vie* de la langue?

II.2.3. La force du clocher et la force de l'intercourse

Qualifier d'immanentiste l'ensemble des projets de la linguistique saussurienne, c'est négliger, voire oublier le fait que Saussure consacra dès le début de son troisième cours une bonne partie à la question de la linguistique externe. Ce n'est qu'au prix de cet oubli que la linguistique saussurienne pouvait être réduite dans l'histoire de la réception structuraliste de la pensée saussurienne à la linguistique interne basée sur la thèse immanentiste selon laquelle la langue doit être envisagée en elle-même et pour elle-même²⁶²). On se rappelle que *la langue*

²⁶²) Depuis Godel on sait que "la phrase finale, souvent citée, du *Cours de linguistique générale*: n'est pas de Saussure mais des éditeurs" (1957, op.cit., p.181). F. Gadet résume très bien la conséquence que cette phrase finale avait sur la pensée linguistique structurale: "Elle(=la phrase finale en question) est entièrement fabriquée par les éditeurs. Bien qu'elle ne soit pas contraire à l'esprit du *CLG*, elle accentue l'exclusivisme, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'en son nom, de nombreux linguistes structuralistes aient interprété la pensée

ne peut obtenir sa valeur interne que par l'opération consistant à faire abstraction de la réalité externe, à savoir de la diversité géographique des langues. Ce qui fait problème pourtant, ce n'est pas simplement que cette opération d'ordre rationaliste est loin d'être réalisée d'une façon complète, mais c'est plutôt que la valeur interne ainsi obtenue ne peut subsister qu'à condition qu'elle soit remise en circulation dans une communauté linguistique et, par voie de conséquence, qu'elle soit extériorisée.

Dans son remarquable ouvrage déjà cité²⁶³), J. Fehr a noté très justement que la mise en circulation des signes linguistiques constitue la condition sémiologique dans laquelle le statut épistémologique de la linguistique générale est à la fois mis en évidence et mis en danger: d'abord, mis en évidence, parce que la langue ne doit sa raison d'être qu'au fait qu'elle est condamnée à entrer en circulation; ensuite, mis en danger, dans la mesure où cette condamnation pèse sur tout projet scientifique. En bref, l'auteur a démontré d'une façon admirable que la condition ontologique de la langue met en cause le statut épistémologique de la science linguistique, d'où le doute saussurien, qui constitue le principal thème de son interrogation. Ce qui lui manque pourtant, c'est le détail des descriptions sur la façon dont la mise en circulation des signes linguistiques se fait dans une communauté linguistique. Si l'espace géographique prend sens dans le projet saussurien,

saussurienne comme excluant tout dynamisme du système, tout conditionnement, tout lien à l'histoire"(1987, *Saussure Une science de la langue*, Paris, Puf, p.24). Notre thèse a l'ambition de retrouver le "dynamisme du système" saussurien à l'encontre de la conclusion fautive du *Cours*.

²⁶³) J. Fehr, 1995, *Saussure: Zwischen Linguistik und Semiologie*, Max-Planck-Institut Für Wissenschaftsgeschichte, Preprint 23.

c'est parce qu'il constitue non pas un lieu mais un milieu où deux forces sont en conflit: il s'agit d'un conflit entre la force du clocher et la force de l'intercourse. C'est précisément la dialectique jouée par ces deux forces antinomiques qui rend compte de la façon dont les signes linguistiques entrent en circulation. L'important est que cette mise en circulation a pour conséquence non seulement la diversité géographique mais aussi la différence temporelle. Il est significatif de voir que Saussure va jusqu'à réduire la diversité géographique au problème temporel. Par contre, il nous semble que J. Fehr attache trop d'importance au mouvement de la langue, pris au sens d'un mouvement géographique²⁶⁴). Mais le mouvement en question est le "mouvement de la langue *dans le temps*", à savoir le mouvement historique. Là où l'espace géographique est en question, le problème du temps tient ainsi une place primordiale dans la réflexion saussurienne. Ce n'est donc pas une erreur de commencer par signaler dans nos études sur l'espace géographique l'importance accordée au problème du temps.

Soit l'unité lexicale: medio²⁶⁵). Supposons qu'au fil des années, il arrive qu'elle se transforme selon la région où elle est reçue, soit en mejo, soit en medzo. La diversité géographique qui en résulte constitue un fait empirique si évident que quiconque veut s'initier à la linguistique générale ne peut s'en passer. Mais si l'on se borne à fixer le regard sur l'aspect géographique, on ne peut constater que la conséquence dont la cause effective reste à déterminer. Car cette constatation n'a pas d'autre valeur qu'une description

²⁶⁴) *ibid.*, p.53.

²⁶⁵) Nous empruntons cet exemple au CLG/E p.451 D 17.

empirique, qui manque de force explicative. Pour combler ce manque, il suffit de noter que la diversité géographique ainsi constatée procède de la transformation et que cette transformation est due à l'action du temps. C'est ainsi qu'on peut établir ce que Saussure appelle le "schéma complet":

La différence géographique ne reçoit son complet schéma que quand on la projette dans le temps²⁶⁶).

Ce n'est qu'à partir du moment où le facteur temps est pris en compte que la différence géographique se rend à l'évidence. Projeter l'espace dans le temps, ce geste est en effet une tentative de traduire le phénomène spatiale par l'ordre temporel, voire de réduire la diversité géographique à la différence temporelle.

la différence géographique est réductible directement à une différence de temps et doit y être réductible²⁶⁷).

la différence géographique serait purement réductible au temps²⁶⁸).

Le schéma complet, apte à rendre raison de la diversité géographique, est en effet un schéma *réduit*. C'est le temps qui constitue "le premier principe"²⁶⁹) auquel on peut réduire toutes les conséquences géographiques. On dirait que la linguistique géographique doit beaucoup à la phénoménologie du temps. Nous nous expliquons.

²⁶⁶) CLG/E p.451 III C 41.

²⁶⁷) CLG/E p.451 III C 41.

²⁶⁸) CLG/E p.469 N 23.1.

²⁶⁹) CLG/E p.469 N 23.1.

La phénoménologie du temps chez Saussure, si l'on peut le dire, est lourde d'énigmes à dénouer par la mise en question du temps lui-même. Le problème du temps reste chargé d'équivoques chez Saussure à moins que le contexte dans lequel il se pose ne soit précisé. *De quel temps est-il question?*, cette question nous donnera la précision du temps auquel doit être réduit tout le phénomène géographique. Ce qui est mis en jeu dans le schéma complet en question, ce n'est pas le temps cosmique mais le temps de l'action humaine, à savoir celui de l'innovation.

3027 Nous avons vu que diversité géographique se faisait uniquement dans le temps. Vrai dans un certain cas.

3028 Mais il faut une correction: c'est vrai dans l'endroit où s'est fait l'innovation²⁷⁰).

Saussure se sent obligé de corriger sa proposition initiale selon laquelle c'est du facteur temps que la diversité géographique est redevable. Il se propose ainsi de remplacer le facteur temps par l'innovation. Mais cette correction revient au même, car l'innovation relève elle aussi de l'ordre temporel en ce sens qu'elle *ouvre le temps*. Innover, c'est faire un progrès dans le temps. Notons tout de suite que ce n'est pas le temps révolu mais le temps de l'innovation qui est à l'oeuvre dans le territoire de la linguistique géographique. Autrement dit, c'est l'acte d'innovation qui est le moteur de la différenciation régionale d'une langue. Ceci ne veut pourtant pas dire que chaque innovation a pour conséquence nécessaire la différence dialectale entre des régions. Au cas où telle ou telle innovation se recouvre sur toutes les régions, la différence dialectale ne se produit pas pour la raison précise que celle-ci

²⁷⁰) CLG/E p.468 D 31.

se neutralise à travers l'accord social qui consiste à intégrer tout ce qui a été arbitrairement inventé à la norme linguistique. Ce n'est qu'au cas où telle ou telle innovation se circonscrit à une certaine région que la différence se fait jour. Si l'on ne se contente pas d'observer la diversité géographique, il faut s'interroger encore sur la raison profonde pour laquelle telle ou telle innovation atteint toutes les régions alors que telle ou telle autre n'y parvient pas. D'après Saussure, cette raison peut se chercher dans le phénomène universel qui affecte l'action de la "masse humaine".

3009 En toute masse humaine, il y aura l'action simultanée de deux facteurs incessants allant à fin contraire l'une de l'autre.

1° la force du clocher et

2° la force de l'intercourse, des communications, du commerce entre humains²⁷¹⁾.

La force du clocher est "une force particularisante"²⁷²⁾, à savoir "un principe divergeant pour la langue"²⁷³⁾, principe en termes duquel on peut raisonner sur l'évolutivité d'une langue. Par contre, la force de l'intercourse est "une force solidarisante"²⁷⁴⁾, à savoir "un principe unifiant pour la langue"²⁷⁵⁾, lequel nous permet de comprendre la communicabilité d'une langue. Les deux forces entrent en conflit, là où le mouvement perpétuel de l'humanité se déclenche. Selon le degré de tension des deux forces en conflit, s'il peut arriver que telle ou telle innovation ait pour conséquence la diversification des usages linguistiques, il peut arriver

²⁷¹⁾ CLG/E p.465 III C 63.

²⁷²⁾ CLG/E p.472 N 23.1.

²⁷³⁾ CLG/E p.466 III C 63.

²⁷⁴⁾ CLG/E p.472 N 23.1.

²⁷⁵⁾ CLG/E p.466 III C 63.

également que telle ou telle autre n'ait pas prise sur l'unité de la langue. En bref, toute innovation est à la mesure de cette tension des force en conflit perpétuel.

Toute onde d'innovation suppose à la fois force divergeante et unifiante de telle (²⁷⁶).

Laissée tout seule dans une certaine région, une langue reste à la merci d'une force divergeante et, par voie de conséquence, soumise à une modification tellement importante qu'elle devient incompréhensible dans d'autres régions. Il faut que le mouvement perpétuel de l'humanité y intervienne pour rétablir l'ordre linguistique, c'est-à-dire, pour sauver la communicabilité. Voici que la force unifiante intervient pour que la communication s'établisse entre des régions:

Tout peut se ramener, dès qu'on quitte le village(= point unique), à une seule force, qui est le plus ou moins de force cohésive (dans le territoire), se manifestant à propos de chaque innovation particulière²⁷⁷).

S'il n'y a pas de compréhension parfaite dans l'aire de communication humaine, il n'y a pas non plus d'incompréhension absolue. C'est toujours le jeu des deux forces en conflit qui marque la vie de la langue. Cette vie sémiologique balance donc entre l'évolutivité et la communicabilité.

²⁷⁶) CLG/E p.467 N 23.1.

²⁷⁷) CLG/E p.467 N 23.1.

II.2.4. La langue naturelle et la langue littéraire

Initié par le conflit de la continuité et de la discontinuité, le paradoxe du temps dans lequel s'agite la vie sociale de la langue n'affecte pas seulement la tension perpétuelle entre communicabilité (force de l'intercourse) et évolutivité (force du clocher) mais aussi la con-fusion entre oralité (langue naturelle) et littéralité (langue littéraire). Quand on feuillette les bibliographies saussuriennes, on trouve facilement que le problème de la littérature chez Saussure n'attire pas tout particulièrement l'attention des exégètes saussuriens. Ce qui n'est pourtant pas surprenant si on se rappelle que Saussure est un linguiste et non pas un poète. Mais il importe de noter que, comme l'a très bien démontré M. Arrivé (1995) dans son remarquable article intitulé «Saussure aux prises avec la notion de littérature», le problème de la littérature est posé par Saussure dans des termes à la fois attentifs et subtils, voire aporétiques. Nous devons beaucoup à cet article, qui démontre d'une part l'évolutivité foncière des objets sémiologiques et d'autre part l'insensibilité au temps du texte littéraire. Là, le facteur temps constitue le critère qui distingue le champ sémiologique d'un champ littéraire. Dans les études qui suivent, nous nous concentrerons sur le rapport entre la langue naturelle et la langue littéraire pour accentuer le problème du temps qui y est impliqué. Nous verrons que ce n'est que selon le critère du temps qu'on peut distinguer entre la langue naturelle et la langue littéraire. A la suite de M. Arrivé, nous tenons le lien du littéraire et du littéral pour

"indissoluble"²⁷⁸). Par conséquent, ce que nous entendons par langue littéraire, c'est à la fois l'écriture et la littérature.

La confusion de la langue naturelle avec la langue littéraire ne peut être dénouée que par la reconnaissance de leur différence ontologique profonde. On verra que la langue mène sa vie dans les conditions délicates qui ne peuvent être caractérisées que par une série d'antithèses, que nous allons mettre en lumière dans la suite.

La vie de la langue est entachée de confusion entre la langue naturelle et la langue littéraire. Disons tout de suite que cette confusion tient à une méfiance profonde à l'égard de la nature fondamentalement temporelle de la langue parlée. C'est par la reconnaissance de cette nature temporelle que nous pouvons éviter cette confusion, c'est-à-dire, distinguer entre langue naturelle et langue littéraire.

515 4° (De beaucoup la plus importante) (45) <la langue marche avec le temps. Ainsi toutes les fois que nous verrons la langue se mouvoir, si l'écriture reste immobile, elle ne correspondra plus à la langue parlée²⁷⁹>.

Alors que la langue parlée tend à "se mouvoir" dans le temps, la langue écrite est de nature à rester immobile à travers le temps. C'est d'abord l'antithèse de la mobilité et de

²⁷⁸) M. Arrivé, 1995, «Saussure aux prises avec la notion de littérature» in *Saussure aujourd'hui*, Numéro Spécial de LINX, p.172.

²⁷⁹) CLG/E p.79 D 44.

l'immobilité qui met en évidence la différence fondamentale entre la langue parlée et la langue écrite. Citons encore un passage, qui montre en quels termes le signe écrit contraste avec le son.

Le signe écrit, lui, est resté immobile, et pendant un temps le son changeait suivant en cela le développement naturel de la langue²⁸⁰).

L'immobilité du "signe écrit" tient à la tendance qu'a l'écriture à se maintenir à travers le temps. On peut constater par exemple que la forme orthographique de "an" persiste, alors que sa prononciation subit une modification(/a/) au cours du temps²⁸¹). Si l'on conserve une telle écriture malgré la modification phonétique, c'est parce que l'écriture donne l'impression si évidente qu'on s'abstient de se livrer rapidement à la réforme orthographique. Il en va autrement du "son". Le son ne cesse de changer. Saussure met ce caractère changeant du son sur le compte du "développement naturel de la langue". Ce serait une erreur de penser que le développement naturel de la langue signifie là l'évolution naturelle dont on peut prévoir la direction. Il s'approche plutôt de l'évolution libre, conditionnée par l'incertitude même. Il s'ensuit que la langue parlée mène sa vie dans des conditions de l'incertitude que le temps lui impose.

Tout ce qui caractérise une langue est soumis à l'incertitude qui résulte du temps²⁸²).

²⁸⁰) CLG/E I R 1.12.

²⁸¹) Nous empruntons cet exemple au CLG/E p.86 D 48.

²⁸²) CLG/E p.510 II C 213.

Si chez Saussure le temps ne produit pas de conséquences logiques, voire prévisibles, mais de conséquences incertaines, n'est-ce pas parce qu'il relève non pas de la nécessité, mais de la liberté?

Il importe de noter que la différence ontologique ainsi mise en évidence entre langue naturelle et langue littéraire pèse sur les études linguistiques: pour mener à bien les études linguistiques, il faut faire entrer en ligne de compte le facteur temps permettant le mouvement perpétuel de la langue. Si Saussure s'évertue à expulser l'écriture d'un champ linguistique, c'est parce qu'elle dissimule "la réalité complète"²⁸³) sur le fond de laquelle la perspective historique se détache. C'est le mouvement historique de la langue qui prend valeur dans une considération linguistique, voilà pourquoi "la conservation peut toujours être considérée comme un effet du hasard"²⁸⁴).

On peut observer que l'antithèse de la mobilité et de l'immobilité évolue sous la forme de celle du naturel et de l'artificiel ou du véritable et du fictif. Il n'est pas difficile de se rendre compte que c'est la mobilité de la langue naturelle qui représente la vérité linguistique. Si la langue littéraire ne représente pas la langue "vraie", "librement

²⁸³) CLG/E p.174 D 224.

²⁸⁴) CLG/E p.510 III C 250.

vivante", c'est parce qu'elle n'est qu'une "langue artificielle"²⁸⁵).

2209 En effet toute langue littéraire, <une fois qu'elle a réussi à se former quelque part,> est relativement immobile, en tout cas n'est pas propre à nous faire sentir à quel point la langue vraie, la langue librement vivante au sein de la masse sociale est une matière qui se modifie en fonction du temps²⁸⁶).

De même que l'antithèse de la mobilité et de l'immobilité est liée au temps, de même celle de la vérité et de la fausseté a partie liée avec le facteur temps. Une fois séparé de la trajectoire du "développement naturel de la langue", chaque signe graphique devient un "être fictif ou mythologique"²⁸⁷). Les linguistes sont donc appelés à distinguer entre ce qui est naturel(vrai) et ce qui est artificiel(faux).

624 Il faudrait pouvoir substituer <tout de suite> le /(146) naturel à l'artificiel²⁸⁸).

La difficulté du travail linguistique tient au fait que la langue littéraire est tellement proche de nous qu'elle est la seule à laquelle notre pensée se reporte. Plus difficile de distinguer entre ce qui est naturel et ce qui est artificiel, plus nécessaire de substituer le premier au deuxième. C'est par la référence au facteur temps que cette substitution doit s'opérer.

²⁸⁵) CLG/E p.76 II C 9.

²⁸⁶) CLG/E p.319 N 23.1.

²⁸⁷) CLG/E p.86 D 48.

²⁸⁸) CLG/E p.89 II R 145.

La troisième et dernière antithèse se tient à l'échelle géographique, à savoir entre la localité et la globalité. C'est à cause de "l'incertitude qui résulte du temps"²⁸⁹) qu'une langue naturelle est "vouée au fractionnement indéfini"²⁹⁰). L'unité de langue n'est qu'une illusion. Saussure tranche: "il n'y a que des dialectes"²⁹¹). Ce serait une erreur de parler d'une langue nationale, car toute langue naturelle reste locale. Par contre, la langue littéraire se voudrait "la norme"²⁹²) de tous les dialectes. "Produit de la littérature et de la volonté de la nation"²⁹³), elle s'applique à devenir un type de langue, c'est-à-dire, une langue commune. C'est à la langue littéraire qui prétend à l'unité que la langue nationale doit son existence.

Comme l'antithèse du naturel et de l'artificiel, l'antithèse de la localité et de la globalité aggrave à sa manière la difficulté du travail des linguistes. Le problème est que la langue naturelle(dialecte) est toujours géographiquement superposée à la langue littéraire(langue). Saussure ne fait qu'avouer la difficulté.

Il est bien difficile de définir la différence <qu'il y a > entre langue et dialecte. 2988 <souvent ce qui fera d'un dialecte une langue, c'est la langue littéraire²⁹⁴)>.

Ce sont "les formations naturelles des langues"²⁹⁵) qui valent pour le travail des linguistes, car, pour ceux-ci, la langue dite nationale, par exemple, "le français... est purement

²⁸⁹) CLG/E p.510 II C 213.

²⁹⁰) CLG/E p.446 III C 75.

²⁹¹) *ibid.*

²⁹²) CLG/E p.76 B 6.

²⁹³) CLG/E p.447 N 23.1.

²⁹⁴) CLG/E p.460 II R 172.

²⁹⁵) CLG/E p.448 J 14.

inexistant"²⁹⁶). Mais comment peut-on faire la distinction entre réalité et non-réalité? Y a-t-il d'autre solution que d'être attentif au fait que la langue vraie est en mouvement perpétuel?

Les antithèses que nous venons d'examiner constituent les conditions dans lesquelles la vie de la langue se déploie. Par souci de clarté, nous les avons classées dans le tableau suivant:

| | | | | |
|---|------------------|---|-------------------|---|
| – | Langue naturelle | – | Langue littéraire | – |
| – | mobile | – | immobile | – |
| – | librement vivant | – | | – |
| – | vrai | – | artificiel | – |
| – | local | – | global | – |
| – | | – | | – |

²⁹⁶) *ibid.*

Jusqu'ici nous avons examiné à la lumière du facteur temps le rapport conflictuel entre langue naturelle et langue littéraire, en soulignant à la fois la nécessité et la difficulté de la distinction entre elles. Quand nous traiterons le *Cours de versification française*, il sera encore question d'examiner leur rapport dynamique dans l'optique qui peut montrer la façon dont le régime de la langue littéraire est renversé par la force révolutionnaire. On verra de quelle manière la langue naturelle reprend son chemin évolutif.

*

*

*

Nous sommes à présent en mesure de dire que la langue saussurienne constitue non pas un système stable mais un système sensible au mouvement social qui le fait basculer dans une aventure historique.

II.3. Le temps linéaire

Dans ce chapitre où le temps linéaire sera en question, nous serions confronté à la critique selon laquelle la langue saussurienne se renferme sur soi-même, à savoir qu'elle n'est qu'un système clos. Notre façon d'y répondre consiste à dire que la langue saussurienne n'est close que dans la mesure où cette clôture est fragile. Si, comme l'a dit Saussure d'une façon à la fois claire et énigmatique, "tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole"²⁹⁷), c'est parce que la langue s'expose à l'ouverture discursive avant de s'engager dans l'aventure historique. Disons tout de suite que si l'historicité de la langue procède de sa socialité, la socialité de la langue procède de sa discursivité. C'est au temps linéaire que la langue doit la possibilité de sa réalisation discursive. Autrement dit, dès lors que le temps linéaire intervient dans la langue, celle-ci est destinée à s'extérioriser, c'est-à-dire à se réaliser en discours. La présente étude vise à démontrer que la réalisation constitue le mode authentique d'intervention du temps linéaire dans la langue. Nous examinerons d'abord le principe de la linéarité à la lumière du concept de réalisation. Et l'idée de réalisation sera ensuite mise en examen d'une part dans le cadre du principe de l'arbitraire, d'autre part dans le cadre de la dichotomie langue/parole. Enfin, notre étude s'acheminera vers la tentative de reconstruire la linguistique de la parole à partir du concept de réalisation.

²⁹⁷) CLG/E p.223 S 2.32.

II.3.1. Le principe de la linéarité

Tout le débat suscité autour du principe de la linéarité tournera à vide s'il ne part pas d'un triple constat.

D'abord, on ne saurait trop insister sur le fait qu'à la différence du principe de l'arbitraire, qui porte sur le signe en bloc, le principe de la linéarité ne vaut que pour le signifiant en particulier. Malgré l'évidence du propos saussurien, on passe souvent sur ce détail, se précipitant de dénoncer la validité du principe lui-même. Ainsi Jakobson critique-t-il à plusieurs reprises le principe de "l'impossibilité de prononcer à la fois deux éléments de la langue"²⁹⁸), en disant qu'"on peut parfaitement émettre à la fois plusieurs qualités distinctives"²⁹⁹). Jakobson ne précise pourtant pas en quel sens il est légitime d'identifier les éléments en question aux qualités distinctives. A ses yeux, le principe de la linéarité n'est qu'un héritage de la pensée linguistique du siècle dernier, celui que Saussure n'a pas réussi à liquider. A la suite de R. Jakobson, J.C. Milner(1989) prend pour contre-exemple à la linéarité des signifiants les traits distinctifs et les phénomènes prosodiques³⁰⁰). Ce qui fait problème pourtant, c'est que si les qualités distinctives n'ont pas à tomber sous le coup du principe de la linéarité, c'est parce qu'elles ne sont pas signifiants, dans la mesure où, comme l'a noté très

²⁹⁸) CLG/E p.278 I R 2.33.

²⁹⁹) R. Jakobson, 1949(1988), «Six leçons sur le son et le sens» in Roman Jakobson selected writings VIII, Major works 1976-1980, Mouton de Gruyter, p.380).

³⁰⁰) J.-C. Milner, 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil, p.386.

justement P. Wunderli³⁰¹), elles ne sont pas susceptibles de former de signes, alors que les signifiants le sont par définition. Il s'ensuit que le principe de la linéarité, qui, soulignons-le encore, ne vaut que pour le signifiant, reste intact. Aussi, la critique générativiste selon laquelle la structure profonde est trop complexe pour être tenue pour linéaire ne tient pas. C'est parce que, comme l'a bien souligné P. Wunderli³⁰²), ce qui est mis en jeu dans la structure profonde, ce n'est pas l'ordre du signifiant, mais l'ordre du signe, ordre que l'on ne peut établir qu'à partir du signifié.

Ensuite, il est important de préciser que le principe de la linéarité relève, non pas de l'ordre de la langue mais de l'ordre de la parole. C'est dire que ce n'est pas le signifiant, mais le *déroulement*³⁰³) du signifiant qui est en question, le déroulement étant, comme il est facile de s'en rendre compte, de l'ordre de la parole. Cette remarque s'applique bel et bien à la distinction entre le rapport syntagmatique et le rapport associatif. Ce n'est qu'en fonction du rapport syntagmatique que le caractère linéaire du signifiant se trouve affirmé. Par contre, c'est l'ordre intuitif qui règne dans le rapport associatif. Dans ses fameuses six leçons sur le son et le sens, Jakobson(1949) remet en cause la linéarité des signifiants, en disant que ceux-ci se situent au croisement des deux axes, à savoir celui des successivités et celui des simultanités et, par voie de conséquence, qu'ils ne sont pas disposés tout simplement

³⁰¹) P. Wunderli, 1972, «Zur Geltung des Literaitätsprinzips bei Saussure», VRom.31, p.229.

³⁰²) *ibid.*, p.232.

³⁰³) On peut trouver l'idée de déroulement dans la mise en place du second principe.(voir, par exemple, le CLG/M p.103).

à la manière linéaire comme Saussure le pensait³⁰⁴). En se réclamant de R. Jakobson, D. Holdcroft(1991) déplore lui aussi que Saussure pêche par ignorance du fait que "signifiers are locatable in two-dimensional conceptual space"³⁰⁵). Mais le problème, c'est que la linéarité que Saussure a en vue n'affecte pas de signifiants en puissance dans le réseaux associatif, mais ceux articulés sur la chaîne de la parole. Plus précisément, ce n'est pas dans le rapport associatif(axe des simultanités), mais dans le rapport syntagmatique(axe des successivités) que la linéarité des signifiants trouve son étayage. Autant il est possible de distinguer entre les deux axes, autant il est légitime de distinguer entre les signifiants posés sur l'axe des simultanités et les signifiants disposés sur l'axe des successivités. Et ce n'est qu'à ceux-ci que le principe de la linéarité s'applique.

Aussi, J.C. Milner(1989) a cru détrôner le principe de la linéarité en le réduisant au principe du minimum issu de l'épistémologie structuraliste et proposé de le reformuler en termes d'*ordre*. Il distingue entre deux types de relations: relations entre places et relations entre positions. Alors que les premières ont les caractères de l'ordre linéaire, les deuxièmes ont les caractères de l'ordre ramifié³⁰⁶). Milner reproche donc à Saussure de n'avoir pas distingué entre deux types de relations quand il parle de la linéarité. Il importe de noter pourtant que, tout comme lui, Saussure n'éprouve aucune difficulté à raisonner à propos du principe de la linéarité en

³⁰⁴) R. Jakobson, 1949, op.cit., p.382-383.

³⁰⁵) D. Holdcroft, 1991, *Saussure: Signs, System and Arbitrariness*, Cambridge, Cambridge University Press, p.61.

³⁰⁶) J.-C. Milner, 1989, op.cit., p.395.

termes d'ordre. Ainsi dit-il: "La linéarité de la langue est la garantie primordiale que l'ordre aura toujours à voir dans le mot"³⁰⁷). Et il concédera sans difficulté que ce n'est que dans les relations entre places que l'ordre linéaire prend figure. C'est parce que chez Saussure, le principe de la linéarité reste en vigueur à l'échelle de la parole, autrement dit, de la structure de surface.

Enfin, l'accent doit être mis sur le problème du temps. S'agissant du caractère linéaire du signifiant, Saussure n'hésite pas à souligner sa *dette*³⁰⁸ à l'égard du temps. C'est dire que le signifiant doit son ordre linéaire à la propriété essentielle du temps. Il est pourtant regrettable que l'on n'ait pas suffisamment fait attention à cette dette. Dans son remarquable article déjà cité, Wunderli n'a fait aucune allusion au problème du temps, qui est pourtant central dans la formulation du principe en question. J.C. Milner(1989) allait jusqu'à dénoncer tout lien entre le principe de la linéarité et le temps. Citons quelques passages.

Ce sens plus fort, Saussure donne le moyen de le préciser: il consiste dans l'impossibilité de prononcer deux éléments à la fois. Voilà ce qu'est le vrai fondement de la linéarité et non pas une relation spéciale au temps³⁰⁹).

La conséquence paradoxale est que la relation au temps et à la chaîne parlée que posait Saussure se révèle on ne peut plus trompeuse³¹⁰).

³⁰⁷) CLG/E p.292 I R 2.40.

³⁰⁸) Saussure dit par exemple que le signifiant linguistique *emprunte* le caractère linéaire au temps.

³⁰⁹) J.-C. Milner, 1989, op.cit., p.386.

³¹⁰) *ibid.*, p.390.

Peut-on dire pour autant que le principe de la linéarité est déchargé de sa dette à l'égard du temps? R. Godel(1957), éminent philologue saussurien, ne le pense pas. De ses minutieuses analyses sur les manuscrits saussuriens, il tire la conclusion inverse selon laquelle ce n'est que par le temps que le caractère linéaire du signifiant peut s'expliquer. A partir de la double notion du temps chez Saussure, soutenue par E. Buysens, il se permet de mettre en parallèle le caractère linéaire du signifiant et le temps subjectif, à savoir celui du discours. Citons un passage pour voir à quel point le problème du temps est décisif pour la compréhension du principe de la linéarité.

C'est dans ce temps subjectif que se déroule le discours: mais dans l'usage ordinaire du langage, la durée n'est pas un obstacle à l'intelligence du discours, et les interlocuteurs, attentifs au sens des mots qu'ils échangent, n'ont qu'une conscience très obscure du temps que prend le déroulement des mots et des syllabes. Pratiquement, ce temps ne compte pas, bien que le caractère linéaire du discours ne s'explique que par lui(souligné par le rédacteur)³¹¹).

C'est entre autres M. Arrivé(1990) qui rend hommage au principe de la linéarité en lui attribuant la forme qui lui est propre, à savoir celle de "*temps subjectif du sujet énonçant*"³¹²).

La question de savoir de quelle manière ce temps linéaire intervient dans la langue reste pourtant ouverte. Nous devons notre réflexion à la formule donnée par M. Arrivé de la double notion du temps chez Saussure: *deux modes d'intervention du temps dans la langue*. Après avoir examiné le mode d'intervention du temps diachronique dans la langue, il nous paraît légitime de

³¹¹) R. Godel, 1957, op.cit., p.207.

³¹²) M. Arrivé, 1990, op.cit., p.41.

poursuivre notre étude en nous interrogeant sur le mode d'intervention du temps linéaire dans la langue. Nous procéderons à notre examen d'un double point de vue: i) mode 1: avant/après; mode 2 virtuel/réel.

* * *

i) mode 1: avant/après

Si le principe de la linéarité est "un principe tellement élémentaire qu'il semble puérile de l'évoquer"³¹³), ce n'est pas parce qu'il est d'une moindre importance, mais parce qu'il "est donné par *la/(34) nature même des choses*"³¹⁴). On se souvient que cette nature ne désigne rien d'autre que le caractère temporel des choses auditives. Saussure introduit de la sorte le principe de la linéarité, qui agit sur le déroulement du signifiant.

Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans <le> temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps.

a) de représenter une étendue:

b) de représenter une étendue qui n'est *mesurable* (souligné par le rédacteur) que dans une seule dimension³¹⁵).

Cité maintes fois plutôt que glosé correctement, ce passage est d'autant plus énigmatique qu'il paraît être simple et claire. Pour cette raison il mérite encore précision. Disons tout de suite que ce qui est mis en jeu dans la relation au temps, ce n'est ni la simple analogie entre la nature auditive et l'ordre temporel, ni la naïve idée selon laquelle le temps est linéaire, mais, remarquons-le, la mesurabilité elle-même du temps unidimensionnel. C'est à partir de l'idée de mesurabilité

³¹³) CLG/E p.278 I R 2.33.

³¹⁴) *ibid.*

³¹⁵) CLG/E p.157 D 211.

du temps unidimensionnel que Saussure voulait démontrer la possibilité d'analyse du signifiant linguistique qui se déroule sur la chaîne de la parole. De même que le temps qui s'étire est mesurable, de même le signifiant qui se déroule est analysable. La mesure du temps et l'analyse du signifiant ont ceci de commun qu'elles s'appliquent sur une seule dimension. Le temps linéaire s'avère susceptible de constituer ainsi la condition fondamentale à laquelle est soumise toute analyse linguistique. Les métaphores du fil et des ciseaux illustre bien le propos saussurien:

174 Mais heureusement se présente ici cette circonstance, cette condition que nous avons relevée, que la sonorité acoustique se déroule dans une seule dimension. Par conséquent, je ne suis pas dans la situation d'une personne à qui on donnerait feuille de papier et ciseaux et qu'on inciterait à découper-- mais c'est comme si on nous présentait un fil qu'il n'y a qu'à couper. La délimitation formera des chaînons sur une même ligne³¹⁶).

Si sur le chantier linguistique, on n'a que de fil et de ciseaux, le travail linguistique consiste précisément à couper ce fil. L'accent doit être mis sur cet aspect pratique, quand on essaie de comprendre pour quelle raison Saussure tente de fonder la structure du signifiant sur le temps linéaire. C'est précisément pour tenter la possibilité de la pratique linguistique que Saussure fait entrer en ligne de compte le temps linéaire. En un mot, le principe de la linéarité est un principe de l'analyse³¹⁷).

³¹⁶) CLG/E p.234 III C 290.

³¹⁷) Précisons que par possibilité d'analyse du signifiant linguistique nous entendons sa possibilité de découpage. Nous fondons notre idée sur le passage suivant: "Si nous pouvons découper des mots et des phrases, <c'est par> une des conséquences de ce principe"(CLG/E p.157 D 191)

La linéarité ne représente pourtant pas simplement un "fil" ou une "étendue", mais une "suite", "succession", "série" "enchaînement", voire un "ordre". D'après Saussure, l'ordre que l'on peut retrouver dans une seule dimension n'est autre que l'ordre successif, à savoir l'ordre déterminé selon la relation d'avant et d'après. Dans ces conditions, couper un fil, ce n'est pas simplement avoir des morceaux, mais c'est surtout avoir un avant et un après ou un commencement et une fin. Parmi tant d'autres, qu'on nous permette de citer un paragraphe, qui illustre bien notre propos.

La linéarité de la langue est la garantie primordiale que l'ordre aura toujours à voir dans le mot; de cette linéarité découle la nécessité pour le mot d'avoir un commencement et une fin, de ne se composer que d'éléments successifs³¹⁸).

La pratique linguistique est fondée sur l'idée que le mot a un ordre. Il est intéressant de voir que Saussure voulait déduire cet ordre linguistique de l'ordre temporel. De même que le temps peut être compté selon l'ordre successif, de même le mot peut être analysé selon l'ordre linéaire. Autrement dit, c'est précisément dans l'ordre successif du temps linéaire que chaque forme linguistique prend figure.

Une forme <isolée> est liée au temps, c'est-à-dire <qu'elle> a un commencement et une fin; je ne puis avoir deux éléments combinés sur le même point de la ligne³¹⁹).

Qu'est-ce alors que l'ordre linéaire du mot? Ce que Saussure entend par là, ce n'est rien d'autre que l'ensemble d'ordres

³¹⁸) CLG/E p.292 I R 2.40.

³¹⁹) CLG/E p.278 I R 2.33.

grammaticaux: préfixes, suffixes, racines...³²⁰). Le principe de la linéarité, par exemple, ne permet au mot "signifer" d'avoir que l'ordre "signi-fer", et interdit de l'inverser³²¹). D'où vient cette exigence, sinon du fait que l'ordre linéaire est doué de la fonction de décider de la grammaticalité ou de l'agrammaticalité? C'est ainsi que "fer-signum" tombe sous le coup d'agrammaticalité. Mais il y a des cas où il est permis d'inverser l'ordre linéaire du mot sans être gêné pour autant par l'agrammaticalité. Saussure en est parfaitement conscient, lorsqu'il prend pour exemple un énoncé "je dois"³²²). Il n'y a aucune difficulté à inverser l'ordre "je dois" et à obtenir "dois-je" sans avoir pour autant le sentiment d'avoir produit une séquence agrammaticale. Autrement dit, la grammaticalité n'est pas lésée par l'inverse de l'ordre. Mais n'est-ce pas là que la linéarité est en suspens? C'est loin d'être le cas. Les deux formes "je dois" et "dois-je" sont soumises tour à tour au principe de la linéarité. Cela montre simplement que le changement de l'ordre des mots est lié au changement de sa valeur grammaticale. Ainsi Saussure dit-il: "c'est l'ordre qui décide de la valeur pour l'idée"³²³). Nous voici à la constatation suivante: la linéarité ne sert pas simplement de cadre d'analyse linguistique, mais aussi de critère pour déterminer telle ou telle valeur linguistique.

On peut objecter pourtant que même si l'ordre linéaire sert à décider de la valeur linguistique, il est difficile de dire

³²⁰) D'après Wunderli(1972), cet ordre linéaire s'observe au niveau des phonèmes si l'on se réfère aux recherches sur les anagrammes.(Voir Wunderli, 1972, «Zur Geltung des Linearitätsprinzips bei Saussure», VRom 31, p.247-250).

³²¹) Nous empruntons cet exemple au CLG/E p.278 I R 2.33.

³²²) Nous empruntons cet exemple au CLG/E p.314 III C 298.

³²³) *ibid.*

que toute valeur linguistique provient de l'ordre linéaire. Le problème est que comment expliquer le fait syntaxique par un simple ordre linéaire. On peut objecter que le fait syntaxique est trop complexe pour être déterminé selon une simple relation d'avant et d'après. La réponse que Saussure donne à cette objection est simple et claire: "Il faut une suite pour qu'il y ait un fait de syntaxe"³²⁴). Pour parler comme Milner, c'est à partir de l'ordre *linéaire* qu'on peut construire l'ordre *ramifié*. Qu'on nous permette d'utiliser encore la terminologie milnerienne: c'est à partir de la *relation entre places* qu'on peut établir la *relation entre positions*. L'ordre syntaxique qui atteint le haut niveau d'abstraction ne prend sens qu'à condition qu'il soit fondé sur l'ordre linéaire. Saussure tranche le mot: "L'idée d'une syntaxe incorporelle est fausse"³²⁵). En un mot, le principe de la linéarité est aussi un principe de la matérialité.

De ce qui vient d'être examiné, on peut tirer la conclusion suivante: le temps linéaire qui intervient dans la langue sous le mode avant/après a pour triple fonction:

- 1) de servir de cadre d'analyse linguistique
- 2) de décider de la valeur linguistique
- 3) d'être la matière d'une analyse abstraite.

ii) Mode 2: virtuel/réel

Le temps linéaire a d'autre mode d'intervention dans la langue, qui n'a pas été tiré au clair dans le débat consacré au principe de la linéarité. Il s'agit d'un mode virtuel/réel.

³²⁴) CLG/E p.314 II R 97.

³²⁵) CLG/E p.314 II C 71.

Notons tout de suite que si le mode avant/après est lié au *déroulement* du signifiant, le mode virtuel/réel est lié à la *réalisation* en discours du signifiant qui se tient en puissance dans le réseaux associatif. La langue saussurienne ne reste pas plus qu'un système clos, dès lors que le temps linéaire y intervient sous le mode virtuel/réel. C'est grâce au temps linéaire qu'elle ouvre pour ainsi dire sur le monde du discours. Dans la mesure où l'ordre linéaire du discours ne fait son apparition qu'après la réalisation de la langue en discours, il faut subordonner le mode avant/après au mode virtuel/réel. Arrêtons-nous sur ce mode qui opère l'ouverture discursive de la langue.

Pour examiner de plus près la fonction accordée au temps linéaire d'ouvrir la langue prise au double sens du mot français, il faut revenir à la distinction faite par Saussure en vue d'élucider le mécanisme linguistique entre le rapport syntagmatique et le rapport associatif. Rappelons d'abord que c'est à partir du temps linéaire que le maître genevois introduit la distinction entre les deux axes au croisement desquels existent les mots.

L'entourage d'un mot doit être distingué syntagmatiquement et associativement. <Placé dans le syntagme, le mot agit en vertu de ce qu'il a un commencement et une fin, et de ce que les autres mots doivent être avant ou après>. Placé dans la série associative, le commencement et la fin n'interviennent pas. On pourrait dire: l'assemblage in praesentia (Suite 2002)³²⁶).

Le temps linéaire qui intervient dans la langue sous le mode avant/après se donne comme critère pour la spécification du mécanisme linguistique en deux rapports. Le rapport

³²⁶) CLG/E p.282 C 384.

syntagmatique est soumis à l'ordre que le temps linéaire lui impose. Par contre, le rapport associatif ne l'est pas. La distinction ainsi faite selon le critère du temps linéaire nous permet de saisir une différence au niveau de leur mode d'existence. Alors que le rapport syntagmatique, affecté par le temps, existe sous le mode effectif, le rapport associatif, mis hors du temps, existe sous le mode virtuel, et dans cette mesure ils s'opposent l'un à l'autre.

2001 Au syntagme que forment deux unités présentées entre elles. C'est une série effective par opposition à la série virtuelle et engendrant d'autres rapports³²⁷).

2003 La somme des rapports avec les mots, que l'esprit associe aux mots présents, c'est une série virtuelle, une série formée par la mémoire, une série mnémonique, par opposition à l'enchaînement, au syntagme³²⁸).

La fécondité de la distinction des deux axes syntagmatique/associatif consiste dans une série d'oppositions qui caractérisent cette distinction: effectif/virtuel, temporel/spatial, discursif/intuitif. La série effective qui relève de l'ordre temporel ou discursif apparaît comme succession. Si, par exemple, Tri-poli, qui signifie soit "l'ensemble de trois villes", soit "qui possède trois villes", constitue un syntagme, c'est parce qu'il y a là une succession, marquée par un tiret³²⁹). Par contre, la série virtuelle qui relève de l'ordre spatial ou intuitif apparaît comme assemblage. Dans l'exemple cité, tri- entre en relation associative avec les mots comme trion, tria, treis...etc. Tous ces mots, "on les

³²⁷) CLG/E p.232 C 389.

³²⁸) CLG/E p.282 C 388.

³²⁹) Nous empruntons cet exemple au CLG/E p.290 II R 97.

embrasse d'un seul d'oeil de la pensée"³³⁰). Autrement dit, ils se tiennent dans un espace mémoriel.

C'est dans les termes d'opposition virtuel/réel ou d'opposition spatial(intuitif)/temporel(discursif) que Saussure décrit les deux axes constitutifs du mécanisme de la langue. Mais pour se rendre compte du fonctionnement de ce mécanisme, il ne suffit pas de décrire sa structure axiale. Qu'on nous permette pour l'instant de raisonner de façon spéculative a priori. L'opposition virtuel/réel a ceci de remarquable qu'elle ne s'en tient pas au rapport oppositif. Ce qui est virtuel doit être réalisé, et ce qui est réel doit être virtualisé. Il y a là toujours un rapport de va et vient. On peut appliquer ce rapport dialectique à l'opposition spatial/temporel: ce qui est spatial doit être temporalisé, et ce qui est temporel doit être spatialisé. C'est la force dialectique qui agit sur l'opposition entre le rapport syntagmatique et le rapport associatif. Citons un passage, qui, parmi tant d'autres, est susceptible d'étayer après coup notre raisonnement apriorique.

1984 Les conditions d'étendue font leur apparition. Et ces conditions sont remarquablement simples <dans le langage>: il n'y a qu'une ligne, qu'une dimension. <Il n'y a pas deux moyens de faire un syntagme;> On ne peut faire des syntagmes que par une suite linéaire. *Ce qui est spatial doit être traduit, bien entendu, par une idée de temps*(c'est le rédacteur qui souligne); mais l'image de l'espace étant parfaitement claire peut être substituée à la <notion> de temps³³¹).

Dans le syntagme, il n'y a qu'une "suite linéaire". Par contre, c'est "l'image de l'espace" qui prévaut dans le réseaux mémoriel. Pour comprendre le processus dynamique à partir duquel

³³⁰) CLG/E p.292 II R 95.

³³¹) CLG/E p.277 II R 92.

l'espace mnémonique s'exteriorise sous la forme linéaire, il faut faire valoir la fonction accordée au temps de *traduire*. Traduire ce qui est spatial par une idée de temps, c'est réaliser un acte de discours. En d'autres termes, le temps linéaire a pour fonction de réaliser la langue en discours. Il constitue pour ainsi dire le tiers temps que Benveniste pose à côté du temps physique et du temps chronique sous la dénomination de *temps linguistique*. Si le temps physique est le temps du monde physique, et si le temps chronique est le temps des événements historiques, le temps linguistique désigne le temps du sujet énonçant, à savoir le moment où se réalise l'acte de l'énonciation. Benveniste précise: "ce que le temps linguistique a de singulier est qu'il est organiquement lié à l'exercice de la parole, qu'il se définit et s'ordonne comme fonction du discours"³³²). La traduction effectuée par l'idée de temps est ce que Benveniste appelle "l'exercice de la parole" ou "la fonction du discours". Elle constitue une opération consistant à réaliser ce qui est virtuel, à actualiser ce qui est potentiel; elle a partie liée avec l'activité anthropologique que A. Jacob qualifie d'"opérativité"³³³) dans son remarquable ouvrage intitulé *Temps et langage*(1967): "l'opérativité est la possibilité même, se réalisant toujours à nouveau, d'actualiser des virtualités"³³⁴). A la suite de G. Guillaume, A. Jacob se propose d'approfondir le principe de la linéarité en lui accordant une fonction génétique, fonction qui est liée à "*la genèse du discours*"³³⁵). C'est ainsi que le temps

³³²) E. Benveniste, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard, p.73.

³³³) A. Jacob, 1967(1992), *Temps et langage*, Armand Colin, p.287.

³³⁴) *ibid.*, p.287-288.

³³⁵) *ibid.*, p.41.

linéaire se traduit par le temps opératif "pendant lequel un système linguistique... s'actualise en discours"³³⁶). En fin de compte, par ces dénominations différentes, les trois auteurs, à savoir Saussure, Benveniste, Jacob désignent le même objet, à savoir le moment où la langue se réalise en discours.

Saussure précise ce moment de réalisation dans son cours sur des principes de phonologie. Le problème du temps intervient au moment où il est question de décomposer la chaîne parlée en sons homogènes. Dans quelle mesure peut-on affirmer que dans *fal*, il y a trois unités f-a-l?³³⁷) Il importe d'abord de noter que ce n'est pas l'acte articulatoire mais l'impression acoustique qui détermine le nombre des unités³³⁸). Il faut essayer ensuite de décomposer la chaîne parlée en moments homogènes. On peut s'interroger par exemple sur la question de savoir "quels mouvements se produisent pendant l'émission du son f"³³⁹). Selon Saussure, durant ces mouvements, on peut distinguer "immédiatement"³⁴⁰) si ce son "f" constitue ou ne constitue pas un espace homogène. On arrive de la sorte à découvrir que *fal* contient trois moments homogènes, à savoir f-a-l. Chaque moment homogène représente un espace, qui est semblable à lui-même. Or, en tant qu'espace, il n'est pas un temps pris au sens véritable du terme. Il constitue ce que Saussure appelle "le temps homogène"³⁴¹). Alors que le véritable temps appartient à la sphère concrète de la parole³⁴²), le temps homogène relève de l'ordre

³³⁶) *ibid.*, p.387.

³³⁷) Nous empruntons cet exemple au CLG/E p.101 III C 95.

³³⁸) Voir, par exemple, le CLG/E p.100 I R 1.23.

³³⁹) CLG/E p.101 III C 95.

³⁴⁰) *ibid.*

³⁴¹) *ibid.*

³⁴²) Saussure dit: "941 <Nous avons obtenu maintenant les véritables temps employés dans la parole, et maintenant nous pouvons les réunir en chaîne parlée">(CLG/E p.131 I R 1.40).

abstrait, à savoir de l'ordre de la langue. C'est précisément l'opposition concret/abstrait qui caractérise la distinction entre le temps véritable et le temps homogène. Ce qui est remarquable, c'est que cette opposition disparaît dès le moment où ce qui est abstrait est rempli de ce qui est concret. Si tel est le cas, le temps homogène est comparable à un espace vide à remplir. C'est l'acte de remplissement³⁴³⁾ qui transforme ce temps homogène en temps véritable, à savoir celui qui est écoulé dans la parole. N'est-ce pas cet acte de remplissement qui constitue le moment où la langue se réalise en discours? Il importe de noter que c'est grâce au processus de remplissement que le temps homogène se concrétise en temps véritable. Concrétiser ce qui est d'ordre abstrait équivaut à réaliser ce qui est d'ordre virtuel. Et dans ce sens, le temps de remplissement équivaut dans sa fonction authentique à ce que A. Jacob appelle le temps opératif.

Dans les études qui vont suivre, nous nous concentrerons sur l'aspect opératif du temps linéaire pour démontrer que la langue saussurienne constitue un système à réaliser. Avant d'entamer directement le sujet de recherche, il nous paraît légitime de poser la question de savoir *qui* réalise. En tant que principe de la liberté, le principe de l'arbitraire nous donnera la direction dans laquelle notre questionnement se porte.

³⁴³⁾ Par acte de remplissement nous entendons un acte de "*remplir un temps*". (CLG/E p.107 Ca 23).

II.3.2. Le principe de l'arbitraire

Dans le cadre de notre étude, centrée sur le problème du temps chez Saussure, nous ne discuterons le principe de l'arbitraire que dans sa relation au temps. Ceci nous permettra de formuler une critique à l'égard de la position généralement reçue selon laquelle l'arbitraire consiste dans une *relation* entre deux termes. Notre critique consiste précisément à dégager une conception génético-pragmatique du principe en question. Ainsi, cette section prend sa place dans notre réflexion sur l'opérativité du temps linéaire.

Mais notre démarche, qui a l'ambition de mettre au jour les pré-jugés temporels dans la profondeur de la pensée saussurienne, semble tomber dans l'impasse, là où le principe de l'arbitraire devient au centre de notre discussion, dans la mesure où il est le plus opposé à l'empire du temps. Voilà pourquoi le schéma que Saussure établit en vue de démontrer le principe de la continuité nous laisse perplexe³⁴⁴).

| | | | |
|-----------------------|---|---------------------------------|---|
| _Hors de la donnée | _ | En vertu de la donnée | _ |
| _ temps | _ | _ temps | _ |
| | | | |
| _Arbitraire du signe, | _ | 1° Non-liberté | _ |
| _ donc | _ | (immutabilité) | _ |
| _ liberté | _ | 2° Altérité | _ |
| _(libre choix) | _ | (Mutabilité d'un certain ordre_ | _ |

³⁴⁴) CLG/E p.166 D 218.

Ce qui fait de ce schéma une symétrie, c'est d'une part l'opposition entre temps et non-temps, et d'autre part celle entre liberté et non-liberté. Ces deux oppositions contribuent tour à tour à caractériser le concept de l'arbitraire du signe. Somme toute l'arbitraire du signe constitue un "principe de liberté"³⁴⁵), et ce principe ne vaut que "hors de la donnée temps". Avec ce double caractère du concept de l'arbitraire, notre perplexité est redoublée.

D'une part, "premier principe"³⁴⁶), l'arbitraire du signe précède logiquement le "principe de la continuité"³⁴⁷) qui implique à la fois immutabilité et mutabilité du signe. Autrement dit, le principe du non-temps prévaut sur le principe du temps dans le cadre du *projet sémiologique*. On pourrait aller jusqu'à dire que *c'est le non-temps qui crée le temps*. Mais notre raisonnement se heurte à des difficultés, quand Saussure fait une observation de ce qui se passe à *chaque instant*: "La puissance temps vient mettre en échec à *chaque instant*(nous soulignons) la puissance qu'on peut appeler arbitraire <libre choix>"³⁴⁸). Dans le cadre de la *vie sémiologique*, c'est le principe du temps qui gagne du terrain. Pour apaiser notre perplexité devant un tel discours incohérent, voire contradictoire, suffit-il de parler du décalage entre la priorité *théorique* liée au projet sémiologique et la priorité *empirique* liée à la vie sémiologique?

³⁴⁵) CLG/E p.169 III C 322.

³⁴⁶) CLG/E p.152 D 188.

³⁴⁷) CLG/E p.165 III C 318.

³⁴⁸) CLG/E p.164 C 317.

D'autre part, Saussure nous paraît être encore pris au piège de la contradiction, quand il raisonne à propos de l'arbitraire en termes de liberté. La contradiction est que l'arbitraire doit signifier à la fois liberté et non-liberté. Nous nous expliquons. Avant de traiter immutabilité et mutabilité du signe, Saussure s'interroge d'abord sur la nature du signe³⁴⁹). Là, il découvre deux principes d'égale importance: l'un est le principe de l'arbitraire; l'autre, celui de la linéarité. L'arbitraire du signe, qui, à ses yeux, constitue un fait indubitable³⁵⁰), se définit comme suit: "1° Le lien unissant le signifiant au signifié est radicalement arbitraire"³⁵¹). Mais cette définition prête à caution. Saussure se voit contraint d'ajouter tout de suite un correctif à ce principe primordial, car si "le lien unissant le signifiant au signifié est radicalement arbitraire", il en résulte qu'on peut changer librement ce lien, ce qui n'est pourtant pas le cas. Il défend sa théorie de l'arbitraire contre ce danger d'encombrement sémiologique prévu, en disant: "Le signe n'est pas arbitraire au sens de dépendant de libre choix de l'individu"³⁵²). Son argument est que nous sommes jetés dans une forte tradition linguistique, qui met en échec toute initiative individuelle. Voilà pourquoi il se propose de remplacer finalement le terme arbitraire par celui "immotivé".

³⁴⁹) Chronologiquement, le cours sur la nature du signe linguistique(2 Mai 1911) précède celui sur l'immutabilité et la mutabilité du signe(19 Mai 1911).

³⁵⁰) Saussure affirme d'une façon on ne peut plus claire: "Personne ne contredit cette vérité"(CLG/E p.153 D 188).

³⁵¹) CLG/E p.152 D 210.

³⁵²) CLG/E p.155 D 189.

Au lieu d'arbitraire, nous pouvons dire immotivé³⁵³).

Mais dans le chapitre qui suit, où il y va de l'immutabilité et de la mutabilité du signe, il revient à plusieurs reprises à l'arbitraire du signe pris au sens de "libre choix"³⁵⁴). Faut-il parler pour autant de la double notion de l'arbitraire chez Saussure, l'une prise au sens de libre choix, l'autre tenu pour immotivé?

Le problème qui se pose est de savoir comment résoudre les contradictions dues à la double notion de l'arbitraire que nous venons d'évoquer. Il nous semble que deux attitudes sont possibles face à ce problème vertigineux.

D'une part, on récuse comme une simple erreur conceptuelle l'arbitraire pris au sens de libre choix, et n'admet que celui tenu pour immotivé. Au contraire du premier qui, comme nous venons de le voir, constitue un moment à la fois atemporel et libéral, le dernier a le double mérite de sauver d'une part l'évolutivité de la langue, parce que c'est grâce à la nature immotivée du signe que l'évolution du système sémiologique est rendue possible, et d'autre part l'institutionnalité de la langue, parce que le terme immotivé expulse tout embarras subjectif. L'arbitraire reformulé en terme d'immotivé lui seul s'annonce apte à démontrer la réalité historico-sociologique de la langue que Saussure décrit comme suit.

(>1232) En effet la langue est <tout le temps> solidaire du passé, c'est ce qui lui ôte sa liberté, elle ne le serait pas, si elle n'était pas sociale. Mais il faut ajouter la considération du temps, la transmission de génération en génération³⁵⁵).

³⁵³) CLG/E p.155 C 299.

³⁵⁴) CLG/E p.164 III C 317; p.166 D 218, III C 318.

³⁵⁵) CLG/E p.164 III C 317.

Le double caractère socio-historique de la langue est dû à l'arbitraire du signe tenu pour immotivé. Le principe de l'arbitraire s'élève de la sorte au rang du premier principe, d'où découlent toutes les conséquences liées à la nature de la langue.

Malgré tout cela, la possibilité de faire valoir l'arbitraire pris au sens de libre choix n'est pas tout à fait exclue, quand on le situe dans une perspective idéale. Ce concept idéal de l'arbitraire, on peut le trouver dans ce que Saussure appelle "le contrat primitif"³⁵⁶). Il est regrettable que la prise en compte de ce contrat primitif soit presque absent du débat sur l'arbitraire du signe. Il est à noter pourtant qu'il constitue une phase originaire, voire nécessaire, par laquelle toute formation du signe se réalise. Et dans cette mesure, il peut être tenu pour "radicalement arbitraire"³⁵⁷). Pour l'illustration de notre propos, examinons le passage suivant:

1188 L'acte idéal par lequel, à un instant donné, des noms seraient distribués aux choses, l'acte par lequel un contrat serait passé entre les idées et les signes, entre les signifiants et les signifiés, cet acte reste dans le seul domaine de l'idée³⁵⁸).

Passé entre les signifiants et les signifiés, le contrat primitif montre une des facettes de l'arbitraire du signe. La question mérite de se poser de savoir quel genre d'arbitraire est ici en jeu. Pour y répondre, deux remarques sont à retenir dans le passage cité ci-dessus: l'acte idéal par lequel le contrat primitif se conclut n'est autre chose qu'un acte libre;

³⁵⁶) On se souvient que Saussure définit le contrat primitif passé entre idée et signe comme acte idéal.(CLG/E p.160 III C 312).

³⁵⁷) CLG/E p.152 D 210.

³⁵⁸) CLG/E p.160 III C 312.

et cet acte libre est à l'origine du libre choix; c'est parce que le contrat primitif est un contrat signé entre deux partenaires libres l'un vis-à-vis de l'autre, à savoir signifiant et signifié. Conclu par l'acte idéal, il ne vaut que "dans le seul domaine de l'idée"; autrement dit, il est situé "hors de la donnée temps". Il est donc légitime de mettre en parallèle le contrat primitif ainsi doublement caractérisé et l'arbitraire qui constitue un moment libéral et atemporel. Si toutefois l'arbitraire pris au sens de libre choix se borne à désigner le contrat primitif, qui n'a d'ailleurs de statut que spéculatif dans le système de la pensée saussurienne, son utilité théorique reste mineure. D'ailleurs, en idéalisant le problème du libre choix, on ne cesse de creuser le fossé entre les deux notions de l'arbitraire. Du coup, le problème reste sans résolution dans la première attitude que nous venons d'examiner.

D'autre part, on peut interpréter l'arbitraire pris au sens de libre choix non pas comme un acte idéal mais comme un acte communicatif réel. Pour cette interprétation, nous devons beaucoup à un remarquable ouvrage de Capt-Artaud intitulé *Petit traité de rhétorique saussurienne*(1994), qui démontre admirablement que l'arbitraire saussurien ne relève pas de la sémiologie de la signification mais de la sémiologie de la communication. Nous pensons que c'est par ce détour pragmatique qu'on peut combler le fossé entre les deux notions contradictoires de l'arbitraire. Autrement dit, les contradictions liées à la double notion de l'arbitraire ne peuvent être dénouées que dans une optique qui fait valoir une dimension génético-pragmatique. Comme nous l'avons regretté plus

haut, tout le débat suscité autour de la notion de l'arbitraire est consacré exclusivement au problème de la *relation*. Du coup, il n'est pas surprenant qu'il n'arrive pas à dégager un moment génétique en jeu dans l'établissement de cette relation. Il est pourtant important de noter que pour qu'une relation soit arbitraire, il faut que la *mise en relation* soit déjà arbitraire. N'est-ce pas cette mise en relation arbitraire qui constitue un moment génético-pragmatique? Peu nous importe pour l'instant la question de savoir entre quels termes s'installe la relation arbitraire, nous nous concentrerons plutôt sur la question de savoir comment cette relation s'établit.

Pour y voir clair, revenons au passage où Saussure nous offre une définition de l'arbitraire du signe: "1° Le lien unissant le signifiant au signifié est radicalement arbitraire"³⁵⁹). Disons tout de suite que dans cette définition, l'accent doit être mis sur le verbe "unir". Dans son remarquable ouvrage *Linguistique saussurienne*(1974), R. Amacker a bien attiré l'attention sur le terme "radicalement" pour rendre justice à "l'arbitraire radical"³⁶⁰), mais il n'en a pas tiré une conséquence ultime, s'en tenant au *lien* radicalement arbitraire entre signifiant et signifié. Il aurait dû pourtant souligner la *façon* radicalement arbitraire dont ce lien s'établit. *Pour notre part, la radicalité de l'arbitraire ne réside pas simplement dans un lien entre signifiant et signifié, mais dans une manière de les unir. Que signifie cette manière d'unir arbitrairement? C'est accomplir un acte libre que d'unir arbitrairement, et cet*

³⁵⁹) CLG/E p.152 D 210.

³⁶⁰) R. Amacker considère comme vraie révolution saussurienne les deux notions liées de l'arbitraire radical et de la langue comme système de signe.(1975, *Linguistique saussurienne*, Genève, Droz, p.20).

acte, qui est en lui-même d'ordre atemporel, a ceci de remarquable qu'il produit des effets temporels. C'est précisément dans cette optique génético-pragmatique que nous nous proposons d'interpréter l'arbitraire comme libre choix.

C'est entre autres T. Mauro qui nous offre des éléments de réflexions intéressants pour soutenir notre propos.

A son gré le plus profond..., le sens de l'arbitraire du signe est celui qui émerge non pas des pages tourmentées 100-101 du C.L.G., mais du chapitre IV de la seconde partie, consacrée à la valeur linguistique (C.L.G. 155-169): le signe linguistique est arbitraire parce que c'est une *combinaison* (nous soulignons)... de deux faces, signifié et signifiant, qui sont arbitraires dans la mesure où elles *unifient (et discriminent) arbitrairement* (nous soulignons), sans égard pour des motivations d'ordre logique ou naturel, des sens disparates et des types disparates de réalisations phoniques³⁶¹.

Là, l'éminent philologue saussurien a bien tiré au clair le fait que la signification de l'arbitraire du signe tient à la "combinaison" arbitraire, à savoir à la façon d'"unifier arbitrairement" les deux masses amorphes. Pour se faire comprendre, il nous propose de sauter du chapitre sur l'arbitraire du signe à celui sur la valeur linguistique. Là, la mise en relation entre deux masses amorphes est en question. C'est exactement ce que Capt-Artaud entend faire, quand elle se propose de passer de "l'arbitraire du signe" à "la double conception du sens", sur laquelle nous reviendrons plus tard. La mise en contact de deux plans amorphes qui donnent naissance au signe linguistique, Saussure l'exprime en termes de "mariage"³⁶²) ou "accouplement"³⁶³), lourd de significations génétiques. Voici un paragraphe:

³⁶¹) CLG/M p.365.

³⁶²) CLG/E p.254 III C 399.

³⁶³) CLG/E p.253 II R 37.

1831 (Comparaison de deux masses amorphes: l'eau et l'air. Si la pression atmosphérique change, la surface de l'eau se décompose en une succession d'unités: la vague < = chaîne intermédiaire qui ne forme pas substance !> <Cette ondulation représente l'union et pour ainsi dire l'accouplement de la pensée avec cette chaîne phonique qui est en elle-même amorphe>³⁶⁴).

Accouplement, cette *métaphore vive*³⁶⁵) dénote, comme il est facile de s'en rendre compte, un moment génétique. Mais ce qui est intéressant, c'est que ce moment génétique ne signifie pas un moment idéal comme c'est le cas du contrat primitif, mais un moment discursif. C'est entre autres H. Parret(1973) qui reconnaît à l'action d'accouplement l'origine même de la "discursivité"³⁶⁶), moment de la constitution sémiotique dans lequel réside "le secret du langage".

Le secret du langage réside dans la constitution du signe ou accouplement des deux ordres amorphes de la phonie et de la pensée³⁶⁷).

"Le secret du langage" ne porte pas simplement sur le contrat primitif qui n'est que "dans le domaine de l'idée", mais sur "la mise en forme linguistique"³⁶⁸) dont la fonction est de *discourir*. L'arbitraire du signe, qui présuppose la mise en

³⁶⁴) *ibid.*

³⁶⁵) Dans son remarquable article intitulé «Le *Cours de linguistique générale* métaphore et métalangage», C. Normand(1995) soutient l'idée selon laquelle les métaphores employées par Saussure tiennent un rôle non négligeable dans l'élaboration de sa théorie(p.79). Elle s'interroge sur la question de savoir si ces emplois métaphoriques montrent à la fois des difficultés propres à l'objet langue et un style de travail de pensée(*ibid.*). A sa suite, nous entendons par *métaphore vive* celle qui intervient au moment où le choix *théorique* ne peut s'imposer autrement que métaphoriquement.

³⁶⁶) H. Parret, 1973, «Expression et articulation», *Revue philosophique de Louvain* t. 71, p.105.

³⁶⁷) *ibid.*, p.106.

³⁶⁸) *ibid.*, p.103.

contact de deux plans amorphes, est doué ainsi d'une fonction génético-pragmatique. Vu sous cette optique pragmatico-génétique, le soi-disant contrat primitif ne peut rester plus un contrat conclu une fois pour toutes mais un contrat à renouveler dans chaque acte de parole. En bref, l'arbitraire du signe n'est plus un principe transcendantal mais une stratégie discursive dans laquelle on s'engage chaque fois qu'on parle. Cette stratégie discursive consiste précisément à découper arbitrairement la réalité du monde dans le but de se l'approprier et par là-même de la communiquer. Capt-Artaud saisit très justement le rôle qu'a l'arbitraire du signe de découper arbitrairement :

Le principal enjeu de l'arbitraire saussurien, c'est qu'il dévoile le statut linguistique du sens, en découvrant le signifié. Ce sont les signifiés, distincts en tant qu'ils correspondent à des signifiants distincts, qui réalisent de ce fait un découpage arbitraire(c'est-à-dire linguistique) de la réalité(c'est-à-dire des sens)³⁶⁹).

Ce qu'elle veut retenir dans la conception de l'arbitraire saussurien, c'est le statut linguistique du sens, à savoir le signifié. Par sa théorie de la double notion du sens, elle dédouble le signifié saussurien: celui-ci est compris d'une part comme nomenclature, mise à la disposition d'un sujet parlant et d'autre part comme visée intentionnelle de ce sujet. Dans le cadre de la double notion de sens, l'arbitraire du signe n'exprime pas simplement un rapport mais une opération de découpage face au monde. La situation de la communication suppose un sujet parlant qui opère ce découpage arbitraire en

³⁶⁹) M.C. Capt-Artaud, 1994, *Petit traité de rhétorique saussurienne*, Genève, Droz, p.21.

faisant un choix entre le sens des mots et sa visée intentionnelle. La rhétorique saussurienne, qui constitue le principal enjeu de l'ouvrage de Capt-Artaud, va jouer de ce choix.

Est-il possible de trouver chez Saussure ce qui est à la hauteur de la théorie de la double notion du sens soutenue par Capt-Artaud? Il est intéressant de noter que le maître genevois parle dans le même contexte des combinaisons, "combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle"³⁷⁰). Nous voici au point de contact entre la théorie de la double notion du sens de Capt-Artaud et la théorie de la combinaison de Saussure: le code de langue est ce qui est à la disposition d'un sujet parlant; et la pensée personnelle équivaut à ce que Capt-Artaud appelle la "visée intentionnelle". Ce n'est pas tout. Il est à noter que les combinaisons s'effectuent dans des conditions que Saussure caractérise en termes de "flottement":

En somme ce n'est que dans la syntaxe que se présente le flottement entre ce qui est fixé par la langue et ce qui est laissé à la liberté individuelle³⁷¹).

"La rhétorique saussurienne" consistera chez Saussure dans ce "flottement", phénomène marqué par la "liberté individuelle".

Tout comme Capt-Artaud, Saussure s'intéresse à l'"élément individuel qu'est la combinaison laissé au choix de chacun pour exprimer sa pensée dans une phrase"³⁷²). Cet élément, Saussure le précise en termes de "pensée individuelle"³⁷³), "volonté

³⁷⁰) CLG/M p.30. cf. le CLG/E p.42 D178.

³⁷¹) CLG/E p.286 D 184.

³⁷²) CLG/E p.204 III C 277.

³⁷³) CLG/E p.57 III C 308b.

individuelle"³⁷⁴), ou "liberté individuelle"³⁷⁵). C'est à partir de ces éléments qu'on peut rendre raison d'une des formules saussuriennes les plus énigmatiques: "Arbitraire du signe, donc liberté"³⁷⁶). Principe de liberté, l'arbitraire radical du signe constitue un principe de la parole, et non de la langue. Et en tant que principe de la parole, il n'est pas indifférent de ce qui est diachronique. Il prend sur soi des "accidents diachroniques"³⁷⁷). Bref, il constitue un principe génético-pragmatique.

Revenons à l'origine de notre perplexité redoublée. Peut-on régler les contradictions dues à la double notion de l'arbitraire dans l'optique ainsi caractérisée? Nous pensons que oui. L'arbitraire pris au sens de libre choix ne contredit pas l'arbitraire tenu pour immotivé à condition qu'il puisse être interprété comme un acte communicatif réel. D'une part, même s'il constitue un principe de non-temps, il est susceptible de produire des effets temporels, car, en tant qu'acte communicatif réel, il prend charge "des accidents diachroniques". Il a sa place dans notre réflexion sur le problème du temps chez Saussure, dans l'exacte mesure où le principe de temps en est redevable. D'autre part, si la conception de libre choix est circonscrite à "la combinaison laissée au choix de chacun d'exprimer sa pensée dans une phrase", elle n'exclut pourtant pas la possibilité d'une langue comme code sociale, car cette combinaison ne peut se faire sans éléments déjà ratifiés.

³⁷⁴) CLG/E p.42 N 22.1.

³⁷⁵) CLG/E p.286 D 184.

³⁷⁶) CLG/E p.166 III C 318.

³⁷⁷) CLG/E p.507 I R 3.20.

Un dernier mot: si le principe de l'arbitraire peut avoir quelque chose à voir avec le temps linéaire, ce n'est pas parce qu'il concerne directement la discursivité, mais parce qu'il nous permet de réfléchir sur l'origine de cette discursivité, à savoir, un su-jet.

II.3.3. La réalisation de la langue en discours

La dichotomie langue/parole, qui sera en question dans l'étude qui va suivre, est faite d'une série d'oppositions.

D'abord, l'opposition essentiel/accessoire contribue à établir une hiérarchie entre langue et parole. Si la langue est privilégiée par rapport à la parole, c'est parce que dans le domaine linguistique, ce qui est d'ordre psychique prévaut sur ce qui relève de l'ordre physico-physiologique³⁷⁸). L'opposition essentiel/accessoire sert ainsi à caractériser l'épistémologie saussurienne non seulement comme dichotomisante mais aussi comme hiérarchisante³⁷⁹). Il n'est guère surprenant de voir qu'elle est en butte à la critique sévère au moment où la pensée pragmatique bat son plein. Même s'il est difficile de dénier toute hiérarchisation entre langue et parole afin de rejoindre le mouvement pragmatique, il nous paraît nécessaire de faire remarquer que vue sous l'optique philologique, cette opposition n'est qu'un artefact venu des éditeurs et qu'en réalité, c'est le langage qui se met à la place de la parole. C'est-à-dire que l'opposition essentiel/accessoire ne vaut que pour la distinction entre langue et langage. Quant à la parole, elle, comme l'a noté très justement M. Arrivé(1995), intervient en

³⁷⁸) Ceci ne veut pas dire que la parole se définit comme phénomène purement et simplement physique. Il importe de noter que dans les composants de la parole, il y a à côté du mécanisme psycho-physique les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle.(CLG/M p.31).

³⁷⁹) D'après R. Engler, la parole est incluse, et non exclue chez Saussure. Il est pourtant important de noter que cette inclusion est prise au sens "hiérarchique".(Voir Engler (R.), 1995, «La forme idéale de la linguistique saussurienne » in De Mauro (T.) et Shigeaki Sugeto 1995, p.26).

tant que "facteur permettant l'exercice de la faculté du langage"³⁸⁰).

Ensuite, l'opposition social/individuel joue son rôle décisif dans la distinction entre langue et parole. Elle consiste à détacher de ce qui est actif ce qui est passif. Tout comme la précédente, elle prête à critique. C'est entre autres R. Jakobson qui, dans son remarquable article intitulé **Erreur! Source du renvoi introuvable.**, bat en brèche cette opposition. Deux points sont à retenir dans son argument: i) la langue a à côté de l'aspect social un aspect individuel; cela revient à dire que la langue n'existe qu'en vertu d'un individu qui s'en sert; ii) la parole a à côté de l'aspect individuel un aspect social, parce que l'acte de parole a lieu toujours dans une situation de communication. D'après lui, c'est ainsi que la doctrine saussurienne subit une modification nécessaire. Nous sommes d'accord avec lui sur le premier point, qui donne droit à la langue individuelle. Mais il est important de noter que la modification de la doctrine saussurienne est déjà en germe dans la pensée saussurienne. C'est dire que Saussure n'ignore pas l'existence d'une langue individuelle. Pour nous faire comprendre, nous n'avons qu'à faire remarquer avec P. Wunderli³⁸¹) que chez Saussure il y a à côté de l'"institution" de la langue un "trésor"³⁸²) de la langue, et que ce trésor, en tant que

³⁸⁰) M. Arrivé, 1995, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*, Paris, Puf, p.42.

³⁸¹) Il caractérise la distinction entre institution et trésor en termes d'opposition qualitatif/quantitatif. Alors que l'institution de la langue est d'ordre qualitatif, le trésor de la langue est d'ordre quantitatif. (1982, «Problèmes et résultats de la recherche saussurienne», CFS 36, p.130).

³⁸²) CLG/E p.41 III C 14; p.201 II R 89; p.310 Ca 125.

"casier de la mémoire"³⁸³), touche au fond individuel de la langue. Sur le deuxième point, notre désaccord avec Jakobson est catégorique. Nous pensons qu'il fait une erreur conceptuelle en attachant le caractère social à la parole. Si, à la suite de Saussure, on définit la parole comme acte individuel lié à la réalisation discursive³⁸⁴), il est difficile de soutenir l'idée selon laquelle cet acte individuel équivaut à l'activité collective. Autrement dit, la parole d'un individu reste toujours une réalisation individuelle. Mais ceci ne veut pas dire que l'acte de parole a lieu sans interlocuteur. Saussure n'ignore pas le caractère social de la communication linguistique. Pour lui, ce n'est pourtant pas la parole, mais "le circuit de la parole"³⁸⁵) qui est à la hauteur de la socialité de la communication.

Enfin, l'opposition virtuel/réel, que l'on ne peut retrouver chez Saussure qu'avec détour, doit être prise en compte. On se souvient qu'elle est propre au deuxième mode d'intervention du temps linéaire dans la langue. Pour notre part, elle constitue le véritable enjeu de la dichotomie en question. Dans cette mesure nous apportons notre soutien à la distinction faite par R. Jakobson entre valeur virtuelle et valeur en acte³⁸⁶). Il est regrettable que la prise en compte de cette opposition soit presque absente du débat sur la dichotomie langue/parole dans la littérature saussurienne. Dans les études qui vont suivre, nous nous concentrerons sur ce deuxième mode de manifestation du

³⁸³) CLG/E p.201 II R 89.

³⁸⁴) CLG/E p.32 II R 6.

³⁸⁵) CLG/E p.37 III C 266.

³⁸⁶) R. Jakobson, 1949(1984), op.cit., p.173, p.189.

temps linéaire pour faire le point sur le procédé à partir duquel la langue se réalise en discours.

* * *

Si la dichotomie langue et parole et celle association et syntagme sont liées l'une à l'autre, c'est parce qu'elles sont soumises toutes les deux à une opération consistant à réaliser ce qui est virtuel. D'où l'importance du temps linéaire, qui intervient en tant qu'opérateur permettant la réalisation des virtualités. A ce point de vue, A. Jacob a raison de transformer le temps linéaire en temps opératif pour lui accorder une fonction génétique. Pour soutenir l'idée que la langue entretient un rapport essentiellement dynamique avec la parole, nous examinerons dans quelle mesure la dichotomie langue/parole est soumise au temps opératif.

Comme nous l'avons dit précédemment, Saussure pose à côté de l'institution de la langue un trésor de la langue ayant son siège dans le cerveau des sujets parlants. Déposé dans chaque cerveau, ce trésor n'existe que de façon virtuelle:

235 La langue est le trésor déposé(238) dans chaque cerveau(suite 240)

237 et on aura devant soi la langue, en prenant ce qui / (6) est *virtuellement* (nous soulignons) (238) dans le cerveau: (237) toute une grammaire, etc³⁸⁷)

³⁸⁷) CLG/E p.41 S 1.6 et S1.5.

Pour se rendre compte du mode d'existence d'un trésor de la langue, l'accent doit être mis sur le terme "*virtuellement*". Avant d'approfondir notre étude sur le moment dynamique où la langue se réalise en discours, il nous paraît important de préciser d'abord la signification de la virtualité en question. Dans le cadre de la glossématique hjelmslevienne, elle signifie l'immanence. C'est grâce à son caractère immanent que la langue se procure une autonomie et qu'elle constitue un objet authentique de la glossématique. Il est à noter qu'elle est réduite de la sorte au schéma abstrait qui n'a rien à avoir avec toute pratique linguistique. L'immanence de la langue signifie sa transcendance à l'égard de la parole. Il en va autrement de la linguistique saussurienne. Là, la virtualité se prête à la rigueur à l'interprétation immanentiste, mais signifie plutôt la disponibilité. Notons tout de suite que c'est dans l'idée de disponibilité que le sujet parlant, qui est exclu de la problématique immanentiste, peut retrouver son rôle. Dire que la langue est à la disposition d'un sujet parlant, c'est admettre l'idée qu'elle constitue un système à réaliser. Si elle n'est pas simplement une forme abstraite, mais quelque chose de disponible, c'est parce qu'elle est fondamentalement liée à la pratique linguistique. Du coup, "ce qui est virtuellement dans le cerveau" se tient prêt à s'extérioriser. Le problème qui se pose ensuite est de savoir en quoi consiste l'opération par laquelle la langue se réalise en discours. Pour tenter d'y répondre, il ne suffit pas d'examiner ce qui se passe dans l'acte de parole, mais il faut s'interroger également sur la question de savoir comment un sujet parlant met à sa disposition la langue.

C'est une erreur de penser que la langue est ce qui ressemble à un dictionnaire auquel on se réfère pour chercher la signification de tel ou tel mot. Tout le monde sait que Saussure s'oppose le plus clairement à la pensée philosophique selon laquelle la langue n'est qu'une nomenclature³⁸⁸). Sa pensée originale, qui s'insurge contre la tradition nomenclaturiste, nous paraît pourtant consister non pas dans son opposition à la tradition philosophique mais dans sa (re)découverte d'un ordre grammatical. Examinons le passage suivant:

2538 Un second fait, c'est que la langue a la conscience non seulement des éléments mais aussi d'influence qu'ils exercent les uns sur les autres³⁸⁹).

Si l'on se borne à dire que la langue constitue une liste des éléments, cela signifierait qu'on reste toujours sur une pente nomenclaturiste. Ce qui est pourtant remarquable chez Saussure, c'est l'intuition selon laquelle les éléments de la langue exercent l'*influence* les uns sur les autres. Ils constituent pour ainsi dire un réseau relationnel. Autrement dit, la langue constitue un ensemble où "tout repose sur des rapports"³⁹⁰). Les rapports que les éléments de la langue entretiennent les uns avec les autres font preuve du fait qu'il y a un cadre grammatical dans la profondeur de la langue. Pour y voir clair, citons un autre passage:

La langue n'a pas seulement retiré de l'analyse un certain nombre d'unités mais un procédé qui servira à placer ces unités³⁹¹).

³⁸⁸) D'après Saussure, les adeptes de la thèse nomenclaturiste pèchent par ignorance d'un facteur Temps. Autrement dit, ils ignorent que le rapport entre idée et signe peut changer au cours du temps. Voir le CLG/E p.148-149 N 12.

³⁸⁹) CLG/E p.380 I R 2.92.

³⁹⁰) CLG/M p.170.

³⁹¹) CLG/E p.299 I R 2.40.

Le trésor de la langue consiste en effet en deux catégories: il y a d'une part un certain nombre d'unités et d'autre part un procédé qui servira à placer ces unités. Ce procédé, ignoré souvent dans la littérature saussurienne, Wunderli(1981) le thématise très justement en termes de "Bauplan", "Type de syntagme", "patron régulier", etc³⁹²). Pour notre part, nous le baptisons sous le nom de schéma syntaxique. Nous devons cette dénomination à Saussure qui, dans son *Cours de versification française*, utilise un terme "schéma métrique". Tout comme le schéma métrique, le schéma syntaxique constitue une forme vide à remplir³⁹³). Il appartient au sujet parlant de remplir ce schéma syntaxique des unités lexicaux. Disposer d'une langue, c'est donc savoir accomplir cet acte de remplissement. Nous verrons que dans le *Cours de versification française*, Saussure thématise cet acte de remplissement en termes de "double compte".

Si le savoir-faire du sujet parlant se caractérise en termes d'acte de remplissement quant à sa façon de disposer d'une langue, la question qui se pose ensuite est de savoir quelle forme il prendra dans l'acte de parole. Notons d'abord que l'acte de remplissement par lequel le sujet parlant compose une phrase a lieu toujours à l'occasion de la parole. C'est ainsi que "ce qui est virtuellement dans le cerveau"³⁹⁴) saisit l'occasion de renouer avec ce qui est à son extérieur.

C'est dans le trésor qu'est rangé tout ce qui peut entrer en activité dans le second lieu. Et ce second lieu, c'est le discours³⁹⁵).

³⁹²) P. Wunderli, 1981, *Saussure-Studien*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p.84-85.

³⁹³) Nous reviendrons en détail sur ce problème quand nous traiterons du *Cours de versification française*.

³⁹⁴) CLG/E p.41 S 1.6 et S 1.5.

³⁹⁵) CLG/E p.281 II R 89.

Tout ce qui est rangé ou classé dans le trésor de la langue a ceci de particulier qu'il est destiné à entrer en activité dans le discours. Entrer en activité dans le discours, cette opération, Saussure l'exprime ailleurs en termes de "mise en oeuvre dans la parole".

2174 Ce classement sera le / (126) trésor des matériaux continuellement mis en oeuvre dans la parole³⁹⁶).

L'opération par laquelle le trésor de la langue est "continuellement mise en oeuvre dans la parole", Saussure la spécifie en deux procédés: combinaisons individuelles et exécution. Il argue de ces deux procédés pour expliquer comment l'acte de parole se réalise. Si les combinaisons sont des facteurs psychologiques permettant au sujet parlant d'"utilise(r) le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle"³⁹⁷), l'exécution est "un mécanisme psychophysiologique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons"³⁹⁸). La langue se constitue en système à travers cette opération qui ne cesse de la mettre à l'épreuve dans la parole. "*Le trésor des matériaux continuellement mis en oeuvre dans la parole*", cette formule montre bien à quel point la langue a affaire avec la parole. On dirait que l'ouverture de la langue est la condition de sa fermeture et que la fermeture de la langue est l'occasion de son ouverture. Ce rapport de va et vient entre l'ouverture et la fermeture fait que la langue entretient un rapport essentiellement dynamique avec la parole.

³⁹⁶) CLG/E p.310 Ca 125.

³⁹⁷) CLG/M p.31.

³⁹⁸) *ibid.*

343...Il n'y a rien dans la langue qui n'y soit entré <directement ou indirectement> par la parole, c'est-à-dire par la somme des paroles perçues, et réciproquement il n'y a de parole possible que lors de l'élaboration du produit qui s'appelle la langue et qui fournit à l'individu les éléments dont il peut composer sa parole³⁹⁹).

C'est la dialectique qui joue dans le rapport entre langue et parole. D'où notre thèse selon laquelle la langue ne constitue un système clos que dans les conditions qui fragilisent cette clôture. D'où vient cette fragilité, sinon du fait que la langue s'expose tout le temps à l'ouverture discursive, à savoir temporelle?

II.3.4. La linguistique de la parole

Si la langue ne peut être constituée en système qu'après avoir été tentée dans le discours, on peut supposer l'existence d'une science qui s'occupe spécialement de la parole. Voilà pourquoi Saussure met en place à côté de la linguistique de la langue la linguistique de la parole⁴⁰⁰). Comme l'a noté très justement M. Arrivé(1995), alors que l'hiérarchisation entre langue et parole reste en vigueur, celle entre la linguistique de la langue et la linguistique de la parole s'estompe dans les sources du *Cours*⁴⁰¹). On aura tort donc de dire que la linguistique saussurienne est anti-pragmatique. Mais il n'en résulte pas directement qu'elle est d'ordre pragmatique. Il est de toute évidence que Saussure ne procède pas à la concrétisation de son projet lié à la linguistique de la parole. Nous n'avons qu'à regretter avec les éditeurs du *Cours* l'absence

³⁹⁹) CLG/E p.56-57 III C 308.

⁴⁰⁰) Voir le chapitre IV de l'introduction du *Cours*.(p.36-39).

⁴⁰¹) M. Arrivé, 1995, op.cit., p.43.

d'un contenu concret du projet pragmatique en germe dans la pensée saussurienne. Or, cette absence, pour certains, sert précisément de prétexte au jugement critique selon lequel la linguistique saussurienne est antipragmatique. Deux objections vont être examinées dans ce qui suit. Notre façon d'y répondre consiste à dire que du fait que la linguistique saussurienne n'est pas d'ordre pragmatique, il ne résulte pas qu'il est incompatible avec la pragmatique⁴⁰²).

i) L'objection stratégique: D'après D. Holdcroft(1991), définir rigoureusement la parole chez Saussure, c'est une quête "which can lead no where"⁴⁰³). La raison en est la suivante: la parole, qui est de nature essentiellement hétérogène, n'assume qu'une fonction stratégique dans l'appareil théorique de Saussure, fonction qui consiste à justifier la raison d'être de la langue. Selon l'auteur, si Saussure a l'occasion de parler de la parole, c'est dans la mesure où il en a besoin pour donner l'explication de son système conceptuel. Pour l'illustration de son propos, Holdcroft énumère trois fonctions explicatives supposées être assumées par la parole⁴⁰⁴): dans l'appareil théorique de Saussure, la parole sert à expliquer i) la façon dont se cristallise la langue; ii) la manière dont on construit des phrases; iii) et comment la langue change. Son argument ne

⁴⁰²) L. Jäger et C. Stetter vont plus loin en soutenant la thèse selon laquelle la sémiologie saussurienne est d'ordre herménéutico-pragmatique. A partir des analyses sur les Notes item, ils défendent la triple relation du signe linguistique(sème, aposème et parasème). Stetter argue de la triple notion du signe saussurien pour jeter un pont entre Saussure et Peirce.(C. Stetter, 1978, «Peirce und Saussure» *Kodoka/code*, 1/1; L. Jäger, 1983, «Der saussuresche Begriff des Aposeme als Grundlagenbegriff einer hermeneutischen Semiologie» in *Zeichen und Verstehen*, Rader-Verlag).

⁴⁰³) D. Holdcroft, 1991, *Saussure signs, system and arbitrariness*, Cambridge, Cambridge University Press, p.32.

⁴⁰⁴) *ibid.*, p.32-33.

nous paraît pourtant pas très convaincant. D'après lui, il serait vain de définir la parole, mais ce n'est pas le cas. Il est utile, voire nécessaire de savoir de façon positive ce qu'est la parole. D'ailleurs, Saussure donne de la parole une définition on ne peut plus claire.

Par la parole on désigne l'acte de/(7) l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue.(définition). Dans la parole, il y a une idée <de> réalisation de ce qui est permis par la convention sociale⁴⁰⁵).

Dans cette définition, qui englobe toute matière linguistique, que ce soit la faculté du langage ou la convention sociale, on ne trouve rien de négatif ou stratégique à propos de la parole. Pour notre part, l'acte de parole chez Saussure est doté de fonctions non seulement explicatives mais aussi très pratiques. Il sert en effet i) à cristalliser la langue; ii) à construire des phrases; iii) et à changer la langue. Si Saussure se réfère à l'acte de parole, ce n'est pas seulement pour expliquer son système conceptuel mais aussi pour le construire. Définir la parole, ce n'est donc pas une quête qui ne mène nulle part comme l'a dit Holdcroft mais une quête qui mène plutôt vers "l'instance du discours"(Benveniste)⁴⁰⁶) ou "l'instant du loquor"(A. Jacob)⁴⁰⁷), moment génétique lié à la réalisation discursive d'une langue.

⁴⁰⁵) CLG/E p.32 II R 6.

⁴⁰⁶) E. Benveniste, 1974, *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, p.73-74. L'instance du discours constitue un moment de rencontre entre le présent de la locution et la présence du sujet.

⁴⁰⁷) A. Jacob, 1990, *Anthropologie du langage*, Peter Mardaga Editeur, p.82. Précisons que l'instant du loquor signifie un lieu où le sujet et le temps s'articulent l'un à l'autre.

ii) L'objection paradigmatique: D'une manière générale, on dit que le paradigme saussurien n'est pas compatible avec le paradigme austinien. C'est parce qu'il présuppose une séparation hiérarchique entre langue et parole. J. Moeschler(1990)le précise⁴⁰⁸):

1) La sémantique structurale inspirée d'une pensée saussurienne a pour but essentiel la description des unités lexicales tandis que la pragmatique inspirée d'une pensée austinienne s'engage dans la description des unités complètes d'un point de vue propositionnel. D'où la différence des objets à décrire pour les deux programmes de recherches.

2) La sémantique structurale se borne à la description des valeurs instaurées à l'intérieur d'un système donné; elle est donc soumise au principe d'immanence. Par contre, la pragmatique tenant en compte des éléments extra-linguistiques contrevient à ce principe. Par la prise en compte des éléments extra-linguistiques, elle contribue à élargir le champ d'études linguistiques: la linguistique se scinde en trois composantes: syntaxe, sémantique et pragmatique. Là, il s'agit de la différence des problématiques dans lesquelles s'installent les deux paradigmes.

Si l'on regarde les deux paradigmes du point de vue de leur programme de recherche lié à leur pratique linguistique, on n'a qu'à avouer qu'ils sont incompatibles l'un avec l'autre. Mais ceci ne veut pas dire que le paradigme saussurien n'est pas capable de fournir des réponses théoriques aux questions que le paradigme austinien lui pose. Autrement dit, le paradigme

⁴⁰⁸) J. Moeschler, 1990, «Pragmatique et linguistique de la parole» in *Présence de Saussure*, Genève, Droz, p.113-114.

saussurien a sa façon d'interpréter, voire de régler les problèmes qui n'ont rien à voir avec sa pratique actuelle. Pour l'illustration de notre propos, examinons de quelle manière on peut régler le problème de la communication dans un paradigme saussurien. On sait que la langue saussurienne constitue un système de signes de nature distinctive. Dans le cadre du paradigme structuraliste, on a tendance à ne considérer le caractère distinctif qu'à l'intérieur d'un système, comme l'a très bien noté Moeschler. Mais ceci ne veut pas dire que ce caractère distinctif n'a rien à voir avec la communication. Toute théorie structuraliste s'accordera pour dire que sans avoir recours au caractère distinctif, aucune communication ne peut avoir lieu. Si donc on considère la distinctivité dans le cadre de la communication, on s'aperçoit vite à la réflexion que cette distinction s'impose comme condition de possibilité de toute communication. Il est de toute évidence qu'on ne peut communiquer que ce qui est communicable, c'est-à-dire distinctif. Ainsi la distinctivité signifie-elle non seulement la systémativité interne d'une langue mais aussi la communicabilité externe de cette langue. Dans cette optique, nous apportons notre soutien à M.C. Capt-Artaud(1994), qui, dans son remarquable ouvrage déjà cité, réussit à élargir la notion de pertinence, clef de voûte de toute édifice théorique du structuralisme, jusqu'au domaine de la communication. Vue sous cette optique, la linguistique de la langue, bien qu'elle ne soit pas une théorie de la communication, peut se présenter comme une théorie de la communicabilité liée à la distinctivité des signes linguistiques. Voilà pourquoi le paradigme saussurien n'est pas incompatible avec le paradigme pragmatique.

Mais pour démontrer que la pensée saussurienne n'est pas incompatible avec la pensée pragmatique, il ne suffit pas de dire que la communicabilité liée à la notion de langue est le socle de toute théorie de la communication. Il faut aussi prendre en compte les éléments de la parole pour étayer notre position. Si la linguistique de la parole peut être rapportée à la pensée pragmatique, il reste à montrer en quel sens elle l'est. Pour notre part, une des meilleures façons de répondre à ce problème est de partir de la définition que Saussure donne de la parole.

Par la parole on désigne l'acte de / (7) l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue.<définition>. Dans la parole, il y a une idée <de> réalisation de ce qui est permis par la convention sociale⁴⁰⁹).

Ce que nous voulons retenir dans ce passage, c'est d'une part la notion d'"acte de l'individu" et d'autre part celle de "réalisation". Avec la notion d'acte de l'individu, nous tenterons la possibilité de rejoindre la position développée par la théorie des "Actes de langage". La notion de réalisation servira ensuite à ouvrir un dialogue avec la théorie de l'énonciation initiée par E. Benveniste.

i) En quel sens est-il légitime de dire que le concept de parole, défini comme acte individuel, s'intègre dans un mouvement de la pensée pragmatique? Pour soutenir l'idée que la notion de parole, si élémentaire soit-elle, est une bonne mise en place des démarches pragmatico-rhétoriques, T. Todorov(1963), dans son remarquable article intitulé «connaissance de la

⁴⁰⁹) CLG/E p.32 II R 6.

parole», tire argument de "deux grands composants de la parole": combinaisons individuelles et actes de phonation⁴¹⁰). D'après lui, les actes de phonation peuvent s'interpréter non seulement comme articulation phonétique mais aussi comme configuration déictique. Il s'ensuit qu'ils s'intègrent bel et bien au "procès d'énonciation"⁴¹¹). L'enjeu n'en reste pas là. Avec l'idée de subjectivité impliquée dans une manière personnelle de combiner, l'auteur n'hésite pas à ajouter que les combinaisons individuelles sont d'ordre rhétorique.

Si toutefois on s'en tient à la définition de la parole comme acte individuel, il sera difficile de faire un progrès dans notre recherche ayant pour l'ambition de jeter un pont entre la linguistique de la parole et la théorie des Actes de langages. C'est entre autres P. Wunderli(1988) qui, dans son remarquable article intitulé «Acte", "Activité", und "Action" bei Saussure», essaie d'ouvrir un dialogue entre Saussure et les pragmaticiens. Il s'engage d'abord dans une analyse philologique sur les termes d'ordre pragmatique que Saussure n'utilise que de façon préscientifique: acte, activité, et action; ensuite il en tire la conclusion qui va le plus loin dans le sens théorique. Bornons-nous à la quintessence de ses analyses.

D'abord, le terme "acte" fait son apparition dans des locutions suivantes: acte phonatoire, acte articulatoire, acte combinatoire, ...etc. Alors que les actes phonatoire ou articulatoire relèvent de l'ordre physico-physiologique, l'acte combinatoire a un aspect psychologique. Pourtant, ils ont ceci de commun qu'ils dépendent tous de l'initiative individuelle. Du

⁴¹⁰) T. Todorov, 1967, «Connaissance de la parole», *Word* v 23, p.501.

⁴¹¹) *ibid.*

coup, ils relèvent de l'ordre de la parole. Par contre, le terme "activité" constitue la contrepartie de l'acte individuel dans la mesure où l'activité reste inconsciente. Autrement dit, il relève de l'ordre de la langue. Il apparaît dans de diverses expressions comme activité de coordination, activité de classement, ...etc. Ce qui est remarquable, c'est qu'il concerne non seulement la compétence créatrice du locuteur mais aussi la compétence interprétative de l'interlocuteur. Enfin, le terme "action" est mis en examen dans la perspective qui englobe toutes les deux sphères de la langue et de la parole. Autrement dit, il tient un rôle analogue à celui du langage chez Saussure. Arrivé au terme de son étude philologique, Wunderli a le courage d'aller jusqu'à la prétention théorique: l'acte phonatoire équivaut au "phonetic act" ou au "utterance act"; l'acte combinatoire ressemble au "propositional act"; l'action, qui concerne l'effet d'un acte, se rapproche d'un "perlocutionary act". Même si on ne peut trouver chez Saussure l'exact équivalent du "illocutionary act", on a lieu de souligner, compte tenu du fait que Saussure parle d'une "volonté individuelle", le caractère intentionnel de la parole.

Avant de terminer nous nous permettrons de faire face à une critique formulée par A. Ducrot dans son remarquable article intitulé «De Saussure à la philosophie du langage»(1974), critique qui pourrait mettre des batons dans les roues de notre démarche. Là, il soutient la thèse selon laquelle la pragmatique intégrée relève non pas de la linguistique de la parole mais de la linguistique de la langue, dans la mesure où l'activité linguistique est d'ordre conventionnel. D'où sa critique de Saussure: la parole demeure chez celui-ci un acte si individuel

qu'elle échoue à faire valoir l'aspect conventionnel d'une certaine activité linguistique. Précisément, il reproche au maître genevois d'avoir confondu "l'activité linguistique" avec "l'initiative individuelle" et, par voie de conséquence, de n'avoir pas mesuré le poids des conventions sur le comportement linguistique. C'est-à-dire que Saussure a échoué à reconnaître que "certains des effets de la parole sur la situation sont... régis par des conventions"⁴¹²).

Au lieu de poursuivre son argument jusqu'au point où s'effectue le passage de Saussure à la philosophie du langage, il nous paraît nécessaire de faire le point sur un problème terminologique. De même que Ducrot adresse à Saussure le reproche d'avoir confondu l'activité linguistique avec l'initiative individuelle, de même nous lui adressons le reproche d'avoir confondu l'acte individuel de parole avec l'activité linguistique. Les deux comportements linguistiques sont à distinguer l'un de l'autre. Comme l'a bien démontré P. Wunderli(1988), Saussure distingue assez nettement entre l'acte tributaire de l'individu et l'activité inconsciemment conventionnalisée. Il s'ensuit que l'on ne peut incriminer l'absence d'un concept d'activité linguistique d'ordre conventionnel. Il est vrai que l'acte de parole reste d'ordre individuel chez Saussure. Mais cela ne veut pas dire que Saussure ignore la conventionalité d'une certaine activité linguistique; cela veut dire simplement que chez lui, la linguistique de la parole ne doit pas être intégrée à la

⁴¹²) A. Ducrot, 1972, «De Saussure à la philosophie du langage» in *Les actes de langage*, Paris, Seuil, p.25.

linguistique de la langue, comme c'est le cas de la pragmatique intégrée.

Un autre point est à relever dans une optique épistémologique. Du fait que l'acte illocutoire est d'ordre conventionnel, Ducrot tire la conclusion selon laquelle il appartient à la sphère de la langue. Mais cette conclusion ne tient qu'à condition que le contrat de la langue soit assimilé au contrat social. Or, il n'en est pas ainsi. On ne saurait trop souligner le fait que Saussure s'efforce de distinguer entre le contrat de la langue en particulier et le contrat social en général. L'institution de la langue a ceci de particulier qu'elle est soumise au principe d'arbitraire. Par contre, les autres institutions le sont difficilement. Voilà pourquoi la langue est une institution sans analogie⁴¹³). Du coup, il nous paraît légitime de distinguer entre la nature essentiellement arbitraire de l'institution de la langue et la nature contractuelle des autres institutions. Pour notre part, la performativité où l'engagement social est en jeu relève de la conventionnalité et non de l'arbitraire qui met hors jeu la raison pratique, individuelle ou sociale. Autre chose de dire qu'une certaine activité linguistique est d'ordre conventionnel, autre chose d'affirmer qu'elle appartient à la sphère de la langue.

ii) Si dans l'acte de parole, l'accent doit être mis sur l'idée de réalisation, c'est précisément parce que la langue n'est pas un système clos mais un système à réaliser. L'opération par laquelle la langue est mise en oeuvre dans l'acte de parole, Benveniste l'exprime en termes d'énonciation.

⁴¹³) CLG/E p.169 N 10, p.18.

Il est intéressant de voir qu'il donne de l'énonciation la définition qui ressemble beaucoup à celle que Saussure donne de la parole:

L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation⁴¹⁴).

La convergence de la démarche saussurienne et de la démarche benvenistienne n'en reste pas là. De même que Saussure met au premier rang l'exécution phonatoire, de même Benveniste, pour l'illustration de divers aspects de l'énonciation, prend en considération premièrement "la réalisation vocale de la langue"⁴¹⁵). Ensuite, il fait entrer en ligne de compte "la sémantisation de la langue"⁴¹⁶), procédé à partir duquel le sens se forme en mots⁴¹⁷). Parallèlement on peut trouver chez Saussure les "combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle"⁴¹⁸). Exprimer sa pensée personnelle, c'est la verbaliser, c'est-à-dire l'articuler en mots. Enfin, Benveniste met en place un "appareil formel d'énonciation", qui caractérise le "procès d'appropriation"⁴¹⁹). L'appareil formel de l'énonciation est jalonné par les trois axes énonciatifs: moi-ici-maintenant, sans lesquels toute énonciation sera en panne. Là où l'absence de Saussure devient de plus en plus évident, notre comparaison entre les deux penseurs doit s'arrêter. Bornons-nous à dire que

⁴¹⁴) E. Benveniste, 1974, op.cit., p.80.

⁴¹⁵) *ibid.*

⁴¹⁶) *ibid.*, p.81.

⁴¹⁷) *ibid.*

⁴¹⁸) CLG/M p.31.

⁴¹⁹) E. Benveniste, 1974, op.cit., p.82.

c'est là où Saussure s'arrête que Benveniste commence sa recherche la plus originale, sinon originaire.

Tout conscient de l'absence réelle de la linguistique de la parole chez Saussure et de la limite de notre étude imposée par cette absence même, nous avons pourtant essayé de démontrer dans cette section que la pensée saussurienne, loin d'être antipragmatique, est complètement compatible avec la pensée pragmatique. Arrivé au terme de notre étude rétrospective, nous pouvons donc affirmer un lien, du moins conceptuel, sinon historique entre la linguistique de la parole et la pragmatique. La conclusion que nous voudrions en tirer est pourtant ambitieuse: si, comme nous avons essayé de le démontrer, la langue saussurienne n'est pas un système clos mais un système voué à l'ouverture discursive, cette ouverture n'est point autre chose qu'une ouverture de la temporalité. C'est grâce à cette ouverture temporelle que la langue devient un "domaine des articulations" (H. Parret)⁴²⁰).

⁴²⁰) H. Parret, 1973, op.cit., p.72.

II.4. L'unicité du temps saussurien: l'analogie

Au terme de notre recherche sur la familiarité avec laquelle la pensée saussurienne saisit le problème du temps, nous voici à la double ouverture de la langue: du point de vue du temps diachronique, l'ouverture de la langue trouve son expression dans le terme d'évolutivité; du point de vue du temps linéaire, elle s'exprime en termes de discursivité. Est-il possible de projeter cette double ouverture temporelle sur le même plan?; autrement dit, peut-on trouver un lien entre le fait que la langue est soumise au flux du temps et le fait qu'elle est vouée à la réalisation discursive? Telle est la question que nous allons nous poser ici. L'enjeu est de réconcilier les deux notions du temps chez Saussure.

Il nous paraît utile de partir d'une évidence intuitive: il n'y a aucun doute au fait que la langue doit d'abord se réaliser en discours pour qu'elle puisse ensuite s'exposer au flux du temps, ce qui la fait finalement changer d'elle-même. Avec cette évidence, M. Arrivé(1990) soutient la thèse selon laquelle "le temps subjectif du sujet énonçant"⁴²¹⁾ est une condition nécessaire à l'évolution objective d'une langue. Tout conscient des difficultés liées au problème de lecture chez Saussure, il a le courage de pousser sa thèse plus loin, en disant que "la duplicité de la conception saussurienne du temps n'est peut-être qu'apparente"⁴²²⁾, car il y aura finalement "une seule identité des objets linguistiques à travers le temps que ce temps soit

⁴²¹⁾ M. Arrivé, 1990, op.cit., p.41.

⁴²²⁾ M. Arrivé, 1994, op.cit., p.78.

celui de la linéarité ou celui de la diachronie⁴²³). Ainsi se trouve affirmée l'unicité du temps saussurien et cela pour sauver l'identité des objets linguistiques.

Pour notre part, nous emprunterons une autre voie en nous interrogeant sur un problème tout à fait exemplaire qui est celui de l'analogie et rejoindrons par là la ligne de lecture suivie par M. Arrivé. Si l'analogie se donne comme exemple pour notre propos, c'est parce qu'elle a ceci de particulier qu'elle est à la fois innovatrice et systématique: innovatrice, car elle a pour conséquence le changement linguistique; systématique, car ce changement est systématiquement conditionné. Autrement dit, elle concerne non seulement l'évolution de la langue mais aussi la création systématique en synchronie. D'ailleurs, le changement de la façon dont Saussure traite le problème de l'analogie au cours de son enseignement est, comme l'a bien indiqué F. Gadet⁴²⁴), tout à fait significatif. Il est intéressant de noter qu'il aborde le problème de l'analogie en deux temps: dans le premier temps qui est celui du premier cours, il l'examine dans une perspective diachronique et distingue entre le changement analogique et le changement phonétique. Là, l'analogie est considérée en fonction de sa prise évolutive sur la langue. Dans le deuxième temps qui est celui du deuxième cours, il change son point de vue et commence à insister sur la condition systématique de la création analogique. Il est ainsi amené à dévoiler la dimension synchronique dans laquelle se réalise l'activité créatrice analogique. Par son double caractère systématique-évolutif, l'analogie constitue un moment

⁴²³) *ibid.*

⁴²⁴) F. Gadet, 1987, *op.cit.*, p.109-112.

de rencontre de deux temps saussuriens, à savoir celui de la genèse diachronique d'un système synchronique.

* * *

Dans le cadre de la tradition linguistique du siècle dernier, Saussure énonce deux types de changement linguistique: changement phonétique et changement analogique. Le premier exerce une "action différenciatrice"⁴²⁵⁾ sur la langue; tandis que le deuxième sert à rétablir l'ordre de langue en tant que "unificateur"⁴²⁶⁾. Incomparable quant à leur essence, les deux changements ainsi caractérisés s'opposent l'un à l'autre. Voilà pourquoi: "tous<tes> les modifications normales de la langue qui ne viennent pas du changement <phonétique> sont des effets de l'analogie"⁴²⁷⁾. Par exemple, le passage de "honos" à "honor", qui se prête à la rigueur à l'explication phonétique, s'explique par une espèce de changement analogique. De toute façon, le problème de l'analogie est éclairé ici du point de vue du temps diachronique.

L'inclusion de Saussure dans la tradition linguistique ne l'empêche pourtant pas d'en sortir. C'est-à-dire qu'il arrive à reconnaître au changement analogique une "création incessante <journalière> dans la langue"⁴²⁸⁾. Il est important de noter que la création analogique sert de "force transformatrice"⁴²⁹⁾ avant de donner lieu à une "transformation"⁴³⁰⁾ quelconque, de "force

⁴²⁵⁾ CLG/E p.365 I R 2.5.

⁴²⁶⁾ *ibid.*

⁴²⁷⁾ *ibid.*

⁴²⁸⁾ CLG/E p.369 II R 148.

⁴²⁹⁾ CLG/E p.385 I R 2.18-19.

⁴³⁰⁾ *ibid.*

statique"⁴³¹) avant d'être jugé "innovatrice"⁴³²). Elle fait partie pour ainsi dire de la quotidienneté à laquelle est rivee toute activité linguistique du sujet parlant. On dirait que l'effet innovateur suscité par elle n'est qu'un cas insignifiant en comparaison de la potentialité de sa production "journalière". Tout ceci montre qu'elle relève non seulement du fait diachronique par son effet innovateur mais aussi du fait synchronique par sa condition régulatrice; d'où "la question embarrassante"⁴³³), à laquelle se heurte inmanquablement une distinction radicale entre synchronie et diachronie. Pour éclairer ce "point très délicat"⁴³⁴), il nous paraît impératif d'examiner de plus près le procédé à partir duquel s'effectue la création analogique. On se souvient que Saussure explique ce procédé par la quatrième proportionnelle. Prenons un exemple. Le passage de honos à honor s'explique selon l'opération arithmétique⁴³⁵):

$$\text{oratore} : \text{orator} = \text{honore} : x$$

$$x = \text{honor}$$

On peut en trouver une autre explication de nature pédagogique: Saussure s'amuse à dépeindre le phénomène analogique comme une espèce de drame où jouent trois personnages:

2489 C'est un drame à trois personnages:
 1° le type transmis <jusqu'alors>, héréditaire, légitime
 2° le concurrent
 3° un personnage collectif: les formes qui ont engendré le concurrent⁴³⁶).

⁴³¹) CLG/E p.395 I R 2.98.

⁴³²) *ibid.*

⁴³³) CLG/E p.390 II R 100.

⁴³⁴) *ibid.*

⁴³⁵) Nous empruntons cet exemple au CLG/E p.366 I R 2.7.

⁴³⁶) CLG/E p.370-371 I R 2.13.

Si l'on applique ce drame à l'exemple précédent, on peut accorder à "honos" un rôle de "type héréditaire et légitime". A côté de ce type on aura son concurrent "honor". Il est à noter que le rôle de "honos" ne reste qu'un extra dans ce drame et que l'apparition du concurrent est exclusivement conditionnée par le troisième personnage collectif réalisant une scène dramatique comme suit:

oratore[m] : orator = honorem : x

Ce qui compte dans ce drame, c'est d'abord "l'oubli momentané de la forme légitime"⁴³⁷⁾, qui favorise le passage de "honos" à "honor". Il est important de noter ensuite que l'oubli d'un élément est facilité par le démarrage d'un système, ce qui donne naissance à honor. C'est l'appartenance à un système qui donne à honor de la puissance à survivre à honos, isolé de l'environnement systématique.

Nous nous permettons à cette occasion de comparer la création analogique ainsi caractérisée avec l'étymologie populaire. Si le déficit mnémonique constitue un facteur caractéristique de la création analogique, c'est le "souvenir"⁴³⁸⁾ qui tient un rôle décisif dans la formation de l'étymologie populaire. Il est à noter que ce souvenir concerne un élément isolé et non un ensemble systématique. Il en résulte qu'il devient de plus en plus un vague souvenir, voire, un mauvais souvenir, d'où la mauvaise interprétation dans laquelle tient l'étymologie populaire. "La barrière infranchissable"⁴³⁹⁾ entre l'analogie et l'étymologie populaire est de nature psychologique: si la première est née d'un oubli, la deuxième

⁴³⁷⁾ *ibid.*

⁴³⁸⁾ CLG/E p.401 I R 3.9.

⁴³⁹⁾ *ibid.*

est liée à un souvenir. Ce qui est remarquable, c'est que les deux phénomènes sont tous tributaires du temps phénoménologique, que ce soit l'oubli ou le souvenir.

Saussure n'en reste pourtant pas au phénomène psychologique, mais reconnaît à la création analogique un ordre grammatical. Si l'analogie tient un "rôle conservateur"⁴⁴⁰⁾, c'est parce que l'apparition d'un concurrent est *déjà* conditionnée par le personnage collectif. Le personnage collectif ne désigne rien d'autre que l'ordre grammatical, c'est-à-dire la condition systématique que Saussure appelle ailleurs les "formes engendrantes"⁴⁴¹⁾ ou "évocatrices"⁴⁴²⁾, lourdes de significations génétiques. Si l'oubli est le produit d'un temps écoulé, les formes engendrantes, localisées "dans les profondeurs de la pensée"⁴⁴³⁾, représentent la possibilité de langue. C'est à elles que la langue doit sa puissance systémique. Ainsi se présente-elle en dernière instance comme lieu de possibilité de la création analogique:

(Ainsi) le mot indécorable existe en puissance dans la langue <et> sa réalisation <est> un fait insignifiant en comparaison de la possibilité <qui existe de> sa formation⁴⁴⁴⁾.

Si la langue saussurienne constitue un champ de possibilité de la réalisation linguistique, c'est parce qu'elle est de nature essentiellement dynamique. Ce qui est remarquable chez Saussure, c'est que la systématité d'une langue n'aboutit pas

⁴⁴⁰⁾ CLG/E p.394 I R 2.96.

⁴⁴¹⁾ CLG/E p.376 I R 2.21.

⁴⁴²⁾ CLG/E p.384 I R 1.22.

⁴⁴³⁾ *ibid.*

⁴⁴⁴⁾ CLG/E p.378 I R 2.91.

au statique mais au dynamique. C'est précisément dans cette dynamique de langue que la création analogique s'enracine.

Systematique quant à son essence, le personnage collectif, sans rester statique, devient un réalisateur et la scène de réalisation se produit à l'occasion de la parole. Autrement dit, les formes engendrantes ou évocatrices ont pour conséquence nécessaire une forme engendrée ou évoquée.

2562 La nouvelle forme <je trouve> ne se crée pas dans une assemblée de savants discutant sur le dictionnaire. Pour que cette forme pénètre dans la langue, il faut que 1° quelqu'un l'ait improvisée, et 2° improvisée à l'occasion de la parole, du discours, et il en <est> de même pour tous ceux qui sont tombés ensuite dessus. On pourrait appeler, la nouvelle forme: forme évoquée, <suscitée> réellement <par> la parole, par le besoin, et les autres évocatrices. (23) Ces autres formes ne se traduisent pas par la parole, mais restent subconscients, dans les profondeurs de la pensée, tandis que la forme évoquée <je trouve> est manifestée⁴⁴⁵).

Si les formes évocatrices touchent au fond subconscient de la langue, la forme évoquée est la manifestation des "profondeurs de la pensée". Il est important de noter que l'évocation ou engendrement s'opère à l'occasion de la parole et selon le besoin de communication.

Improvisée à l'occasion de la parole, telle ou telle forme ne devient une forme légitime qu'après avoir été acceptée par la communauté linguistique où elle apparaît. Cette acceptation signale à la fois l'oubli d'une ancienne forme et le droit à l'existence d'une nouvelle forme. Si le temps discursif se caractérise en termes d'improvisation faite par un quelconque individu, le temps évolutif se réalise à travers la légitimation par l'oubli. *L'espace traversé à la fois par un acte*

⁴⁴⁵) CLG/E p.384 I R 1.22.

d'improvisation et par un double procédé d'oubli et de légitimation, c'est un espace de rencontre entre le temps discursif et le temps évolutif; peu importe la question de savoir si cet espace est large ou étroit; l'important est que c'est dans cet espace que se réalise l'identification des objets linguistiques. Si l'unité de la notion saussurienne du temps est nécessaire pour sauver l'identité des objets linguistiques, comme l'a bien démontré M. Arrivé, elle est aussi sollicitée en faveur de leur identification, c'est-à-dire de leur légitimation.

Avant de conclure, portons notre regard sur le phénomène temporel. Nous verrons que le problème du temps surgit du fond psychologique lié à l'activité linguistique. Là où l'acte d'improvisation a lieu, un facteur psychologique est à l'oeuvre. Dire que la création analogique est un acte improvisé selon le besoin de communication, c'est admettre l'idée que cet acte est d'ordre volitif ou intentionnel:

La formation analogique est la seule à laquelle s'appliquerait le mot de fabrication qui implique 1° une industrie, une volonté (absence d'agglutination ()), 2° fait bien ressortir qu'il s'agit de confectionner pour la première fois un mot, de pièces séparées et informes, et qui 3° indique que le procédé analogique est une création, mais avec des éléments donnés⁴⁴⁶).

Si la formation analogique suppose une industrie où la fabrication d'un mot est à l'oeuvre, c'est parce qu'elle est "une création librement faite par l'esprit d'abord et par la langue ensuite"⁴⁴⁷). Autrement dit, le facteur intentionnel

⁴⁴⁶) CLG/ p.377 I R 2.89.

⁴⁴⁷) CLG/E p.365 I R 2.5.

permettant la confection d'un mot précède la condition systématique dans le procédé analogique.

Ce facteur intentionnel sert de critère à la distinction entre l'analogie et l'agglutination. Contrairement à la création analogique qui est d'ordre volitif, l'agglutination se caractérise en termes d'"absence de volonté"⁴⁴⁸).

2694 3° On ne pourra relever dans le processus <agglutinatif> absolument rien d'actif et de volontaire, tout y est passif, accidentel, sans intention - et c'est là le côté le plus important du phénomène. Nous avons constaté qu'on /(85) a unifié la signification, mais c'est une tendance mécanique de la langue. Il n'y a rien d'actif non plus par le fait que certains caractères extérieurs du mot sont maintenant (après l'agglutination) adoptés. Nous avons donc bien là une recension qui s'est faite pour ainsi dire toute seule et non un assemblage volontaire⁴⁴⁹).

C'est à cause de cette absence de volonté que Saussure préfère le terme de "processus" à celui de "procédé" quand il caractérise l'agglutination. Est-il possible, étant donné son caractère involontaire, de rapprocher le processus d'agglutination de celui de l'inconscient? Si l'inconscient est structuré comme un langage comme l'a dit Lacan, ce rapprochement est d'autant plus problématique que l'agglutination relève, d'après Saussure, de "la tendance mécanique de la langue"⁴⁵⁰). Nous sommes ainsi confronté à une contradiction flagrante. Saussure dit clairement que l'agglutination a lieu à l'échelle de la phrase⁴⁵¹), qui relève, comme il est facile de s'en rendre compte, de l'ordre de la parole⁴⁵²). Or, on se souvient que la

⁴⁴⁸) CLG/E p.403 I R 2.81.

⁴⁴⁹) CLG/E p.405 I R 2.84.

⁴⁵⁰) *ibid.*

⁴⁵¹) *ibid.*

⁴⁵²) Saussure dit: "Toute phrase est un syntagme. Or la phrase appartient à la parole, pas à la langue".(CLG/E p.283 D 266).

parole est de nature volitive ou intentionnelle⁴⁵³). D'où la contradiction: le processus involontaire de l'agglutination se réalise dans un domaine où la volonté règne. Cette contradiction, nous paraît-il, ne sera réglée que lorsqu'on admettra l'existence d'une parole involontaire, c'est-à-dire d'une espèce de lapsus. On sait très bien que cette espèce de lapsus constitue un mode d'apparition de l'inconscient chez Freud. Peut-on dire pour autant que Saussure affronte la réalité de l'inconscient dans sa dénégaration même de l'existence d'une parole involontaire? La contradiction théorique ne trahit-elle pas à son insu le camouflage d'une réalité inconsciente?

Au lieu de nous aventurer dans un terrain psychanalytique, bornons-nous à indiquer un point qui concerne notre recherche sur le temps saussurien. Il y a une raison pour laquelle nous avons insisté sur des phénomènes psychologiques dans notre étude. C'est parce que tous les phénomènes psychologiques sont liés au temps qui *dure*. Dans le processus agglutinatif comme dans la formation de l'étymologie populaire, on observe que c'est tel ou tel état de conscience du sujet parlant qui joue un rôle décisif. D'ailleurs c'est selon le critère psychologique que Saussure distingue, soit entre analogie et étymologie populaire, soit entre analogie et agglutination. Ce qui est remarquable, c'est que la clarté ou obscurité de tout état de conscience est absolument tributaire du facteur temps. Si le souvenir témoigne de la clarté d'une conscience, l'oubli montre son obscurité; si la volonté demande la vigilance d'une

⁴⁵³) Voir le schéma suivant (CLG/E p.42 N 22.1.):

| | | |
|----------------------|---------|-------------------|
| | Dualité | |
| Parole | / | Langue |
| volonté individuelle | | passivité sociale |

On peut affirmer donc que la parole est d'ordre volitif.

conscience, le manque de volonté signale l'heure de son repos. Cela revient à dire que le temps tient un rôle décisif dans toutes productions langagières, qu'elles soient analogiques, étymologiques, ou agglutinatives.

III. La légende et le temps

Saussure commence ses recherches sur la légende⁴⁵⁴) par la question de savoir si la légende est un "pur produit d'invention"⁴⁵⁵) ou bien si elle est issue du "fond historique"⁴⁵⁶). Il est significatif de voir qu'il écarte fermement l'hypothèse selon laquelle la légende n'est rien d'autre qu'un simple récit symbolique, n'ayant aucune valeur historique réelle⁴⁵⁷). Il est ainsi conduit à "la scène originaires"⁴⁵⁸) où se cache un élément qu'il a déjà évacué d'un champ sémiologique dans son *Cours de linguistique générale*, à savoir une référence historique⁴⁵⁹). L'histoire est, pour lui, "un crochet extérieur où pendre la légende"⁴⁶⁰).

Comment s'expliquer sur cette irruption d'un référent en tant que "crochet extérieur" dans la sémiologie saussurienne? Si la sémiologie saussurienne s'occupe des valeurs pures, n'est-ce pas parce qu'elle est privée de dimension référentielle? La prise en compte d'un élément référentiel ne contrevient-elle pas

⁴⁵⁴) Tout au long de nos recherches, nous nous sommes référé à l'édition critique publiée en 1986 par Anna Marinetti et Marcello Meli sous le titre *Ferdinand de Saussure Le Leggende Germanische*(désormais LG/MM), Libreria Editrice Ziolo-Este.

⁴⁵⁵) LG/MM, p.21 3958.2.4r.

⁴⁵⁶) *ibid.*

⁴⁵⁷) Saussure critique, par exemple, la position symbolique de W. Müller à l'égard de la légende, en disant: "Par exemple une des idées favorites <de cet auteur> est que la femme d'un prince est le symbole du pouvoir royal qu'exerce son mari, allégorie dont je ne suis jamais parvenu à comprendre la nécessité, ou la probabilité, ou le profit"(LG/MM, p.76-77, 3958.4.63v-64r.).

⁴⁵⁸) LG/MM, p.156 3958.7.60v.

⁴⁵⁹) On se souvient que dans sa critique du nomenclaturisme, Saussure exclut la dimension référentielle d'un rapport sémiologique. D'où son modèle dichotomique du signe. Voir le premier chapitre de la première partie du *Cours*. On peut objecter que l'histoire n'est pas référence. Mais il faut noter que dans la mythologie saussurienne l'histoire joue un rôle référentiel en tant que crochet extérieur.

⁴⁶⁰) LG/MM p.313 3959.11.

directement au principe de l'arbitraire du signe, qui ne vaut que pour la relation entre signifiant et signifié? Faut-il parler pour autant d'un décalage entre les deux projets sémiologiques lancés respectivement dans le *Cours* et dans les recherches sur la légende? Pourquoi Saussure s'intéresse-t-il à l'origine historique dans ses recherches sur la légende? Quel intérêt va-t-il en tirer?

Pour donner quelques éléments de réponse à ces questions, il nous faut avoir une vue d'ensemble sur le projet de recherche de Saussure. Tout en reconnaissant l'impossibilité empirique de reconstruire parfaitement "la scène originaire" de la légende, Saussure trouve légitime de cataloguer autant que possible les coïncidences entre légende et histoire. D'où son plan:

Plan

I. Les événements historiques du Ve-VIe siècle et la légende norroise pure.

II. Les événements historiques et la légende sud-allemande pure.

III. Confrontation de <ces> trois matières et l'investigation ultérieure.

IV. <résultats sous forme de> commentaire aux aventures du Nibelungenlied.

V. <L'>hypothèse de la confusion par la légende des Francs et des Huns et ce <que on en peut dire>⁴⁶¹).

Mais Saussure perçoit ensuite la difficulté à suivre son plan devant plusieurs versions de telle ou telle légende. Il est vrai que les correspondances univoques entre légende et histoire sont rares en matière de mythographie. Il est intéressant de noter que Saussure transforme au fur et à mesure ses recherches sur les coïncidences entre histoire et légende en celles sur les *rapports historiques*⁴⁶²) entre les différentes versions d'une

⁴⁶¹) LG/MM p.143 3958.7.37r.

⁴⁶²) LG/MM p.341.

légende. Ces rapports historiques constituent le *contexte* dans lequel se tiennent des *textes* légendaires. Dans cette mesure, il est juste de dire comme S.D. Kim(1993) que "l'histoire...joue en gros de méta-texte de la légende"⁴⁶³). L'histoire en tant que "crochet extérieur" sert en effet à définir "quel détail prévaut"⁴⁶⁴). Elle nous permet ainsi de "suivre la légende"⁴⁶⁵). Autrement dit, elle a pour fonction de *vérifier* tel ou tel détail. On peut observer ici une démarche de type positiviste chez Saussure.

Si, comme nous venons de le remarquer, l'élément référentiel tient un rôle de *validation théorique* dans la mythographie saussurienne, quelle conséquence va-t-on en tirer quant à la relation sémiologique? Peut-on dire qu'il constitue un troisième élément à côté du signifiant et du signifié? Cette question est importante, parce que le décalage entre le projet sémiologique lancé dans le *Cours* et le projet sémiologique lié aux recherches sur la légende culmine dans cette question du référent. Il ne nous paraît pas suffisant de dire que le référent historique est doué d'une fonction juridique dans la mythologie saussurienne. Il faut préciser encore quelle est sa place dans une relation sémiologique.

Dans les études qui vont suivre, nous proposons l'hypothèse selon laquelle si le regard d'un Saussure mythographe s'est porté sur l'origine référentielle, ce n'est peut-être pas parce qu'il voulait réintroduire la dimension référentielle dans une relation sémiologique, mais plutôt parce qu'il voulait saisir le moment *génétique* où la non-sémiologie se transforme en

⁴⁶³) S.D. Kim, 1993, op.cit., p.25.

⁴⁶⁴) LG/MM p.313 3959.11.

⁴⁶⁵) *ibid.*

sémiologie à travers la transmission sémiologique qu'est l'acte de raconter. Objet de culture à transmettre, la légende ne constitue-t-elle pas un meilleur exemple pour l'observation de ce moment de transformation? Notre hypothèse est une hypothèse génétique. Elle consiste en effet à suivre les étapes évolutives par lesquelles passent les objets sémiologiques ainsi que la légende.

Pour l'illustration de notre propos, il est suggestif de faire remarquer que Saussure observe dans l'acte de raconter un moment où le mot plein de sens direct se transforme en "mot pur"⁴⁶⁶). Précisons que le "mot pur" en question ne désigne rien d'autre qu'un mot privé de contamination référentielle. Délié de l'origine référentielle, il fonctionne pour ainsi dire comme pur signifiant. On verra que c'est l'oubli⁴⁶⁷) qui tient un rôle primordial dans ce passage d'un mot impur au mot pur. N'est-ce pas *l'oubli d'une "scène originnaire"* qui fait de la sémiologie saussurienne un système des valeurs *pures*? Autrement dit, le référent historique ne fait irruption dans la sémiologie saussurienne qu'à condition qu'il soit ensuite *oublié*, sinon évacué. Ne peut-on pas dire dans ces conditions que la mythographie saussurienne est une tentative de retrouver l'objet perdu dans la "scène originnaire"? "*Le crochet extérieur où pendre la légende*" est un crochet fragile, et cela à cause d'un facteur oubli, à savoir d'un facteur temps⁴⁶⁸). C'est à partir du moment où la trace mnémonique d'un référent historique s'estompe au cours du temps que la mythologie devient de plus en plus

⁴⁶⁶) LG/MM p.132 3958.6.45v.

⁴⁶⁷) Il faut souligner le fait que l'oubli constitue un "facteur psychologique positif" dans les créations symboliques.(LG/MM p.440)

⁴⁶⁸) Nous reveindrons en détail sur ce problème.

pure⁴⁶⁹). Ce n'est donc pas excessif de dire que *la mythologie saussurienne constitue une sémiologie génétique*. Et dans cette mesure, la question du temps mérite éclaircissement.

Dans notre recherche, qui a l'ambition de porter au jour la *familiarité* de la pensée saussurienne avec le problème du temps, l'accent sera mis sur la "*vicissitude*"⁴⁷⁰) de la légende. Reflet de l'histoire réelle à l'origine, celle-ci subit au fil du temps une transformation jusqu'à ce qu'elle devienne une "unité dramatique"⁴⁷¹) qu'on appelle l'épopée, en perdant son origine historique. Ainsi comprise, la vicissitude de la légende représente sa temporalité authentique. La présente partie ayant pour but d'éclairer la temporalité d'un objet sémiologique tel que la légende s'articule comme suit:

1. le destin de la légende: histoire, légende et épopée.
2. la (dé)formation du symbole.
3. l'identité du symbole et le temps.

Dans un premier temps, la question de la "vicissitude" se pose au niveau supérieur, celui de l'évolutivité de la légende. On cherchera de quelle manière la légende s'enracine à l'origine dans l'histoire et se transforme au fil du temps en unité tout à fait étrangère à cette origine historique, c'est-à-dire en unité dramatique. Dans un deuxième temps, la question de la "vicissitude" se pose au niveau inférieur, celui de la formation d'un symbole légendaire. L'accent sera mis sur le caractère éphémère du symbole qui ne cesse de renaître en se dissolvant. Nous nous interrogerons sur le procédé à partir duquel se

⁴⁶⁹) C'est précisément dans ce sens que Saussure parle de la "mythologie pure" ou "symbolique pure". (LG/MM p.130 3958.6.49r.)

⁴⁷⁰) LG/MM p.30 3958.4.1° risv.cop.-1r.

⁴⁷¹) LG/MM p.76 3958.4.63r.

(dé)forme le symbole légendaire. Ce procédé sera examiné en liaison avec le problème du temps. Dans un troisième et dernier temps, nous aborderons la question de l'identité, question posée par Saussure lui-même de la façon la plus obsédante à travers l'ensemble de ses recherches. Nous nous concentrerons particulièrement sur la raison pour laquelle l'identité du symbole légendaire ne peut être que fragile. En cherchant la réponse à cette question, nous rencontrerons par un détour inattendu le problème du temps qui en est finalement responsable.

* * *

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous paraît utile de repérer les éléments philologico-épistémologiques liés au problème du temps dans les recherches sur la légende de Saussure afin d'encadrer l'étude qui va suivre.

Pour tenter de répondre à la question de savoir où et *comment* le problème du temps se pose chez Saussure, il nous paraît intéressant de partir de sa position paradoxale à l'égard de ce problème du temps. Dans le cadre du paradigme structural dont Saussure est le fondateur après coup, il ne nous paraît pas surprenant que celui-ci refuse explicitement dans ses recherches sur la légende d'expliquer le changement de la légende en termes d'"*effets du temps*". Ainsi dit-il: "l'incapacité à maintenir une identité certaine ne doit pas être mise sur le compte des effets du temps"⁴⁷²). Autrement dit, la précarité du symbole légendaire n'est pas à rapporter au facteur temps. L'image atemporelle de la pensée saussurienne nous paraît ainsi confirmée une fois de plus par ce geste de refus. Faut-il en conclure qu'il exclut une

⁴⁷²) LG/MM p.192 3958.8.21v.

fois pour toutes le problème du temps d'un champ mythographique? Comme nous le verrons tout de suite, il faut dire le contraire pour aller au coeur de la pensée saussurienne.

Il nous paraît légitime, étant donné l'ambiguïté dont se nourrit l'emploi saussurien du terme "temps", de partir de la question suivante, qui constitue en effet le principal moteur de notre recherche: *de quel temps est-il question?*, cette question violente mérite d'être posée là, non pas parce qu'elle servirait de quelque manière que ce soit à nous fournir une quelconque définition saussurienne du temps, mais dans la mesure où elle dévoile le moment où la pensée saussurienne saisit le problème du temps *d'une façon habituelle*. Dans le passage cité ci-dessus, où Saussure, nous paraît-il, refuse définitivement toute explication d'ordre temporel, l'accent doit être mis non pas sur le terme "temps" tout seul mais sur le terme "effets" du temps. Cela dit, il n'est pas difficile de se rendre compte que le temps en question est le *temps nécessaire*⁴⁷³⁾ à partir duquel on pourrait enchaîner des raisonnements logiques. Saussure refuse précisément ce temps nécessaire en matière de mythographie. Autrement dit, il refuse de raisonner en termes de causalité à propos de l'évolution de la légende. Dans ces conditions, on n'a pas tort d'émettre l'hypothèse selon laquelle si le temps ne se donne pas, comme nous venons de le dire, comme cause externe du changement, c'est parce qu'il constitue la condition interne dans laquelle se déroule le "destin ou sort de la légende"⁴⁷⁴⁾. Ce que Saussure exclut, c'est alors le *temps nécessaire* à partir duquel le changement de la légende est pensé en termes de

⁴⁷³⁾ Il s'agit du temps en termes duquel on peut raisonner à propos de l'évolution de la langue. Voir CLG/E p.489 I R 3.48.

⁴⁷⁴⁾ LG/MM p.199 3958.8.33r.

causalité, et non pas le *temps vécu* sur le fond duquel se détache la "vicissitude" de la légende. Voilà pourquoi, au lieu des *effets du temps*, il préfère parler des "*épreuves du temps*"⁴⁷⁵). Alors qu'il refuse toute explication causale en matière de changement de la légende, il voit clairement que la légende est fatalement traversée par les épreuves que le temps lui fait subir. Ainsi, la vicissitude de la légende recèle-t-elle au fond une couche temporelle d'où découle son destin fugitif. Comment s'expliquer sur ce destin fugitif de la légende autrement que de façon temporelle? On a donc tout sujet de dire que le temps tient une place magistrale dans les recherches sur la légende de Saussure.

Dans son bref commentaire, Starobinski(1971) ne manque pas de saisir l'essentiel du projet de recherche de la légende, en parlant de "la diachronie longue"⁴⁷⁶), c'est-à-dire de la dimension temporelle vers laquelle se porte l'intérêt du Saussure mythographe. M. Arrivé(1995), de son côté, observe que le temps intervient comme critère capital dans la distinction entre littéralité(= littérarité) et oralité. D'après lui, tout se passe comme si chez Saussure seule l'oralité était soumise au facteur temps, la littéralité restant atemporelle. Ainsi, la légende, objet de la transmission par la parole, existe sous forme d'oralité et par là subit des épreuves du temps, tandis que l'objet littéraire tel que le roman, par sa fixation à l'écriture, est hors de la portée du temps et reste le même. Bref, l'auteur a bien saisi d'une part la nature essentiellement temporelle des objets sémiologiques appartenant à la "tradition

⁴⁷⁵) LG/MM p.193 3958.8.22r.

⁴⁷⁶) J. Starobinski, 1971, *Les mots sous les mots*, Paris, Gallimard, p.9.

orale"⁴⁷⁷) et d'autre part l'insensibilité au temps du texte littéraire. Signalons en même temps que dans son remarquable article intitulé «Une mythologie saussurienne: une nouvelle dimension sémiologique?», S.D. Kim(1993), en se réclamant de P. Ricoeur, soutient l'idée que le temps mythique se donne comme moyen de dépasser la fracture entre le temps cosmique et le temps vécu. Il précise que ce dépassement s'accomplit par la double opération de fictionaliser l'histoire et d'historiciser la fiction. Il s'ensuit que incriminer l'insensibilité au problème du temps de la pensée saussurienne ne se justifie pas.

Dans les recherches sur la légende de Saussure, la temporalité liée à la "tradition orale" s'exprime en termes de "temps écoulé"⁴⁷⁸), de "transmission"⁴⁷⁹), d'"évolution"⁴⁸⁰) ...etc. Tous ces termes montrent la dimension temporelle où se situe tel ou tel récit historique, à savoir la "diachronie longue" selon J. Starobinski. Mais l'oralité sémiologique ne concerne pas simplement la diachronie longue, mais aussi le "très peu de temps"⁴⁸¹), à savoir l'"instant" ou "moment" pendant lequel se fait une "combinaison fuyante de 2 ou 3 idées"⁴⁸²). Dans son remarquable article(1995), H. Parret thématise admirablement ce moment fugitif en termes de "temps ambiant"⁴⁸³). Notons tout de suite que le temps ambiant n'est pas le temps empirique qu'on

⁴⁷⁷) LG/MM p.201 3958.8.40r.

⁴⁷⁸) LG/MM p.77 3958.4.64r; p.176 3958.7.99r.

⁴⁷⁹) LG/MM p.129 3958.6.49r; p.199 3958.8.33r.

⁴⁸⁰) LG/MM p.77 3958.4.64r.

⁴⁸¹) LG/MM p.199 3958.8.33r.

⁴⁸²) LG/MM p.192 3958.8.21r.

⁴⁸³) H. Parret, 1995, «Réflexions saussuriennes sur le temps et le moi», in *Saussure aujourd'hui*, Numéro Spécial de LINX, p.53.

peut *mesurer*, mais le temps pré-empirique sans lequel il n'y aurait aucune possibilité de "*sentir le temps*" (H. Parret⁴⁸⁴).

Situées dans le cadre de la diachronie longue, les recherches sur la légende ne fournissent, sauf erreur, aucune trace concernant le temps linéaire. S'appuyant sur l'excellente analyse de Parret(1995), on peut dire pourtant qu'elles posent à côté du temps diachronique le temps ambiant. On dirait que le temps linéaire est remplacé dans les recherches sur la légende par le temps ambiant, lequel représente non pas le moment de la réalisation discursive mais celui de la *dissociation narrative*⁴⁸⁵). Notre recherche, qui vise à dévoiler la vicissitude de la légende, reposera sur les deux conceptions du temps ainsi dégagées.

| | | | |
|---------------------|---|-----------------------|---|
| _temps diachronique | _ | temps ambiant | _ |
| _(tradition orale) | _ | (combinaison fuyante) | _ |

| | | | |
|---------------|---|---------|---|
| _temps écoulé | _ | instant | _ |
| _transmission | _ | moment | _ |
| _évolution | _ | | _ |

⁴⁸⁴) H. Parret, 1993, «Le temps, ce grand sculpteur», in *Temps et discours, La pensée linguistique v.4*, Presses Universitaires de Louvain, p.231-238.

⁴⁸⁵) Nous fondons la notion de dissociation narrative sur le passage suivant: "De même que toute la linguistique souffre de l'idée que le mot est un être et non une association de 2 ou 3 choses par notre esprit, de même les uns () devraient depuis longtemps être () comme *association sujettes à dissociation perpétuelle*(nous soulignons).(LG/MM p.142 3858.7.35r.). Pour notre part, le temps ambiant constitue le moment de la dissociation perpétuelle à laquelle est soumise la vie du symbole légendaire ainsi que celle du mot.

III.1. Le destin de la légende: histoire, légende et épopée

Dans le cadre de notre recherche, centrée sur le destin de la légende étant à mi-chemin entre histoire et fiction, il nous paraît légitime de nous référer à un remarquable ouvrage de P. Ricoeur, intitulé *Temps et récit*. A nos yeux, l'originalité de l'auteur qui marque ses patientes recherches consiste à relancer la dialectique entre aporétique et poétique de la temporalité. Cette dialectique vivante prend la forme de triple mimésis dans son hypothèse de base. Précisons que par mimésis, il entend l'activité mimétique. Ajoutons qu'il l'emprunte à Aristote. Cette notion mimétique de l'action humaine importe dans son système philosophique, dans la mesure où elle clarifie la façon dont se constitue *l'identité narrative*⁴⁸⁶) d'un sujet humain. Du coup, elle mérite attention. La mimésis procède par trois stades: Mimésis I; Mimésis II; Mimésis III. On verra que Mimésis II joue un rôle médiateur entre Mimésis I et Mimésis III. Ces trois notions de Mimésis caractérisent l'action humaine en générale. Mimésis I consiste à "imiter ou représenter l'action"⁴⁸⁷). Celle-ci a ceci de singulier qu'elle procède de la

⁴⁸⁶) En critiquant l'identité basée sur la notion de même, P. Ricoeur introduit l'identité narrative, qui se fonde non pas sur la notion de même mais sur la notion de soi-même, à savoir celle d'ipséité. Il précise: "à la différence de l'identité abstraite du Même, l'identité narrative, constitutive de l'ipséité, peut inclure le changement, la mutabilité, dans la cohésion d'une vie"(1985, *Temps et récit* t. 3, Paris, Seuil, p.443). Il s'agit de la conviction la plus ancienne de l'auteur: "Cette connexion entre ipséité et identité narrative confirme une des mes plus anciennes convictions, à savoir que le soi de la connaissance de soi n'est pas le moi égoïste et narcissique dont les herméneutiques du soupçon ont dénoncé l'hypocrisie autant que la naïveté, le caractère de superstructure idéologique aussi bien que l'archaïsme infantile et névrotique"(ibid.). Il va sans dire que cette identité narrative est étroitement liée à la notion mimétique de l'action humaine.

⁴⁸⁷) P. Ricoeur, 1983, *Temps et récit*, t.1, Paris, Seuil, p.125.

pré-compréhension de ce qui est de sa sémantique, de sa symbolique et de sa temporalité. D'abord, la sémantique de l'action humaine consiste à démontrer que celle-ci est structurée selon la *compréhension pratique*. Ensuite, il est important de préciser que cette action humaine est enfouie dans un terrain culturel, à savoir qu'elle est toujours *symboliquement* médiatisée. Du coup elle doit pour ainsi dire sa *lisibilité* à la catégorie symbolique. Enfin, elle apparaît par la préoccupation avec le temps. L'important est que le *temps préfiguré*, qui caractérise la temporalité authentique de l'agir humain, tombe sous le coup d'aporie phénoménologique, à savoir celle de *distentio animi* que Augustin a découverte dans sa méditation originale sur le temps de l'âme. Cette aporie phénoménologique du temps attend sa solution poétique de la *Mimèsis II*, qui est rapportée à *l'acte de raconter*. La solution poétique consiste en effet à faire barrage à la prolifération d'un paradoxe temporel, en lui donnant une forme concluante. Le fait que l'histoire a sa conclusion présente la possibilité de totaliser le temps. Ainsi, le paradoxe *distentio animi* d'un temps phénoménologique (temps préfiguré) trouve sa solution poétique dans la force de totalisation du *temps configuré*. Il est hors de doute que savoir conclure une histoire est la condition préliminaire d'un acte de raconter. Cela revient à dire que l'acte de raconter n'a d'accomplissement que dans l'acte de re-raconter. Re-raconter, c'est une façon de *lire à rebours le temps*⁴⁸⁸). On dirait que le temps configuré passe de la conclusion au commencement, à savoir de l'avenir au présent. Il inverse ainsi l'ordre naturel du temps. Bref, il n'est pas

⁴⁸⁸) *ibid.*, p.131.

linéaire. Or, la solution poétique de l'aporie phénoménologique du temps trouve sa limite, là où intervient l'acte de lire, qui constitue le dernier moment de la triple mimésis, à savoir la Mimésis III. C'est parce que l'acte de lire consiste à refigurer le monde qui, comme il est facile de s'en rendre compte, est le monde fondamentalement temporel. Par la force des choses, la poétique demande à son tour de la phénoménologie un secours⁴⁸⁹) afin de représenter la temporalité du monde qu'elle refigure. Vu sous cet angle, c'est la dialectique qui préside à la triple mimésis. Ricoeur affirme ainsi: "c'est dans cette dialectique entre une aporétique et une poétique de la temporalité que culmine la question du rapport entre temps et récit"⁴⁹⁰).

Avant d'appliquer la théorie de la triple mimésis ainsi dégagée à la mythographie saussurienne, il nous paraît important de noter que ce que Ricoeur entend par récit dans le cadre de la configuration poétique (Mimésis II), ce n'est pas le récit historique mais le récit fictif⁴⁹¹). Il va sans dire qu'il s'interroge sur le récit historique dans le cadre de l'historiographie. Par ailleurs, il se propose, pour régler l'antinomie entre vérité et fiction, d'introduire une notion de *référence croisée*⁴⁹²). Mais dans le cadre de la Mimésis II, il n'entend par récit que le récit fictif.

Aussi il est à noter que le monde de l'action, qui constitue la Mimésis I, n'est pris en compte qu'en fonction de la pré-compréhension herméneutique sur laquelle s'enlève la mimétique littéraire. Il en va autrement de la mythographie saussurienne.

⁴⁸⁹) *ibid.*, p.137.

⁴⁹⁰) *ibid.*

⁴⁹¹) *ibid.*, p.126.

⁴⁹²) La référence croisée est donnée comme solution à l'opposition radicale entre le récit historique et le récit fictif.

Ce que Saussure prend pour objet de recherche, c'est plutôt le récit historique. Il s'ensuit que l'acte de raconter chez Saussure n'aboutit pas à la configuration poétique en jeu dans la mimèsis II. Aussi, le monde historique auquel ne cesse de nous renvoyer la légende doit être pris chez Saussure au sens positiviste du terme et non pas au sens herméneutique du terme. Mais ce monde historique peut recevoir une interprétation herméneutique en ceci qu'elle est ouverte vers la compréhension herméneutique. Du coup, il n'est pas impossible que le monde historique chez Saussure soit comparable avec celui de l'action chez Ricoeur.

Dans ces conditions on n'aura pas tort de dire que la légende telle qu'elle est conçue par Saussure est à mi-chemin entre Mimèsis I et Mimèsis II. Pour nous faire comprendre, citons un passage, qui illustre bien le destin de la légende qui oscille entre histoire et fiction:

Un des éléments de destruction semés d'avance pour l'histoire dans <le terrain particulier qu'est> la légende, c'est que les détails avec le temps, s'arrangeront presque tout seul en une unité dramatique à laquelle seront subordonnées beaucoup de choses et sacrifiées beaucoup d'autres, mais que tel soit depuis le commencement, depuis le premier jet, l'arrangement épique des événements, c'est ce que je ne croirai jamais. Au début le récit épique est une chronique épisode, mais ne cherchant qu'à reproduire <naïvement> des souvenirs. C'est plus tard qu'elle prend forme d'oeuvre littéraire dans le plus rudimentaire sens en.⁴⁹³⁾

⁴⁹³⁾ LG/MM p.76 3958.4.63r.

Par souci de clarté, nous nous permettons de schématiser de la façon suivante le procédé d'évolution auquel est soumis le destin de la légende:

histoire(Mimèsis I) -> récit épique ou chronique épisode -> unité dramatique ou oeuvre littéraire(Mimèsis II)

Ce schéma montre bien la structure temporelle de la légende. Cette structure, nous pouvons la qualifier de médiatique. Nous nous expliquons.

Si la légende est à mi-chemin entre histoire(Mimèsis I) et fiction(Mimèsis II), c'est parce qu'elle satisfait aux conditions imposées à la fois par la Mimèsis I et par la Mimèsis II. D'une part, la légende prend racine dans l'histoire. Comme nous l'avons brièvement évoqué plus haut, Saussure ne s'intéresse pas à la légende sans s'interroger d'abord sur le fond historique auquel elle s'attache d'une façon originaire. Par conséquent, il dénonce en même temps la position symbolique selon laquelle la légende n'est qu'un "pur produit d'invention". Il affirme: "légende non en rapport avec fait historique, en ce cas efforts inutiles, méthode condamnable en elle-même, par impossibilité de savoir quel détail prévaut"⁴⁹⁴). Si, comme Saussure l'a dit, "on n'aurait pas inventé à plaisir"⁴⁹⁵), il faut donc partir d'une histoire confirmée pour chercher la légende, à savoir, "reconnaître comme point de départ ou base une donnée historique"⁴⁹⁶). Il faut aussi prendre garde au "grand malentendu résultant de l'opposition d'histoire et légende comme vérité et fiction"⁴⁹⁷). C'est parce que la légende renferme autant que

⁴⁹⁴) LG/MM p.313

⁴⁹⁵) LG/MM p.31 3958.4.2v.

⁴⁹⁶) LG/MM p.352.

⁴⁹⁷) LG/MM p.229 3959.4.7v.

l'histoire une trace de vérité. L'expression la plus radicale de Saussure s'énonce comme suit: "Je ne connais que l'histoire"⁴⁹⁸). Bref, l'histoire est "*un crochet extérieur où pendre la légende*"⁴⁹⁹). Elle sert à vérifier tel ou tel détail et nous permet de suivre la légende. Mais il ne faut pas perdre de vue le fait que cette fonction juridique accordée à l'histoire est essentiellement liée au fait que celle-ci constitue "la scène originiaire" où le drame des actes humains se déploie. La légende entretient un rapport *originiaire* avec cette histoire.

D'autre part, la légende a partie liée avec la mimésis II en ce sens qu'elle a pour fonction de "reproduire naïvement des souvenirs"⁵⁰⁰). Reproduire des souvenirs, c'est accomplir un acte de re-raconter. Et dans cette mesure le temps mythique équivaut au temps configuré. Il opère pour ainsi dire la synthèse des hétérogènes du temps préfiguré. N'est-ce pas par ce jugement synthétique que la légende a la chance de se transformer en "unité dramatique"?

Il nous paraît pourtant inévitable de faire remarquer une subtile différence entre l'acte de reproduire et l'acte de re-raconter. La différence réside dans la visée de chaque acte. "Reproduire naïvement des souvenirs", c'est un acte orienté vers l'objet de référence. Là, la mémoire joue un rôle capital: retenir au présent quelque chose de réellement passé. Par contre, re-raconter des histoires, c'est un acte orienté vers le *plaisir du texte*⁵⁰¹). Autrement dit, l'acte de re-raconter est

⁴⁹⁸) LG/MM p.330.

⁴⁹⁹) LG/MM p.313 3959.11.

⁵⁰⁰) LG/MM p.76 3958.4.63r.

⁵⁰¹) En se réclamant de R. Barthes, P. Ricoeur caractérise l'ultime moment de la mimésis par le plaisir du texte.(1983, op.cit., p.145). Du coup, on n'aura pas tort de dire que la Mimésis II est orientée vers la jouissance narrative.

déchargé de la quête d'un objet référentiel. Cela dit, ce n'est pas un hasard si quand Ricoeur parle des caractères temporels relatifs à la *Mimèsis II*, il se concentre sur le rôle qu'a l'acte de raconter, de totaliser le temps, et non pas sur le facteur mémoire. C'est parce que, comme nous l'avons déjà dit, l'acte de raconter chez lui se tourne vers le plaisir du texte, et non pas vers l'objet du monde. Il en va autrement de la mythographie saussurienne. Là, Saussure accorde un rôle capital à la mémoire, voire au défaut de mémoire. Pour notre part, la mémoire intervient dans la mythographie saussurienne en tant que facteur permettant à la fois de reconstruire et de déconstruire l'histoire: reconstruire, parce qu'elle vise à rendre présente l'histoire passée; déconstruire, parce que s'il y a une bonne mémoire, il y a aussi une perte de mémoire, ce qui aurait pour conséquence la modification poétique d'une histoire réellement passée.

Pour y voir clair, il nous paraît impératif de faire le point sur le rapport entre mémoire et temps. Pour approfondir ce rapport, nous nous permettons de recourir à Husserl, *Leçon pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*. Notons tout de suite que le phénoménologue cherche dans sa *Leçon* à décrire non pas la conscience du temps mais les modes de la conscience du temps. Il s'intéresse en effet à la façon dont l'objet temporel se donne à la conscience. Sans entrer dans le détail de ses analyses, nous nous concentrerons sur la modalité du rapport entre la conscience et l'objet temporel. Nous ne retiendrons en effet dans sa *Leçon* qu'une série de distinctions que Husserl tente d'établir soigneusement pour éclairer les modes de la conscience du temps.

D'une part, il distingue entre perception et représentation(ou souvenir primaire). La perception constitue l'origine du temps, à savoir le présent. Il va sans dire que pour mémorer quelque chose, ce quelque chose doit d'abord être perçu à un moment donné dans une situation donnée. Il y a là une différence de degré, non pas de nature entre l'acte de percevoir et l'acte de mémorer. Percevoir est un "acte qui constitue originairement l'objet"⁵⁰²). Par contre, mémorer ou représenter, c'est un "acte qui ne place pas un objet en personne sous les yeux, mais précisément le re-présente"⁵⁰³). Husserl explique le rapport entre les deux actes en termes de rétention. Tant que l'acte de représenter est rétentionnel, il maintient un rapport originaire avec l'objet de la perception, c'est-à-dire qu'il est rivié au perçu.

Il est important de noter ensuite que Husserl introduit une autre distinction, à savoir celle entre perception et imagination. Il y a là une différence de nature. Contrairement à la perception, l'imagination a ceci de singulier qu'elle dépend de la liberté de celui qui accomplit l'acte de se souvenir. L'important est que c'est par la libre décision qu'on peut retrouver le point de source, à savoir le présent passé⁵⁰⁴). La distinction ainsi clarifiée entre perception et imagination, nous sommes à présent prêt à comprendre pour quelle raison Husserl prend soin d'établir une distinction entre représentation thétique et re-présentation imaginaire⁵⁰⁵). Alors que la re-présentation thétique est en rapport *rétentionnel* avec

⁵⁰²) E. Husserl, 1905(1994), *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, Paris, Puf, p.58.

⁵⁰³) *ibid.*

⁵⁰⁴) *ibid.*, p.66-67.

⁵⁰⁵) *ibid.*, p.141.

l'origine du temps, à savoir le présent vivant, la représentation imaginaire est en rapport *libre* avec cette origine temporelle. P. Ricoeur voit dans l'origine ainsi dédoublée, à savoir dans la *présence dédoublée*, la possibilité de la narrativité⁵⁰⁶). Nous apportons notre soutien à son point de vue. N'est-ce pas à partir du moment où l'acte libre intervient en tant que facteur permettant la modification d'une structure originnaire du présent qu'on peut entrer dans le monde imaginaire, voire dramatique? C'est dans ce moment libéral de l'acte de représenter que la narrativité trouve son appui. C'est là que la rencontre entre la mythologie saussurienne et la phénoménologie du temps de Husserl se révèle la plus fructueuse. Si l'acte de raconter chez Saussure se borne à reproduire *naïvement* des souvenirs, c'est parce qu'il constitue un rapport rétentionnel avec l'objet de ces souvenirs. Or, s'il a pour conséquence la modification poétique d'une histoire, objet de souvenir, c'est parce qu'il ne s'en tient pas à la reproduction *naïve* mais se transforme en reproduction *libre*. Mais dans quelle mesure est-il légitime de dire que Saussure saisit ce moment de la transformation? Nous nous bornerons pour l'instant à mettre en évidence la modalité de la conscience du temps que nous venons d'examiner (Nous avons reformulé ce que Husserl présente comme "modes essentiels de la conscience du temps")⁵⁰⁷):

Perception(sensation) -> représentation thétique(souvenir primaire) -> représentation imaginaire(souvenir secondaire ou ressouvenir).

⁵⁰⁶) P. Ricoeur, 1985, op.cit., p.67.

⁵⁰⁷) E. Husserl, 1905, op.cit., p.141.

Si l'on applique la *Leçon* de Husserl à la mythologie saussurienne, on peut découvrir une certaine analogie entre la relation entre perception et représentation et la relation entre histoire et légende. Si la légende doit sa raison d'être à l'histoire réellement passée, c'est parce qu'elle existe sous forme de mémoire collective ayant pour but de reproduire cette histoire. "Crochet extérieur où pendre la légende", l'histoire se révèle là comme "scène originaire" de la perception. La raison d'être de la légende peut s'expliquer par sa fonction juridique, celle de témoigner de ce qui *fut*. Elle rend présent ce qui s'est passé réellement. Elle fonctionne pour ainsi dire comme "miroir d'événements historiques"⁵⁰⁸). Somme toute la perception est pour la représentation ce que l'histoire est pour la légende.

Or, le problème, c'est que le témoignage de la légende à l'égard de l'histoire ne peut être crédible *pour toujours*. Tout comme dans la relation entre perception et représentation, dans la relation entre histoire et légende, s'il y a un bon témoignage, il y a aussi un mauvais témoignage, et cela à cause du défaut de mémoire. Pour combler ce défaut de mémoire, le narrateur recourt à son imagination. N'est-ce pas dès lors que l'imagination d'un sujet narrateur se déclenche que la légende risque de perdre sa fidélité à l'égard de l'histoire. Le passage suivant soutient notre hypothèse.

...Car la légende ne transmet pas que des faits ou des narrations (), elle est capable aussi de faire passer tout faits d'une génération () des jugements et des sentiments⁵⁰⁹).

⁵⁰⁸) LG/MM p.184 3958.8.2r.

⁵⁰⁹) LG/MM p.136 3958.7.6r.

Devant l'histoire qui s'éloigne de plus en plus, l'homme narrateur, celui qui juge et sent, invente enfin des histoires et cela à plaisir malgré Saussure. *La narrativité saussurienne trouve son appui dans des actes de juger et de sentir et sa source dans le défaut de mémoire. Avec ces actes libres et manqués, l'homme narrateur se réjouit de reproduire la présence historique de façon dramatique et non naïvement.*

*

Qu'on nous permette pour terminer d'établir une sorte d'analogie entre les modes de la conscience intime du temps et le destin de la légende.

| Husserl | | Saussure |
|--|---------|---|
| sensation(perception) | <-----> | événement historique |
| représentation thétique (souvenir) | <-----> | légende (chronique rimée) |
| représentation imaginaire (ressouvenir) | <-----> | unité dramatique (oeuvre littéraire) |

III.2. la (dé)formation du symbole.

Les épreuves du temps par lesquelles passe la légende sont inscrites non seulement dans son destin fugitif mais aussi dans le procédé à partir duquel se (dé)forme le symbole légendaire. Objet de la transmission culturelle, le symbole légendaire mène une vie tellement instable que l'on ne voit même pas en quoi consiste son identité stable. Il est toujours en train de renaître en se dissolvant. C'est là la raison pour laquelle

Avalle(1974) est amené à dénier son identité stable. Par contre, le signe linguistique a été supposé avoir son unité stable⁵¹⁰). Bref, le symbole légendaire ne peut se comprendre que par la symbolisation en tant que (dé)formation du symbole⁵¹¹).

A partir de la théorie de la triple mimèsis de P. Ricoeur, nous avons situé la légende à mi-chemin entre Mimèsis I et Mimèsis II. Ce faisant, nous nous sommes concentré sur la façon dont la légende s'encracine dans l'histoire et se transforme au cours du temps en unité dramatique. Nous avons aussi observé que la légende montre des traits mimétiques dans la mesure où elle a une *fonction répétitive*, celle de "reproduire <naïvement> des souvenirs". Mais la mise en parallèle entre la légende et la Mimèsis II est décevante. C'est parce que la fonction répétitive de la légende diffère dans son but de celle de la Mimèsis II. Alors que la première est d'ordre référentiel, la deuxième est d'ordre esthétique. Pour tenter de relancer une nouvelle confrontation de la légende avec la Mimèsis II, nous sommes à présent confronté à la question de savoir "comment se forme <dans la légende> un symbole"⁵¹²).

C'est autour de la notion d'acte que nous essayons d'établir une nouvelle confrontation entre légende et Mimèsis II. Si la Mimèsis II prévaut dans la triple mimèsis, c'est parce qu'elle

⁵¹⁰) D'A.S. Avalle, 1973, «La sémiologie de la narrativité chez Saussure», in *Essais de la théorie du texte*, Paris, Galilée, p.40-42.

⁵¹¹) A la suite de M. Arrivé(1996), nous nous proposons de définir la symbolisation comme "processus par lequel un symbole est constitué" («Enonciation et symbolisation», *Sémiotiques* n°10 juin, p.29.). Comme l'a regretté Arrivé, ce processus n'a pas été tiré au clair dans la littérature sémiotico-linguistique. Pourtant, Arrivé a fait allusion à une piste chez le Saussure mythographe concernant la tentative d'élucider ce processus. Notre étude ultérieure va contribuer à éclairer quelques éléments liés au processus de formation d'un symbole.

⁵¹²) LG/MM p.129 3958.6.49r.

constitue un acte configurant, lequel joue la médiation entre événement et histoire, paradigmatique et syntagmatique, succession et configuration⁵¹³). Cet acte configurant attribue ainsi une forme concluante au temps phénoménologique qui ne cesse de se distendre. Il est remarquable que la symbolisation en tant que formation d'un symbole est due au souci d'un narrateur de renouer le fil des histoires. Dans ce qui suit, l'accent sera mis sur cette intention narrative de la totalisation. L'enjeu est de jeter un pont entre l'acte de formation d'un symbole et la Mimèsis II en tant qu'acte configurant.

Nous partons de la formule suivante:

La (dé)formation du symbole:
non-symbole -----> symbole

Cette formule, qui servira de fil conducteur pour notre recherche ultérieure, est fondée sur l'illustre passage suivant:

Est admissible un symbole qui s'explique comme n'ayant pas été d'abord un symbole.⁵¹⁴)

Le passage du non-symbole au symbole se réalise à l'occasion des deux actes qu'il nous paraît légitime de distinguer l'un de l'autre dans la réflexion saussurienne sur la légende: l'un est ce que Saussure appelle "la création symbolique"; et l'autre,

⁵¹³) P. Ricoeur explique ainsi dans quelle mesure l'intrigue est médiatrice. Ces trois traits médiateurs valent pour le rapport entre Mimèsis I et Mimèsis II. Plus loin, il y ajoute les deux traits complémentaires liés à la médiation entre Mimèsis II et Mimèsis III, à savoir schématisation et traditionalité.(1983, op.cit, p.127-128, p.131-135).

⁵¹⁴) LG/MM p.77 3958.4.64r.

"l'interprétation symbolique". La création symbolique est un acte "involontaire"⁵¹⁵⁾, n'est qu'une "simple erreur de transmission".

Les créations symboliques existent, mais sont le produit de <naturelles> erreurs de transmission.⁵¹⁶⁾

Par contre, l'interprétation symbolique est un acte conscient lié au jugement critique.

...l'interprétation symbolique n'est que chez le critique qui voit la succession des versions et des expressions de l'événement.⁵¹⁷⁾

Les deux actes ainsi caractérisés ont ceci de commun qu'ils se révèlent soucieux de remplir le manque de l'histoire, à savoir de totaliser l'histoire. Et dans cette mesure ils sont tous comparables avec un acte configurant, qui consiste à "prendre ensemble"⁵¹⁸⁾.

D'abord, examinons la création symbolique. Saussure qualifie cet acte créateur d'involontaire. Or, l'aspect involontaire d'un acte créateur met en cause d'emblée la notion même de création. Peut-on imaginer un sujet créateur n'ayant aucune volonté de créer? Il est absurde de dire que le sujet de la création manque de volonté créatrice. Voilà pourquoi Saussure cherche le moteur de la création symbolique non pas du côté d'un sujet narrateur mais du côté d'un "mot pur".

⁵¹⁵⁾ LG/MM p.132 3958.6.45v.

⁵¹⁶⁾ LG/MM p.132 3958.6.45v.

⁵¹⁷⁾ LG/MM p.77 3958.4.64r.

⁵¹⁸⁾ Dans le cadre de la Mimèsis II, Ricoeur met l'accent sur le rôle synthétique de l'acte de raconter, à savoir celui de "prendre ensemble". Il rapproche ce "prendre ensemble" du jugement selon Kant.(1983, op.cit., p.129, p.132)

Dans les créations symboliques, <qui sont toujours involontaires>, on doit donner une part au mot pur.⁵¹⁹⁾

Qu'est-ce alors que le mot pur? Saussure ne précise pourtant pas. Il indique d'abord la tendance qu'on a à croire qu'"il y a SYMBOLE"⁵²⁰⁾ dans un monde mythologique. Et il s'oppose ensuite à cette tendance. C'est parce que la création d'un symbole en matière mythologique n'est qu'une "simple erreur de transmission, sur des mots qui avaient leur sens <tout direct> au commencement"⁵²¹⁾. Soit des expressions légendaires: "la porte ouverte", "l'homme malade", "le bras coupé"...etc. Ce que Saussure récuse fermement, c'est l'idée selon laquelle elles avaient un sens symbolique dès le début. Pour ne pas tomber dans une erreur symboliste, Saussure se propose de les interpréter au pied de la lettre. Il pense que c'est ainsi qu'on peut se rendre compte de ce qui se tramait dans une histoire réelle. Mais comment s'expliquer sur la genèse d'un symbole dans ces conditions? D'après Saussure, la genèse d'un symbole dans la légende est liée au moment où l'on commence à "croire qu'il y a Symbole". L'important est que cette croyance est née de l'oubli d'une scène originaire où "des mots (qui) avaient leur sens <tout direct>". Dès lors qu'on oublie le sens originaire d'un mot, celui-ci commence à fonctionner comme mot pur. Le mot pur est donc un mot privé de sens littéral et corporel. Au cours de la transmission, il finit par jouer le pur signifiant. Voilà le moteur de la création symbolique.

⁵¹⁹⁾ LG/MM p.132 3958.6.45v.

⁵²⁰⁾ *ibid.*

⁵²¹⁾ *ibid.*

Mais il faut être attentif au fait que "les créations symboliques existent, mais sont le produit de <naturelles> erreurs de transmission"⁵²²). Elles ne sont pas symboliques mais naturelles. Elles sont le produit naturel de la transmission, voire des erreurs de transmission. Nous nous arrêtons pour l'instant sur cet aspect *naturel* de la création symbolique. On verra que le problème du temps tient un rôle magistral.

D'abord, notons que Saussure utilise le terme "naturel" en ce sens que le sujet narrateur n'a pas d'autre intention que de "suivre ce qui était dit avant lui"⁵²³), quand il raconte des histoires. Il s'agit bien d'une "tendance conservatrice profonde <qui> règne à travers tout le monde de la légende"⁵²⁴). Si l'on se réfère au *Cours*, on s'aperçoit à la réflexion que c'est la force conservatrice de l'intercourse⁵²⁵) qui représente cette tendance. Tout comme dans le *Cours*, dans les recherches sur la légende, Saussure met, à côté de la tendance conservatrice, une tendance qui va dans le sens contraire. De même que la force conservatrice d'intercourse s'oppose à la force innovatrice de clocher, de même l'intention du narrateur de suivre la tradition va à l'encontre de la "volonté de rester autrement dans la tradition"⁵²⁶). Nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle un germe de transformation se trouve dans cette confrontation entre les deux tendances antinomiques.

⁵²²) *ibid.*

⁵²³) LG/MM p.220 3959.3.2.v.

⁵²⁴) *ibid.*

⁵²⁵) Nous avons traité en détail ce problème dans le deuxième chapitre de la deuxième partie de notre thèse.

⁵²⁶) LG/MM p.220 3959.3.2v.

Or, l'intention d'un sujet narrateur de respecter la tradition narrative est mise au défi non seulement par sa volonté de rester autrement dans la tradition mais aussi quand il perd tout simplement sa mémoire. Si la mémoire a pour mission de retrouver l'ordre du passé, le défaut de mémoire donne à le détruire et cela, peut-être, pour créer un nouvel ordre. On dirait que le sujet narrateur ne crée pas avec ce qu'il sait mais avec ce qu'il ignore. C'est dans cette mesure que l'oubli peut, aux yeux de Saussure, se concevoir comme "facteur psychologique positif"⁵²⁷⁾ malgré "l'humiliation"⁵²⁸⁾ que le sujet narrateur en question peut ressentir à cause de son incapacité à tout mémorer. Ainsi Saussure dit-il: "l'invention de quelque chose pour remplacer une autre est un des plus énormes et des plus réguliers facteurs"⁵²⁹⁾.

Qu'est-ce alors que l'oubli? N'est-ce pas ce phénomène qui est, comme il est facile de s'en rendre compte, de nature essentiellement temporelle? Comme l'a bien remarqué S.D. Kim⁵³⁰⁾, Saussure refuse de chercher la cause du changement de la légende dans les *effets* du temps, à savoir le temps externe. Or, s'il voit dans l'oubli (la lacune de mémoire) "le principal facteur du changement"⁵³¹⁾, il est hors de doute qu'il admet le temps interne psychologique comme facteur permettant le changement de la légende. On dirait que l'oubli constitue l'origine de la narrativité saussurienne. Examinons un peu plus.

⁵²⁷⁾ LG/MM p.440.

⁵²⁸⁾ *ibid.*

⁵²⁹⁾ *ibid.*

⁵³⁰⁾ S.D. Kim, 1993, *op.cit.*, p.50, p.53.

⁵³¹⁾ LG/MM p.220 3959.3.2v.

Quand on perd de la mémoire, on essaie de la retrouver. La chose peut s'expliquer en matière mythologique comme suit: pour combler le défaut de mémoire, le sujet narrateur recourt à son imagination. Il complète ainsi l'histoire à raconter. D'après Saussure, il peut, soit amplifier, soit réduire des événements historiques. Nous nous expliquons. Saussure observe par exemple qu'on ajoute à la mythologie astrologique un élément qu'elle ne connaît pas au commencement⁵³²). On invente ainsi l'histoire selon laquelle l'Orion a un chien. Saussure pense que cette histoire inventée, amplifiée ne provient pourtant pas des poètes mais des astrologues ayant l'intention de démontrer une petite constellation proche d'Orion⁵³³). Il y a également un cas où on simplifie des événements historiques. La réduction des deux batailles à un combat de chefs constitue un bel exemple de la transformation par réduction⁵³⁴). Ce qui est remarquable, c'est que Saussure met toutes ces transformations sur le compte du "temps écoulé".

On peut parler de réduction de proportion ou d'amplification des événements à la suite d'un temps <écoulé>, <c'est-à-dire d'un nombre indéfini de récitations transformées> mais non de symbolisation à un moment quelconque.⁵³⁵)

Notons que le temps écoulé n'est autre qu'"un nombre indéfini de récitations transformées". Il constitue une condition nécessaire -mais pas suffisante- à la transformation d'une légende. Or, la transformation due au processus naturel de la transmission n'aboutit pas à la "symbolisation". Autrement

⁵³²) nous empruntons cet exemple à LG/MM p.118 3958.5.2r.

⁵³³) *ibid.*

⁵³⁴) LG/MM p.129-130 3958.6.49r.

⁵³⁵) LG/MM p.77 3958.4.64r.

dit, le symbole créé au cours de la transmission n'est pas symbolique au sens propre du terme. Il demeure réel et naturel tant qu'il est raconté. Engler(1974-1975) nous en fournit une belle explication: "l'intention du narrateur, en transformant le récit, n'était pas de créer un symbole, mais de raconter ce qui lui semblait vrai"⁵³⁶). Il s'ensuit que le passage du non-symbole au symbole est bloqué dans la création symbolique.

transmission
 non symbole ----- - - -> symbole
 pseudo-symbole

Du coup, pour tenter de répondre à la question de savoir "comment se forme <dans la légende> un symbole", il est impératif de nous tourner vers l'autre acte qu'est "l'interprétation symbolique". Alors que la création symbolique est liée à l'acte d'un narrateur, l'interprétation symbolique est à rapporter à l'acte d'un critique. Ainsi Saussure dit-il: "... l'interprétation symbolique n'est que chez le critique". La différence s'instaure entre transmission sémiologique et réception critique. Elle n'est pas sans conséquence sur la détermination d'un statut du symbole légendaire. Dans la création symbolique, le symbole légendaire, plus précisément, le pseudo-symbole apparaît comme produit naturel de la transmission. Par contre, il devient un être critiqué, interprété et jugé dans l'interprétation symbolique. Il est pour ainsi dire un être artificiel, fabriqué par un Sujet(Coquet) qui, à la position métasémiologique, sait juger. Et sous cette

⁵³⁶) R. Engler, 1974-1975, «Sémiologie saussurienne» *CFS*. n29, p.66.

optique, Saussure affirme: "le symbole n'existe <par conséquent> que dans l'imagination du critique qui vient après <coup> et juge mal"⁵³⁷).

Supposons qu'on prétend découvrir un symbole, par exemple, dans le geste de Hagen qui a jeté le trésor dans le Rhin. Or, Saussure s'élève justement contre cette prétention. D'après lui, le symbole en question n'est pas donné a priori dans la légende mais n'existe qu'en vertu d'un acte d'interprétation symbolique venant après coup, car ce geste ne saurait être autre qu'une "pure vérité"⁵³⁸), lorsqu'il s'accomplit dans l'histoire réelle. Ainsi "la porte ouverte", "l'homme malade", "le bras coupé", toutes ces choses qu'on peut trouver dans le récit légendaire ne doivent-elles être interprétées au début qu'au pied de la lettre, ayant "leur sens tout direct au commencement"⁵³⁹). Somme toute, la formation d'un symbole, en tant que procédé de symbolisation est une opération après-coup du critique. Ainsi, le passage du non-symbole au symbole s'accomplit par le biais d'un acte de l'interprétation:

interprétation
non symbole -----> symbole

D'après Engler⁵⁴⁰), il faut distinguer en effet deux acceptions du symbole dans les recherches sur la légende de Saussure. D'abord, il y a l'usage courant de la mythologie traditionnelle. Ensuite, il y en a un autre qui vient proprement de Saussure; il s'agit bien du symbole que Saussure dégage des

⁵³⁷) LG/MM p.130 3958.6.49r.

⁵³⁸) LG/MM p.77 3958.4.64r.

⁵³⁹) LG/MM p.132 3958.6.45r.

⁵⁴⁰) R. Engler, 1974-75, op.cit., p.66.

différents états de légende. Or, ce symbole, comme nous venons de le remarquer, est créé par une erreur naturelle de transmission et, par voie de conséquence, n'est pas symbolique au sens propre du terme. Il constitue une unité historique réelle. Ce n'est donc que le symbole au sens traditionnel du terme qui est symbolique chez Saussure. Il faut noter pourtant que Saussure modifie à sa manière cet emploi traditionnel. C'est-à-dire qu'il observe dans la formation d'un symbole un rôle d'interprète, lequel fait défaut dans l'acceptation traditionnelle. D'après lui, le symbole est un être interprété, critiqué et jugé, et ce n'est qu'à travers cet acte méta-discursif qu'il se constitue. On ne saurait désormais évaluer le juste statut du symbole sans tenir compte du rôle d'interprète, à savoir de critique. Bref, le symbole est le produit d'une interprétation à l'égard d'un objet à transmettre. Dès lors que l'acte d'interprétation se met à l'oeuvre, telle ou telle légende ne reste plus comme récit historique. Elle devient, d'après Saussure, une "symbolique pure"⁵⁴¹⁾ ou "mythologie pure"⁵⁴²⁾, c'est-à-dire, l'imaginaire sans aucun contact avec le réel. On s'approche du monde fictif au fur et à mesure qu'on s'éloigne du monde réel.

Reste à savoir si l'on a réussi à renouer le lien entre légende et Mimèsis II à travers la notion d'acte. Il faut d'abord admettre la limite de notre tentative pour deux raisons: d'une part, parce que l'acte de la création symbolique a son souci d'ordre référentiel, tandis que l'acte configurant vise le plaisir du texte; d'autre part, parce que l'acte de

⁵⁴¹⁾ LG/MM p.130 3958.6.49r.

⁵⁴²⁾ *ibid.*

l'interprétation n'est pas en effet un acte de raconter, mais celui de lire. Du coup, il s'approche non pas de la Mimèsis II mais de la Mimèsis III, qui constitue le moment de la lecture.

Mais nous pouvons nous satisfaire à la limite du résultat de notre essai. On se rappelle que l'acte de la création symbolique a lieu quand il y a un défaut de mémoire. Il consiste en effet à combler ce défaut de mémoire pour compléter l'histoire à raconter. De même, l'acte de l'interprétation symbolique a besoin de la "succession des versions"⁵⁴³⁾ pour renouer le fil de l'histoire. Dans cette mesure, les deux actes constitutifs de la symbolisation ont un trait commun avec l'acte configurant ayant pour fonction de "prendre ensemble". C'est dans cette fonction synthétique que nous pouvons trouver un rapport entre le temps et la symbolisation. C'est-à-dire que *la symbolisation en tant que formation d'un symbole constitue un processus de totalisation d'un temps vécu.*

⁵⁴³⁾ LG/MM p.77 3958.4.64r.

III.3. L'identité du symbole et le temps

Le paradoxe ontologique de la légende qu'on trouve dans son double statut historico-fictif culmine dans la question de l'identité. Comment peut-on assurer l'identité du symbole qui ne cesse de renaître en se dissolvant? Au terme de notre recherche, centré sur la vicissitude de la légende, nous sommes ainsi conduit à la question de savoir "où est maintenant l'identité"⁵⁴⁴). On verra que cette question est foncièrement liée au problème du temps. Elle est d'autant plus fondamentale qu'elle provient du souci même de créer l'objet sémiologique.

Nous commençons notre recherche par la mise en scène de ce souci même.

Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'identité <ou les> caractères <de l'identité>, lorsqu'il s'agit d'un être inexistant, comme le mot, ou la personne mythique ou une lettre de l'alphabet> qui ne sont que <différentes formes> du signe, au sens philosophique.⁵⁴⁵)

Le souci du maître peut être justifié. Il tient à la difficulté même à identifier ce qui n'existe pas. Comment peut-on prétendre déterminer l'identité d'un "être inexistant"?

Avant de succomber à l'embarras sémiologique authentique sous le signe duquel se pose la question de l'identité, il nous paraît impératif de préciser la signification d'un "être inexistant". "Etre inexistant", cette formule énigmatique mérite éclaircissement. Elle n'exprime pas simplement un "être sans

⁵⁴⁴) LG/MM p.30 3958.4.1° risv. cop.

⁵⁴⁵) LG/MM p.191 3958.8.21r.

existence". Ce serait absurde de dire que le "mot" manque d'existence substantielle, puisqu'il est revêtu de forme phonique ou graphique. Aussi, la "personne mythique" n'est pas privée d'existence *quelconque*; elle a son nom, ce qui lui permet de fonctionner dans l'histoire légendaire en tant que *quelqu'un*. Il faut donc prendre garde de ne pas confondre "être inexistant" avec celui qui manque d'existence.

Qu'est-ce alors qu'un être inexistant? Cette question restera obscure à moins qu'on ne tienne compte du facteur temps. Le problème qui se pose en effet n'est pas d'avoir ou de n'avoir pas une *quelconque* existence, mais d'avoir ou de n'avoir pas cette existence *pour toujours*. Nous sommes ainsi conduit au coeur de la question entre identité et temps. "Être inexistant" n'est pas un "être sans existence", mais un être éphémère, à savoir temporel. Le mot peut changer de forme graphique ou phonique au cours du temps. De même aussi le nom d'une personne mythique peut changer de lui-même. Du coup, la question de l'identité doit être reformulée comme suit: comment déterminer l'identité d'un "être temporel"? A nos yeux, trois réponses à cette question sont à examiner dans la réflexion saussurienne: 1. l'identité substantielle ou historique; 2. l'identité immanente; 3. l'identité sociale.

1. Saussure tient pour "une méthodologie spéciale" l'"exercice qui consiste à rechercher une identité entre un personnage de la légende et un personnage de l'histoire".

L'exercice qui consiste à rechercher une "identité" entre un personnage de la légende et un personnage de l'histoire ne saurait avoir, d'avance, qu'une portée très limitée. <C'est une chose qui> demanderait en tout cas une méthodologie spéciale,

rien que pour savoir en quoi consistera l'identité, à quel signe nous devons la reconnaître et la proclamer.⁵⁴⁶⁾

Compte tenu du fait que la légende est enracinée à l'origine dans l'histoire, il n'est pas surprenant que Saussure ait tenté de chercher les éléments de réponse à la question de savoir "en quoi consistera l'identité", là où la légende correspond à l'histoire. La question de l'identité se rabat ainsi sur celle de la correspondance entre légende et histoire.

Mais la quête de l'identité historique est d'une complication inextricable. Il nous semble que Saussure est intéressé d'abord par le nom de personnage⁵⁴⁷⁾. Il est compréhensible que le nom est relativement facile à identifier quand on essaie de confronter la légende avec l'histoire. Il ne tarde pourtant pas à mettre en garde contre cette facilité en disant que "le mot à lui seul ne signifie rien"⁵⁴⁸⁾. Il faut y ajouter encore d'autres éléments: les actes du personnage, son caractère ou son entourage...etc. Tout ceci peut servir de "critère de l'identité"⁵⁴⁹⁾. Autrement dit, pour mener à bien une étude comparative entre légende et histoire, il faut que les éléments contextuels deviennent de plus en plus nombreux. Le problème est que la possibilité d'erreurs augmente à la mesure des éléments contextuels en considération. Saussure avoue la difficulté: "Tout peut avoir été transformé et transporté de A à

⁵⁴⁶⁾ LG/MM p.312 3959.11.

⁵⁴⁷⁾ Voir, par exemple, LG/MM p.52-53 3958.4.24 v. Là, Saussure fait une comparaison entre personnes historiques et personnes légendaires. Il s'agit des noms propres comme Sigismond, Sigmund, Gunther, Gîselher, Guthormr.

⁵⁴⁸⁾ LG/MM p.312 3959.11. Voir aussi LG/MM p.142 3958.7.35r. Là, Saussure affirme: "Le nom n'a ni plus ni moins d'importance que tout autre côté".

⁵⁴⁹⁾ LG/MM p.312 3959.11.

B"⁵⁵⁰). Tout gagner risque d'être tout perdre. Voici un autre passage, qui montre bien à quel point la quête d'une identité historique pose problème.

C'est dans cet esprit général que nous abordons une question de légende quelconque, parce que chacun des personnages est un symbole dont on peut voir varier, --exactement comme pour la rune-- a) le nom, b) la position vis-à-vis des autres, c) le caractère, d) la fonction, les actes. Si un nom est transposé, il peut s'ensuivre qu'une partie des actes soient transposés, et réciproquement, ou que le drame tout entier change par un accident de ce genre.⁵⁵¹)

Devant la possibilité d'un changement total, la quête de l'identité historique risque d'être réduite à un effort désespéré. Contrairement à ce qu'il prétendait sur l'importance du problème de l'identité, Saussure, poussant sa quête jusqu'au bout, se demande finalement "s'il y a un sens quelconque à en parler".⁵⁵²)

2. Il est intéressant de noter que le regard du Saussure mythographe, fixé au début au contexte historique, se porte au cours de ses recherches sur la contexture narrative. Saussure n'a qu'à déplorer l'absence du fond historique surtout quand il cherche en vain l'identité d'un personnage dans la légende. Il enquête par exemple sur le nom de Sigfrid. La question était de savoir si Sigfrid le héros est la même personne que Sigfrid-hurnîn. Mais il n'a pas obtenu de réponse décisive à cette question et cela à cause de l'absence du fond historique.

Le nom de Sigfrid est renversé: <ce nom> devient <celui du> jeune héros mais alors aussi il reste hurnîn: ou plutôt l'autre Sigfrid était hurnîn par confusion avec son miratoire, et maintenant on <serait pas même besoin de supposer cette

⁵⁵⁰) *ibid.*

⁵⁵¹) LG/MM p.31 3958.4.1° risv. cop.

⁵⁵²) LG/MM p.312 3959.11.

confusion préalable si on ne voyait positivement que plus ou moins sigfrid-hurnîn est séparé de Sigfrid le héros> (cent exemples semblables surtout quand il n'y a pas de fond historique). <pour faire plaisir à Sigéric entre autres>.⁵⁵³⁾

Dans ces conditions, il n'est pas difficile de se rendre compte que Saussure éprouve le besoin de reformuler la question de l'identité. Cette fois-ci, il s'appuie non pas sur une méthode comparative mais sur une méthode associative. La question de l'identité n'est plus celle de la correspondance historique, mais celle de l'association interne. Citons un passage pour voir en quels termes la question de l'identité se pose à nouveau.

Une lettre de l'alphabet runique germanique, ne possède, par évidence, dès le commencement, aucune autre identité <que celle qui résulte de l'association>.

- a) <d'une certaine> valeur phonétique
- b) <d'une certaine> forme graphique
- c) par le nom <ou les surnoms> qui peuvent lui être donnés
- d) par sa place <(son numéro)> dans l'alphabet.⁵⁵⁴⁾

L'identité historique se transforme de la sorte en identité immanente, fondée sur l'association. Soit, par exemple, une lettre B. Elle peut se traduire par l'ensemble de propriétés qui l'entourent. Elle a a) une valeur phonique /b/; b) une forme graphique "b" ou "B"; c) un nom ou surnom qui peut lui être accordé, à savoir "be"; d) une place dans le système alphabétique, à savoir "la deuxième place". A ce point de vue, l'identité de cette lettre B n'est rien d'autre que l'ensemble de ses propriétés intrinsèques. Or, Saussure ne réussit pas non plus ici à dissiper son doute, quand il observe que l'association qui fonde cette identité immanente risque d'être

⁵⁵³⁾ LG/MM p.164 3958.7.70r.

⁵⁵⁴⁾ LG/MM p.191 3958.8.21r.

dissociée "à tout moment". Il s'inquiète ainsi: "Si deux ou trois de ces éléments changent comme cela se produit à tout moment <et d'autant plus rapidement que souvent un changement entraîne l'autre>, on ne sait plus littéralement et matériellement ce qui est entendu au bout de très peu de temps"⁵⁵⁵). L'identité fondée sur l'association est fragile face à la violence temporelle. La raison en est simple et profonde: l'association en jeu dans la formation de l'identité n'est pas une association nécessaire, mais une "association libre"⁵⁵⁶). D'où vient alors la liberté avec laquelle on peut associer ou dissocier les éléments constitutifs d'un symbole?

3. D'après Saussure, c'est la masse sociale qui détermine la valeur d'un symbole, à savoir son identité.

L'identité d'un symbole ne peut jamais être fixée depuis l'instant où il est symbole, c'est-à-dire versé dans la masse sociale qui en fixe <chaque instant> la valeur.⁵⁵⁷)

Notons tout de suite la subtilité avec laquelle la question de l'identité se transforme en celle de valeur. C'est la masse sociale qui détermine la valeur d'un symbole et cela à *chaque instant*. Le problème de l'identité n'est pourtant pas réglé non plus de façon satisfaisante, car tout est soumis encore à l'incertitude. Au lieu de poursuivre notre recherche sur l'identité d'un symbole légendaire, bornons-nous à faire une remarque générale sur la difficulté liée à la question de l'identité: *la difficulté à laquelle Saussure se heurte avec la question de l'identité dans ses recherches sur la légende ne*

⁵⁵⁵) *ibid.*

⁵⁵⁶) *ibid.*

⁵⁵⁷) LG/MM p.30 3958.4.1°risv. cop. - 1r.

*tient pas en effet à la déconstruction mais à la re-crédation continue d'une valeur symbolique*⁵⁵⁸.

Nous avons commencé par la question de savoir comment déterminer l'identité d'un être temporel. Elle est en effet de savoir ce qui reste le même à travers le temps. Or, le problème est qu'il n'y en a rien comme tel dans le monde mythologique.

Reste à savoir d'où vient cette incapacité à maintenir l'identité? Commençons par un passage suggestif, qui pose de front la question du rapport entre temps et identité.

Comme on le voit, au fond l'incapacité à maintenir une identité certaine ne doit pas être mise sur le compte des effets du temps - c'est là l'erreur <remarquable> de ceux qui s'occupent des signes mais est déposé d'avance dans la constitution même de l'être que l'on choye et observe comme un organisme, alors qu'il n'est <que le > fantôme obtenu par la <combinaison fuyante> de 2 ou 3 idées. <C'est une affaire de définition>. Loin de partir de cette unité qui n'existe à nul moment, on devrait se rendre compte qu'elle est <la> formule <que nous donnons> d'un état momentané d'assemblage, - les éléments seuls existant. Ainsi Dietrich <pris dans son essence vraie> n'est pas un personnage historique ou anhistorique; il est purement la combinaison de 3 ou 4 traits qui peuvent se dissocier à tout moment entraînant la dissolution de l'unité entière.⁵⁵⁹)

"L'incapacité à maintenir l'identité", d'après Saussure, ne tient pas à la cause externe, à savoir aux effets du temps, mais à la cause interne. Pour ne pas tomber dans "l'erreur remarquable de ceux qui s'occupent des signes", il faut donc

⁵⁵⁸) Dans les années soixante-dix, on a été tenté d'aborder la mythologie saussurienne d'un point de vue derridarien, à savoir d'un point de vue de la déconstruction. Ainsi la mythologie saussurienne s'est-elle traduite par la tentative de déconstruire la sémiologie saussurienne. Nous ne sommes pas de cet avis. Nous pensons que la mythologie saussurienne constitue une sémiologie génétique. Ce qui est en jeu, ce n'est pas la déconstruction d'une valeur symbolique mais la recréation continue de cette valeur.

⁵⁵⁹) LG/MM p.192 3958.8.21r.

s'interroger sur la constitution interne de la légende. Il est important de noter que la constitution de la légende en question n'est qu'un "fantôme obtenu par la combinaison fuyante". Parret fait bien remarquer que ce caractère fuyant est de nature essentiellement temporelle: il s'agit bien d'un "temps ambiant". Saussure n'a exclu le temps qu'en apparence. Il faut noter qu'il le réintroduit sous une *autre* forme. Une fois écarté d'une façon explicite de la problématique de l'identité, le facteur temps réapparaît d'une façon implicite sous la forme de "combinaison fuyante". Ce retournement inattendu apparaît très nettement, quand Saussure parle d'"un état momentané d'assemblage". Si l'unité de la légende ne peut se manifester autrement que comme état momentané, c'est parce qu'elle est d'ordre proprement temporel. Saussure dit de Dietrich qu'il n'est pas un personnage historique ou anhistorique. Et il le définit tout d'un coup comme combinaison de 3 ou 4 traits, combinaison qui risque de se dissocier "à tout moment". Si Dietrich n'est pas un personnage historique ou anhistorique, c'est parce qu'il est un personnage momentané ou instantané. Comme l'a dit Saussure, l'incapacité à maintenir l'identité n'est pas liée au temps externe. Mais elle est fortement liée au temps, dirions-nous, interne, car la légende est constituée d'êtres momentanés, c'est-à-dire, temporels. Là où l'on a cru éliminer le problème du temps, on le retrouve sous une *autre* forme, à savoir celle de "combinaison fuyante".

Pourquoi la légende ne peut-elle être qu'un être momentané? Nous terminerons notre parcours en donnant quelques éléments de réponse à cette question. Saussure dit que la légende n'est pas autre chose que "l'aliment continu que la pensée digère,

ordonne, commande, mais sans pouvoir s'en passer"⁵⁶⁰). Voici notre suggestion: si la légende ne peut mener une vie que momentanée, c'est justement parce qu'elle se donne comme aliment continu pour l'homme narrateur qui, emporté par l'élan, dirions-nous, esthétique, ne cesse de la consommer selon son goût de très grandes variétés.

⁵⁶⁰) LG/MM p.307 3959.10.18.

IV. L'anagramme et le temps

Les recherches sur les anagrammes de Saussure⁵⁶¹) ont, au delà du domaine linguistique, suscité un grand intérêt pour ceux qui s'occupent des sciences dites humaines dans les années soixante-dix. Leur retentissement dans le monde savant se fit jour du premier coup dans le domaine de la littérature. Ceci n'a rien de surprenant si on se rappelle que l'anagramme saussurien se révèle soucieux de découvrir des lois poétiques auxquelles est soumise la versification latine en général⁵⁶²). C'est justement grâce à une série de contributions de J. Starobinski dans des revues littéraires⁵⁶³) qu'elles ont pu rejoindre le mouvement littéraire d'avant-garde, dirigé de front par le groupe Tel Quel. J. Kristeva(1969) a tracé le contour théorique des anagrammes saussuriens, en se frayant un chemin vers une sémiologie des paragrammes. A la base de la notion d'anagramme saussurien, elle a cherché en effet à "trouver un formalisme isomorphe à la productivité littéraire se pensant elle-même"⁵⁶⁴) et soutenu la thèse selon laquelle "le langage poétique est la seule infinité du code"⁵⁶⁵). Elle n'a pourtant pas fait attention au fait que Saussure doutait du fondement même de ses

⁵⁶¹) Dans l'étude qui suit, nous nous référons à un remarquable ouvrage de J. Starobinski(1971), intitulé *Les mots sous les mots*(désormais MSM).

⁵⁶²) Il est intéressant de noter que le champ de la recherche anagrammatique s'élargit du vers saturnien jusqu'à l'ensemble de poésies latines. Il s'agit de la longue tradition à laquelle participe toute versification indo-européenne.

⁵⁶³) L'ouvrage de J. Starobinski est le recueil de cinq de ses articles publiés dans des revues littéraires telles que *Mercure de France*, *Tel Quel*...etc. Voir MSM p.9.

⁵⁶⁴) J. Kristeva, 1969, «Pour une sémiologie des paragrammes»in *Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, p.174.

⁵⁶⁵) *ibid.*, p.175.

recherches⁵⁶⁶). Si on prend au sérieux le doute saussurien à l'égard de l'intentionnalité anagrammatique, ne faut-il pas dire plutôt que le langage poétique est la seule *impossibilité* du code?

En dehors de la littérature, on ne peut omettre de signaler une certaine tentative de mettre au point le procédé anagrammatique sous un angle psychanalytique⁵⁶⁷) et de ménager une rencontre de «Saussure et Freud»⁵⁶⁸). Nous pensons qu'on a encore des chemins à faire dans cette direction. Il nous semble que cette rencontre entre Saussure et Freud est fructueuse surtout au niveau formel. On sait que le travail de l'inconscient a pour mission de déformer les éléments enfouis dans la profondeur de l'inconscient avant de leur permettre de passer au niveau de la conscience. Ainsi il camoufle le désir inconscient et empêche sa lisibilité immédiate. D'un point de vue formel, la même remarque vaut formidablement pour la technique des anagrammes. Pour simplifier les choses, on peut dire que l'anagramme saussurien constitue un mode de formulation de ce qui doit être sacré et secret. Il consiste en effet à disperser dans l'ensemble de vers les éléments constitutifs d'un mot-thème. Il camoufle ainsi le mot-thème et empêche sa lisibilité directe. D'un point de vue formel, on peut dire donc que l'anagramme et le travail de l'inconscient constituent en commun un procédé de camouflage. La seule différence entre eux est que pour Saussure ce mode de camouflage reste un travail conscient du versificateur, tandis

⁵⁶⁶) MSM p.149.

⁵⁶⁷) Nous nous référons ici à un article de J.-M. Adam(1976), intitulé «Les anagrammes ou déconstruction» in *Linguistique et discours littéraire*, Paris, Larousse.

⁵⁶⁸) J.-M. Rey, 1974, «Saussure avec Freud» in *Parcours de Freud*, Paris, Galilée.

qu'il est inconscient dans le domaine psychanalytique. Il est intéressant de noter que c'est précisément de ce rapport conscient entre l'anagramme et le versificateur que Saussure commence à douter à la dernière étape de son travail⁵⁶⁹). Est-ce à dire que dans sa rencontre formelle avec Freud, Saussure a l'occasion de découvrir le moment d'apparition d'un contenu de l'inconscient?

Dans le cadre de la littérature saussurienne, on se montre soucieux de renouer le fil de la pensée saussurienne. Ce fil semble être coupé surtout entre le Saussure du *Cours* et le Saussure des anagrammes. Il n'est pas difficile de montrer un tas de contradictions entre *les Deux Saussure*⁵⁷⁰). P. Wunderli(1972) en note les trois. D'abord, on ne peut s'empêcher d'observer que la linéarité⁵⁷¹), qui constitue une des pièces maîtresses du *Cours*, est transgressée dans les recherches sur les anagrammes. Les éléments phoniques constitutifs des anagrammes ne sont pas disposés d'une façon linéaire, mais séparés l'un de l'autre et dispersés dans l'ensemble du texte. Ensuite, le rapport nécessaire du signifiant et du signifié est remis en cause. Dans les recherches sur les anagrammes, seul le signifiant est pris en compte sans aucune référence à son signifié. Cette possibilité de la séparation au sein de la relation sémiologique n'est pas envisageable dans le *Cours*.

⁵⁶⁹) Pour se comprendre, on n'a qu'à rappeler une lettre adressée à G. Pascoli(le 19 mars 1909). Là, Saussure se demande: "certains détails techniques qui semblent observés dans la versification de quelques modernes sont-ils chez eux purement fortuits, ou sont-ils voulu, et appliqués de manière consciente?"(MSM p.149).

⁵⁷⁰) *Les deux Saussure*, 1974, Recherches, Sémiotexte, n°16.

⁵⁷¹) Dans les recherches sur les anagrammes, le terme "linéarité" n'apparaît pas. Mais on peut trouver son exacte équivalence dans le terme "consécutivité".(voir MSM p.46).

Enfin, il est à préciser que dans les recherches sur les anagrammes, Saussure porte son attention non pas sur l'aspect psychique mais sur l'aspect matériel du signifiant. Par contre, dans le *Cours*, l'accent est mis sur l'incorporité⁵⁷²) du signifiant. Wunderli nous présente une solution synthétique, qui consiste à transformer le rapport des contradictions en celui des complémentarités entre le *Cours* et les anagrammes. Mais cette solution ne prend valeur qu'à partir du moment où on introduit à l'intérieur de la langue saussurienne une division entre langue normale et langue poétique. Wunderli prend soin de préciser que la langue poétique est superposée à la langue normale et que dans ce sens celle-là est en rapport de complémentarité avec celle-ci. La solution synthétique consiste en effet à maintenir la validité des principes mis en place dans le *Cours* au niveau de la langue normale et à ouvrir la possibilité de la mise en suspension de ces principes au niveau de la langue poétique.

Signalons en même temps qu'il y a un rare effort de jeter un pont entre les recherches sur les anagrammes et les recherches sur la légende. D. Shepherd(1986) a publié quelques fragments des anagrammes inclus dans les recherches sur la légende de Saussure, fragments qui sont absents de l'édition critique de Marinetti et Meli⁵⁷³). C'est entre autres S.D. Kim(1993) qui pose de front le problème du rapprochement entre les deux recherches. D'après lui, il y a au moins deux possibilités du rapprochement. Il note d'une part que les deux recherches présentent en commun

⁵⁷²) CLG/E p.267 II R 26, G 1.5b, B 16, II C 23.

⁵⁷³) D. Shepherd, 1986, «Saussures Anagramme und die deutsche Dichtung», *Sprachwissenschaft*, vol 11, n°52.

"le modèle d'un découpage pluriel des deux nappes du signe"⁵⁷⁴) et d'autre part qu'elles "butent sur le problème du temps avec d'autres regards que celui du linguiste Saussure"⁵⁷⁵). Pour être bref, ces deux recherches protestent contre la conception unidimensionnelle du temps. Kim laisse encore ouverte la question du rapport épistémologique et méthodologique entre elles. Il nous semble que le rapprochement des deux recherches ainsi effectué par Kim a pour conséquence leur éloignement à l'égard du *Cours*. Mais il est important de noter que cet éloignement n'affecte pas la méthode sémiologique en général mais les objets sémiologiques en particulier. Ainsi, Kim joue le double jeu: d'une part il tente de sauver la continuité de la pensée saussurienne au niveau de la méthode; d'autre part, il laisse ouverte la possibilité de diversifier les domaines sémiologiques.

Les recherches sur les anagrammes de Saussure ont provoqué diverses réactions d'autant que leur retentissement a été grand comme nous venons de le remarquer. Les diverses périphrases par lesquelles on les a caractérisées révèlent ce point: c'est «La folie de Saussure»⁵⁷⁶) qui les frappe, celui-ci s'évertuant à débusquer le secret de la poésie qui, pourtant, résiste sans cesse à la conscience formatrice. Aussi, le binarisme saussurien ayant pour effet de rejeter un des termes opposés en dehors de la science est remis en cause d'emblée par «Le complexe de Saussure»⁵⁷⁷) consistant à rechercher "une multiplicité infixable,

⁵⁷⁴) S.D. Kim, 1993, «La mythologie saussurienne» *Semiotica* v. 97-1/2. p.61.

⁵⁷⁵) *ibid.*, p.64.

⁵⁷⁶) M. Déguy, 1969, «La folie de Saussure», *Critique* 250.

⁵⁷⁷) S. Lotringer, 1974, «Le complexe de Saussure» *Recherches* n°16.

une indécidabilité radicale qui défait tous les codes"⁵⁷⁸). Il est d'autant plus absurde de qualifier les recherches sur les anagrammes de Saussure de "passe-temps"⁵⁷⁹) qu'elles remplissent plus de 120 cahiers dans les archives des manuscrits de Saussure. Peut-être est-on allé un peu trop vite en disant «Une seconde révolution saussurienne»⁵⁸⁰). Pourtant, on ne peut s'empêcher de noter avec l'auteur un conflit entre le paradigme structuraliste et le paradigme paragrammatique, celui "d'une logique ambivalente du signifiant avec la logique de l'identité du signe"⁵⁸¹). De toute façon, Saussure, avec ses recherches sur les anagrammes, est devenu incontestablement un "Literaturthoretiker"⁵⁸²) de toute importance.

Or, cet intérêt a remarquablement diminué dans les années quatre-vingt. On peut en donner la raison suivante, qui nous paraît vraisemblable: c'est parce que les recherches sur les anagrammes menées par Saussure ont abouti en dernier ressort à un échec⁵⁸³). Ceci ne veut pourtant pas dire que tout a été rendu clair à propos des anagrammes. Notre étude a l'ambition d'éclairer des problèmes qui nous semblent rester encore dans l'obscurité. Ce qui est curieux, c'est que l'aspect défectueux de la recherche de Saussure constitue dans la littérature sur

⁵⁷⁸) *ibid.*, p.112.

⁵⁷⁹) R. Amacker, 1975 *Linguistique saussurienne*, Genève, Droz, p.17.

⁵⁸⁰) T. Aron, 1970, «Une seconde révolution saussurienne», *Langue française* n°7.

⁵⁸¹) *ibid.*, p.62.

⁵⁸²) P. Wunderli, 1972, *Ferdinand de Saussure und die Anagramme*, Linguistik und Literatur Konzepte, Tübingen, p.7.

⁵⁸³) Peut-être est-il injuste de parler d'un échec. Ce que nous voulons entendre par là, ce n'est pas que Saussure a échoué à construire une théorie sans lacune mais plutôt qu'il se sentait, à un certain moment de ses recherches, incapable de donner une réponse satisfaisante à la question liée à l'intentionnalité anagrammatique.

les anagrammes saussuriens l'envers polémique le plus intéressant⁵⁸⁴). Par conséquent, nous sommes obligé d'y revenir à la dernière étape de notre recherche. Dans le cadre de notre travail, il ne s'agira pas de retracer les grandes lignes de ces recherches infiniment intéressantes et séduisantes, mais de mettre au point le rapport mal éclairci, à savoir celui entre l'anagramme et le temps.

* * *

Or, dès que la question du temps se pose là, on se heurte à un embarras, qui remet en cause d'emblée la possibilité même de notre questionnement. Il peut s'exprimer comme suit: l'activité anagrammatique n'a, en tant que telle, aucun caractère temporel et cela pour deux raisons:

D'une part, l'anagramme ne subit, en tant qu'institution poétique, aucune modification à travers de nombreux siècles. Il est intéressant de remarquer que pour Saussure, l'anagramme apparaît comme un phénomène universel. Il a cru le trouver partout, non seulement dans d'anciens poèmes gréco-latins ou védiques mais aussi dans des ouvrages de l'écrivain néolatin Polziano jusqu'aux poèmes d'un poète contemporain G. Pascoli en passant par des traductions latines des épigrammes grecques de T. Johnson. Ainsi constaté au fil des époques, l'anagramme est hors de la portée de la diachronie. Il nous semble que J. Starobinski n'a pas suffisamment fait attention à ce point,

⁵⁸⁴) C'est précisément en raison de cet aspect defectueux de la recherche saussurienne que la pensée psychanalytique s'impose.

lorsqu'il l'a caractérisé comme relevant de la diachronie courte⁵⁸⁵) par rapport à la légende qui s'allonge sur la diachronie longue. Au contraire, il concerne, disons-nous, une diachronie plus longue que la légende à tel point qu'il devient un phénomène panchronique, portant sur tous les poèmes gréco-latins de toute époque.

D'autre part, la linéarité ou consécutivité, deuxième mode d'intervention du temps dans la langue selon M. Arrivé, est sournoisement transgressée dans la pratique anagrammatique. Comme dans le *Cours*, Saussure élève la consécutivité au rang de "principe central de toute réflexion utile sur les mots"⁵⁸⁶), quand il s'apprête au déchiffrement des anagrammes. Il se montre visiblement satisfait de l'efficacité du principe en question. Ce principe, par exemple, permet d'avoir TA-AE et interdit d'avoir TA-TE⁵⁸⁷). Mais Saussure passe souvent sous silence une légère modification de l'ordre des mots. Ainsi Aploo, qu'il découvre dans le vers anagrammatisé Ad mea templa portato, est lu sans difficulté comme Apolo⁵⁸⁸). Il est remarquable que le nombre des exceptions comme telle augmente au fur et à mesure que Saussure approfondit ses recherches sur les anagrammes. Comme l'a bien démontré P. Wunderli⁵⁸⁹), le principe de la consécutivité est ainsi remis en cause de façon tacite. Par exemple, dans son analyse sur le vers de Polziano, Saussure

⁵⁸⁵) MSM p.9.

⁵⁸⁶) MSM p.46-47.

⁵⁸⁷) MSM p.47.

⁵⁸⁸) MSM p.70-71. Voir aussi M. Arrivé(1987), p.10.

⁵⁸⁹) P. Wunderli, 1972, «Saussure et les anagrammes» *Travaux de linguistique et de littérature* X:1, p.37-41.

croit avoir découvert le nom de Leonora, qui est anagrammatisé de la façon suivante⁵⁹⁰):

Artifices potui digitis animare colores

l--e

o-o

n ----- o

r ----- r

a---a

D'après lui, AR peut et doit se lire comme RA pour correspondre à l'ordre d'arrangement de la dernière syllabe de Leono-RA. Or, le temps linéaire n'est-il pas subrepticement stoppé là? Dès qu'on admet la possibilité d'une transposition de AR en RA, on est obligé de transgresser le principe de la consécuitivité. Celui-ci cède ainsi la place à l'espace de la non-consécuitivité dans lequel la métathèse devient possible et nécessaire en quelque sorte. Bref, la non-consécuitivité gagne du terrain dans les recherches sur les anagrammes.

Est-ce à dire que le problème du temps est complètement écarté des recherches sur les anagrammes? Apparemment oui, mais il faut dire plutôt qu'il est mis entre parenthèses au sens phénoménologique du terme. Dans le royaume de l'anagramme, le temps, que ce soit la diachronie ou la linéarité, reste en suspens, et c'est à travers cette suspension que s'écoule l'autre temps qui est, d'après J. Starobinski, "*le souci de la répétition*"⁵⁹¹). Si le projet de recherches sur les anagrammes peut se résumer en quelques mots, ce serait "le souci de la répétition". Or, n'est-ce pas ce souci qui est un souci d'ordre

⁵⁹⁰) *ibid.*, p.42.

⁵⁹¹) MSM p.11. "*Le souci de la répétition*" est aussi le mot de Saussure. Voir MSM p.129.

authentiquement temporel? N'est-ce pas au moment où quelque chose se répète que le temps devient perceptible? Le souci de la répétition est à situer dans la rubrique de ce que Gadamer(1960) appelle "la temporalité esthétique"⁵⁹²). Nous nous expliquons.

Gadamer s'attaque à l'esthétique traditionnelle du génie qui date de Kant, en recourant au concept de jeu⁵⁹³). Ainsi, le concept de jeu prend relief dans son système esthétique. Précisons que le jeu est défini là comme processus moyen⁵⁹⁴). Il dépasse l'esthétique traditionnelle, basée sur le concept du génie à deux égards. D'une part, il déborde le cadre du joueur au sens où "jouer, c'est toujours être-joué"⁵⁹⁵). C'est dire que la problématique du jeu n'est pas réduite à celle du sujet du jeu. D'autre part, le concept de jeu est susceptible d'ouvrir la voie à l'esthétique de la réception. Il n'est pas difficile de se rendre compte que le jeu, que ce soit un sport ou une fête, a lieu dans une situation de communication. Il est ouvert pour ainsi dire au spectateur. Pour rendre raison de cette *ouverture au spectateur*, Gadamer recourt à la notion de représentation. Précisons que par représentation, il entend la "représentation pour"⁵⁹⁶). Le rôle de médiation du jeu culmine dans cette notion de représentation qui relie le joueur et le spectateur. Or, la notion de représentation importe non seulement parce qu'elle

⁵⁹²) H.-J. Gadamer, 1960(1996), *Vérité et méthode*, Paris, Seuil, p.139-146.

⁵⁹³) Ainsi dit-il: "Ma thèse est donc que l'être de l'art ne peut pas être défini comme objet d'une conscience esthétique, parce que, inversement, la conduite esthétique est plus que ce qu'elle connaît d'elle-même. Elle est une partie du processus ontologique de la représentation et elle fait essentiellement partie du jeu comme telle".(ibid., p.134).

⁵⁹⁴) Gadamer définit le jeu comme suit: "Le sens tout à fait premier du jeu est le sens moyen(mediale)".(ibid., p.122).

⁵⁹⁵) ibid., p.124.

⁵⁹⁶) ibid., p.126.

précise en quoi consiste ce rôle de médiation du jeu, mais aussi dans la mesure où elle inclut la notion de "répétition"⁵⁹⁷). Elle crée ainsi "la temporalité esthétique" qui n'est autre que la répétition. En tant que fête, le jeu est soumis au temps esthétique qui est le temps de la répétition.

Du coup, on n'a pas tort de situer le souci de la répétition dans le cadre du temps esthétique, à savoir du temps de la répétition. Le souci de Saussure face au phénomène des anagrammes consiste en effet à dévoiler le temps esthétique propre au texte poétique, à partir duquel on peut composer et lire la poésie latine en général. Dans l'étude qui va suivre, nous nous interrogerons sur ce temps esthétique, celui qui s'écoule d'une façon rythmique à travers le texte poétique. En fonction du phénomène de la répétition, il sera mis en examen à trois reprises: 1) répéter, c'est harmoniser; 2) répéter, c'est rappeler; 3) répéter, c'est compter. Dans un premier et deuxième temps, notre préoccupation sera de mettre en évidence le caractère temporel implicite aux lois poétiques que Saussure a découvertes et formulées en termes soit de loi de couplaison, soit de loi anagrammatique. Dans un troisième et dernier temps, la question sera de savoir pour quelle raison Saussure ne peut pas ne pas parvenir à une impasse dans ses analyses avec la présupposition suivante: répéter, c'est compter.

IV.1. Répéter, c'est harmoniser.

Nous avons situé le souci de la répétition dans le cadre du temps esthétique. Mais pour nous préparer à notre étude, centrée sur les phénomènes poétiques ainsi que les anagrammes, il nous

⁵⁹⁷) *ibid.*, p.140.

paraît nécessaire de préciser ceci: alors que le temps esthétique dont parle Gadamer se fonde sur la répétition cérémoniale liée à la notion de jeu, à savoir de fête, le temps du souci chez Saussure est lié à la répétition rythmique, celle qui est propre au texte poétique. La rythmicité de la poésie exprime sa temporalité authentique. Ainsi H. Meschonnic écrit-il: "le rythme est l'historicité d'un poème"⁵⁹⁸). Les recherches sur les anagrammes de Saussure partent de la découverte d'un rythme omniprésent dans le vers du Saturnien.

Saussure se réjouit d'avoir découvert le fait que le phénomène de l'alitération qu'on remarque dans le Saturnien ne s'en tient pas à l'initial du vers mais s'étend à l'ensemble des vers. C'est là découverte essentielle de Saussure, qui marque le prélude de ses recherches sur les anagrammes. Elle consiste en effet à dévoiler le fait que le poème recèle au fond une couche rythmique plus générale que le phénomène de l'allitération. Saussure observe dans ses analyses sur le vers Saturnien qu'à l'intérieur de chaque vers, tous les sons ou phonèmes apparaissent par couple, qu'il s'agisse des voyelles ou consonnes. Il généralise son observation en termes de loi de couplaison. Dans une lettre envoyée à A. Meillet(14 juillet

⁵⁹⁸) H. Meschonnic, 1982, *Critique du rythme*, Verdier, p.359. Il est à préciser que l'historicité en question est la temporalité du sujet. Elle s'oppose donc à la métrique, qui est une des pièces maîtresses qui constituent l'architecture du signe. La critique du rythme vise à remplacer la problématique du signe qui exclut le sujet par celle du rythme qui réintroduit ce sujet exclu. Mais ce qu'on rencontre d'abord chez Saussure, ce n'est pas le temps rythmique, mais le temps métrique. La loi de couplaison, par exemple, est la métrique absolue du ver du Saturnien. Du coup, nous ne pouvons suivre depuis le début l'auteur de la *Critique du rythme*. Mais nous pouvons le rejoindre à la fin de notre recherche, là où la loi métrique risque d'être menacée par l'envahissement de l'autre loi, à savoir loi rythmique.

1906), Saussure exprime son étonnement vis-à-vis du phénomène qu'il vient de découvrir, en affirmant: "Une voyelle n'a le droit de figurer dans le Saturnien que si elle a sa contre-voyelle dans un endroit quelconque du vers"⁵⁹⁹). Quelques lignes plus bas on peut constater la même remarque pour des consonnes: "Loi de consonnes. Elle est identique, et non moins stricte,... Il y a toujours le nombre pair pour toute consonne quelconque"⁶⁰⁰). La loi de couplaison ainsi formulée est d'autant plus rigoureuse que la totalité des sons de chaque vers constitue inmanquablement un nombre pair. Soit le vers: Subigit omne Loucanam opsidesque abdoucit⁶⁰¹). Saussure l'analyse de telle façon qu'il en dégage l'arrangement en paires des phonèmes comme suit: 2 fois ouc; 2 fois d; 2 fois b; 2 fois it; 2 fois i; 2 fois a; 2 fois o; 2 fois n; 2 fois m. Pourtant, certaines exceptions sont toujours possibles, c'est-à-dire qu'il peut y avoir un résidu quelconque, à savoir le *P* de "opsides" dans le vers en question. Mais ceci ne relève pas d'une vraie exception, susceptible de mettre en échec la loi de couplaison, dans l'exacte mesure où *P* a été voulu, voire, contrôlé par le versificateur et aura été compensé au vers suivant, c'est-à-dire "cepit". Ainsi, le nombre pair est finalement conservé au niveau de l'ensemble de vers grâce à l'intervention supplémentaire de la loi dite de la compensation.

⁵⁹⁹) MSM p.21.

⁶⁰⁰) MSM p.22.

⁶⁰¹) Nous avons emprunté cet exemple aux MSM p.33.

Malgré la prétention chez Saussure à la vérité absolue, on sait très bien depuis l'excellente analyse de Wunderli(1972)⁶⁰²) que la loi de couplaison ainsi formulée n'a de sens qu'à condition que sa sévérité soit atténuée, au point d'être considérée comme "calcul des probabilités"⁶⁰³). Quoi qu'il en soit, la loi de couplaison montre à quel point le poème se laisse traverser par le mouvement harmonique.

Au lieu de poursuivre notre enquête, arrêtons-nous pour l'instant sur le caractère temporel de ce mouvement harmonique. Selon la loi de couplaison, à l'intérieur de chaque vers une voyelle A, par exemple, doit apparaître par couple, c'est-à-dire qu'elle ré-apparaît. Autrement dit, elle n'a le droit de figurer qu'à condition qu'elle se répète. On peut schématiser ce phénomène de la répétition du même comme suit: "l'un et l'un".

Où peut-on trouver le rapport temporel? Là où il n'y a que le rapport de l'identité des éléments, il n'est guère possible de repérer le moment de la différenciation, à savoir celui de la temporalisation. Comment percevoir le temps, s'il n'y a aucun changement quelconque? Comment le mesurer, s'il n'y a aucune distance entre deux éléments absolument identiques? Le temps rythmique concordant, si on peut continuer à le dire tel malgré les objections ainsi soulevées, n'est pas celui de successivité, qui s'écoule "l'un après l'autre", comme c'est le cas du temps linéaire; il n'est pas non plus celui de la causalité, qui s'enchaîne "l'un à cause de l'autre", comme c'est le cas du

⁶⁰²) Ainsi P. Wunderli montre-t-il une contradiction entre la formule théorique de Saussure et son analyse pratique(1972, *Ferdinand de Saussure und die Anagramme*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p.39).

⁶⁰³) P. Wundedrli, 1972, op.cit., p.42. Saussure serait d'accord avec Wunderli pour dire qu'il s'agit finalement du "calcul des probabilités".(voir MSM p.132).

temps diachronique; il est le temps, disons-nous, d'harmonisation. Si la voyelle A en question ne doit sa propre raison d'être qu'au fait de se répéter pour réaliser le nombre pair, c'est parce qu'elle se révèle être en quelque sorte soucieuse de sa propre réalisation poétique par harmonisation. Tant qu'elle reste un résidu, elle est toujours à l'état instable, mais c'est à partir du moment où elle est couplée avec sa contre-voyelle qu'elle passe d'un état instable à l'état stable. Le temps d'harmonisation se produit donc dans le passage d'un nombre impair au nombre pair, d'un état instable à l'état stable, d'un désordre à l'ordre. Pour savoir s'il se produit un changement quelconque, il suffit de noter là le passage d'un désordre à l'ordre, pour mesurer une distance quelconque, il suffit de "compter" le nombre des voyelles ou des consonnes. *La répétition n'est donc pas une simple réapparition des éléments identiques mais une sorte de revendication pour acquérir "le droit de figurer"*⁶⁰⁴), c'est-à-dire, le droit à l'existence proprement poétique. Le rapport entre "un et un" n'est pas un simple rapport d'addition, mais celui d'harmonisation, voire de réalisation le plus proprement poétique. Bref, "le souci de la répétition" est un souci pour le *devenir poétique*. Et dans cette mesure, il se révèle comme phénomène profondément temporel.

IV.2. Répéter, c'est rappeler

La réflexion sur la loi poétique chez Saussure marque un tournant, lorsqu'on découvre que la répétition ainsi observée ne s'en tient pas à une réalisation phonique mais s'élargit à une

⁶⁰⁴) MSM p.21.

réalisation sémantique. Ainsi élargie, la répétition devient une révélation. Si, dans le cas précédent, elle apparaît comme procédé d'harmonisation poétique par son caractère concordant, cette fois-ci, elle a pour fonction de rappeler quelque chose. Ce quelque chose est souvent déchiffré comme nom de dieu ou héros, ou de lieu, bref, comme nom propre⁶⁰⁵). Ainsi, le phénomène de la répétition va au delà de la frontière imaginaire de la poésie et s'étend sur le monde réel, objet de la description poétique. Bref, la répétition se transforme en reproduction de syllabes appartenant au mot-thème.

Dans ces conditions, le travail d'un poète se réalise à travers deux étapes: d'abord, le poète doit mettre à sa disposition le plus grand nombre de fragments phoniques possibles qui constituent le mot-thème. Soit le nom: *Hercolei*⁶⁰⁶). Il va essayer d'en tirer le plus grand nombre de fragments phoniques: *-lei-*, *-co-*, *rc*, *cl*, *-ol-*, *-er-*... etc. Il entreprend ensuite de composer des morceaux en faisant entrer ces fragments dans ses vers. Par exemple, *-lei-* dans "*afleicta*" est pour ainsi dire pré-destiné à rappeler *Herco-lei*. Ainsi les syllabes constitutives d'un mot-thème réapparaissent-elles sous la forme d'une insertion dans des morceaux du vers. D'après Saussure, "il faut que la suite vocalique qui se trouve dans un thème comme *Hercolei* ou *Cornelius* reparaisse soit dans le même ordre, soit avec variation"⁶⁰⁷). Il s'ensuit que la réapparition de certaines syllabes n'est due ni à un pur hasard, ni à une règle métrique quelconque, mais s'impose là pour rappeler tel ou tel mot-thème.

⁶⁰⁵) Ajoutons qu'un énoncé peut également constituer un mot-thème.

⁶⁰⁶) Nous empruntons cet exemple aux MSM p.24.

⁶⁰⁷) MSM p.24.

Dans la pratique anagrammatique, répéter, c'est donc rappeler. Or, rappeler quelque chose, n'est-ce pas un phénomène qui est, comme il est facile de s'en rendre compte, de nature essentiellement temporel? C'est grâce à l'opération du rappel que le passé est repris sous la forme du présent avant d'être complètement oublié. A ce sujet, on peut dire que la fonction anagrammatique est celle qui consiste à "mémorer le temps"(H. Parret⁶⁰⁸). Le problème du temps est inscrit précisément dans cette fonction évocatrice.

L'anagramme saussurien a de singulier qu'il concerne non pas des lettres mais des phonèmes. Pour clarifier son propos, Saussure s'est montré soucieux d'un problème terminologique. Il a hésité par exemple entre l'anagramme et l'anaphone⁶⁰⁹). Pour préciser de quoi il s'agit dans son travail, il a été tenté de choisir le mot d'anaphone plutôt que celui d'anagramme. Finalement il les a adoptés tous les deux, l'un pour la forme parfaite, l'autre pour la forme imparfaite. J. Starobinski a bien noté que l'anagramme saussurien se distingue de l'anagramme traditionnel par sa préoccupation avec des formes phonétiques⁶¹⁰).

Décrypter des formes phonétiques, c'est d'abord écouter. La meilleure façon de saisir tel ou tel phonème, n'est-elle pas de prêter l'oreille à ce phonème? Si l'accent doit être mis sur cet aspect acoustique dans le décryptage des anagrammes, c'est justement parce que la lisibilité d'un mot-thème est due à cet

⁶⁰⁸) H. Parret, 1993, «Le temps, ce grand sculpteur», in *Temps et discours*, La pensée linguistique v4, Presses Universitaires de Louvain, p.238-243.

⁶⁰⁹) MSM p.27.

⁶¹⁰) *ibid.*

acte d'écouter. A ce sujet, le commentaire de J. Starobinski est pénétrant :

A l'écoute d'un ou de deux vers Saturniens latins, Ferdinand de Saussure entend s'élever, de proche en proche, les phonèmes principaux d'un nom propre, séparés les uns des autres par des éléments phonétiques indifférents.⁶¹¹⁾

Si dans la pratique anagrammatique, répéter, c'est rappeler, l'acte de se rappeler doit beaucoup à l'acte d'écouter. On verra que cet acte d'écouter est fondamentalement lié au phénomène temporel.

Il nous semble pourtant que la démarche de Saussure dans ses analyses concrètes n'est pas toujours cohérente sur ce point. Ainsi, la lecture des anagrammes chez Saussure se réduit à une question de *voir*, et non d'*écouter*. Nous nous permettons pour l'instant d'aiguiser un peu l'opposition entre voir et écouter, pour la raison que nous allons préciser tout à l'heure. On peut lire par exemple cette remarque chez Saussure: "Mais en outre, si l'habitude de l'anagramme était d'avance acquise, un poète comme Virgile devait *voir* (nous soulignons) facilement les anagrammes répandus dans le texte d'Homère"⁶¹²⁾. Tout ce passe comme si les anagrammes sautaient aux yeux. Si toutefois le décryptage des anagrammes ne porte pas sur des formes graphiques mais sur des formes phonétiques, n'est-ce pas la question de l'écoute qui prend le pas sur la question de la vue? Il est significatif de voir que Saussure l'a reconnu, lorsqu'il a analysé les vers de l'Eneide. Au début de son analyse, il trouvait "la vision d'Hector"⁶¹³⁾ relativement pauvre dans ses

⁶¹¹⁾ MSM p.28.

⁶¹²⁾ MSM p.127.

⁶¹³⁾ MSM p.53.

syllabes par rapport à celle de Priamides. Pour cette raison, le nom Hector est écarté d'emblée de son analyse. Pourtant, en seconde lecture, Saussure est arrivé à entendre plutôt qu'à voir le nom Hector sollicité par le murmure du texte lui-même. Il a ainsi découvert que, malgré sa pauvreté *oculaire*, le nom Hector conserve sa richesse *auditive*. Saussure a laissé une petite note, qui servira d'illustration pour notre propos :

Sans rien retrancher de l'idée que j'avais exprimée, que, pour avoir un mot-thème offrant une certaine étoffe, et permettant de dessiner l'anagramme, Virgile avait dû choisir Priamides, je crois être allé trop loin en admettant pour cela qu'il ne se préoccupait point d'Hector dans le même morceau...

Ayant plusieurs fois cherché ce qui me retenait comme significatif dans ces syllabes, je ne l'ai pas trouvé d'abord parce que j'étais uniquement attentif à Priamides, et après coup je comprends que c'est la sollicitation que recevait inconsciemment mon oreille vers Hector qui créait *ce sentiment de quelque chose* (nous soulignons) qui avait rapport aux noms évoqués dans les vers.

<- Mais c'est peut-être à cause de la présence du mot Hector dans les vers eux-mêmes>. ⁶¹⁴⁾

Au lieu de commencer par la pré-vision sur le mot-thème préalablement déterminé, il faut rester à l'écoute pour avoir un "sentiment de quelque chose". Ce n'est pas l'oeil mais l'oreille qui recevra la sollicitation inattendue qui provient, oserons-nous dire, de l'inconscient du texte lui-même. Si le procédé anagrammatique et le procédé analytique ont des points communs par divers aspects, c'est à ce point-là que l'analogie entre eux devient plus frappante: De même que l'analyste est à l'écoute de la parole de l'analysant avant de "regarder" la scène primitive pour l'interpréter, de même Saussure éprouve le besoin de prêter l'oreille au murmure du texte lui-même pour avoir accès à sa figure cachée. De même que l'analyste, en écoutant, prend pied

⁶¹⁴⁾ MSM p.55.

dans le monde de l'illusion de l'analysant, de même Saussure n'a pu retrouver son contact avec "la vision d'Hector" qu'à travers l'écoute.

Si nous avons mis l'accent sur l'aspect acoustique dans le décryptage des anagrammes, c'est pour montrer que le phénomène de l'écoute a un trait temporel. Et cela à deux égards.

D'une part, ce qui est à écouter, mélodie musicale ou parole de quelqu'un, doit se dérouler dans le temps. Autrement dit, on ne peut pas entendre ce qui reste inerte, à savoir atemporel. Le fait qu'on puisse entendre présuppose donc qu'il se passe quelque chose dans le temps. C'est le déroulement rythmique du texte poétique qui a provoqué la sollicitation vers Hector dans l'exemple cité ci-dessus. Bref, l'objet à écouter s'écoule comme le fleuve du temps.

D'autre part, écouter, c'est un mode d'attente dans la pratique anagrammatique comme dans la pratique analytique. Si l'analyste prête l'oreille à la parole de l'analysant, c'est pour attendre quelque chose. Et ce quelque chose servira de fil conducteur pour l'interprétation. La même observation s'applique d'une façon remarquable à l'écoute du décrypteur devant le texte anagrammatisé. Si le décrypteur est sensible à la sollicitation auditive du texte en question, c'est pour attendre quelque chose. Et ce quelque chose sera le mot-thème. Or, l'attente est un phénomène qui est de nature essentiellement temporelle. D'après Minkowski(1933), elle fait partie d'un avenir vécu⁶¹⁵).

⁶¹⁵) E. Minkowski, 1933(1995), *Le temps vécu*, Paris, Puf, p.75-84.

Pour l'illustration de son propos, il accentue le caractère temporel de l'attente par opposition à l'activité:

Dans l'activité nous tendons vers l'avenir, dans l'attente, par contre, nous vivons le temps en sens inverse, pour ainsi dire; nous voyons l'avenir venir vers nous et attendons que cet avenir (prévu) devienne présent.⁶¹⁶⁾

Dans l'attente, le temps s'écoule du futur au présent, de l'inconnu au connu, du possible au réel. Or, dans le monde anagrammatique comme dans le monde analytique, ce qui est attendu se révèle la plupart du temps comme quelque chose d'inattendu. L'attente de l'analyste s'attache à ce qu'il y a de plus surprenant. Il en est ainsi dans l'attente du décrypteur devant le phénomène de l'anagramme. C'est le nom Hector qui est finalement attendu au moment même où il est inattendu dans les vers de l'Eneide.

En somme, l'écoute est un phénomène foncièrement temporel. Ce caractère temporel de l'écoute, Saussure en est parfaitement conscient, quand il affirme ailleurs:

Le temps est pour l'oreille ce que l'espace est pour la vue.⁶¹⁷⁾

On peut donc faire apparaître clairement une couche temporelle sous-jacente à la contexture anagrammatique, en choisissant d'écouter l'anagramme plutôt que de le voir.

⁶¹⁶⁾ *ibid.*, p.80.

⁶¹⁷⁾ H. Parret, 1993, «Les manuscrits saussuriens de Havard», *CFS* 47, p.194.

IV.3. Répéter, c'est compter

On n'arrivera jamais à une véritable compréhension des anagrammes saussuriens sans parler paradoxalement de leur échec. Il est significatif de voir que Saussure se sentait, à un certain moment de son travail, incapable de donner une réponse satisfaisante à la question de savoir d'où vient l'anagramme. L'arrêt brutal de Saussure dans ses recherches sur les anagrammes nous laisse la forte impression qu'elles se heurtent à une impasse pour une raison quelconque. On peut en supposer plusieurs.

D'abord, on peut déduire du caractère indécidable de l'objet d'étude une limite extrinsèque de l'ambitieux projet de Saussure. D'après Rastier⁶¹⁸), la loi poétique que Saussure croit avoir découverte dans ses analyses sur le vers Saturnien n'est finalement qu'une loi sans objet. Autrement dit, elle ne peut passer par l'épreuve de la vérification empirique dans la mesure où on n'arrivera jamais à une certitude absolue en ce qui concerne l'établissement objectif des textes archaïques. Bref, le compte exact sur des voyelles ou des consonnes est difficile à réaliser avec des textes incertains. Ce n'est pas tout. Il y a encore des problèmes concernant la graphie et la prononciation: quelle prononciation ou graphie doit-on considérer à quelle date? C'est une question qui restera toujours sans une réponse satisfaisante. La délimitation du thème pose également problème. Elle manque d'objectivité, d'autant que l'arbitraire du décrypteur joue dans le choix d'un mot-thème. Dans sa

⁶¹⁸) Françoise. Rastier, 1970, «A propos du Saturnien» LATMUS t.XXXIX.

conclusion, Rastier précise que "on n'essaye en aucune façon de dire que les idées de Saussure sont fausses; on veut dire qu'elles sont invérifiables"⁶¹⁹). Cette invérifiabilité tient en fin de compte à un décalage insondable entre la théorie et son objet. Or, Saussure ne s'en inquiète point. Prenons un exemple de la confusion de e/i et o/u⁶²⁰). Savoir si elle est permise ou non dans un vers quelconque est une question d'autant plus importante que l'acte de compter s'appuie sur elle. Or, la position théorique de Saussure à propos d'elle reste équivoque: il concède d'une part qu'elle n'est peut-être pas absolue, mais d'autre part, il ne voit aucune difficulté en posant la générale équivalence e = i, o = u. Cela revient à dire que Saussure se contente d'une opinion générale pour circonscrire l'objet d'étude. Pour lui, l'impossibilité de vérifier affecte l'intentionnalité du sujet plutôt que l'objet d'étude. De ce point de vue, l'objection soulevée par Kim contre Rastier est pénétrante.

Ce qui est invérifiable, ce ne sont pas les idées saussuriennes, mais la preuve externe, à savoir l'intentionnalité du poète.⁶²¹)

Deuxièmement, on peut regretter avec Wunderli le caractère extrêmement strict de la théorie saussurienne. On se souvient que Saussure ne permet aucune inexactitude dans le comptage. Il se montre soucieux de porter sa théorie à la perfection. Or, n'est-ce pas cette théorie qui est victime paradoxalement de son

⁶¹⁹) Françoise. Rastier, 1970, «A propos du Saturnien» *Latmus* t. XXIX, p.12.

⁶²⁰) Nous avons emprunté cet exemple aux MSM p.21.

⁶²¹) S.D. Kim, 1991, *Ferdinand de Saussure: de la langue au mythe*, thèse de doctorat, Université de Paris-X-Nanterre, p.226.

ambition d'être parfaite? D'après Wunderli, la théorie saussurienne sur les anagrammes ne serait valable qu'à condition que sa sévérité soit atténuée. Dans ces conditions, on ne peut parler que de calcul des probabilités à propos des anagrammes saussuriens(à propos de probabilité, voir l'article de Shepherd, 1990). Finalement, Saussure arrive à se contenter d'un calcul par approximation.

Il est rare qu'on puisse arriver à l'absolue répartition paire. Par exemple, le son c est en nombre impair dans Loucanam opsidesque abdoucit, même en invoquant le vers précédant Taurasia Cisauna Samnio Cepit.

Mais c'est déjà une forte exigence d'attendre que tous les mots soient combinés de telle sorte qu'on arrive pour les 2/3 des lettres au nombre pair, et c'est plus des 3/4 qui réalisent à tout moment, cette performance, comme on dirait en langage de turf...⁶²²⁾

Vu sous cet angle, l'échec des recherches de Saussure s'explique, non pas par une question de qualité intrinsèque ou extrinsèque d'une théorie mais par une question de degré et de calcul.

Troisièmement, on peut parler d'une limite intrinsèque de la théorie saussurienne. Elle a été souvent examinée sous un angle psychanalytique.(voir, T. Aron 1970, J.M. Rey 1974, J.M. Adam 1976, M. Arrivé 1987). Elle est d'autant plus importante qu'elle touche à la présupposition primordiale à partir de laquelle Saussure établit l'armature de sa théorie. Selon cette présupposition, le travail du versificateur doit être mené d'une manière consciente. Pourtant, Saussure s'est mis à en douter au fur et à mesure que ses analyses se développaient. Finalement, il hésite entre deux choix possibles: le travail du

⁶²²⁾ MSM p.34.

versificateur peut être, soit conscient, soit inconscient. Une lettre envoyée à un poète contemporain G. Pascoli chez qui Saussure a découvert des anagrammes montre bien à quel point ce problème est urgent.

Ayant eu à m'occuper de la poésie latine moderne à propos de la versification latine en générale, je me suis trouvé plus d'une fois devant le problème suivant, auquel je ne pouvais donner de réponse certaine; --certains détails techniques qui semblent observés dans la versification de quelques modernes sont-ils chez eux purement fortuits, ou sont-ils voulus, et appliqués de manière consciente?⁶²³⁾

Comme tout le monde le sait maintenant, Saussure n'a pas reçu de réponse de G. Pascoli, et il est fort possible que ce soit la raison pour laquelle ses travaux se sont arrêtés d'une façon aussi brutale. Sur ce point, la comparaison de Saussure avec Freud au sujet de leurs hypothèses de travail nous paraît susceptible de donner un éclaircissement. M. Arrivé(1987) pénètre dans le fond du problème, lorsqu'il établit cette comparaison.

Chez Freud, les mots retrouvés relèvent du contenu latent: seul le travail de l'analyse peut les faire surgir en surface. Chez Saussure au contraire, texte manifeste et texte anagrammatisé sont - en tout cas devraient être - au même degré conscient et intentionnel. C'est même l'impossibilité où il s'est trouvé d'avoir une preuve indiscutable de l'intention anagrammatique qui a poussé Saussure à interrompre sa recherche.⁶²⁴⁾

Quatrièmement et dernièrement, nous allons proposer pour notre part d'envisager une limite "épistémologique" à partir du point de vue que nous avons adopté ici, à savoir du point de vue

⁶²³⁾ MSM p.149.

⁶²⁴⁾ M. Arrivé, 1987, *Linguistique et psychanalyse*, Paris, Klincksieck, p.11.

du temps, celui de la répétition. A la suite de J. Starobinski, nous avons caractérisé les anagrammes saussuriens comme "souci de la répétition". Ainsi, la loi de couplaison, par exemple, peut s'expliquer comme "répétition en nombre pair"⁶²⁵). A partir du phénomène de la répétition, nous avons essayé de dégager le temps rythmique qui s'écoule suivant le texte poétique. Or, le temps, quel qu'il soit, ne devient perceptible qu'à partir du moment où il est mesuré. La question se pose donc de savoir comment mesurer le temps rythmique ainsi dégagé. Saussure y répondrait en disant que compter, c'est la façon de mesurer le temps rythmique, car, pour lui, le phénomène de la répétition se règle sur l'acte de compter. Bref, mesurer le temps, c'est le compter. Ceci se vérifie formidablement dans l'histoire du calendrier. Le chroniqueur doit s'appuyer sur le calendrier pour mesurer "le temps chronique"(E. Benveniste⁶²⁶). Or, la façon de mesurer avec le calendrier, ce n'est rien d'autre que de compter selon lui. Le temps humain est devenu chronique à partir du moment où il est *compté* avec le calendrier.

Or, qu'est-ce qui compte dans l'anagramme? Il va sans dire que c'est le versificateur qui s'emploie à compter pour composer ses vers. Après avoir défini la loi de voyelles, Saussure dit que "le versificateur avait ensuite à faire le même compte avec les consonnes"⁶²⁷). La même observation s'applique à l'hiatus: "Enfin, le versificateur avait à recommencer le même compte pour

⁶²⁵) MSM p.33.

⁶²⁶) E. Benveniste, 1965, «Le langage et l'expérience humaine» in *Problèmes de linguistique générale* 2(1974), Paris, Gallimard, p.70-71.

⁶²⁷) MSM p.25.

les hiatus"⁶²⁸). L'acte de compter est pour Saussure d'autant plus important que tout l'édifice de sa théorie se fonde sur lui: "car la moindre inexactitude, autrement, soit dans le compte du poète latin, soit dans notre compte, mettrait tout en question au bout d'un espace de 5 ou 6 vers, parce que malheureusement pair ou impair dépend d'une seule unité et d'une seule erreur sur l'intention du versificateur"⁶²⁹). Dans sa spéculation étrangère sur le fameux "Stab"⁶³⁰), Saussure s'attache à l'origine de l'acte de compter. Il se pose là la question de savoir pour quelle raison le mot "Stab" arrive à avoir trois sens: a) baguette; b) phonème; c) lettre. Avec l'idée de compter, il arrive finalement à comprendre l'origine de la polysémie du mot Stab: "Il arrive ainsi que, même a priori, le rapport d'une baguette (Stab ou Stabo) avec le PHONEME se présente comme absolument naturel et clair si la poésie comptait les phonèmes"⁶³¹). De même que le chroniqueur se sert du calendrier pour compter les jours, de même le premier poète est obligé pour combler la lacune de sa mémoire d'utiliser des baguettes afin de marquer le nombre pair ou impair.

Or, tout acte de compter, n'est-il pas un acte essentiellement conscient relevant de "l'intention du versificateur"?⁶³²) L'idée de compter présuppose le sujet conscient, à savoir attentif à son acte de compter. L'hypothèse selon laquelle le travail du versificateur est un travail conscient est déjà impliquée profondément dans la notion de

⁶²⁸) *ibid.*

⁶²⁹) MSM p.26.

⁶³⁰) Voir aussi J.M. Rey(1974, *op.cit.*).

⁶³¹) MSM p.40.

⁶³²) MSM p.26.

compter. C'est à partir du moment où Saussure assimile l'acte de versifier à celui de compter que la difficulté de sa théorie commence à se creuser. Cette difficulté arrive au paradoxe, lorsque Saussure dit que "Faire des vers avec anagramme est forcément faire des vers selon l'anagramme, sous la domination de l'anagramme"⁶³³). Si l'on ne peut faire des vers que sous la domination de l'anagramme, ce n'est pas le versificateur mais la poésie elle-même qui fait des comptes. A la question de savoir *qui compte*, on ne peut répondre désormais en disant tout simplement que c'est le versificateur qui compte. *En effet, l'origine de compte relève de la tension de l'anagramme plutôt que de l'in-tention du versificateur.* Saussure prononce la vérité par une espèce de lapsus: dans son analyse sur le mot "Stab", il nous fait remarquer que c'est "la poésie (qui) comptait les phonèmes"⁶³⁴).

D'entrée de jeu, nous nous sommes proposé de considérer l'acte de compter comme moyen de mesurer le temps rythmique. Or, dès que l'intentionnalité de l'acte de compter est remise en cause de telle manière que Saussure abandonne son ambitieux projet d'anagramme, comment est-il possible encore de mesurer ce temps? N'est-ce pas l'opération de mesure qui est également une opération fondamentalement intelligible? Ici, nous nous interrogeons sur la question de savoir si le temps rythmique en question est mesurable.

⁶³³) MSM p.30.

⁶³⁴) MSM p.40.

Pour fournir quelques éléments de réponse à cette question, nous nous référons à H. Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*. L'éminent philosophe français commence son *Essai* par la question suivante: peut-on mesurer l'intensité d'une sensation? Si l'on fait valoir le sens commun, la réponse à cette question est affirmative. D'ailleurs, la psychophysiologie du siècle dernier confirme cette réponse de façon scientifique. Le philosophe s'attaque précisément à ce sens commun, en se réclamant de l'irréductibilité de la qualité à la quantité, du temps à l'espace. D'après lui, le sens commun pêche par confusion entre les effets de conscience et leur cause externe. On tend à penser qu'on mesure les états internes de notre sensation quand on soumet au calcul leur cause externe. Or, ce qu'on mesure en réalité, ce n'est pas nos états de conscience mais les stimulus venus de l'extérieur. Bergson notait très justement que les états de conscience qui durent ne peuvent être mesurables qu'à partir du moment où ils sont projetés sur un espace homogène. En réalité la durée, qui caractérise nos états de conscience, apparaît comme hétérogénéité pure. Quand on entend, par exemple, les sons d'une cloche, on ne les compte pas. on les recueille comme "impression pour ainsi dire qualitative"⁶³⁵). Ce n'est qu'à partir du moment où on les projette sur un espace homogène qu'on peut les distinguer les uns des autres. Le philosophe affirme ainsi: "Nous ne mesurons plus alors la durée mais nous la sentons"⁶³⁶). Cette thèse bergsonnienne a été retenue par Minkowski⁶³⁷), qui l'a

⁶³⁵) H. Bergson, 1927(1993), *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Puf, p.64.

⁶³⁶) *ibid.*, p.94.

⁶³⁷) E. Minkowski, 1933(1995), *Le temps vécu*, Paris, Puf.

approfondie admirablement sous un angle phénoménologique. Pour proclamer l'irréductibilité du temps vécu à l'espace rationnel, il aiguise la dualité ontologique impliquée dans la philosophie bergsonnienne. Ainsi la dualité choses étendues/faits de conscience est-elle enrichie par une série de dichotomies: espace/temps, raison/passion, science/vie...etc. Les premiers termes montrent la zone de la rationalité qui a l'ambition de réduire tous les phénomènes à l'espace, tandis que les deuxièmes montrent la zone où règne l'élan vital.

Ce que nous tenons à retenir dans une certaine tradition de la philosophie française, ce n'est pas l'ontologie dualiste, mais l'intuition juste selon laquelle il y a quelque chose de vif qui échappe à l'ambition scientifique de tout réduire. Il nous semble que quand Saussure a découvert la loi de couplaison dans un vers Saturnien, il a été tenté de réduire le temps rythmique, propre au texte poétique, à l'espace métrique. Or, cet essai est arrivé à une impasse au moment où il a mis en doute l'intentionnalité du versificateur, à savoir l'origine du compte. N'est-ce pas le temps rythmique qui échappe à la vigilance intellectuelle? N'est-il pas un objet de plaisir, et non de comptage rationnel? Si Saussure n'a pas d'autre solution que d'abandonner ses recherches devant l'impossibilité de répondre à la question de l'intentionnalité d'un versificateur, autrement dit, de l'origine du compte, n'est-ce pas parce que le temps rythmique n'est pas comptable, c'est-à-dire mesurable? Si tel est le cas, l'abandon de son travail ne signifie pas simplement un échec mais un aveu du fait que le temps rythmique

n'est pas un temps rationnel mesurable mais un temps passionnel
qui ne peut être que vécu.

V. Le Cours de versification française

Le *Cours de versification française* dont il sera question dans ce qui suit s'est fait entre 1900 et 1909. Les 58 pages manuscrites sont conservées à la bibliothèque universitaire et publique de Genève sous la cote Mr Fe 3970/f. Ce *Cours* a été exposé au séminaire de français moderne avec le *Cours de phonologie française*⁶³⁸).

Tout au début de nos études, nous avons nourri l'espoir de trouver une pensée germinale en regard de recherches sur les anagrammes. Cet espoir est né de la lecture d'une note laconique de J. Starobinski dans son livre monumental *Les mots sous les mots* p.158⁶³⁹). Il nous semble que J. Starobinski comptait découvrir un indice de l'inclusion de la poésie française dans les analyses anagrammatiques de Saussure. Après avoir examiné attentivement les notes du *Cours de versification française*, nous n'avons, en effet, trouvé aucune suggestion concernant la technique des anagrammes. Faut-il dire pour autant qu'il n'y a aucun rapport entre ces deux recherches de même ordre? Shephard(1988) a parlé sans hésitation d'une rupture radicale entre elles, en soulignant l'existence d'une dichotomie entre l'esthétique traditionnelle et moderne, entre la conscience suprême du poète et l'inconscient du texte⁶⁴⁰). Ceci ne nous

⁶³⁸) F. de Saussure, 1916(1972), *Cours de linguistique générale*, Edition préparée par T. de Mauro, Paris, Payot, p.343.

⁶³⁹) Là, on peut lire le bref passage suivant: "Saussure donnait presque chaque année, sous le titre général de Phonologie un cours libellé: «La versification française ; étude de ses lis du XVI siècle à nos jours». Aucun indice, dans les cahiers d'anagrammes, ne prête à croire qu'il songeait à inclure la poésie française dans sa recherche".

⁶⁴⁰) D. Shephard, 1988(1990), «Saussure et la loi poétique», in *Présence de Saussure*, Genève, Droz, p.237-240.

empêche pourtant pas de trouver chez Saussure une certaine hantise constante en matière poétique. On verra que cette hantise peut se traduire par la question de savoir de quelle manière les poètes suivent les règles poétiques. N'est-ce pas à travers cette question que Saussure est porté à entrevoir le moment où la vigilance d'un poète cède sa place à l'inconscient du texte?

En présentant quelques fragments des notes du *Cours de versification française*, nous n'avons pas pour but de faire des études sur la versification française en tant que telle. En laissant le soin de l'étudier à fond aux spécialistes en versification française, nous nous bornerons à éclairer certains points qui nous paraissent intéressants dans le cadre de notre travail; il s'agit précisément d'examiner d'une part la question du rapport entre le schéma poétique et la conscience du poète et d'autre part celle du rapport entre langue naturelle et langue littéraire.

*

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il conviendrait de présenter sommairement l'ensemble de la structure du *Cours de versification française*.

| _page _ | éléments théoriques _ | structure _ | auteurs _ |
|---------|-----------------------|-----------------|---------------|
| _3-9 _ | hiatus, prosodie, _ | considération _ | Malherbe _ |
| _ | _ictus, métrique, _ | _théorique | _ pléiade _ |
| _ | _rime, négation du _ | _ | _ Ronsard _ |
| _ | _XVI siècle | _ | _ Corneille _ |
| _12- _ | _inversion | _ | _ Banville _ |

| | | | | |
|-------|---------------------|-----------|--------------|---|
| _14 | _ critique de | _ | _ Bossuet | _ |
| _ | _Bossuet et de | _ | _ Rabelais | _ |
| _ | _Brunière | _ | _ Brunetière | _ |
| _ | _critique de | _ | _ Pascal | _ |
| _ | _Pascal | _ | _ | _ |
| _47 | _ élément du | _ | _ | _ |
| _ | _mouvement | _ | _ | _ |
| _ | _déclamatoire | _ | _ | _ |
| _ | _ | _ | _ | _ |
| _55- | _ les désaccords du | _ | _ | _ |
| _ | _vers avec la | _ | _ | _ |
| _ | _prononciation | _ | _ | _ |
| _ 57 | _ 10 syllabes et | _ | _ | _ |
| _ | _12 syllabes | _ | _ | _ |
| _ | _conclusion | _ | _ | _ |
| <hr/> | | | | |
| _ 10 | _ faute et | _ analyse | _ Joachim | _ |
| _ | _correction | _ et | _ du Bellay | _ |
| _ 15- | _ rime(impar- | _ exemple | _ François | _ |
| _ | _fait) | _ | _ Villon | _ |
| _ | _e muet après | _ | _ Marot | _ |
| _ | _voyelle, | _ | _ Ronsard | _ |
| _ | _exercice, | _ | _ Parny | _ |
| _ | _métrique | _ | _ Voltaire | _ |
| _ 46 | _ syllabes | _ | _ Musset | _ |
| _ 50- | _ diérèse, | _ | _ Hugo | _ |
| _ 54 | _ rime | _ | _ Ronsard | _ |
| _ | _ | _ | _ Marot | _ |
| <hr/> | | | | |

V.1. Le schéma poétique et la conscience du poète

Le *Cours de versification française* est une étude des lois poétiques, formulées et en vigueur du 16e siècle jusqu'à la fin de l'époque classique. Les notes de Saussure sont fragmentaires et ne sont pas toujours claires. Ce qui pose un problème de lisibilité des notes et donc de saisie de la cohérence de ses propos. Dans ces conditions, il nous semble que la meilleure façon de donner du *Cours* une vue d'ensemble est, comme l'a fait Shepheard(1990)⁶⁴¹), de citer le passage suivant.

Mon système ne consiste pas à me faire l'admirateur d'une oeuvre, en attendant de cette oeuvre des lumières... Mon système est au contraire de ne rien admettre que les schémas rationnels, et de voir très froidement si les auteurs poétiques ont suivi ces schémas rationnels ou ne les ont pas suivis. Je m'institue en critique et non en commentaire⁶⁴²).

La question que Saussure se pose ci-dessus est étonnante dans la mesure où c'est exactement la même question qu'il se posera dans ses recherches sur les anagrammes⁶⁴³). On n'aura pas tort de dire que dans son *Cours de versification française* comme dans ses recherches sur les anagrammes, il est obsédé par la question de savoir comment les poètes suivent les règles poétiques. Il y a d'un côté des schémas rationnels et de l'autre des auteurs poétiques. Saussure se demande comment ces deux côtés se rejoignent dans la production d'une oeuvre poétique.

⁶⁴¹) D. Shepheard, 1988, op.cit., p.237.

⁶⁴²) *Cours de versification française*(désormais VF/S), p.6. Nous avons suivi la pagination des notes du *Cours versification française*.

⁶⁴³) On se souvient que dans une lettre adressée à G. Pascoli, Saussure se montre soucieux d'une question liée à l'intentionnalité du versificateur.(MSM, p.149).

Quels sont les schémas rationnels en question? Ils ne sont rien d'autres que des règles de versification tels hiatus, ictus, prosodie, métrique, rime, rythme, diérèse, synérèse...etc. Saussure s'interroge justement sur la façon dont ces règles sont appliquées dans des textes poétiques. Mais pour se rendre compte des modes d'application de tel ou tel schémas poétique à des textes poétiques, il nous faut encore une idée précise sur ce qu'est le schéma poétique en général. Nous pensons que c'est dans une définition de la métrique comme *double compte* que l'on peut trouver quelques éléments de réponse à la question de savoir en quoi consisterait le schéma poétique.

Métrique est un compte en partie double et la clarté de la métrique dépend uniquement de la conséquence avec laquelle on observe cette vérité -- Il y a un schéma métrique à réaliser(chose abstraite), et il y a d'autre part des mots concrets qui s'apprêtent plus ou moins à entrer dans ce schéma. La question est depuis le commencement de savoir dans quelle position se trouvent les mots vis-à-vis du vers; car s'il n'y avait pas cette question, cela prouverait qu'en alignant les mots d'une manière quelconque on tombe toujours sur un schéma métrique, et qu'il n'y a donc ni difficulté à faire un vers ni intérêt⁶⁴⁴).

La "difficulté à faire un vers" est liée à la question de "savoir dans quelle position se trouvent les mots vis-à-vis du vers". On retrouve cette question également dans les recherches sur la métrique védique⁶⁴⁵) et sur les anagrammes. Là, Saussure centre ses analyses sur cette mise en rapport d'un vers avec des mots. Dans les recherches sur la métrique védique, il s'agissait d'une distribution régulière des mots(plus exactement, des éléments constitutifs d'un mot) dans un vers; dans les

⁶⁴⁴) VF/S, p.8.

⁶⁴⁵) Pour ces recherches, nous vous renvoyons à D. Sheppard(1982), «Saussure's vedic anagrams», in *The modern Language Review* v.77, part 3.

recherches sur les anagrammes, il s'agissait également d'une dispersion des éléments constitutifs d'un mot-thème dans un vers. S'il peut y avoir continuité dans ces trois études d'ordre poétique, on n'aura pas tort de mettre au premier rang cette idée de métrique comme double compte.

"Savoir dans quelle position se trouvent les mots vis-à-vis du vers", cette "question" est double, car tenter d'y répondre, c'est prendre en compte les deux choses en même temps: "il y a un schéma métrique à réaliser(chose abstraite), et il y a d'autre part des mots concrets qui s'appêtent plus ou moins à entrer dans ce schéma". C'est ainsi que Saussure définit la métrique comme double compte. Notons tout de suite que dans cette définition, il y a une idée de réalisation d'un schéma abstrait par des éléments concrets. Il est important de souligner que l'opposition abstrait/concret, qui caractérise le double compte, ne constitue pas de rapport d'abstraction mais celui de réalisation. Le mot "abstrait" n'est pas synonyme d'abstraction mais de virtuel. Et le mot "concret" désigne le moment réel. Du coup, on ne déformera pas l'idée de Saussure, en remplaçant l'opposition abstrait/concret par celle virtuel/réel. Le schéma abstrait ne reste pas dans son idéalité pure comme c'était bien le cas de la glossématique hjelmslevienne, mais il fait corps avec des éléments concrets afin de s'incarner dans le réel. N'est-ce pas cette incarnation qui est le processus essentiellement temporel? On ne saurait trop souligner que la dichotomie saussurienne en générale n'aboutit pas au dualisme rigide mais à la dialectique réelle, laquelle présuppose essentiellement un processus de temporalisation.

La définition de la métrique comme double compte implique une problématique de la réalisation, celle qui consiste à réunir l'abstrait et le concret pour la réalisation d'une oeuvre poétique. Remarquons que cette problématique est à la hauteur de celle de la parole, définie comme "acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue"⁶⁴⁶). De même que la problématique de la *parole* implique celle du sujet *parlant*, de même la problématique de la métrique implique celle de l'auteur poétique qui réalise le double compte. Cela dit, il n'est pas difficile de se rendre compte de la nécessité avec laquelle Saussure se demande "si les auteurs poétiques ont suivi ces schémas rationnels ou ne les ont pas suivis". C'est une question qui affecte précisément la conscience du sujet poète lors de son acte d'utilisation d'un schéma poétique. On se souvient que cette question a été bien formulée dans une lettre que Saussure adressa à G. Pascoli afin de clarifier la question liée à l'intentionnalité du versificateur.

Ayant eu à m'occuper de la poésie latine moderne à propos de la versification latine en général, je me suis trouvé plus d'une fois devant le problème suivant, auquel je ne pouvais donner de réponse certaine: -- Certains détails techniques qui semblent observés dans la versification de quelques modernes sont-ils chez eux purement fortuits, ou sont-ils voulus, et appliqués de manière consciente?⁶⁴⁷)

On peut affirmer sans le moindre doute que la visée des études de Saussure portant sur la poétique en général est d'éclairer le rapport d'un schéma poétique avec la conscience du sujet poète. La position de Saussure relativement à cette

⁶⁴⁶) CLG/E, p.32 B4.

⁶⁴⁷) MSM, p.149.

question semble être bien claire: c'est la conscience suprême du sujet poète qui préside à la création poétique. Or, c'est une conclusion un peu rapide et trop catégorique, conclusion qui ne permet pas d'entrevoir la perplexité avec laquelle Saussure hésite entre plusieurs possibilités. Pour l'illustration de notre propos, nous vous renvoyons directement à la conclusion à laquelle Saussure parvient à la fin de son séminaire. Là, on trouvera des idées bien troublantes du maître genevois.

J'appellerais personnellement toute la poésie française au point de vue de sa forme plutôt une rimerie que des vers, et ne cacherais pas que j'ai en très médiocre estime cette forme. C'est une pitié de voir un génie comme Racine se débattre avec des lois qu'il considérerait comme infranchissables, tandis qu'un seul essor de la muse aurait peut-être briser le moule, et nous donner autre chose. Devant la magnificence de certaines choses de Racine, il me semble à tous les moments que je vais voir éclater le cadre du vers français, et que le torrent va enfin déborder de son lit, en faisant sauter les digues, mais quelle erreur au fond en voyant la suite. Y a-t-il rien de plus approprié, de plus raisonnable, et de plus satisfaisant au fond d'après la loi naturelle que de voir continuer ce froid vers français pour servir à toutes les froides productions du 18ème siècle, parmi lesquelles je comprends l'ensemble des tragédies de Voltaire en premier lieu...⁶⁴⁸⁾

D'une part Saussure remarque que le schéma(le moule) poétique est parfaitement suivi par les auteurs poétiques. Mais d'autre part il est au désespoir de ne voir dans cette attitude qu'une façon d'écrire "le froid vers français". Il ne faut pas perdre de vue ce sentiment de désespoir de Saussure à la fin de son séminaire. Il exprime "une pitié" en voyant qu'un génie comme Racine se débat avec des lois, considérées comme "infranchissables". Il espérait en vain "autre chose". Il s'arrête avec surprise devant l'infranchissabilité d'un schéma poétique. Si l'on se réfère aux études anagrammatiques, on

⁶⁴⁸⁾ VF/S, p.57.

rencontre la même perplexité de Saussure. Il ne faut pas perdre de vue l'abandon brutal de ces études passionnantes. Cet abandon ne pourrait-il pas être considéré comme une remise en cause de ce qu'il affirmait tout au début de ses recherches, c'est-à-dire l'omnipotence de la conscience du sujet poète? Dans les deux cas, à savoir dans le *Cours de versification française* et dans les recherches sur les anagrammes, Saussure est allé jusqu'au bord de la conscience. Or, dès qu'un schéma quelconque commence à être considéré comme "infranchissable", ce qui signifierait qu'il n'y a pas d'autres choix possibles, n'est-ce pas le rôle de la conscience qui, prépondérant au début de l'établissement du schéma, va diminuer de telle manière qu'on ne sera plus conscient du fait qu'on le suit ou ne le suit pas? Une loi rationnelle devient de la sorte une loi naturelle. On dirait que la conscience suprême du sujet poète cède ainsi sa place à l'inconscient de l'écriture.

V.2. Langue naturelle et langue versifiée

La question de savoir si les auteurs poétiques se sont pliés ou pas à des lois poétiques amène Saussure à s'interroger à l'occasion de ses analyses concrètes sur ce qui est correct et sur ce qui ne l'est pas selon les règles établies dans une certaine durée du temps. La plupart de ses analyses se bornent à inventorier une quantité de fragments de vers qui peuvent servir d'illustration pour telle ou telle règle. Or, la question de la correction ne se situe pas uniquement sur l'axe synchronique mais aussi sur l'axe diachronique. C'est autour de cette dernière que nous centrerons l'étude qui va suivre. Dès qu'on

passé de l'axe synchronique à l'axe diachronique, la question de la correction se transforme en celle de la modification d'un système de versification, comme le montre le passage suivant :

Dans les vers suivants de Joachim du Bellay indiquer ce qui ne serait pas correct selon les règles établies par le siècle suivant, et qui sont devenues nos règles⁶⁴⁹).

L'infranchissabilité d'un schéma poétique sera donc remise en cause du point de vue diachronique. Elle n'est jamais irréductible, dès que l'action du temps réveille la conscience du poète qui a été enfermée dans un moule schématique. Le problème qui se pose est de savoir pour quelle raison une quelconque modification ne peut pas ne pas avoir lieu dans tel ou tel système de versification.

Pour tenter de répondre à cette question, il faut d'abord constater que Saussure présuppose l'existence d'une loi naturelle(ou matérielle) de la versification, loi adéquate à la structure d'une langue naturelle. Cette présupposition, on peut la retrouver également chez J.C. Milner(1987), quand il écrit : "le bon point de vue sur le vers se laisse présenter ainsi : le vers est la chose la plus naturelle du monde. Etant entendu que la nature ici n'est qu'une nature de langue"⁶⁵⁰). C'est dire qu'une loi de versification doit refléter et prendre en compte la vie *naturelle* d'une langue. On verra que le regard de Saussure qui "s'institue en critique et non en commentaire" se

⁶⁴⁹) VF/S, p.11. Plus précisément, ce passage est intercalé entre p.10 et p.12.

⁶⁵⁰) J.C. Milner et F. Regnault, 1987, *Dire le vers*, Paris, Seuil, p.11. Tout le projet de ce livre est fondé sur l'idée de conformité entre langue versifiée et langue naturelle.

fixe sur le point où la discordance s'établit entre langue naturelle et langue versifiée.

Saussure commence son premier séminaire sur le hiatus⁶⁵¹) par constater qu'à l'époque classique, on interdit le hiatus dans la versification française, ce qui n'était pas tout à fait le cas au 16ème siècle. D'après la règle du hiatus constituée à l'époque classique, la mise en contact de deux voyelles, par exemple, "-u" et "e-" dans le vers "Tu es belle" est interdite. Mais ce n'était pas le cas au 16ème siècle comme l'a remarqué Saussure chez Ronsard. Cela veut dire qu'une modification a eu lieu d'un siècle à l'autre. Ce qui est intéressant, c'est que Saussure ne s'en tient pas à une simple constatation mais se demande si cette modification s'est faite au profit ou au désavantage de la poésie française. Une telle question n'est pas sans rapport avec la pensée de Saussure selon laquelle une loi de versification doit être mise en forme en fonction de la langue naturelle. Nous nous expliquons. Pour ce qui est de l'exception prévue par la règle du hiatus à l'époque classique, à savoir au cas où la première voyelle est nasale, Saussure conçoit l'idée selon laquelle dans la prononciation quotidienne à cette époque on réalise la consonne M ou N, comme si c'était bien le cas des adjectifs possessifs tels "mon", "ton", "son".(par exemple, to-n-avenir). C'est ainsi que la règle du hiatus est maintenue. Soit "-son" et "à" dans le vers "La raison à son tour...". D'après Saussure, le vers "La raison à son tour..." est fortement susceptible d'être prononcé réellement

⁶⁵¹) D'après Saussure, l'hiatus est défini comme suit: "On entend par hiatus, en versification française, le cas où une voyelle terminant un mot serait mise en contact direct avec une autre voyelle formant le début du mot suivant"(VF/S, p.3).

comme "La raiso-n-à". Que ce soit ou non le cas, cela ne pose pas problème, car, pour Saussure, l'important est que l'hiatus persiste malgré son désaccord avec le principe de la versification française. Cela prouverait le fait que la langue versifiée se laisse traverser par la langue naturelle, lourde de phénomènes du hiatus.

Que ce fût ou non le cas au moment où la règle a commencé, il est clair qu'aujourd'hui il y a hiatus; et que par conséquent on a un exemple (entre beaucoup) de la persistance d'une règle matérielle (nous soulignons) alors qu'elle n'est plus d'accord avec aucun principe⁶⁵²).

Une règle matérielle qui persiste, ce n'est rien d'autre qu'une règle conforme à la langue naturelle. Pour comprendre le système de la versification, il est donc impératif de s'interroger d'abord sur le système de la langue naturelle dont il découle. Voilà pourquoi Saussure reproche à la période classique de n'avoir pas compris la particularité du système de la négation au 16ème siècle. Cela revient à dire que la compréhension du système de la langue naturelle est une condition nécessaire pour la compréhension des auteurs du 16ème siècle.

Comme tout le monde sait que la période classique a commencé au XVIIème siècle, avec Malherbe et Corneille, on se fait généralement une sorte d'épouvantail de tout ce qui existe auparavant, et on est trop porté à se figurer que les auteurs du XVIème siècle en particulier sont excessivement difficiles à comprendre. C'est là une idée fautive. J'affirme que quiconque comprend Corneille peut aussi comprendre Ronsard et même Marot dans ses plus anciennes pièces, remontant jusqu'à 1512.

Il n'y a presque pas d'autre différence capitale pour la compréhension de la langue que de se rappeler que la négation ne...pas, est chez les auteurs du XVIème siècle, simplement ne.

C'est peut-être ce défaut qui crée la plus grande difficulté à ceux qui jettent les yeux sur un texte⁶⁵³).

⁶⁵²) VF/S, p.4.

⁶⁵³) VF/S, p.9.

Que la compréhension de la langue naturelle soit une condition nécessaire à la compréhension de la langue versifiée, cela signifie que la langue versifiée repose sur la langue naturelle. L'argument de Saussure culmine dans sa défense du "ton moyen du discours normal" contre la prononciation anormale lors de la déclamation d'un vers. La relation de la langue versifiée avec la langue naturelle dépasse les limites du champ de la grammaire pour s'étendre à celui de la prononciation.

L'élément du mouvement déclamatoire non seulement à réserver mais à écarter absolument dans notre étude. Ce serait mélanger 2 sujets, et se condamner à n'arriver à rien, parce que le mouvement déclamatoire est pour ainsi dire souverain, et peut tout faire, tout changer, tout transformer, de même qu'il n'est lui-même pas susceptible de formule, pas réductible à une loi, chaque interprète nouveau pouvant ordinairement.

(excessivement claire) Seulement spécifier certains points: 1° Un des effets remarquables du "mouvement déclamatoire" sera de subordonner ou coordonner les différents vers entre eux, par conséquent de faire une chose dont le versificateur ne s'occupe pas, car pour la versification chaque vers est un tout indépendant de ce qui suit ou précède.

Il en résulte que tel ou tel vers peut être tout entier jeté dans l'ombre, c'est-à-dire, subir une prononciation anormale dans son ensemble, différente de celle qu'il aurait dans le discours ordinaire, et à ce moment il se produira aussi des perturbations pour toutes les syllabes du vers, rendant en apparence infirmes les faits dont nous parlons.

.....
Si les poètes avait commencé par se demander comment on déclamerait leurs vers, et à vouloir les construire dans cette vue, il n'y aurait d'aucune langue de versification, parce que toutes les règles de versification ne sont véritables et sanctionnées que sur le *ton moyen du discours* (nous soulignons). Absolument toutes, et même la rime, car rien n'est plus facile que de dissimuler la rime pour la déclamation si on le veut et si on s'en donne la peine, et c'est même une chose recommandée dans bien des cas...⁶⁵⁴⁾

Si "toutes les règles de versification ne sont véritables et sanctionnées que sur le ton moyen du discours", c'est parce que la langue versifiée doit être soumise à la langue naturelle. En

⁶⁵⁴⁾ VF/S, p.47.

ce qui concerne le rapport entre la prononciation du vers et la prononciation courante, Saussure va jusqu'à supposer l'existence d'une période primitive où elles coïncidaient, voire se confondaient.

On peut supposer cette question: y a-t-il un moment dans une langue, où la prononciation du vers coïncide exactement avec la prononciation courante. Cette question peut devenir très réelle et très grave par exemple quand nous voyons en grec .

En général, la prononciation du vers repose de moment en moment sur un état antérieur de la prononciation générale et on peut tout de suite s'en rendre compte en français par exemple en voyant dans le vers...⁶⁵⁵⁾

La spéculation sur l'origine s'intègre dans une des traditions de la linguistique historique du XIXème siècle. Si périphérique que soit la place qu'elle tient dans la théorie de Saussure, elle reste toujours vivante, réapparaît dans une série de ses travaux. Dans son *Cours de linguistique général*, Saussure suppose un "contrat primitif" d'un mot et d'une chose, un fait mystérieux lié à la synthèse sémiologique⁶⁵⁶⁾; dans ses recherches sur les anagrammes, il se livre à une spéculation mystique sur l'origine du mot "Stab"⁶⁵⁷⁾ et sur l'origine religieuse des anagrammes⁶⁵⁸⁾; dans le *Cours de versification française*, il parle d'une période où "la prononciation du vers coïncide exactement avec la prononciation courante". On sait qu'en règle générale, la question de l'origine cède la place à la perspective synchronique chez Saussure. Or, cette fois-ci, l'hypothèse de la coïncidence de la prononciation du vers et de la prononciation courante est considérée comme "très réelle et très grave".

⁶⁵⁵⁾ VF/S, p.55.

⁶⁵⁶⁾ CLG/E, p.160, D213.

⁶⁵⁷⁾ MSM, p.38-40. Voir aussi J.-M. Rey(1974), «Saussure avec Freud» in *Parcours de Freud*, Paris, Galiée.

⁶⁵⁸⁾ MSM, p.59-61.

Pourquoi Saussure fait-il une telle supposition? N'est-ce pas pour soutenir sa thèse selon laquelle la langue versifiée doit nécessairement reposer sur la langue naturelle qu'il se permet une telle supposition?

Jusqu'ici, nous avons suffisamment souligné la conformité de la langue versifiée avec la langue naturelle. Cela ne veut pas dire qu'en réalité, la langue versifiée se trouve toujours conforme à la langue naturelle. Cela veut dire simplement qu'elle l'est en droit. Avec cette idée de conformité, nous pouvons suggérer que la modification d'un schéma poétique va être liée très probablement à une éventuelle discordance entre langue naturelle et langue versifiée. On peut en envisager deux possibilités: soit, le changement de la langue naturelle peut entraîner une discordance; soit, l'innovation artificielle d'un schéma poétique en est responsable. Ce qui est intéressant, c'est que Saussure déplore la deuxième possibilité.

Aujourd'hui le vers le plus répandu, le vers pour ainsi dire normal, le vers employé, à tort ou à raison, par tous les poètes qui ne veulent pas être des chansonniers, est régulièrement le vers de 12 syllabes. Il s'est établi sur ce point une tradition qui est absolument contraire en fait à la vraie tradition française, car le vers français normal se trouve être dès la chanson de Roland(vers 1100), un vers de 10 syllabes (4+6), et n'a pas cessé de l'être jusqu'à l'allure de la langue alerte et sans prétention d'effets magnifiques. On peut considérer comme toute récente (relativement) l'idée de faire consister le vers français en 6+6 au lieu de 4+6. Et c'est là une innovation pour ainsi dire artificielle, en même temps qu'elle a introduit dans le style poétique français une incontestable boursouflure dont on a été 200 ans à se débarrasser. Ce n'est pas impunément qu'on change le moule naturel de la versification d'une langue⁶⁵⁹).

On ne peut pas modifier "impunément" le "moule naturel de la versification d'une langue". Or, une modification a été faite en

⁶⁵⁹) VF/S p.56.

matière de poésie française. On commence à écrire le vers de 12 syllabes au lieu de 10 syllabes. Cette modification, qui a pour conséquence d'"introduire dans le style poétique français une incontestable boursouflure", se révèle être contraire à la "vraie tradition française". Le vers de 12 syllabes n'est donc pas un "vers français normal", il est d'une "innovation pour ainsi dire artificielle". On voit clairement que Saussure se montre là insatisfait de cette modification artificielle.

Reste à examiner le cas de modification naturelle, à savoir modification par le changement de la langue naturelle. Malheureusement, nous n'avons trouvé chez Saussure aucune suggestion de ce genre de modification. Ce qui est pourtant intéressant, c'est que Saussure fait allusion à un mouvement social, voire intellectuel pour rendre raison de modification en matière poétique. Il s'agit d'une "seconde occasion" où éclata la "révolution des romantiques".

Une seconde occasion fut donnée de modifier le vers français lorsqu'éclata la révolution des romantiques, qui ne furent certes pas tendres pour une seule des traditions et se crurent de terribles...⁶⁶⁰⁾

Au début de notre étude nous avons parlé de l'infranchissabilité d'un schéma poétique à laquelle étaient confrontés les auteurs poétiques tel que Racine. Cette "infranchissabilité" va entraîner la diminution du rôle de la conscience dans la production littéraire, parce que le schéma poétique devient trop familier pour qu'on ait besoin de le concevoir. Notons que cette infranchissabilité ne reste en vigueur que sur l'axe synchronique. Mais dès qu'on passe de

⁶⁶⁰⁾ VF/S p.57.

l'axe synchronique à l'axe diachronique, le système "infranchissable", quoi qu'il le soit dans une certaine durée du temps, est soumis inévitablement à la modification diachronique.

La première occasion de cette modification s'est située entre le XVIème siècle et l'époque classique. La deuxième occasion s'est présentée lorsqu'"éclata la révolution des romantiques". Faut-il parler encore d'une troisième occasion, préparée par Saussure lui-même avec ses patients questionnements sur les faits linguistiques et sémiologiques, questionnements qui ont ouvert la voie non seulement au structuralisme mais aussi au poststructuralisme⁶⁶¹ du XXème siècle?

⁶⁶¹) Il n'est pas rarissime d'essayer de trouver chez Saussure une image de fondateur du post-structuralisme. Dans l'article dont le souci est de confronter Derrida avec Saussure, J. Fehr allait jusqu'à dire que la déconstruction chez Saussure était le plus radicale que chez Derrida et que dans cette mesure Saussure est le vrai fondateur du post-structuralisme. (voir J. Fehr, 1992, «Die Theorie des Zeichen bei Saussure und Derrida oder Jaques Derridas Saussure-Lecture» *CFS* 46, 35-54)

VI. Conclusion

En guise de conclusion, nous allons tirer au clair les trois dimensions dans lesquelles se situent nos réflexions sur le problème du temps chez Saussure: i) phénoménologique; ii) aporétique; iii) critique.

i) Phénoménologique. Nous avons commencé nos recherches en nous posant la question de savoir *où et comment* se pose le problème du temps chez Saussure. La question de *quoi* à propos du temps nous a été épargnée par le fait même que Saussure ne s'intéresse pas au problème du temps en tant que tel. Autrement dit, Saussure n'a pas essayé de définir sa propre conception du temps. Ceci ne veut pourtant pas dire qu'il s'en est débarrassé complètement, comme l'on l'a cru à tort dans un paradigme structuraliste. Ce n'est pas le cas. Il est intéressant de voir que là où Saussure voulait écarter le problème du temps, il l'a retrouvé sous une *autre* forme. Pour saisir ce moment de retrouvailles, nous avons été hanté par la question que voici: *de quel temps est-il question?* Ce que nous avons essayé de trouver à travers cette question, c'était la *familiarité* avec laquelle Saussure ressaisit le problème du temps. La mise en question de cette familiarité nous a révélé la dimension phénoménologique où se situe le problème du temps chez Saussure.

Voici nos réponses à la question de savoir *où et comment* se pose le problème du temps chez Saussure: Là où Saussure nous propose de *faire table rase* de ce qui relève du passé, voire du *temps nécessaire*, il ouvre la voie au monde *syn-chronique* où règne le *temps vécu*, à savoir le "temps subjectif du sujet

énonçant"¹⁾. Là où il exclut la question de l'*origine historique absolue*, il se pose la question de la *vie sémiologique*. L'important est que cette vie sémiologique est en *mouvement perpétuel*. Cela montre que l'historicité d'une langue procède de sa socialité. Or, la socialité d'une langue ne procède-t-elle pas à son tour de sa discursivité? D'où l'importance du temps linéaire, celui qui permet la réalisation des virtualités. Là où Saussure tourne le dos aux *effets du temps*, il fait valoir les *épreuves du temps*. Là où diachronie et linéarité sont remises en cause, Saussure a le *souci de la répétition*. Pour tout dire en un mot, nous avons rencontré le problème du temps là où cette rencontre n'était pas au rendez-vous.

La conclusion que nous pouvons tirer au terme de notre réflexion phénoménologique sur le problème du temps chez Saussure, c'est que les actes sémiologiques de *parler*, de *raconter* ou de *versifier* sont profondément liés aux phénomènes temporels tels oubli, souvenir, besoin, tradition, innovation, réalisation, évolution, vicissitudes, transformation, répétition, révolution...etc. Il est à noter que tous ces phénomènes temporels sont inscrits dans la subjectivité d'un "sujet parlant", voire dans l'intersubjectivité d'une "action humaine".

ii) Aporétique. La phénoménologie du temps n'est pas sans aporie. Si notre étude est centrée sur la phénoménologie du temps chez Saussure, elle n'est pas privée de dimension aporétique. Du coup, nous avons tenté de repérer quelques éléments qui pourraient constituer cette aporie chez Saussure.

¹⁾ M. Arrivé, 1990, op.cit., p.41.

Au terme de notre réflexion sur le rapport entre «langue et temps», nous nous sommes interrogé sur une dichotomie flagrante, à savoir une distinction conceptuelle entre temps diachronique et temps linéaire. Là, il n'y a pourtant pas d'aporie au sens véritable du terme, car il n'est pas impossible de réconcilier les deux notions du temps en question. La réconciliation a été établie à partir de l'évidence même que pour que le changement d'une langue soit possible, il faut qu'elle soit d'abord réalisée en discours. Autrement dit, le temps linéaire constitue une condition nécessaire à la mise en route d'un temps diachronique.

C'est entre autres dans notre réflexion sur l'impasse auquel s'est heurté Saussure dans ses recherches sur les anagrammes que nous avons trouvé ce qu'on pourrait qualifier d'aporétique. Rappelons que tout le projet de Saussure sur les anagrammes est fondé sur l'acte de compter. Et précisons que l'acte de compter est un acte rationnel et conscient. Or, la poésie n'est-elle pas un objet de plaisir avant qu'elle ne devienne un objet de réflexion? D'où l'aporie qui peut se traduire par la discordance entre l'hypothèse de travail selon laquelle faire des vers est réduit à l'acte de compter et l'objet de plaisir difficilement comptable.

L'aporie phénoménologique du temps chez Saussure culmine dans une question de l'identité. C'est dans les recherches sur la légende de Saussure que nous nous sommes posé cette question. Le problème est de savoir comment identifier ce qui ne reste pas le même. Voués à la transmission, les objets sémiologiques ne

sont pas garantis de leur identités stables. D'après Wunderli²⁾, Saussure recourt à la notion de valeur pour résoudre le problème de l'identité. Or, cette solution ne prend valeur qu'au niveau synchronique. Au niveau diachronique, le problème de l'identité reste *mystérieux*³⁾. Si l'identité synchronique est rassurante par rapport à l'identité diachronique, c'est parce que la langue est *fonctionnelle* au niveau synchronique. Il apparaît que la solution fonctionnelle à la question de l'identité est satisfaisante au niveau synchronique. Ce qui n'est pourtant pas le cas au niveau diachronique. D'après Wunderli, Saussure a été tenté de ramener l'identité diachronique à l'identité synchronique⁴⁾. Mais cette tentative se termine par un échec, car la diachronie est privée de dimension fonctionnelle. Wunderli en conclut: "l'identité diachronique n'a rien à faire avec l'objet langue; il s'agit bien d'un phénomène concernant un cas particulier de la métalangue: la linguistique historique"⁵⁾.

Or, l'identité synchronique pose également problème quand on se réfère aux recherches sur la légende. Il faut d'abord préciser que dans le royaume de la mythologie saussurienne, la synchronie peut se traduire par un espace où *l'acte de raconter* se réalise. Autrement dit, elle n'est pas seulement fonctionnelle mais aussi pragmatique. C'est précisément la transmission et la circulation des signes qui constituent cette dimension pragmatique en matière mythologique. Là, l'identité synchronique est en danger de se dissoudre à *chaque instant*.

²⁾ P. Wunderli, 1995, «Le problème de l'identité diachronique chez Ferdinand de Saussure» in *Saussure and linguistics Today*, ed., T. de Mauro and Shigeaki Sugeto, Bolzoni Editore Rome, p.164.

³⁾ *ibid.*, p.171.

⁴⁾ *ibid.*, p.174.

⁵⁾ *ibid.*, p.182.

Voilà pourquoi le symbole légendaire n'est qu'un "fantôme obtenu par la combinaison *fuyante*"⁶⁾. Or, tout comme les symboles légendaires, les mots de la langue ne sont-ils pas soumis aux *vicissitudes*?⁷⁾ Il nous paraît légitime de supposer, entre le niveau fonctionnel et le niveau historique, un niveau intermédiaire, à savoir le niveau sémiologique auquel se transmettent et circulent les objets sémiologiques ainsi que les mots de la langue⁸⁾. Si tel est le cas, la notion de valeur n'est qu'une solution *provisoire* à la question de savoir où est l'identité.

En fin de compte, on peut se demander si la sémiologie saussurienne peut se donner elle-même comme solution à l'aporie phénoménologique du temps. Or, la sémiologie saussurienne n'est-elle pas plutôt une expression même de cette aporie, dès lors qu'elle cherche à saisir les objets en mouvement perpétuel? Elle ne règle pas l'aporie phénoménologique du temps mais la reproduit. Et cela de façon à la fois narrative.

iii) Critique. Nous nous permettons, pour terminer, d'attirer l'attention sur la dimension critique de nos recherches. Nous avons réfuté d'une part l'idée que le système saussurien est d'ordre anhistorique, en disant que la vie sémiologique est en mouvement perpétuel et, par voie de conséquence, qu'elle est ouverte à l'aventure historique; et d'autre part l'idée que le système saussurien est anti-pragmatique, en disant qu'il est voué à la réalisation

⁶⁾ LG/MM p.192 3958.8.21r.

⁷⁾ LG/MM p.30 3958.4.1° risv.cop.-ir.

⁸⁾ Pour l'idée de transmission et de circulation, nous devons beaucoup à J. Fehr, *Ferdinand de Saussure: Linguistik und Semiologie*. Voir aussi J. Fehr, 1996, «Saussure: Cours, Publication, Manuscrits, Lettres et Documents», H.E.L., t.XVIII, Fascicule 2, p.185.

discursive. Il est apparu que les deux critiques en question convergent vers un problème de fond, à savoir celui du temps.

En passant en revue l'histoire de la reconstruction des idées saussuriennes, nous avons regretté également que le problème du temps n'eut pas attiré l'attention particulière des exégètes saussuriens. Amacker a tenté d'intégrer le problème du temps dans le cadre de sa thèse constructiviste. Pourtant, il a eu tort de prendre le *mouvement perpétuel de la langue dans le temps* dont Saussure parle, pour un mouvement métalinguistique. Il s'agit pourtant bien d'un mouvement historique.

En soutenant la thèse herméneutique, Jäger, de son côté, a tenté d'intégrer la pensée *authentique* de Saussure dans le cadre de la philosophie idéaliste. Son tort est d'avoir l'ambition *philosophique* de réduire tous les faits linguistiques à l'acte de compréhension d'un sujet herméneutique. Il ne faut pas perdre de vue le fait que chez Saussure il y a quelque chose de mystérieux qui échappe à la saisie parfaite d'un sujet herméneutique. N'est-ce pas le facteur temps qui échappe à cette ambition philosophique de tout réduire? Notre thèse peut se traduire par la tentative d'accorder au problème du temps la place qu'il mérite dans la réflexion saussurienne.

*

La conclusion que nous pouvons tirer au terme de notre recherche sur le temps chez Saussure, c'est que les actes sémiologiques de parler, de raconter et de versifier baignent dans le *mouvement phénoménologique du temps*. En s'interrogeant sur ces actes sémiologiques, Saussure ne peut pas ne pas prendre contact avec des phénomènes temporels. Notre tentative était de démontrer que cette prise de contact se réalise au triple

niveau: i) discursif(réalisation); ii) social (circulation et transmission); iii) historique(transformation). En guise de conclusion, nous ouvrons une nouvelle dimension de la sémiologie saussurienne, à savoir une dimension *génétique* qui fait valoir ce triple niveau.

BIBLIOGRAPHIE

Les oeuvres posthumes et manuscrits de Saussure

- 1900-1909(?). *Notes sur le Cours de versification française.*
1916. *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration d'Albert Riedlinger, Lausanne et Paris, Payot.
1957. *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, texte édité par R. Godel, Genève, Droz.
- 1967(1972). *Cours de linguistique générale*: Edition préparée par Tullio de Mauro, Paris, Payot.
1968. *Cours de linguistique générale*: Edition critique par Rudolf Engler Tome 1, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
1971. *Les mots sous les mots: Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, par Jean Starobinski, Paris, Gallimard.
1974. *Cours de linguistique générale*: Edition critique par Rudolf Engler Tome 2: Appendice Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
1986. *Ferdinand de Saussure: Le Leggende Germaniche*, par Anna Marinetti et Marcello Meli, Zielo, Este.
1993. *Les manuscrits saussuriens de HARVARD*, par Herman Parret, CFS 47.

*

*

*

- ADAM (J.-M.), 1976, *Linguistique et discours littéraire*, Paris, Larousse.
- ALLIERES (J.), 1988, «Système linguistique, dynamique du langage et flux tempori-spatial», *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, vol LXXXIII fasc. 1. 41-57.
- AMACKER (R.), 1975, *Linguistique saussurienne*, Genève, Librairie Droz.
- AMACKER (R.) et Engler (R.), 1990, *Présence de Saussure*, Actes du colloque internationale de Genève (21-23 mars 1988), Genève, Droz.
- AMACKER (R.), 1995, «Saussure heraclitéen : épistémologie constructiviste et réflexivité de la théorie linguistique», in Arrivé (M.) et Normand (Cl.), 1995, 17-28.
- ARON (T.), 1970, «Une seconde révolution saussurienne ?» in Adam (J.-M.) 1976, 42-59.
- ARRIVE (M.), 1986, *Linguistique et psychanalyse*, Paris, Meridiens Klincksieck.
- ARRIVE (M.), 1990, «F. de Saussure : le temps et la symbolisation», in Recueil des hommages à Rudolf Engler, 37-47.
- ARRIVE (M.), 1994, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*, Paris, Puf.
- ARRIVE (M.), 1995, «Diachronie et linéarité», in Arrivé (M.) et Normand (Cl.), 1995, 139-145.
- ARRIVE (M.), 1995, «Saussure aux prises avec la notion de Littérature», in Arrivé (M.) et Normand (Cl.), 1995, 155-172.
- ARRIVE (M.) et Normand (Cl.), 1995, *Saussure aujourd'hui*, Colloque de CERISY, Numéro Spécial de LINX.

ARRIVE (M.), 1996, «Enonciation et symbolisation» *Sémiotiques*, n°10 Juin, 27-39.

Auroux (S.), 1991, «Lois, Normes et Règles» in *Histoire Epistémologie Langage* 13/I. 77-107.

AUROUX (S.), 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*, Mardaga.

AVALLE (D.), «La sémiologie de la narrativité chez Saussure», in Bouazis Ch.), 1973, *Essais de la théorie du texte*, Paris, Galilée, 19-49.

BAKHTIN (M.), 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.

BALLY (Ch.), 1965, *Le langage et la vie*, Genève/Paris, Slatikine.

BENVENISTE (E.), 1965, «Le langage et l'expérience humaine» in *Problèmes de linguistique générale*, 2 (1974), Paris, Gallimard, 67-78.

BENVENISTE (E.), 1970, «L'appareil formel de l'énonciation» in *Problèmes de linguistique générale*, 2 (1974), Paris, Gallimard, 79-88.

BERGSON (H.), 1927(1993), *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Puf.

BUYSENS (E.), 1942, «Les six linguistiques de F. de Saussure», *Revue des langues vivantes*, N°1 15-23.

CAPT-ARTAUD (M.-C.), 1994, *Petit traité de rhétorique saussurienne*, Genève, Droz.

CHISS (J.-L.), 1978, «Synchronie/diachronie: méthodologie et théorie en linguistique», *Langages* 49, 91-111.

CHISS (J.-L.) et PUECH (Ch.), 1987, *Fondations de la linguistique*, Paris, Editions universitaires.

- COQUET (J. C.), 1987, «Linguistique et sémiologie», *Actes sémiotiques - Documents IX*, 88. 1987, 5-20.
- COQUET (J. C.), 1993a «Temps ou aspect? Le problème du devenir», in Parret (H.), *Temps et discours*, Presses universitaires de Louvain, 31-46.
- COQUET (J. C.), 1993, «Temporalité et phénoménologie du langage» *Sémiotiques* déc n°5 9-29.
- COQUET (J. C.), 1995, «La syntagmatisation d'Aristote à Benveniste», in Arrivé (M.) et Normand (Cl.) 1995, 29-38.
- COSERIU (E.), 1952, «système, Norme und Rede» in Coseriu (E.), *Sprache Strukturen und Funktion*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 45-59.
- COSERIU (E.), 1966, «der mensch und seine Sprache», in Coseriu (E.), *Sprache Strukturen und Funktion*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 91-103.
- COSERIU (E.), 1967, «Georg von der Gabelentz et la linguistique synchronique», *Word*, n°23, 74-100.
- COSERIU (E.), 1974, *Synchronie, Diachronie und Geschichte*, München, Wilhelm Fink Verlag.
- CULIOLI (A.), 1968, «A propos du genre en anglais contemporain», *les langues modernes* 3.
- DEGUY (M.), 1969, «La folie de Saussure», *Critique* 26, 20-26.
- DE MAURO (T.), 1972, *Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Payot.
- DE MAURO (T.) et Shigeaki Sugeto, 1995, *Saussure and linguistics today*, Bulzoni Editore Roma, Waseda University Tokyo.
- DERRIDA (J.), 1962, «Introduction» in *L'origine de la géométrie*, Paris, PUF, 3-171.

- DUCROT (A.), 1972, «De Saussure à la philosophie du langage» in *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 7-34.
- ENGLER (R.), 1962, «Théorie et critique d'un principe saussurien: l'arbitraire du signe», *CFS* 19, 5-65.
- ENGLER (R.), 1967-68, *Cours de linguistique générale*, Edition critique par Rudolf Engler, Tome 1, Otto Harrassowitz Wiesbaden.
- ENGLER (R.), 1974, *Cours de linguistique générale*, Edition critique par Rudolf Engler, Tome 2: Appendice Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale, Otto Harrassowitz Wiesbaden.
- ENGLER (R.), 1974-75, «Sémiologies saussuriennes 1. De l'existence du signe», *CFS* 29, 45-73.
- ENGLER (R.), 1975, «European structuralism: Saussure» *CTL* 13, 829-886.
- ENGLER (R.) 1980, «Sémiologies saussuriennes 2. Le canevas», *CFS* 34, 3-16.
- ENGLER (R.), 1995, «La forme idéale de la linguistique saussurienne», in T. de Mauro et Shigeaki Sugeto 1995, 17-40.
- FEHR (J.), 1992, «Die Theorie des Zeichen bei Saussure und Derrida oder Jacques Derridas Saussure-Lectüre» *CFS* 46, 35-54.
- FEHR (J.), 1995, *Saussure: Zwischen Linguistik und Semiologie*, Preprint 23, Max-Planck-Institut Für Wissenschaftsgeschichte.
- FEHR (J.), 1996, «Saussure: Cours, Publication, Manuscrits, Lettres et Documents Les contours de l'oeuvre posthume et ses rapports avec l'oeuvre publiée» *H.E.L.* t. XVIII, Fascicule 2, 179-199.
- GADAMER (H.-G.), 1960(1996), *Vérité et méthode*, Paris, Seuil.

- GADAMER (H.-G.), 1969, «Du temps vide et du temps plein» in *Langage et vérité*(1995), Paris, Gallimard, 84-104.
- GADET (F.), 1987, *Saussure une science de la langue*, Paris, Puf.
- GODEL (R.), 1957, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, Droz.
- GREIMAS (A.-J.), 1956, «L'actualité du saussurisme», *Le français moderne*, n°3, 191-203.
- GREIMAS (A.-J.), 1966, «Structure et histoire» in *Du sens essais sémiotiques*(1970), Paris, Seuil, 103-115.
- HEIDEGGER, 1927(1986), *Etre et temps*, Paris, Gallimard.
- HJELMSLRV (L.), 1966, *Le langage*, Paris, Minuit.
- HJELMSLEV (L.), 1968-71, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- HJELMSLEV (L.), 1971, *Essais linguistiques*, Paris, Minuit.
- HOLDCROFT (D.), 1991, *Saussure signs, system, and arbitrariness*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HUSSERL (E.), 1905(1964), *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, Paris, Puf.
- HUSSERL (E.), 1931(1947), *Méditations cartésiennes*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin.
- JACOB (A.), 1967(1992), *Temps et langage*, Paris, Armand Colin.
- JACOB (A.), 1990, *Antropologie du langage*, Paris, Pierre Mardaga.
- JAGER (L.), 1976, «F. de Saussures historisch-hermeneutische Idee der Sprache» *LuD* 27, 210-244.
- JAGER (L.), 1977, «Saussure-kritik ohne Texte-kritik», *ZGL* 5, 298-312.

- JAGER (L.), 1978, «F. de Saussures semiologische Begründung der Sprachtheorie», *ZGL* 6.1, 18-30.
- JAGER (L.), 1986, «Der saussuresche Begriff des Aposeme als Grundlagenbegriff einer hermeneutischen Semiologie», in *Zeichen und Verstehen, Akten des Aachener Saussure-Kolloquiums 1983*, RaderVerlag, 7-33.
- JAKOBSON (R.), 1931, «Principes de phonologie historique», in Troubetzkoy (N.S.), 1976, *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, 315-336.
- JAKOBSON (R.), 1949, «Six leçon sur le son et le sens» in *Roman Jakobson selected writings VIII, Major Works 1976-1980*, Mouton de Gruyter, 321-390.
- JAKOBSON (R.), 1973, *Essais de linguistique générale 2. Rapports internes et externes du langage*, Paris, Minuit.
- JAKOBSON (R.), 1984, «La théorie saussurienne en rétrospection», *Linguistics* vol. 22-2, 161-196.
- JESPERSEN (O.), 1916, «Compte rendu du Cours de linguistique générale», *Linguistica*(1970), 109-115.
- JUILLAND (A.), 1967, «Perspectives du structuralisme évolutif», *Word* vol.23, 350-361.
- KIM (S.), 1991, *Ferdinand de Saussure: de la langue au mythe*, thèse de doctorat, Université de Paris-X-Nanterre.
- KIM (S.), 1993, «La mythologie saussurienne: une nouvelle vision sémiologique? (A propos de la continuité de la pensée saussurienne)», *Semiotica* 97-1/2, 5-78.
- KOERNER (E.F.K.), 1988, *Etudes saussuriennes*, Genève, Slatkine.
- KRISTEVA (J.), 1969, «Pour une sémiologie des paragrammes» in Kristeva (J.), 1969, *Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, p.174-207.

- LACAN (J.), 1953, «Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse» in *Ecrits I*(1966), Paris, Seuil, 111-208.
- LACAN (J.), 1975, *Séminaire I: Les écrits techniques de Freud*, Paris, Seuil.
- LEPSCHY (G.C.), 1968, *La linguistique structurale*, Paris, Payot.
- Les deux Saussures*, 1974, Recherches, Sémiotexte, n°16.
- LOTRINGER (S.), 1974, «Le complexe de Saussure» *Recherches* n°16, 90-112.
- MARTINET (A.) et Melli (M.), 1986, *Ferdinand de Saussure Le leggende germaniche*, Libreria Editrice Zielo - Este.
- MARTINET (A.), 1973, «Diachronie et synchronie dynamique» in *Evolution des langues et reconstruction*(1975), Paris, Puf, 5-10.
- MARTINET (A.), 1989, *Fonction et dynamique des langues*, Paris, Armand Colin.
- MEILLET (A.), 1916, «Compte rendu du CLG», in Normand (Cl.) E.A., 163-166.
- MERLEAU-PONTY (M.), 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- MERLEAU-PONTY (M.), 1960, *Signes*, Paris, Gallimard.
- MESCHONIC (H.), 1982, *Critique du rythme*, Verdier.
- MILNER (J.-C.) et Regnault (F.), 1987, *Dire le vers*, Paris, Seuil.
- MILNER (J.-C.), 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- MINKOVSKI (E.), 1933(1995), *Le temps vécu*, Paris, Puf.
- MOESCHLER (J.), 1990, «Pragmatique et linguistique de la parole» in Amaker (R.) et Engler (R.) éd. 1990, 143-162.

- NORMAND (Cl.), 1970, «Propositions et notes en vue d'une lecture de F. de Saussure», *La Pensée* 154, 34-51.
- NORMAND (Cl.) E.A., 1978, *Avant Saussure*, Bruxelles, Editions complexe.
- NORMAND (Cl.), 1985a, «Le sujet dans la langue» *Langages* 77, Paris, Larousse.
- NORMAND (Cl.), 1985b, «Quelle sorte d'objet est le sujet de la langue» *LINX* n°13, 7-20.
- NORMAND (Cl.), 1995 «La coupure saussurienne» in Arrivé (M.) et Normand (Cl.) éd. 219-231.
- NORMAND (Cl.), 1995, «Le cours de linguistique générale, métaphores et métalangage» in *Langages* 120, Larousse, 78-90.
- PALMIER (J.M.), 1972, *Lacan*, Editions Universitaires.
- PARRET (H.), 1973, «Expression et articulation. Une confrontation des points de vue husserlien et saussurien concernant la langue et le discours», *Revue philosophique de Louvain*, tome 71, 72-113.
- PARRET (H.), 1993, «Le temps, ce grand sculpteur» in *Temps et Discours* sous la direction de Herman Parret, Presses Universitaires de Louvain, 223-245.
- PARRET (H.), 1995, «Réflexions saussuriennes sur le Temps et le Moi. Les manuscrits de la Houghton Library à Harvard» in Arrivé (M.) et Normand (Cl.) éd. 1995, 39-73.
- PETROFF (A.-J.), 1990, «Saussure, Prigogine et le temps aujourd'hui» in *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Recueil des hommages à Rudolf Engler, Gunter Narr Verlag Tübingen, 183-194.

- PETROFF (A.-J.), 1995, «Le temps perdu et le temps retrouvé de Ferdinand de Saussure» in De Mauro (T.) et Schigeaki Sugeto éd. 1995, 107-124.
- POS (H.-J.) 1938-39, «Phénoménologie et linguistique», *Revue internationale de Philosophie*, tome 1, 354-365.
- RASTIER (Françoise.), 1970, «A propos du Saturnien», *Latmos* tome XXIX,3-24.
- REY (J.-M.), 1974, *Parcours de Freud*, Paris, Galilée.
- RICOEUR (P.), 1983, *Temps et récit 1*, Points, Paris, Seuil.
- RICOEUR (P.), 1984, *Temps et récit 2*, Points, Paris, Seuil.
- RICOEUR (P.), 1985, *Temps et récit 3*, Points, Paris, Seuil.
- SCHNELLE (H.), 1981, «Phenomenological analysis of language and its application to time and tense» in *Possibilities and limitations of pragmatics*, édité by Herman Parret, Marina Sbisa et Jef Verschueren, Amsterdam/John Benjamins B.V., 631-655.
- SCHUCHARDT (H.), 1917, «Compte rendu du CLG», tr. par Causat (P.), in Normand (Cl.) E.A. 1978, 174-181.
- SHEPHEARD (D.), 1982, «Saussure's vedic anagrams», *The Modern Language Review*, vol.77, part 3, 513-523.
- SHEPHEARD (D.), 1986, «Saussures Anagramme und die deutsche Dichtung», *Sprachwissenschaft*, vol.11, 52-67.
- SHEPHEARD (D.), 1990, «Saussure et la loi poétique», in Amacker (R.) et Engler (R.) éd. 1990, 235-246.
- STAROBINSKI (J.), 1971, *Les mots sous les mots*, Paris, Gallimard.
- STETTER (Ch.), 1978, «Peirce und Saussure», *Kodika/Code* 1/1, 124-149.

- TIERCELIN (Cl.), 1993, *C.S. Peirce et le pragmatisme*, Paris, Puf.
- TODOROV (T.), 1967, «Connaissance de la parole», *Word* vol.23, 500-517.
- WITTGENSTEIN (L.), 1953(1978), *Philosophical investigation*, Oxford, Basil Blackwell.
- WUEST (J.), 1990, «La linguistique de la parole» in *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Recueil des hommages à Rudolf Engler, 325-337.
- WUNDERLI (P.), 1972a, *Ferdinand de Saussure und die Anagramme*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- WUNDERLI (P.), 1972b, «Saussure et les anagrammes», *Travaux de linguistique et de littérature* X;1, 35-53.
- WUNDERLI (P.), 1972c, «Zur geltung des Linearitätsprinzips bei Saussure» *VRom.*31, 225-252.
- WUNDERLI (P.), 1981, *Saussure-Studien (Exegetische und wissenschaftsgeschichtliche Untersuchungen zum Werke von F. de Saussure)*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- WUNDERLI (P.), 1982, «Problème et résultat de la recherche saussurienne», *CFS* 36, 119-137.
- WUNDERLI (P.), 1988, «Acte", "Activité" und "Action" bei Saussure», *CFS* 42, 175-201.
- WUNDERLI (P.), 1990, *Principes de diachronie*, Frankfurt am Main, Bern, New York, Paris, PeterLang.
- WUNDERLI (P.), 1995, «Le problème de l'identité diachronique chez Ferdinand de Saussure» in De Mauro (T.) et Shigeaki Sugeto éd. 1995, 151-184.